

Catalogue 91-534F Hors série



Mariage et vie conjugale au Canada

La Conjoncture démographique

C.2

STATISTICS CANADA
STATISTIQUE CANADA

APR 23 1997

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada



Statistique Canada
Division de la démographie

Mariage et vie conjugale au Canada

La Conjoncture démographique

Jean Dumas
Division de la démographie
Statistique Canada

Yves Péron
Professeur de démographie
Université de Montréal

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie, 1992

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Chef, Services aux auteurs, Division des publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 1992

Prix : Canada : 38 \$
États-Unis : 46 \$ US
Autres pays : 53 \$ US

Catalogue 91-534F

ISSN 0827-0406
ISBN 0-660-93792-1

Ottawa

Le texte original a été rédigé en français.
This publication is available in English upon request.

Signes conventionnels

- .. nombres non disponibles.
- ... ne s'applique pas.
 - nul ou zéro.
 - nombres infimes.

Les données analysées étaient les plus récentes au moment de la rédaction.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» - «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



LA CONJONCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Dans la même collection

- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1983*, par Jean Dumas - 129 pages (épuisé).
- *La fécondité au Canada, croissance et déclin*, par Anatole Romaniuc - 156 pages - \$12.00
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1986*, par Jean Dumas - 139 pages - \$15.00
- *Le revenu des immigrants*, par R. Beaujot, K.G. Basavarajappa et R.B.P. Verma - 106 pages - \$20.00
- *Les immigrants antillais*, par A. Richmond - 85 pages - \$25.00
- *Nouvelles tendances de la famille*, par Bali Ram - 96 pages - \$25.00
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1988*, par Jean Dumas - 166 pages - \$21.00
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1990*, par Jean Dumas - 116 pages - \$26.00
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1990*, par Jean Dumas - 116 pages - \$26.00
- *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991*, par Jean Dumas - 187 pages - \$26.00

Au lecteur

En raison de la diversité dans les sujets traités chaque année, et des analyses offertes, les Rapports sur l'état de la population du Canada successifs ne se périment pas les uns les autres mais se complètent.

Préface

À l'heure actuelle le mariage n'est plus l'union conclue solennellement qui, naguère encore, était l'exclusif prérequis à la formation des familles, destiné à durer, dans l'immense majorité des cas, aussi longtemps que les conjoints eux-mêmes. La montée du divorce et l'augmentation des unions consensuelles au cours des 20 dernières années, ont conduit à des changements fondamentaux.

Vu la rapidité des changements en cours, cette étude a pour objet de jeter quelque lumière sur les mouvements démographiques de fond qui influent à leur tour sur les facteurs déterminants de la famille. Elle résume l'histoire de la vie conjugale au Canada et analyse les conjonctures successives, à partir des données de recensement, de l'état civil et d'autres données d'enquêtes.

Ivan P. Fellegi
Le statisticien en chef du Canada

COMITÉ DE RÉDACTION

R. Beaujot, Professeur au
Département de Sociologie,
Université de Western Ontario

B. Petrie, Statisticien en chef adjoint,
Secteur de la statistique sociale
des institutions et du travail,
Statistique Canada

J. Coombs, Directeur général,
Direction de la statistique
sociale et des institutions,
Statistique Canada

E.T. Pryor, Directeur général
de la statistique démographique
et du recensement,
Statistique Canada

J. Dumas, Coordonnateur,
Section de la recherche et de l'analyse,
Division de la démographie,
Statistique Canada

A. Romaniuc, Conseiller principal
à la recherche démographique,
Statistique Canada

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient chaleureusement ceux qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Ce sont en tout premier lieu Patrick Festy de l'Institut National d'Études Démographiques de Paris et André Lux, Professeur de sociologie de l'Université Laval de Québec. Leurs commentaires et suggestions ont été utiles et appréciés. Pierre Cholette de la Division des séries chronologiques de Statistique Canada qui a effectué les travaux de désaisonnalisation de la nuptialité et Pierre Trépanier, Directeur de la Revue d'Histoire de l'Amérique Française qui en a suggéré les interprétations. Ils remercient également celle qui a coordonné la production dans les deux langues Nicole Montsion. Merci aussi à Brenda Babcock, C. Briggs, Barbara Riggs et Robert Riordan qui ont vérifié la traduction et l'édition anglaise.

Que soit remerciée tout particulièrement Suzanne Péron, la dévouée collaboratrice.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Préparation de manuscrits:

Danielle St-Germain
Audrey Miles

Graphiques et calculs:

Carol D'Aoust

Photocomposition:

Suzanne Beauchamp

Table des matières

	Page
Le rapport en bref	1
Introduction	3
Chapitre 1 – Le mariage dans le passé	7
Origine et diversité du droit	7
Le mariage aux dix-septième et dix-huitième siècles	8
Les archives du mariage	8
La table de nuptialité des premières générations canadiennes françaises	11
Célibat définitif et âge au mariage	13
Veuvage et remariage	15
La discipline du mariage	15
Le mariage dans les générations du siècle dernier	16
La proportion de célibataires à cinquante ans	16
Âge moyen au mariage	17
Un mariage tardif et non universel	18
Chapitre 2 – La nuptialité des célibataires depuis 1921	21
Évolution du taux brut de nuptialité	21
La nuptialité des célibataires au fil des ans	23
Facteurs et méthodes	23
Première méthode dite des mariages réduits: le mouvement annuel des premiers mariages	24
Deuxième méthode: celle des tables de nuptialité	29
La nuptialité des générations	31
Le recul du mariage direct	34
Conclusion	38
Chapitre 3 – Le remariage depuis 1921	39
Les remariables	39
Contribution et part du remariage	44
La nuptialité des personnes veuves ou divorcées	47
Conclusion	55

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
Chapitre 4 – Les divorces depuis 1969	57
Remarques préliminaires	57
Le mouvement annuel des divorces	59
À propos de quelques épisodes	59
Comparaisons dans le temps et l'espace	60
Âge et état matrimonial au mariage	62
Le divorce dans les promotions de mariages	65
Conclusion	69
Chapitre 5 – Quelques aspects socio-démographiques	71
Le mouvement saisonnier des mariages	71
Analyse générale.	73
L'effet de Pâques	76
Le choix du jour du mariage	77
Les mariages de décembre	78
La conscription lors de la Guerre 1939-1945	79
Comportement des générations	79
La Guerre	83
Mariage et conjoncture économique	85
Le choix du conjoint	86
L'homogamie religieuse	86
L'homogamie selon le lieu de naissance	86
L'âge au mariage	91
Les schémas de mariage	94
Un célibataire épouse une célibataire	95
Un divorcé épouse une célibataire	95
Une divorcée épouse un célibataire	98
Le mariage de deux divorcés	98
Le remariage des veufs et des veuves	99
Résumé	99
Chapitre 6 – Crise du mariage et vie conjugale	101
L'accroissement de la mobilité matrimoniale.	101
Mariages et remariages dans les générations	101
Durée des mariages et temps passé en état de mariage	104

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
L'essor de la cohabitation hors mariage	106
Un nombre croissant de couples non mariés	106
Vers l'éviction du mariage des débuts de la vie conjugale	113
De l'union libre au premier mariage	114
Conclusion	115
Vue d'ensemble et conclusion	117
Annexe A – Des sources	123
Annexe B – Tables de nuptialité des célibataires	125
Annexe C – Indices de nuptialité des générations	129
Références	159
Glossaire	165
 Tableau	
1. Nombre annuel de mariages et taux annuel moyen de nuptialité par périodes quinquennales, population canadienne française de 1711 à 1760 et population catholique de 1761 à 1880, Québec ...	10
2. Table de nuptialité des générations féminines et masculines canadiennes, 1640-1739	12
3. Fréquence du célibat définitif et âge moyen au premier mariage dans les générations canadiennes françaises, 1640 à 1739	14
4. Proportions de déjà mariés et proportions de célibataires à 50 ans, Canada, générations 1826-1830 à 1901-1905	17
5. Estimation de l'âge moyen au premier mariage, Canada, générations 1821-1830 à 1891-1900	18
6. Âge moyen au premier mariage et proportions de déjà mariées à 50 ans, femmes nées vers 1840-1850 dans quelques pays occidentaux	19
7. Proportions de célibataires à 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, Canada, 1911 à 1986	28
8. Taux de nuptialité des célibataires à 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, Canada, 1930-1932 à 1985-1987	28

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
Tableau	
9. Premiers mariages avant 50 ans pour 1 000 célibataires à 15 ans et âge moyen au premier mariage d'après les tables de nuptialité, Canada, sexe masculin et sexe féminin, 1930-1932 à 1985-1987	30
10. Âge moyen au premier mariage et intensité de la nuptialité, Canada, générations 1906-1938	32
11. Indice synthétique de nuptialité des célibataires, sexe féminin, différents pays européens, 1965, 1970, 1975, 1980, 1985 et 1986	35
12. Premiers mariages selon le type et proportions de déjà mariés pour 1 000, générations masculines et féminines, 1946-1951 à 1956-1961, Canada, enquête 1984	36
13. Proportion de personnes mariées ayant cohabité avec leur conjoint avant le mariage selon le sexe et l'âge, Canada, 1990..	37
14. Proportion de personnes déjà mariées selon le sexe et l'âge, Canada, 1990	38
15. Répartition des nouveaux mariés selon l'état matrimonial, Canada, 1928 à 1988	46
16. Taux de nuptialité des veufs et des veuves selon l'âge, Canada, 1940-1942 à 1985-1987	48
17. Taux de nuptialité des divorcés et des divorcées selon l'âge, Canada, 1940-1942 à 1985-1987	49
18. Divorces, indice synthétique de divortialité, remariages des divorcés et taux de remariage, Canada, 1950-1989	52
19. Indice synthétique de divortialité, différents pays, 1965 à 1987 .	62
20. Divorces réduits à 0-9 ans de mariage selon l'état matrimonial au moment du mariage, Canada, 1985	63
21A. Mariages au Canada (sans Québec), 1926-1951 (Déviation par rapport à la valeur 100 des indices, non liée à la saisonnalité) ..	74
21B. Mariages au Québec, 1926-1951 (Déviation par rapport à la valeur 100 des indices, non liée à la saisonnalité)	75
22. Mariages selon le jour de la semaine (Ontario 1933-1934, Terre-Neuve 1934 et Canada 1987)	77
23. Taux de nuptialité des générations féminines durant la Deuxième Guerre mondiale, 1920-1927	84

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
Tableau	
24. Proportion de mariages homogames quant à la religion, époux et épouses, Canada, 1930-1932 à 1970-1972	87
25. Répartition des mariages selon le lieu de naissance des époux, Canada, 1981-1985	88
26. Mariages au Canada entre 1981 et 1985 de personnes nées à l'étranger par pays de naissance des époux et des épouses	90
27. Âge moyen des premiers mariés, Canada, 1955-1989	93
28. Évolution des indices synthétiques de nuptialité masculins et féminins, 1974-1989 et déséquilibre des sexes à la naissance avec décalage de deux ans, 1965-1950	94
29. Distribution des mariages suivant l'état matrimonial des époux, Canada, 1977-1987	95
30. Premiers mariages et remariages, Canada, générations féminines et masculines, 1921-1926 à 1956-1961	102
31. Durée moyenne du mariage des générations féminines et masculines, 1921-1926 à 1956-1961, Canada	104
32. Nombre moyen d'années vécues entre 15 et 65 ans et répartition selon les états matrimoniaux, Canada, générations féminines et masculines, 1921-1926 à 1956-1961	105
33. Pourcentage des partenaires vivant en union libre par rapport à l'ensemble des personnes vivant en couple, selon le groupe d'âge, Canada, 1981 et 1986	107
34. Taux de cohabitation selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1981 et 1986	108
35. Proportion des personnes ayant vécu en union libre selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1984 et 1990	109
Figure	
1. Évolution du taux brut de nuptialité, Canada, 1921-1988	22
2. Évolution des indices synthétiques de nuptialité masculine et féminine, Canada, 1921 à 1987	25
3. Âge moyen au premier mariage, sexes masculin et féminin, Canada, 1921-1987	25

TABLE DES MATIÈRES - suite

Figure	Page
4. Somme des premiers mariages réduits à 26 ans, Canada, générations masculines et féminines, 1938 à 1962	33
5. Somme des premiers mariages réduits à 31 ans, Canada, générations masculines et féminines, 1938 à 1957	33
6. Dissolution du mariage causée par un décès ou un divorce, Canada, 1921-1987	41
7. Nombre de divorces pour 100 dissolutions et nombre de divorcés pour 100 remariables, Canada, 1951-1986	42
8. Veuvages et divorces de la table selon l'âge dans la génération féminine fictive, Canada, 1980-1982	42
9. Veuvages et divorces de la table selon l'âge dans la génération masculine fictive, Canada, 1980-1982	43
10. Proportion des mariages de l'année dans lesquels au moins un des conjoints a déjà été marié, Canada, 1921 à 1988	45
11. Taux de nuptialité des veufs selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987	50
12. Taux de nuptialité des veuves selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987	51
13. Taux de nuptialité des divorcés selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987	54
14. Taux de nuptialité des divorcées selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987	55
15. Indice synthétique de divortialité, Canada, 1969-1989	61
16. Indice synthétique de divortialité des premiers mariages selon l'âge au mariage, sexe masculin, Canada, 1976 à 1987	64
17. Indice synthétique de divortialité des premiers mariages selon l'âge au mariage, sexe féminin, Canada, 1976 à 1987	64
18. Probabilités cumulées de rupture du premier mariage par divorce selon la durée, promotions féminines, Canada, 1934-1979	66
19. Probabilités cumulées de rupture du premier mariage par divorce ou séparation selon la durée du mariage, promotions féminines, Canada, 1934-1979	67
20. Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage, 1959-1960, 1964-1965, 1969-1970, 1974-1975, 1979-1980	68

TABLE DES MATIÈRES – suite

	Page
Figure	
21. Évolution de la saisonnalité des mariages au Québec et dans le reste du Canada, 1926-1985	72
22. Déviation de l'indice de nuptialité de décembre par rapport à la valeur de la tendance-cycle, Québec et Canada sans Québec, 1977-1988	78
23. Fluctuation de la nuptialité mensuelle désaisonnalisée, Québec, Canada sans Québec, 1939-1945	80
24. Taux de nuptialité masculine et féminine (hommes, générations 1905 et 1909 – femmes, générations 1905, 1912 et 1920	81
25. Indice synthétique de nuptialité première et taux de chômage chez les hommes de 20 à 24 ans, Canada, 1953-1991	85
26. Distribution des mariages du type “un célibataire épouse une célibataire”, Canada, 1977 et 1987	96
27. Distribution des mariages du type “un divorcé épouse une célibataire”, Canada, 1977 et 1987	96
28. Distribution des mariages du type “une divorcée épouse un célibataire”, Canada, 1977 et 1987	96
29. Distribution des mariages du type “un divorcé épouse une divorcée”, Canada, 1977 et 1987	97
30. Distribution des mariages du type “un veuf se remarie”, Canada, 1977 et 1987	97
31A. Proportions cumulées des femmes ayant commencé leur vie conjugale par un mariage selon l'âge et l'âge à l'enquête, 1990 .	110
31B. Proportions cumulées des hommes ayant commencé leur vie conjugale par un mariage selon l'âge et l'âge à l'enquête, 1990 .	110
32A. Proportions d'hommes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990 ..	111
32B. Proportions cumulées de femmes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990	111
33A. Proportions cumulées de femmes ayant déjà conclu une première union (mariage ou union libre) selon l'âge à l'enquête, Canada, 1990	112
33B. Proportions cumulées d'hommes ayant déjà conclu une première union (mariage ou union libre) selon l'âge à l'enquête, Canada, 1990	112

TABLE DES MATIÈRES - suite

	Page
Tableau - Annexe C	
I. Taux brut de nuptialité, Canada, 1921-1988	130
II. Indice synthétique de nuptialité et âge moyen au premier mariage, Canada, 1921-1987	131
III. Somme des premiers mariages réduits, générations masculines et féminines, Canada	133
IV. Dissolution du mariage causée par un décès ou un divorce, Canada, 1921 à 1986	133
V. Nombre de veuves et de divorces selon l'âge dans une génération masculine et féminine fictive, Canada, 1980-1982	134
VI. Mariages entre célibataires et autres mariages, Canada, 1921 à 1989	136
VII. Divorces réduits par durée de mariage, Canada, promotions de mariage 1943-44 à 1988-89	138
VIII. Indice synthétique de divortialité des premiers mariages selon le sexe et l'âge au mariage, Canada, 1976 à 1987	140
IX. Probabilités cumulées de rupture d'union selon la durée du mariage, promotions féminines de premier mariage de 1934 à 1979, Canada	141
X. Indice mensuel de saisonnalité de mariages au Canada (sans le Québec) et au Québec, 1926, 1939, 1945, 1955, 1965, 1975, 1985	142
XI. Déviation de l'indice de nuptialité de décembre par rapport à la valeur de la tendance-cycle, Québec et Canada (sans le Québec), 1977-1988	143
XII. Indices de nuptialité mensuelle masculine et féminine, désaisonnalisés (les indices sont exprimés en logarithmes) ...	144
XIII. Indice synthétique de nuptialité première pour les hommes, Canada, 1953-1989 et taux de chômage masculin (20-24 ans), 1953-1991	145
XIV-A. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints dans les mariages entre célibataires, Canada, 1987	146
XIV-B. Distribution selon l'âge des conjoints dans les mariages entre célibataires, Canada, 1977	147
XIV-C. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme célibataire, Canada, 1987	148

TABLE DES MATIÈRES - fin

	Page
Tableau - Annexe C	
XIV-D. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme célibataire, Canada, 1977	149
XIV-E. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme célibataire et une femme divorcée, Canada, 1987	150
XIV-F. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme célibataire et une femme divorcée, Canada, 1977 . . .	151
XIV-G. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme divorcée, Canada, 1987	152
XIV-H. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme divorcée, Canada, 1977 . . .	153
XIV-I. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un veuf et une femme de tout état civil, Canada, 1987	154
XIV-J. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un veuf et une femme de tout état civil, Canada, 1977	155
XV. Proportions cumulées d'hommes et de femmes ayant commencé leur vie conjugale par un mariage selon l'âge, Canada, 1990	156
XVI. Proportions cumulées d'hommes et de femmes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre selon l'âge, Canada, 1990	157
XVII. Proportions cumulées d'hommes et de femmes ayant déjà conclu une première union (mariage ou union libre) selon l'âge, Canada, 1990	158

LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Titre	Catalogue
Rapport sur l'état de la population du Canada, <i>Annuel</i>	91-209F
Le revenu des immigrants au Canada, <i>Hors Série</i>	91-527F
La fécondité au Canada, croissance et déclin, <i>Hors Série</i>, publié en 1984	91-524F

Pour obtenir une publication veuillez téléphoner au 1-613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1-613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada, composez le 1-800-267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande passée par téléphone ou télécopieur.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Dumas, Jean

Mariage et vie conjugale au Canada

(La conjoncture démographique)

Publié aussi en anglais sous le titre: Marriage and conjugal life in Canada.

ISBN 0-660-93792-1

CS91-534F

1. Mariage -- Canada -- Statistiques.

I. Péron, Yves, 1938- . II. Statistique Canada. Division de la démographie. III. Titre. IV. Collection.

HQ560.D8514 1992 306.81/0971/021 C92-099413-X

Faits saillants

Au XVIII^e siècle les hommes se mariaient tard (27 ans en moyenne) et leur épouse était très sensiblement plus jeune, de 5 à 8 ans.

xxx

En raison d'une espérance de vie assez brève, la vie moyenne du couple autrefois ne dépassait guère une vingtaine d'années. Comme la fécondité était forte, moins de 20% des couples subsistaient au mariage de leur dernier enfant.

xxx

À la fin du siècle passé, le mariage au Canada était tardif et tous ne se mariaient pas. Pour les générations qui ont atteint la vingtaine à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le mariage a été précoce et presque universel. De nos jours on revient à un mariage tardif et non universel.

xxx

Pendant longtemps au Canada le divorce était rare. À l'heure actuelle, le pays fait partie de ceux où il est fréquent avec les États-Unis, le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède.

xxx

Près du quart des femmes mariées au cours des années soixante ont divorcé avant le vingtième anniversaire de leur mariage.

xxx

Dans un tiers des mariages, pour l'un des conjoints il s'agit d'un remariage.

xxx

Les unions consensuelles ont toujours existé mais en faible nombre. Récemment, ce mode de vie conjugal s'est multiplié considérablement et chaque nouvelle génération montre plus d'intérêt pour cette forme d'union que la précédente.

xxx

La proportion des femmes qui se sont mariées avant 25 ans sans avoir vécu en union libre est passée de 75% pour celles qui sont nées entre 1936 et 1945 à 30% pour celles nées au début des années soixante. Pour les hommes le changement a été de 54% à 22%. Dans ces mêmes générations, les mariages "directs" sont passés de 32% à 4% pour les femmes et de 8 à 1% chez les hommes. Le mariage semble en voie d'être évincé du début de la vie conjugale.

xxx

Les changements qui sont intervenus dans la réduction de la mortalité, l'augmentation de la divortialité, le vieillissement de l'âge au mariage et le remariage ont plus réduit la durée moyenne du mariage que le temps passé en état de marié.

Que la vie conjugale commence par une union libre ou par un mariage, les nouvelles générations s'y engagent de plus en plus tardivement.

xxx

L'homogamie est particulièrement forte parmi les nouveaux immigrants. Japonais, Indiens, Pakistanais entre autres, se marient dans la très grande majorité à une personne née dans le même pays qu'eux.

xxx

Avant la guerre, les mariages étaient moins concentrés en été qu'ils le sont aujourd'hui. De même, ils étaient plus uniformément répartis au cours de la semaine. De nos jours, 72% des mariages ont lieu le samedi.

xxx

Tant qu'il a prélué à l'établissement et à la formation de la famille, le mariage et partant l'âge des conjoints ont été sensibles aux situations économiques et politiques. Au cours de la Grande Dépression, les mariages se sont raréfiés, bien que les générations qui ont traversé ces années sombres se soient pratiquement mariées autant que leurs aînées.

Introduction

Se mariait-on plus jeune autrefois? À quelle époque s'est-on marié le plus? Depuis quand le divorce est-t-il devenu commun? Quelle est la durée moyenne d'un mariage? L'union libre remplace-t-elle le mariage? Voilà quelques-unes des questions à l'origine de la présente étude et auxquelles on ne peut répondre sans préciser, au préalable, ce que l'on entend par mariage.

Défini de façon très générale, le mariage est une union qui repose sur l'établissement d'un lien juridique entre l'homme et la femme et qui doit, pour cette raison, se former, se dérouler et se rompre en respectant les dispositions de la loi ou de la coutume. Très souvent, le mot "mariage" ne désigne toutefois que la formation d'une telle union au cours d'une cérémonie, civile ou religieuse, qui en fait un acte solennel et qui permet de l'authentifier. Le mot, cependant, reste attaché à l'union pendant toute sa durée, le droit civil ou coutumier continuant d'en régler juridiquement le cours et fixant les conditions d'une éventuelle rupture du lien matrimonial. Au mariage s'oppose ainsi l'union de fait, encore appelée union libre, union consensuelle ou cohabitation, laquelle se noue sans formalité, n'a souvent que peu ou pas d'effets juridiques et peut être rompue sans préavis ni jugement.

Le mariage pratiqué au Canada est, comme dans les autres pays occidentaux, le mariage monogame, une personne ne pouvant avoir simultanément plus d'un conjoint légitime. Pour éviter la polygamie ou toute autre union illicite, le projet de mariage doit être annoncé à la communauté par l'affichage de bans dans un lieu public. Après le délai de rigueur, le mariage est officiellement conclu lors d'une cérémonie publique qui, aujourd'hui encore, est souvent un office religieux. Fondé sur le consentement des époux à donner à leur union des effets juridiques, le mariage leur impose, notamment, de vivre ensemble, de se prêter assistance, de rester fidèles l'un à l'autre et d'élever ensemble les enfants qui naîtront de l'union. Au cours du mariage, les époux peuvent mettre légalement fin à la vie commune en demandant une séparation de corps; toujours révocable, cette séparation légale maintient néanmoins certaines de leurs obligations réciproques et ne leur permet pas de se remarier. À moins d'un veuvage, le remariage n'est possible qu'après un divorce, c'est-à-dire après une décision judiciaire dissolvant l'union de manière irrévocable et libérant les époux du lien matrimonial.

Le lien créé par le mariage n'est pas seulement l'alliance de l'homme et de la femme, il s'élargit pour devenir dans les faits l'alliance de chacun d'eux à la famille de l'autre et, par extension, alliance de leurs deux familles. Par le mariage, les parents de la femme deviennent les alliés du mari tandis que les parents du mari deviennent les alliés de la femme. De là, la parenté dite par alliance pour la distinguer de l'originale (oncle, cousin, neveu, etc. par alliance).

Chacun des deux époux acquiert ainsi une belle-famille qui fera désormais partie de sa parentèle et avec laquelle il entretiendra d'ordinaire des relations tout au long de son mariage. Ces relations s'affermiront d'ailleurs avec la naissance des enfants car, par le sang, ceux-ci appartiennent autant à la famille de la mère qu'à celle du père même si, en raison du mode d'attribution du nom de famille, ils ont été traditionnellement insérés dans la lignée paternelle. Le divorce mettra fin à l'alliance avec la belle-famille et les relations généralement cesseront ou s'espaceront pour ne subsister que par l'intermédiaire des enfants.

Comme on le sait, le comportement des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du mariage a beaucoup changé depuis une vingtaine d'années. Bien des comportements actuels laissent à penser qu'on serait entré dans une véritable crise du mariage, c'est-à-dire dans une période d'incertitude sur l'avenir de l'institution. Un bref rappel historique permet de mettre en évidence la nature de la crise.

Des débuts de la colonisation du pays jusqu'aux années soixante, soit pendant trois siècles et demi, la plupart des Canadiens et des Canadiennes ont vu dans le mariage un engagement de toute la vie ainsi qu'une condition préalable à l'établissement du couple et à la constitution d'une famille. Les unions libres et les naissances hors mariage semblent bien n'avoir été que peu fréquentes, sauf peut-être chez les peuples autochtones et au sein de petites collectivités disséminées dans des territoires non encore organisés. Il semble aussi que la grande majorité des mariages aient duré jusqu'à la mort d'un des époux et cela même après l'adoption de lois sur le divorce dans certaines parties du pays. Avec le recul de la mortalité, les veuvages prématurés étaient de moins en moins fréquents de sorte que la durée moyenne des mariages avait fortement augmenté.

Il y a vingt-cinq ans à peine, on pouvait donc penser que la vie conjugale et parentale de la très grande majorité des Canadiens et des Canadiennes se déroulerait désormais dans le cadre d'une seule union scellée par mariage. Cette idée était d'autant plus vraisemblable que l'on venait de traverser une période de grande popularité du mariage et que le divorce restait socialement réprouvé. En outre, l'institution du mariage avait déjà subi, et pouvait encore subir, des transformations destinées à l'adapter au changement social. En particulier, certains droits de l'épouse avaient été reconnus et le couple marié était devenu moins inégalitaire. Il semblait même possible de rendre le divorce accessible dans toutes les provinces et d'accepter l'échec de la relation conjugale comme nouvelle cause de divorce sans pour autant mettre l'institution en péril. Grâce à ces transformations, le mariage, pensait-on, continuerait de régler la formation et la vie des couples ainsi que l'insertion des enfants dans la chaîne des générations et la trame des réseaux de parenté.

Les changements de comportement intervenus dans les deux dernières décennies ont déjoué ces attentes. Le mariage dans la pensée commune a cessé d'être un engagement "pour le meilleur et pour le pire", c'est-à-dire pour toute la vie,

à voir la très forte minorité de couples qui a maintenant recours au divorce. Un grand nombre de jeunes et de moins jeunes ont cessé de considérer le mariage comme une condition préalable à l'établissement du couple et préfèrent vivre en union libre, soit temporairement, soit durablement. De ce fait, les naissances hors mariage ne sont plus exceptionnelles et l'ancienne distinction entre naissances légitimes et naissances illégitimes a été abolie. Certes, ces atteintes à la stabilité et à l'exclusivité du mariage ne l'ont pas fait disparaître, mais elles l'ont rendu moins fréquent, plus tardif et souvent d'une durée inférieure au temps nécessaire pour élever une famille.

L'objet de la présente étude est d'analyser cette évolution du mariage sous l'angle démographique. Le premier chapitre rassemble les connaissances acquises sur l'évolution du mariage avant 1921, c'est-à-dire avant la mise en place d'une statistique de l'état civil à l'échelle nationale. Le deuxième chapitre traite de la nuptialité des célibataires depuis 1921, le troisième de celle des personnes veuves et divorcées durant la même période. Le quatrième chapitre porte sur les fins d'union et, plus particulièrement, sur la divortialité depuis 1969. Le cinquième chapitre présente quelques aspects de la démographie sociale du mariage tandis que le sixième chapitre, plus synthétique, traite de l'évolution de la vie conjugale et, notamment, de ses transformations récentes sous l'effet de la montée des divorces et de la multiplication des unions libres.

Chapitre 1

LE MARIAGE DANS LE PASSÉ

Ce premier chapitre est consacré à l'histoire du mariage au Canada avant 1921, c'est-à-dire avant l'établissement de la statistique de l'état civil. Cette histoire est loin d'être bien connue dans sa totalité. Les travaux effectués à ce jour portent sur la nuptialité des premières générations canadiennes françaises d'une part, sur celle des générations canadiennes du siècle dernier d'autre part. Ce sont les résultats de ces travaux qui seront présentés ici après un rappel de l'origine et de la diversité du droit du mariage au Canada.

Origine et diversité du droit

Dans le droit du mariage des pays occidentaux, dont le Canada, on peut reconnaître les apports de droits très anciens¹. Du droit romain, établi sous l'Empire, il est resté la pratique d'un mariage monogame, fondé sur le consentement des époux et conclu en un seul acte, plutôt que par étapes. Du droit canonique, formalisé dans les premiers siècles du présent millénaire, on a conservé l'interdit du mariage entre proches parents et la tradition du mariage religieux qui, dans la doctrine catholique, constitue, depuis 1184, un véritable sacrement rendant impossible la rupture volontaire du lien conjugal, même après une séparation de corps. Du droit séculier, développé dans les premiers temps des États modernes, on a retenu la conception du mariage comme contrat civil entre deux parties, conception également partagée par les droits protestants et qui, plus tard, permettra d'instituer le divorce et le mariage civil. Ces fondements du droit du mariage étaient déjà inscrits dans le droit français et dans le droit anglais au moment de la colonisation du Canada par les premiers colons d'origine européenne.

En installant dès le dix-septième siècle des colons sur les rives du Saint-Laurent, la monarchie française y implanta le mariage catholique et les lois civiles du royaume. Cette implantation survécut au régime français grâce, notamment, à l'Acte de Québec de 1774 qui permettait aux Canadiens français de conserver leur religion et leur droit civil. Une centaine d'années après la conquête anglaise, les juristes du Bas-Canada rédigèrent un Code civil en s'inspirant du Code Napoléon tel que revu par la Restauration, c'est-à-dire sans divorce. Le droit du mariage inscrit dans ce Code civil de 1866 fut appliqué au Québec pendant près d'un siècle et, bien que d'autres mariages religieux fussent reconnus valides, le mariage catholique continua d'être pratiqué par la très grande majorité des Québécois d'origine ethnique française, de même que par de nombreux immigrants, tels ceux venus d'Irlande ou d'Italie.

¹ Gaudemet, J. (1987) *Le mariage en Occident*, Paris, Les Éditions du Cerf, 525 p. (Histoire).

Ailleurs au Canada, l'installation de colons venus de Grande-Bretagne ou des États-Unis fut naturellement accompagnée de l'implantation du droit civil anglais². En revanche, tout comme en Angleterre, le mariage anglican ne put être imposé bien longtemps, les fidèles d'autres cultes étant trop nombreux. D'autres mariages religieux furent donc reconnus valides, de même que des mariages civils enregistrés par des fonctionnaires. En outre, les unions libres entre personnes non mariées furent considérées comme des mariages coutumiers dès lors qu'elles s'avéraient stables ou fécondes. Les différentes colonies demeurèrent libres d'adopter ou non les lois anglaises sur le divorce: le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en adoptèrent dans la seconde moitié du dix-huitième siècle mais furent les seules avant la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Les auteurs de la Loi constitutionnelle de 1867 respectèrent cette diversité régionale du droit du mariage. Les législatures provinciales furent reconnues seules compétentes en matière de célébration de mariage, d'annulation de mariage, de séparation légale et de définition des effets civils de l'union. La compétence en matière de divorce fut partagée entre le Parlement fédéral et les législatures provinciales, le premier fixant la loi, les secondes restant seules à pouvoir habiliter les tribunaux provinciaux à prononcer des divorces. Le Québec et l'Ontario ne donnèrent pas une telle autorisation à leurs tribunaux et le divorce restera inaccessible encore très longtemps dans les deux provinces les plus peuplées du pays (voir chapitre 4). Cependant, par souci d'équité envers tous les Canadiens, le Parlement fédéral fut habilité à prononcer des divorces ainsi que le faisait le Parlement anglais de l'époque.

Le mariage aux dix-septième et dix-huitième siècles

Les archives du mariage

Grâce à la conservation de la plupart des registres paroissiaux tenus par le clergé catholique, le Québec dispose d'un incomparable fonds d'archives sur l'histoire de sa population depuis 1621³. Sous le régime français, la tenue de registres de baptêmes, de mariages et de sépultures était exigée par les autorités religieuses et les autorités administratives; les premières se conformaient ainsi à une résolution en ce sens du concile de Trente (1563), les secondes appliquaient des directives royales dont l'origine remontait aux ordonnances de Villers-Cotterets (1539) et de Blois (1579). Après la conquête anglaise de 1760, le clergé persévéra dans cette pratique d'enregistrement dont l'utilité administrative et juridique fut confirmée par une loi de l'Assemblée du Bas-Canada en 1795 et, plus tard, par le Code civil de 1866. On peut ainsi connaître l'immense majorité des mariages catholiques célébrés au Québec depuis l'installation des premiers colons français.

² McKie, D.C., Prentice, B. et Reed, P. (1983) *Divorce: la loi et la famille au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 280 p.

³ Larose, A. (1980) *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800: introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, (Études et recherches archivistiques n° 2).

La tenue des registres paroissiaux a grandement facilité le contrôle de la discipline du mariage que l'Église et l'État avaient imposé à la suite du relâchement des moeurs de l'époque de la Renaissance⁴. L'Église disposait maintenant des moyens de vérifier que les futurs époux avaient bien atteint l'âge minimal au mariage, qu'ils étaient libres de tout engagement matrimonial antérieur et qu'ils n'étaient pas proches parents par le sang, l'alliance ou l'affinité spirituelle (lien créé par le parrainage et le marrainage au moment du baptême). De même, par l'intermédiaire du prêtre, l'État pouvait mieux défendre l'intérêt des familles en s'assurant que le mariage était précédé de la proclamation des bans, qu'il avait lieu en présence de témoins dûment identifiés et que les parents avaient donné leur accord ou en avaient été avertis. De préférence au témoignage des conjoints ou de tierces personnes, l'acte de mariage, tel que rédigé dans le registre, devint la preuve requise en droit pour authentifier la formation d'une union. Cette substitution de l'acte écrit au témoignage oral visait, bien sûr, à empêcher les unions libres, mais aussi les mariages clandestins, c'est-à-dire ces mariages que des jeunes gens concluaient entre eux pendant la messe, et ceci à l'insu du prêtre et de leurs familles.

Une statistique annuelle des mariages célébrés avant 1884 a été dressée par Mgr. C. Tanguay et publiée dans les volumes consacrés aux résultats des recensements canadiens de 1871 (volume 5) et de 1881 (volume 4). À l'aide de cette statistique, J. Henripin et Y. Péron⁵ ont calculé le nombre annuel moyen de mariages pour 1 000 habitants par période quinquennale de 1711-1715 à 1876-1880. Ces taux bruts de nuptialité sont reproduits au tableau 1 de même que les données utilisées pour leur calcul.

Bien que l'évolution de ces taux bruts de nuptialité soit assez irrégulière, on peut y discerner trois paliers successifs. Jusqu'en 1761-1765 inclusivement, le taux brut de nuptialité demeure élevé en fluctuant autour d'une moyenne de 9,9 pour 1 000. Dans le dernier tiers du dix-huitième siècle et la première moitié du dix-neuvième, le nombre annuel moyen de mariages pour 1 000 habitants est nettement plus faible: pour l'ensemble de la période, la moyenne des taux n'est plus que de 8,6 pour 1 000. Après 1850, les taux de nuptialité baissent encore un peu, leur moyenne se situant à 7,8 pour 1 000 pour les trois dernières décennies considérées ici. Ces faits suggèrent que le comportement à l'égard du mariage s'est modifié, vérification faite que la structure de la population n'a pas subi de changements importants pendant la période: c'est ce qui sera analysé dans la suite de ce chapitre.

⁴ Leclerc, P.A. (1959-1960) "Le mariage sous le Régime français", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(2), pp. 230-246, 13(3), pp. 374-401, 13(4), 525-543, 14(1), 34-60, 14(2), 226-245.

⁵ Henripin, J. et Péron, Y. (1972) "The demographic transition of the Province of Quebec", dans Glass, D.V. et Revelle, R., *Population and social change*, Londres, Edward Arnold, 1972, pp. 213-231.

TABLEAU 1. Nombre annuel de mariages et taux annuel moyen de nuptialité (pour 1 000) par périodes quinquennales, population canadienne française de 1711 à 1760 et population catholique de 1761 à 1880, Québec

Périodes	Nombre annuel de mariages	Population moyenne	Taux annuel moyen de nuptialité (pour 1 000)
1711-1715	188	19 800	9,5
1716-1720	236	22 900	10,3
1721-1725	257	27 200	9,4
1726-1730	323	31 600	10,2
1731-1735	359	36 200	9,9
1736-1740	375	42 300	8,9
1741-1745	426	49 100	8,7
1746-1750	566	55 000	10,3
1751-1755	617	61 200	10,1
1756-1760	670	67 200	10,0
1761-1765	866	74 400	11,6
1766-1770	717	86 200	8,3
1771-1775	903	98 100	9,2
1776-1780	895	110 400	8,1
1781-1785	1 023	125 700	8,1
1786-1790	1 163	141 900	8,2
1791-1795	1 482	160 300	9,2
1796-1800	1 521	183 700	8,3
1801-1805	1 829	208 900	8,8
1806-1810	1 989	238 600	8,3
1811-1815	2 440	269 300	9,1
1816-1820	2 606	307 000	8,5
1821-1825	3 031	349 800	8,7
1826-1830	3 457	401 200	8,6
1831-1835	4 276	453 600	9,4
1836-1840	3 898	517 000	7,5
1841-1845	5 157	590 300	8,7
1846-1850	5 407	650 000	8,3
1851-1855	6 033	735 000	8,2
1856-1860	6 238	820 000	7,6
1861-1865	7 191	900 000	8,0
1866-1870	7 186	980 000	7,3
1871-1875	8 728	1 060 000	8,2
1876-1880	8 006	1 120 000	7,1

Source: HENRIPIN, J. et PÉRON, Y., "The Demographic Transition of the Province of Quebec", in GLASS, D.V. et REVELLE, R., *Population and Social Change*, Londres, Edward Arnold, 1972, p. 230.

La table de nuptialité des premières générations canadiennes françaises

En rapprochant les actes contenus dans les registres paroissiaux, les généalogistes ont dressé des biographies individuelles ou familiales d'un grand intérêt démographique. Un échantillon représentatif de ces biographies a été utilisé par H. Charbonneau⁶ pour reconstituer l'histoire démographique des premières générations canadiennes françaises. Extrait de cette reconstitution, le tableau 2 contient la table de nuptialité des hommes et des femmes nés en Nouvelle-France avant 1740.

Le passage des données brutes à la table de nuptialité repose sur des calculs dont la nécessité peut être illustrée en considérant les seules générations masculines. Dans le matériel utilisé, le premier mariage n'est attesté que pour 55% des garçons nés avant 1740, les autres étant morts sans s'être mariés ou ayant été "perdus de vue" par les généalogistes alors qu'ils étaient enfants ou célibataires. Comme la grande majorité de ces décès ou sorties d'observation sont survenus avant l'âge nubile, la proportion trouvée, soit 55%, ne renseigne guère sur le comportement des hommes en matière de mariage. Une appréciation déjà plus juste de ce comportement peut être obtenue en limitant le calcul aux seuls garçons encore vivants et sous observation à leur quinzième anniversaire: de fait, la preuve d'un mariage avant l'âge de cinquante ans a été retrouvée pour 81% d'entre eux. Cette dernière proportion n'est cependant pas totalement satisfaisante dans la mesure où elle est affectée par la fréquence des décès ou sorties d'observation de célibataires entre les âges de quinze et cinquante ans. La fréquence de ces événements perturbateurs variant beaucoup d'une population à l'autre, leur effet doit être éliminé chaque fois que l'on veut comparer le comportement de deux populations à l'égard du mariage. La table de nuptialité des célibataires résulte précisément de l'élimination d'un tel effet jusqu'à l'âge de cinquante ans, âge au-delà duquel les premiers mariages sont rares chez les deux sexes et inféconds chez les femmes. Dans le cas des générations masculines, elle nous montre ainsi que l'on aurait relevé 936 premiers mariages avant l'âge de cinquante ans pour 1 000 célibataires à quinze ans si, entre-temps, aucun de ces derniers n'était décédé ou sorti d'observation avant de se marier.

La table permet d'obtenir trois indices particulièrement éloquents sur la nuptialité des célibataires. Le premier, appelé intensité de la nuptialité, est la proportion de célibataires qui se marient avant l'âge de cinquante ans: elle vaut 0,936 ou 93,6% pour les hommes et les femmes nés avant 1740. Le deuxième, complément du précédent, est appelé fréquence du célibat définitif et vaut donc ici 0,064 ou 6,4%. Le troisième est l'âge moyen au mariage qui résume la répartition des mariages de la table selon l'âge, c'est-à-dire le calendrier de la nuptialité; cet âge moyen est de 21,8 ans pour les générations féminines et de 27,3 ans pour les générations masculines considérées au tableau 2. Ce sont ces indices, ou leurs estimations, qui seront utilisés pour décrire l'évolution du comportement des générations à l'égard du mariage.

⁶ Charbonneau, H. (1975) *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 268 p.

TABLEAU 2. Table de nuptialité des générations féminines et masculines canadiennes, 1640-1739.

Âge x	Données brutes					Table de nuptialité		
	Célibataires C_x	Mariages M_x	Décès D_x	Sorties d'obser- vation E_x	Effectif $\frac{C_x - D_x + E_x}{2}$	Quotient 5_x^n (pour 1 000)	Célibataires C_x (pour 1 000)	Premiers mariages $m(x, x+5)$
Génération féminines								
10	1 444	59	20	7	1 431	41	1 000	41
15	1 358	465	27	5	1 342	346	959	332
20	861	479	19	2	851	563	627	353
25	361	176	8	2	356	494	274	135
30	175	50	6	5	170	294	139	41
35	114	25	3	2	112	223	98	22
40	84	11	8	1	80	138	76	10
45	65	2	2	0	64	31	66	2
50	61	64	..
Génération masculines								
15	1 439	25	32	23	1 412	18	1 000	18
20	1 359	425	49	27	1 321	322	982	316
25	858	429	19	20	839	511	666	340
30	390	180	16	11	377	477	326	156
35	183	77	8	8	175	440	170	75
40	90	21	5	9	83	253	95	24
45	55	5	5	4	51	98	71	7
50	41	64	..

Source: CHARBONNEAU, H., *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, pp. 162-163.

Célibat définitif et âge au mariage

D'après les tables obtenues pour les personnes nées en Nouvelle-France avant 1740 (tableau 2), la propension au mariage était aussi forte chez les célibataires masculins que chez les célibataires féminins, la fréquence du célibat définitif se fixant à 6,4% chez les deux sexes. Comme c'est toujours le cas, les femmes se mariaient plus jeunes que les hommes mais, fait plus rare, la différence entre les âges moyens atteignait 5,5 ans, ce qui représente un écart d'âge très important. En lisant la table, on note d'ailleurs que certaines jeunes filles s'étaient mariées à un âge particulièrement jeune. Ces mariages précoces étaient admis par l'Église qui, depuis le douzième siècle, avait fixé l'âge minimal au mariage à douze ans pour les filles et à quatorze ans pour les garçons, sans doute pour empêcher ces mariages formels d'enfants que de grandes familles pratiquaient au Moyen-Âge dans le dessein de se ménager de futures alliances. Les mariages précoces étaient, de plus, bien accueillis par le pouvoir royal qui, dans le désir de peupler la colonie, incitait les parents à marier leurs filles avant l'âge de seize ans et leurs fils avant celui de vingt ans; dans le même esprit, il leur demandait également de ne pas abuser de leur droit de refuser un projet de mariage lorsqu'il leur était présenté par une fille de moins de vingt-cinq ans ou un fils de moins de trente ans. Ces recommandations royales ne furent sans doute pas déterminantes et la vraie raison du mariage de très jeunes filles, comme d'ailleurs de l'important écart entre les âges moyens au mariage, réside plutôt dans le fort déséquilibre des sexes qui a caractérisé le marché matrimonial dans les premières décennies de la colonie.

Selon une estimation récente⁷, environ 14 400 immigrants sont venus de métropole en Nouvelle-France au cours du dix-septième siècle; la plupart d'entre eux étaient des hommes célibataires, principalement des jeunes soldats et des jeunes travailleurs engagés pour trois ans. Afin de compenser l'extrême faiblesse de l'immigration féminine, sans doute moins de 15% du total, Louis XIV entreprit de recruter en France des jeunes femmes à marier et c'est ainsi que près de 800 Filles du Roy arrivèrent dans la colonie de 1663 à 1673. C'était peu et on comprend que les retours au pays natal aient été nombreux chez les hommes. De tous les Français et Françaises venus dans la colonie avant 1700, seulement 5 000 y firent souche et cela dans la proportion de deux hommes pour une femme.

Si, parmi les immigrants ayant fait souche dans la colonie, il y a eu deux fois plus d'hommes que de femmes, cela signifie qu'un assez grand nombre d'entre eux ont pu trouver une épouse dans les premières générations nées sur place. Les hommes appartenant aux mêmes générations ont ainsi dû affronter une concurrence extérieure lorsqu'ils sont arrivés à l'âge normal au mariage. Les effets du déséquilibre des sexes de la population mariable sont perceptibles dans le tableau 3.

⁷ Charbonneau, H., Desjardins, B., Guillemette, A., Landry, Y., Légaré, J. et Nault, F. (1987) *Naissances d'une population. Les Français établis au Canada au XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 232 p. (Travaux et documents de l'I.N.E.D. n° 118).

TABLEAU 3. Fréquence du célibat définitif et âge moyen au premier mariage dans les générations canadiennes françaises, 1640 à 1739

Groupes de générations	Fréquence du célibat définitif (en %)		Âge moyen au premier mariage (en années)	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
1640-1679	7,0	7,5	27,6	19,7
1680-1699	7,5	7,2	27,6	22,3
1700-1739	5,0	4,6	26,7	22,9
Ensemble des générations	6,4	6,4	27,3	21,8

Source: CHARBONNEAU, H., *Vie et mort de nos ancêtres*, Étude démographique, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, p. 268.

L'effet le plus évident du déséquilibre du marché matrimonial a été la plus grande précocité du mariage dans les générations féminines 1640-1679. Dans ce groupe, les générations les plus sollicitées furent celles qui atteignirent l'âge nubile dans le troisième quart du dix-septième siècle, leur effectif étant très restreint comparativement au volume de l'immigration masculine à cette époque. Ce déséquilibre initial déclencha une perturbation de la nuptialité qui s'amortira avec le temps, l'effectif des générations canadiennes françaises croissant rapidement alors que l'immigration masculine diminuait. Les mariages très précoces se raréfièrent et l'âge moyen au mariage des jeunes filles augmenta très rapidement pour dépasser vingt-deux ans dans les générations 1680-1699. Avec les générations des quatre premières décennies du dix-huitième siècle, cet âge moyen progressa encore un peu, atteignant pratiquement vingt-trois ans, soit trois ans de plus que dans les générations d'avant 1680.

L'effet du déséquilibre des sexes sur la nuptialité masculine a été plus discret. En regardant les valeurs obtenues pour les dernières générations (1700-1739), on peut présumer que les hommes des générations antérieures se sont mariés un peu moins et un peu plus tardivement qu'ils ne l'auraient fait dans un marché matrimonial plus équilibré. Pour se marier, plusieurs d'entre eux ont épousé de jeunes veuves de leur âge ou, comme le suggère la plus grande différence entre les âges moyens des hommes et des femmes à leur premier mariage, ils ont attendu l'arrivée à l'âge nubile de femmes plus jeunes que celles qu'ils auraient épousées en temps ordinaire. Comme cela arrive souvent en pareille situation, c'est par la modification du choix du conjoint que la population canadienne française des premiers temps s'est adaptée au déséquilibre des sexes engendré par l'immigration. Ce mécanisme d'adaptation a permis à la nuptialité masculine d'être aussi intense que la nuptialité féminine.

Les résultats obtenus pour les générations 1700-1739 révèlent une nuptialité plus précoce et plus intense que celle des générations françaises correspondantes.

En effet, d'après les travaux de L. Henry et J. Houdaille (1978, 1979), on peut estimer à près de vingt-six ans l'âge moyen des Françaises au mariage, à près de vingt-huit ans celui des Français; par ailleurs, la fréquence du célibat définitif était de 8,5% pour le sexe féminin et de 6,5% pour le sexe masculin. Il est vrai que, depuis le début du dix-septième, la nuptialité française évoluait vers un mariage de plus en plus tardif, notamment chez les femmes⁸.

Veuvage et remariage

La forte mortalité prévalant aux dix-septième et dix-huitième siècles entraînait de nombreux veuvages prématurés. Au moment de leur premier mariage, les hommes et les femmes pouvaient espérer vivre encore une trentaine d'années. L'espérance de vie du couple, nécessairement plus courte, se limitait à une vingtaine d'années et moins de 20% seulement des couples subsistaient encore au moment du mariage de leur dernier enfant. En raison de l'écart d'âge entre époux, le veuvage était un peu plus fréquent chez les femmes que chez les hommes.

D'après les biographies utilisées par H. Charbonneau⁹, la moitié des veufs se remariaient ainsi que plus du tiers des veuves. La fréquence du remariage était particulièrement forte chez les femmes devenues veuves avant l'âge de trente ans (90%) et chez les hommes devenus veufs avant l'âge de quarante ans (85%). La durée entre le décès du conjoint et le remariage était, en moyenne, de 2,3 ans pour les veufs et de 3,1 ans pour les veuves. Des conditions socio-économiques plus précaires que celles d'aujourd'hui incitaient veufs et veuves à reformer une union si le sort avait rompu la précédente. Souvent des enfants nombreux et en bas âge demandaient, selon le cas, soit un gagne-pain au foyer, soit des soins domestiques, ce que le remariage pouvait procurer à défaut d'une aide sociale à toutes fins inexistante à l'époque.

La discipline du mariage

Tolérées entre Blancs et Amérindiennes dans les régions éloignées, les unions libres étaient proscrites au coeur de la colonie et, de fait, le mariage a été quasi général chez les célibataires des deux sexes (tableau 2). En outre, la discipline catholique du mariage semble avoir été bien respectée, du moins si l'on en juge par la faible fréquence des naissances illégitimes et des conceptions prénuptiales. Pour l'ensemble des naissances enregistrées avant 1730, on n'a relevé que 1,25% de naissances illégitimes¹⁰. Estimées par la proportion de naissances de premier rang survenues dans les huit premiers mois du mariage, la fréquence des conceptions prénuptiales n'a atteint que 6,1% dans les mariages conclus avant 1725. Ces fréquences sont tout à fait comparables à celles observées dans la France rurale de l'époque.

⁸ Dupaquier, J. (1979) *La population française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., 127 p. (Que sais-je?).

⁹ Op. cit. 1975.

¹⁰ Paquette, L. et Bates, R. (1986) "Les naissances illégitimes sur les rives du Saint-Laurent avant 1730". *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(2), pp. 239-252.

Le mariage dans les générations du siècle dernier

La proportion de célibataires à cinquante ans

Exception faite de celui de 1901, tous les recensements décennaux effectués depuis le milieu du dix-neuvième siècle donnent le classement des Canadiens et des Canadiennes selon leur état matrimonial. De dix en dix ans, on dispose ainsi d'une statistique donnant la répartition de la population canadienne selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial. Les répartitions publiées dans les volumes des recensements ne sont pas toujours directement comparables à cause, d'une fois à l'autre, d'un changement dans la délimitation des groupes d'âge et de la plus ou moins grande importance des erreurs dans la déclaration de l'état matrimonial. Toutefois, au prix de quelques corrections et ajustements, il est possible de dresser des statistiques assez satisfaisantes pour reconstituer, en totalité ou en partie, la nuptialité d'un très grand nombre de générations. Extrait des travaux de R. Lachapelle¹¹ et de P. Festy¹², le tableau 4 donne la proportion de célibataires à cinquante ans dans une suite de générations canadiennes du siècle dernier.

Calculée pour l'ensemble des personnes ayant vécu la totalité de la période d'exposition au premier mariage, la proportion de célibataires à cinquante ans est un bon indicateur de la fréquence du célibat définitif. Elle n'en est pas une mesure parfaite car elle peut être affectée par des erreurs systématiques de dénombrement ou de classement des personnes par état matrimonial, de même que par des différences de mortalité et de mobilité entre célibataires et personnes déjà mariées. Ainsi, dans une population où la mortalité des célibataires serait bien plus forte que celle des non célibataires, ces derniers seraient surreprésentés dans l'effectif des survivants à cinquante ans et, en conséquence, la proportion de célibataires au même âge serait inférieure à la fréquence du célibat définitif. Une émigration touchant très préférentiellement les célibataires aurait le même effet. En revanche, une immigration caractérisée par une très forte proportion de célibataires aurait l'effet inverse. L'expérience montre néanmoins que l'évolution de la proportion de célibataires à cinquante ans dans une suite de générations reproduit assez fidèlement l'évolution du célibat définitif dans les mêmes générations.

Le tableau 4 montre une évolution très significative de la fréquence du célibat définitif dans les générations masculines et féminines du dix-neuvième siècle. Dans les générations masculines, la proportion de célibataires à cinquante ans est passée de moins de 10% dans les premiers groupes à un maximum de 14,7% dans les générations 1861-1865 pour se stabiliser entre 13 et 14% dans les générations suivantes. Dans les générations féminines, la proportion de célibataires

¹¹ Lachapelle, R. (1971) *Étude démographique de la nuptialité canadienne*, Montréal, 214 p. (Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal).

¹² Festy, P., (1973) "Canada, United States, Australia and New Zealand: Nuptiality trends", *Population Studies*, vol. 27, n° 3, pp. 479-492.

TABEAU 4. Proportions de déjà mariés et proportions de célibataires à 50 ans, Canada, générations 1826-1830 à 1901-1905

Groupes de générations	Proportions de déjà mariés (en %)		Proportions de célibataires (en %)	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
1826-1830	90,5	..	9,5	..
1831-1835	90,5	89,5	9,5	10,5
1836-1840	90,5	89,5	9,5	10,5
1841-1845	90,0	89,5	10,0	10,5
1846-1850	89,0	89,0	11,0	11,0
1851-1855	88,0	88,5	12,0	11,5
1856-1860	86,9	88,0	13,1	12,0
1861-1865	85,3	88,4	14,7	11,6
1866-1870	86,7	88,4	13,3	11,6
1871-1875	86,2	89,2	13,8	10,8
1876-1880	86,4	89,1	13,6	10,9
1881-1885	86,3	89,9	13,7	10,1
1886-1890	86,6	89,4	13,4	10,6
1891-1895	86,1	89,1	13,9	10,9
1896-1900	86,9	88,8	13,1	11,2
1901-1905	87,2	88,7	12,8	11,3

Source: LACHAPELLE, R., *Étude démographique de la nuptialité canadienne*, Montréal, 1971, p. 54, (Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal).
 FESTY, P., "Canada, United States, Australia and New Zealand: Nuptiality Trends", *Population Studies*, vol. 27, n° 3, nov. 1973, p. 491.

à cinquante ans a suivi une évolution assez semblable, passant de 10,5% dans les premiers groupes à un maximum de 12% dans les générations 1856-1861 pour fluctuer autour de 11% dans les dernières générations. Tout indique donc que les hommes et les femmes nés dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle se sont mariés en moins forte proportion que leurs prédécesseurs.

Âge moyen au mariage

Des statistiques sur la répartition de la population selon l'état matrimonial à une date donnée, on peut déduire un âge moyen au mariage en utilisant une méthode de calcul due à J. Hajnal¹³. On dispose ainsi des âges moyens des hommes et des femmes au premier mariage calculés d'après les données des recensements décennaux. En suivant l'exemple donné par H. Gee¹⁴, on peut attribuer le résultat obtenu à un recensement aux générations âgées de 20 à 29 ans révolus au début de l'année du recensement: par exemple, les âges moyens

¹³ Hajnal, J. (1953) "Age at marriage and proportions marrying", *Population Studies*, 7(2), 115-136.

¹⁴ Gee, E.M. (1986) "The life course of canadian women: An historical and demographic analysis", *Social indicators research*, 18, pp. 263-283.

TABLEAU 5. Estimation de l'âge moyen au premier mariage, Canada, générations 1821-1830 à 1891-1900

Groupes de générations	Sexe masculin	Sexe féminin
1821-1830	26,1	23,0
1831-1840	27,1	24,5
1841-1850	28,1	25,4
1851-1860	27,9	25,1
1861-1870	29,1	26,0
1871-1880
1881-1890	28,6	24,3
1891-1900	27,3	23,7

Source: GEE, E.M. Thomas, "Marriage in Nineteenth-Century Canada", *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 19(3), 1982, p.315. STONE, L.O. et SIGGNER, A.J. (Ed.), *The Population of Canada: A Review of the Recent Patterns and Trends*, Paris, C.I.C.R.E.D., 1974.

tirés des données du recensement de 1891 peuvent être attribués aux générations 1861-1870. C'est de cette façon que le tableau 5 a été obtenu. Bien entendu, en procédant ainsi, on ne prétend pas fournir une estimation précise de l'âge moyen dans le groupe de générations, mais seulement une indication sur l'évolution probable de cet âge moyen d'un groupe de générations à l'autre. Il est admis que prendre dans un recensement un groupe d'âge, c'est consciemment l'utiliser comme "proxy" d'un groupe d'âge d'une génération réelle.

L'âge moyen au mariage a suivi une évolution qui rappelle celle de la fréquence du célibat définitif. Des premiers groupes de générations aux générations 1861-1870, l'âge au mariage s'est élevé de trois ans, passant de vingt-six à vingt-neuf ans chez les hommes et de vingt-trois à vingt-six ans chez les femmes; à partir de ces maxima, les âges moyens ont diminué d'environ deux ans en une trentaine de générations. Ce sont ainsi les personnes nées dans les années 1860 qui se sont mariées le plus tardivement.

Un mariage tardif et non universel

Analysant les résultats des recensements effectués en Europe à la fin du dix-neuvième siècle, J. Hajnal¹⁵ avait remarqué que le premier mariage était moins universel et plus tardif au nord et à l'ouest d'une ligne Trieste-Léningrad qu'il ne l'était au sud et à l'est ou dans d'autres parties du monde. Il avait alors défini un modèle de mariage spécifique aux populations de l'Europe du Nord et de l'Ouest. Dans ces populations, l'âge moyen au premier mariage dépassait

¹⁵ Hajnal, J. (1965) "European marriage patterns in historical perspective", in Glass, D.V. and Eversley, E.E.C., *Population in history: Essays in historical demography*, London, Edward Arnold, pp. 101-143.

TABLEAU 6. Âge moyen au premier mariage et proportions de déjà mariées à 50 ans, femmes nées vers 1840-1850 dans quelques pays occidentaux

Pays	Groupes de générations	Âge moyen (en années)	Proportions de femmes déjà mariées (en %)
Danemark	1835-1844	27,1	88,4
Finlande	1846-1850	25,5	85,6
Norvège	1836-1845	27,2	83,0
Suède	1836-1845	27,5	82,4
Angleterre-Galles	1836-1845	25,2	87,6
Écosse	1836-1845	26,0	81,3
Irlande	1836-1845	26,4	81,5
Belgique	1836-1845	27,7	82,5
France	1836-1845	24,7	86,9
Pays-Bas	1836-1845	27,5	86,3
Allemagne	1856-1860	25,8	89,5
Suisse	1836-1845	27,5	81,6
Italie	1842-1846	24,0	88,3
Portugal	1846-1855	26,0	78,0
Canada	1846-1850	25,0	89,7
É.-U. (f. blanches)	1836-1845	24,0	92,7

Source: FESTY, P., *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, pp. 21 et 29, (Travaux et documents de l'I.N.E.D., cahier n° 85).

vingt-trois ans chez les femmes et vingt-six ans chez les hommes alors que, dans les autres populations, il était de moins de vingt-et-un ans pour les jeunes filles et de moins de vingt-six ans pour les jeunes hommes. La fréquence du célibat définitif était également élevée, la proportion de célibataires vers cinquante ans se situant entre 10 et 20% tandis qu'elle ne dépassait pas 5% dans les autres populations. Relatif aux générations féminines nées vers 1840-1850, le tableau 6 illustre ce caractère tardif et non universel du mariage occidental.

Ce type de mariage existait dans plusieurs pays dès le dix-septième et le dix-huitième siècle, c'est-à-dire bien avant l'industrialisation et l'urbanisation si caractéristiques du dix-neuvième siècle¹⁶. La prédominance de la famille nucléaire et de la famille souche (que l'on va décrire plus loin) dans les pays occidentaux a sans aucun doute favorisé ce mariage tardif des célibataires car on ne retrouve pas ce dernier en Europe de l'Est et dans les pays asiatiques où la famille communautaire était de règle. Dans les régions où la famille nucléaire était la norme, le mariage signifiait la formation d'un ménage indépendant de celui des parents, ce qui nécessitait un certain investissement à une époque où

¹⁶ Hajnal, J. (1982) "Two kinds of preindustrial household formation system", *Population and development review*, 8(3), Sept., pp. 449-494.

le ménage était aussi une unité de production de biens et de services; pour réunir les fonds nécessaires, les jeunes gens devaient souvent consacrer plusieurs années de leur jeunesse à un travail rémunéré en s'engageant comme domestiques. Là où régnait la famille souche, la terre et la maison familiales étaient réservées à un seul enfant et seul l'héritier présomptif pouvait se marier facilement tout en demeurant chez les parents, les autres enfants devant rester célibataires ou quitter la maison familiale. En revanche, la famille communautaire, peu représentée en Europe occidentale, permettait le mariage précoce, les enfants continuant à demeurer avec leurs parents après leur mariage. On comprend donc pourquoi le mariage tardif était solidement ancré dans les coutumes occidentales.

La solidité de cet enracinement culturel explique sans doute l'implantation de ce type de mariage tardif au Canada. Toutes les générations féminines figurant dans les tableaux 4 et 5 ont une nuptialité conforme au modèle décrit par J. Hajnal. Le fait n'est pas étonnant en soi dans la mesure où la population canadienne s'est formée par une immigration en provenance d'Europe occidentale.

Chapitre 2

LA NUPTIALITÉ DES CÉLIBATAIRES DEPUIS 1921

Les informations sur la nuptialité des Canadiens et des Canadiennes sont devenues abondantes et régulières depuis l'établissement de la statistique de l'état civil en 1921¹⁷. L'exploitation des bulletins remplis à l'occasion des mariages permet de connaître le nombre de personnes qui se sont mariées chaque année et comment elles se répartissaient selon certaines caractéristiques telles que l'âge ou l'état matrimonial antérieur. La combinaison de ces données sur les mariages avec les estimations de population fournit plusieurs indicateurs qui seront utilisés pour décrire l'évolution de la nuptialité canadienne sur la période de plus de soixante ans qui rejoint le présent.

Bien que ce chapitre soit consacré à la nuptialité des célibataires, l'évolution de l'ensemble des mariages sera brièvement présentée dans la première partie. L'analyse des données annuelles sur les premiers mariages constituera la deuxième partie du chapitre et dans la troisième, les mêmes données agencées par génération permettront de mieux suivre l'évolution au cours du temps de l'intensité et du calendrier de la nuptialité des célibataires. Enfin, dans la quatrième partie, grâce à des données d'enquêtes récentes, on tentera de mesurer l'importance des changements de comportement des célibataires que l'on a observés au cours des quinze dernières années. Quant à la nuptialité des personnes veuves ou divorcées, elle ne sera présentée qu'au chapitre suivant.

Évolution du taux brut de nuptialité

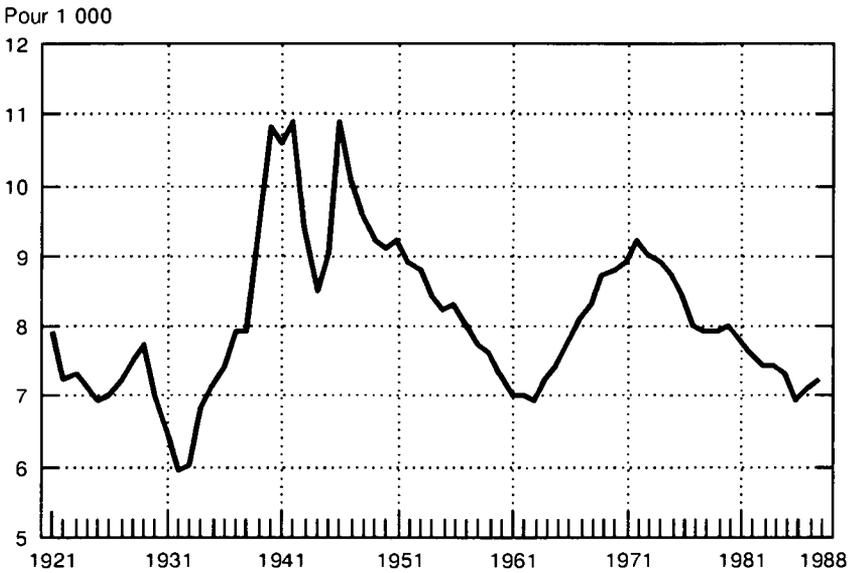
Dans un premier temps, pour suivre l'évolution de la nuptialité, on se servira du "taux brut de nuptialité" défini comme le nombre annuel de mariages pour 1 000 habitants. Cet indicateur, quoique élémentaire, est meilleur que le nombre absolu de mariages, dont la variation à long terme dépend par trop de celle de l'effectif de la population, c'est-à-dire d'un facteur étranger à la nuptialité. La figure 1 représente graphiquement la suite de ces taux bruts depuis 1921 et met ainsi en relief quelques épisodes marquants de l'évolution des mariages au Canada.

On observe que le nombre annuel de mariages pour 1 000 habitants a subi d'amples oscillations depuis 1921. Les mariages ont été particulièrement nombreux durant la Seconde Guerre mondiale (1939 à 1943), dans l'immédiat après-guerre (1945 à 1951) ainsi qu'en 1972 et 1973. En revanche, ils ont été beaucoup moins nombreux durant la crise économique des années trente (1931 à 1934),

¹⁷ 1926 pour inclure le Québec et 1949 pour Terre-Neuve.

Figure 1

Évolution du taux brut de nuptialité, Canada, 1921-1988



Source: *Tableau I.*

pendant la récession du début des années soixante (1961 à 1963) et au cours des toutes dernières années. Le taux le plus faible a été observé en 1932 (5,9 mariages pour 1 000 habitants) et le plus élevé en 1942 et 1946 (10,9 mariages pour 1 000 habitants).

En consultant la figure 1, on remarque aussi que la baisse du taux brut de 1972 à 1986 a été un peu moins importante que celle intervenue entre 1951 et 1963¹⁸. En outre, les valeurs récentes de ce taux sont tout à fait comparables à celles du début des années soixante et demeurent supérieures à celles relevées au plus fort de la crise économique des années trente. Ainsi, à la seule observation du taux brut, on ne peut affirmer que la formation de couples par mariage traverse actuellement une crise sans précédent dans l'histoire récente du pays.

Cette constatation, quelque peu surprenante, attire s'il est besoin l'attention sur les limites du taux brut comme indicateur de nuptialité. S'il est vrai que, par son calcul, on élimine l'effet de la taille de la population sur le nombre annuel de mariages, il est vrai aussi que l'on conserve celui de bien d'autres facteurs et, en particulier, celui de la répartition de la population entre les personnes susceptibles de se marier et celles qui ne le sont pas. Or, en raison d'une plus

¹⁸ Baisse de 13% au lieu de 20%.

forte proportion de jeunes adultes célibataires ou de divorcés, cette répartition était, au milieu des années quatre-vingt, beaucoup plus favorable à la conclusion de mariages qu'elle ne l'était au début des années soixante. C'est dire que la similitude des taux bruts à vingt-cinq ans d'intervalle masque certainement de profonds changements de comportement des personnes en état de se marier.

La nuptialité des célibataires au fil des ans

Facteurs et méthodes

Le même mariage pouvant être le premier pour l'un des conjoints mais non pour l'autre, l'étude des premiers mariages se conduit séparément pour chaque sexe. Les premiers mariages féminins désignent ainsi les mariages de femmes célibataires, peu importe l'état matrimonial antérieur de leur époux. De même, les premiers mariages masculins sont les mariages d'hommes célibataires, sans distinction de l'état matrimonial antérieur de leur épouse. Dans la suite, seuls seront retenus les mariages de personnes célibataires de moins de cinquante ans, ceux de célibataires plus âgés étant jusqu'à présent peu nombreux.

Le nombre de premiers mariages qui se concluent au cours d'une année dépend de quatre facteurs démographiques, dont la mise en évidence peut se faire à l'aide d'un exemple: celui des premiers mariages féminins à 25 ans. À propos de ces mariages, on peut tenir le raisonnement suivant:

- a) Le nombre de mariages à 25 ans dépend du nombre de célibataires de cet âge. Le rapport du premier de ces nombres au second est appelé "taux de nuptialité des célibataires à 25 ans";
- b) Le nombre de célibataires à 25 ans dépend du nombre de femmes de cet âge. Le rapport de ces deux nombres est la "proportion de célibataires à 25 ans";
- c) Le nombre de femmes de 25 ans dépend du nombre total de femmes. Le rapport des deux nombres est la "proportion de femmes âgées de 25 ans".

En notant " P " l'effectif des femmes de tous âges, " F " l'effectif des femmes de 25 ans, " C " l'effectif des célibataires de 25 ans et " M " le nombre de premiers mariages féminins au même âge, on peut exprimer les éléments du raisonnement précédent par l'égalité suivante:

$$M = P (F:P) \times (C:F) \times (M:C)$$

Cette formule, qui s'applique aux autres âges, exprime le fait que le nombre de premiers mariages féminins survenus dans l'année dépend des quatre facteurs démographiques suivants: l'effectif de la population féminine (facteur taille), sa composition par âge (facteur âge), la proportion de célibataires à chaque âge (facteur célibat) et, enfin, le taux de nuptialité des célibataires de chaque âge (facteur nuptialité), c'est-à-dire la propension intrinsèque au mariage. Raisonnement et formule identiques pour le sexe masculin.

L'analyse démographique propose alors deux méthodes pour mesurer la fréquence des premiers mariages au cours d'une année ou d'une courte période. La première neutralise l'effet des facteurs "taille" et "âge". On calcule, pour chaque sexe et à chaque âge, le nombre de premiers mariages pour 1 000 personnes du même sexe quelle que soit leur situation matrimoniale: c'est la méthode dite des "mariages réduits". La seconde ne conserve que l'effet du facteur "nuptialité". On applique aux survivants au mariage d'une génération fictive les taux de nuptialité calculés à chaque âge: c'est la méthode dite des "tables de nuptialité du moment". Les résultats fournis par ces deux méthodes sont analysés dans les deux sections ci-après.

Première méthode dite des mariages réduits: le mouvement annuel des premiers mariages

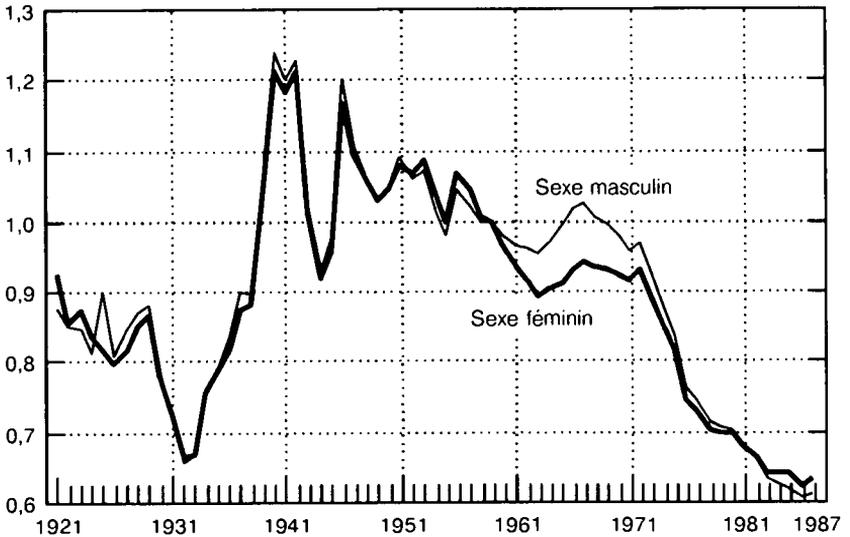
Calculés par année d'âge, ces mariages réduits sont les premiers mariages masculins ou féminins pour 1 000 personnes du même sexe quel que soit leur état civil dans la classe d'âge considérée. Leur somme pour tous les âges inférieurs à cinquante ans est appelée "indice synthétique de primo-nuptialité" ou "indice synthétique de nuptialité des célibataires". Leur distribution selon l'âge est résumée par un autre indice appelé "âge moyen au premier mariage"¹⁹. Les valeurs de ces indices pour toutes les années postérieures à 1920 sont données aux figures 2 et 3. L'Annexe A décrit les données utilisées pour les calculs.

Les premiers mariages célébrés au cours d'une année proviennent de plus d'une trentaine de générations successives, et ainsi en est-il des mariages réduits. Chaque génération contribue aux indices annuels par un nombre de mariages qui dépend de la proportion de célibataires en son sein, ainsi que de leur propension à se marier dans l'année. C'est dire que les indices annuels ne dépendent pas seulement de la nuptialité des célibataires en cours d'année; par le truchement des proportions de célibataires aux divers âges, ils dépendent également de la nuptialité des générations au cours des années antérieures. Cette double dépendance explique de nombreux traits du mouvement des premiers mariages depuis 1921. Elle explique en particulier que la somme des mariages réduits peut dépasser l'unité (ou 1 000 si on raisonne par 1 000 célibataires). En effet, les mariages réduits à un âge donné se ressentent de par leur construction de la nuptialité des années antérieures. Si celle-ci a été faible aux âges plus jeunes au cours des années antérieures, la proportion des éventuels candidats au mariage à cet âge s'en trouvera forte et même si ceux-ci ont en fait une propension faible à se marier, l'indice ne le montre pas et au contraire s'élèvera en raison de leur forte proportion en tant que candidats dans la population. À plus forte raison, si leur propension, pour une raison particulière brusquement s'accroît, la somme des mariages réduits sera par conséquent élevée et même

¹⁹ Que l'on ne se méprenne pas. Comme il s'agit d'un indice de tendance centrale et que le phénomène étudié de par sa nature ne peut prendre place que dans le segment de la vie des jeunes adultes, des variations de l'ordre du dixième d'année sont révélatrices de changement.

Figure 2

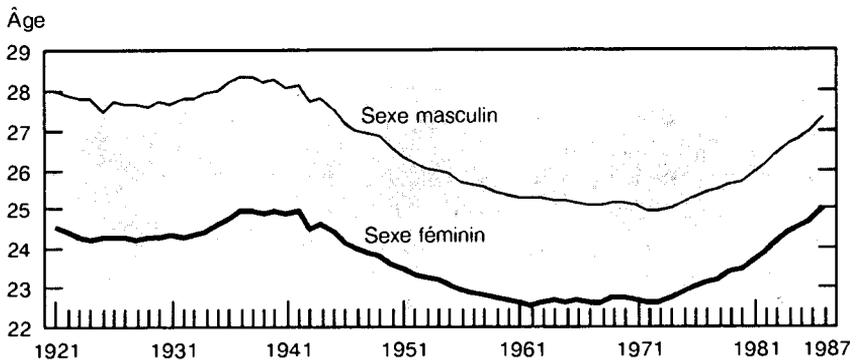
Évolution des indices synthétiques de nuptialité masculine et féminine, Canada, 1921 à 1987



Source: *Tableau II.*

Figure 3

Âge moyen au premier mariage, sexes masculin et féminin, Canada, 1921-1987



Source: *Tableau II.*

pourra alors dépasser l'unité. Un excellent exemple est donné plus loin par le comportement des Canadiens et des Canadiennes au début de la Deuxième Guerre.

Les années vingt se distinguent des deux décennies suivantes par de moindres variations des indices du mouvement des mariages. Le fait le plus marquant est le fléchissement du nombre de mariages vers le milieu de la décennie, probablement en raison de difficultés économiques passagères. Les valeurs prises par les indices annuels suggèrent que le modèle de mariage tardif et non universel était encore largement répandu dans les générations qui fournissaient alors l'essentiel des mariages, c'est-à-dire dans les générations nées vers 1900.

Le mouvement des mariages dans les années trente a été modelé par les effets de la grande dépression économique qui commence à la fin de 1929. Les faillites et les réductions d'activité vont créer un chômage très important dont l'effet immédiat sera l'ajournement ou l'abandon de nombreux projets de mariage. Les indices synthétiques chutent dès 1930 et baissent encore dans les deux années suivantes. Les minima sont atteints en 1932 avec 653 premiers mariages masculins et 660 premiers mariages féminins. Le recul des mariages touche à peu près également toutes les classes d'âge, ce qui explique que l'âge moyen au mariage ne varie guère durant ces trois années de crise. L'amélioration progressive de la situation économique suscite ensuite une reprise des mariages qui, pendant quelques années, est essentiellement le fait de célibataires qui n'avaient pu se marier pendant la dépression. Les plus jeunes, en effet, ne se marient à ce moment guère plus fréquemment que ne le faisaient leurs aînés en 1933²⁰. En conséquence, la remontée des indices synthétiques à partir de 1934 est accompagnée d'une progression de l'âge moyen au mariage. En 1937 et 1938, les indices synthétiques ont retrouvé des valeurs d'avant-crise. Mais on verra dans le cadre de l'analyse par générations que les mariages retardés par le mauvais climat économique n'ont pas été récupérés en totalité.

La Deuxième Guerre mondiale est l'occasion d'une flambée de mariages qui culmine en 1940, 1941 et 1942. Entré en guerre dès septembre 1939, mais géographiquement éloigné des champs de bataille, le Canada ne met en service actif que des militaires de carrière et des volontaires. La question de la conscription est longtemps débattue et ne sera tranchée qu'au référendum d'avril 1942. Durant ces années d'incertitude, la perspective d'un enrôlement obligatoire dans les forces armées est un puissant stimulant au mariage pour les jeunes hommes encore célibataires, ceux-ci étant destinés à être appelés en priorité. Le nombre de mariages qui en résulte est d'autant plus considérable que les difficultés économiques des années trente avaient maintenu dans le célibat un nombre anormalement élevé de jeunes gens. Les indices synthétiques prennent alors des valeurs exceptionnellement fortes et, même, paradoxales: plus de 1 200

²⁰ Dumas, J. (1987) "L'évolution des premiers mariages au Canada", *Cahiers québécois de démographie*, 16(2), pp. 237-265.

premiers mariages masculins et féminins pour 1 000 personnes du même sexe. Cet élan de la nuptialité est ensuite freiné par la conscription et les indices synthétiques retombent en-dessous de 1 000 dans les deux dernières années de guerre.

Les années d'après-guerre sont marquées par une abondance de mariages célébrés à des âges de plus en plus jeunes. Dès le retour de la paix, nombre de mariages empêchés par le conflit mondial se concluent et les indices synthétiques retrouvent en 1946 des valeurs comparables à celles du début de la guerre. Ceci n'a qu'un temps et ces indices diminuent fortement dès l'année suivante, mais se maintiennent curieusement au-dessus de 1 000 pendant une douzaine d'années. C'est que dans le même temps, les mariages tardifs deviennent graduellement de moins en moins fréquents, ce qui explique que les âges moyens au mariage diminuent régulièrement d'année en année. Les nouveaux mariés de la fin des années cinquante sont ainsi plus jeunes que ne l'étaient ceux de l'entre-deux-guerres, la différence d'âge étant, en moyenne, de deux ans par rapport aux mariés des années vingt. L'examen méthodique des taux par année d'âge en annexe permettra au lecteur de comprendre l'évolution par le menu (figure 3).

Ces faits sont révélateurs d'une profonde transformation de la nuptialité des célibataires durant les années quarante et cinquante. Cette mutation peut se lire dans le tableau 7: les trois premiers recensements d'après-guerre montrent un net recul du célibat aux âges jeunes par rapport à ce qui se présentait comme la norme dans les recensements plus anciens. Elle peut se lire aussi à l'inverse dans le tableau 8: durant les années cinquante, les taux de nuptialité des célibataires de 20-24 ans augmentent continuellement et sont nettement plus élevés qu'en 1940-1942. En résumé, les nouvelles générations abandonnent le modèle de mariage tardif et non universel pour se marier davantage que leurs aînées et, surtout, à un âge de plus en plus jeune. Cette tendance persistante à un mariage de plus en plus précoce est responsable d'une abondance inhabituelle de mariages qui se traduit par les valeurs paradoxales signalées plus haut des indices synthétiques (ils dépassent 1 000) jusque vers la fin des années cinquante.

Les années soixante et les premières années de la décennie suivante se présentent comme des années de stabilisation et de consolidation du nouveau modèle de mariage. L'âge moyen au mariage se maintient un peu au-dessus de vingt-deux ans et demi chez les jeunes filles et de vingt-cinq ans chez les jeunes hommes. Les indices synthétiques suggèrent que les femmes se marient avant l'âge de cinquante ans dans une proportion un peu supérieure à neuf cents pour mille. Les indices synthétiques masculins sont supérieurs et dépassent même 1 000 plusieurs années de suite, en partie à cause de quelques faiblesses dans les estimations de la population masculine, en partie à cause de la position plus avantageuse des hommes sur un marché matrimonial soudainement grossi par l'arrivée à l'âge nubile des premières générations féminines du baby-boom d'après-guerre.

TABLEAU 7. Proportions de célibataires à 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, Canada, 1911 à 1986

Année	Sexe masculin (en %)			Sexe féminin (en %)		
	20-24	25-29	30-34	20-24	25-29	30-34
1911	83,5	55,3	35,2	59,7	32,4	20,5
1921	81,9	47,7	27,9	57,0	28,7	17,2
1931	85,6	52,2	29,1	63,1	32,4	18,7
1941	83,7	49,7	29,0	61,0	32,9	21,1
1951	74,4	35,1	19,6	48,5	20,7	13,8
1956	72,2	33,9	18,7	44,3	18,2	11,6
1961	69,5	29,6	17,4	40,5	15,4	10,6
1966	70,0	27,4	15,1	44,2	14,9	9,3
1971	67,6	25,6	13,3	43,5	15,4	9,1
1976	67,7	27,0	13,1	45,3	16,3	9,1
1981	78,7	38,1	17,6	59,6	24,5	12,2
1986	86,2	48,8	24,8	70,7	33,5	16,9

Sources: STONE, L.O. et SIGGNER, A.J. (1974), *The Population of Canada: A Review of the Recent Patterns and Trends*, Ottawa, p. 43, (C.I.C.R.E.D. Series). Recensement du Canada, 1976, 1981 et 1986. Estimations des auteurs après inclusion des célibataires vivant en union libre.

TABLEAU 8. Taux de nuptialité des célibataires à 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, Canada, 1930-1932 à 1985-1987 (pour 1 000)

Année	Sexe masculin			Sexe féminin		
	20-24	25-29	30-34	20-24	25-29	30-34
1930-1932	102,8	98,0	56,6
1940-1942	96,6	169,0	143,1	169,4	168,5	105,3
1950-1952	133,4	174,5	120,3	202,2	159,8	86,2
1955-1957	142,0	170,6	100,5	219,6	162,8	82,5
1960-1962	149,1	169,3	90,9	225,5	145,2	70,1
1965-1967	159,0	195,7	96,2	225,3	152,6	67,2
1970-1972	158,3	188,1	105,0	220,6	150,1	74,4
1975-1977	122,4	153,7	96,1	174,6	137,0	72,5
1980-1982	82,7	115,7	76,3	122,8	109,3	58,8
1985-1987	55,6	96,3	68,6	92,1	99,8	56,9

Sources: BASAVARAJAPPA, K.G. (1978). *État matrimonial et nuptialité au Canada*, (Recensement du Canada 1971, études schématiques), Ottawa, Statistique Canada, pp. 119-120, (n° de catalogue 99-704). *Mariages et divorces*, (La statistique de l'état civil, vol. II), (n° de catalogue 84-207). *Âge, sexe et état matrimonial*, (Recensement du Canada, 1986), (n° de catalogue 93-1). Estimations des auteurs après inclusion des célibataires vivant en union libre pour les années 1980-1982 et 1985-1987.

Succédant sans transition à trois décennies de grande popularité du mariage, la crise contemporaine de la nuptialité des célibataires commence vers 1973. Les taux de nuptialité des célibataires diminuent de manière importante et ininterrompue, atteignant, au milieu des années quatre-vingt, des valeurs comparables à celles observées au plus fort de la dépression économique des années trente (tableau 8). Le reflux de la nuptialité entraîne une augmentation des proportions de célibataires aux âges jeunes, les valeurs atteintes égalant ou dépassant celles observées voici plus d'un demi-siècle (tableau 7). Nécessairement opposées, ces tendances des taux de nuptialité et des proportions de célibataires donnent au mouvement récent des mariages ses traits particuliers.

À partir de 1973, la chute des indices synthétiques se fait en deux phases séparées par une stabilisation temporaire en 1978-1980 (figure 2 et tableau II en annexe). Dans la première phase, la chute est très importante, le recul des taux de nuptialité ayant d'autant plus d'effet sur le nombre de mariages que la forte nuptialité des années antérieures n'a laissé que de modestes proportions de célibataires aux divers âges. Dans la seconde phase, la chute des indices synthétiques est plus modérée car, avec le temps, les proportions de célibataires augmentent fortement aux âges jeunes et cette augmentation limite l'effet de la diminution des taux de nuptialité sur le nombre de mariages. En une quinzaine d'années, les indices synthétiques ont chuté d'un tiers environ et, depuis 1983, leurs valeurs sont en-dessous de celles calculées pour 1932 et 1933.

Moins nombreux, les premiers mariages sont aussi devenus plus tardifs puisque l'âge moyen au mariage se situe maintenant à vingt-cinq ans pour les femmes et à plus de vingt-sept ans pour les hommes. La différence d'âge est de plus de deux ans par rapport aux nouveaux mariés du début des années soixante-dix. Ce relèvement spectaculaire de l'âge au mariage donne à penser que les indices synthétiques les plus récents, en raison de leur mode de construction exposé précédemment, sous-estiment l'intensité de la nuptialité dans les générations actuellement en âge de se marier.

Deuxième méthode: celle des tables de nuptialité

À l'aide des taux de nuptialité des célibataires au cours d'une année, ou d'une courte période, il est possible de dresser des tables de nuptialité que l'on qualifie "du moment" pour les distinguer de celles qui décrivent la nuptialité de générations réelles. La table du moment, de construction homologue à celle de la table de mortalité, décrit en effet la nuptialité d'une génération fictive, dont les célibataires se marieraient, à chaque âge, dans la même proportion que l'ont fait leurs homologues au cours de l'année ou de la période à l'étude. Dans ce modèle, la décroissance des célibataires avec l'âge ne serait due qu'aux seuls mariages, à l'exclusion de tout autre phénomène comme la mortalité ou l'émigration. Elle fournit, notamment, un total de premiers mariages avant cinquante ans et un âge moyen au premier mariage résultant du comportement des célibataires sur le seul intervalle de temps choisi. De telles tables sont disponibles

TABLEAU 9. Premiers mariages avant 50 ans pour 1 000 célibataires à 15 ans et âge moyen au premier mariage d'après les tables de nuptialité, Canada, sexe masculin et sexe féminin, 1930-1932 à 1985-1987

Année	Mariages avant 50 ans		Âge moyen au mariage	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
1930-1932	..	834	..	25,11
1940-1942	953	958	26,77	23,64
1950-1952	950	958	25,50	22,57
1955-1957	937	962	25,21	22,22
1960-1962	932	953	25,04	22,28
1965-1967	946	953	24,74	22,51
1970-1972	950	954	24,81	22,60
1975-1977	919	927	25,75	23,47
1980-1982	840	853	27,05	24,81
1985-1987	785	803	28,42	26,06

Sources: Voir Annexe B.

au Canada pour des périodes triennales centrées sur une année de recensement et le tableau 9 en présente les deux principaux résultats.

Les tables des années 1950-1952 à 1970-1972 indiquent une nuptialité forte et relativement précoce pour les deux sexes. Une génération se mariant selon la nuptialité de cette époque n'aurait compté qu'environ cinq pour cent de célibataires à cinquante ans, un peu moins chez les femmes et un peu plus chez les hommes. L'âge moyen au mariage pour les membres de cette génération aurait été voisin de vingt-deux ans et demi pour les femmes et de vingt-cinq ans pour les hommes. Ces résultats confirment que les célibataires avaient bel et bien abandonné le modèle de mariage tardif et non universel pratiqué par leurs aînés²¹.

Les tables plus récentes donnent, bien sûr, des résultats différents et changeants. Elles confirment une diminution de la fréquence du mariage et suggèrent qu'une stabilisation de la nuptialité à son niveau actuel laisserait environ vingt pour cent de célibataires à cinquante ans dans chaque génération. Beaucoup moins fréquent, le mariage deviendrait selon le modèle aussi très tardif, l'âge moyen au mariage dépassant vingt-six ans chez les jeunes filles et vingt-huit ans chez les jeunes hommes. On sait que cette tendance à un mariage très tardif et moins fréquent tient à la vie en union consensuelle comme prélude ou substitut au mariage.

²¹ Ne pas s'étonner que les valeurs diffèrent de celles publiées annuellement dans la publication de Statistique Canada, catalogue n° 84-205. Dans cette dernière, l'âge moyen n'est pas l'âge au premier mariage, mais l'âge moyen des premiers mariés.

La nuptialité des générations

Les données utilisées dans l'étude du mouvement annuel des premiers mariages peuvent aussi être agencées selon la génération, plutôt que selon l'année du mariage (cf. tableau de base en annexe). On dispose ainsi de la suite des mariages réduits de quinze à quarante-neuf ans pour la trentaine de générations²² dont les membres se sont mariés après 1920 et ont atteint cinquante ans avant 1989. Il ne s'agit plus là, comme dans la cohorte fictive, d'individus des différents âges, étrangers les uns aux autres et à qui on prête indûment des comportements qui relèvent de la logique de leur succession, dans l'évolution de chacune des vraies cohortes. En conséquence, en aucun cas la somme des mariages réduits ne peut dépasser l'unité (ou 1 000). Assimilables aux mariages des tables de nuptialité des mêmes générations, ces mariages réduits renseignent sur l'évolution de l'intensité et du calendrier de la nuptialité des célibataires nés avant la Deuxième Guerre mondiale. Le tableau 10 présente les résultats obtenus.

Les personnes nées avant la Première Guerre mondiale ont connu une nuptialité tardive et un célibat définitif relativement fréquent. Plus du dixième des hommes et des femmes sont restés célibataires, du moins jusqu'à l'âge de cinquante ans. Dans presque toutes les générations, l'âge moyen au premier mariage a dépassé vingt-cinq ans chez les femmes et vingt-huit ans chez les hommes. Une analyse détaillée de la distribution des mariages selon l'âge dans ces diverses générations a montré qu'elle avait été fortement perturbée par les difficultés économiques des années trente, la perturbation étant d'ailleurs localisée différemment selon l'âge des personnes au début de la crise²³. Si ces générations ont connu une nuptialité globalement comparable à celle de leurs aînées de la fin du dix-neuvième siècle, elles le doivent donc principalement à la crise économique des années trente qui a retardé, sinon empêché, le mariage de beaucoup de leurs membres. Ceci avait été présenté lors de l'analyse transversale. Au chapitre 5, le comportement de quelques générations est analysé plus en détail, comme illustration des changements de comportement au passage d'événements économiques et politiques.

Les effets du second conflit mondial sur la nuptialité des générations ont été différents de ceux de la grande dépression des années trente. Tel qu'il a été dit à la section de la méthode des mariages réduits, la perspective d'un enrôlement obligatoire dans les forces armées a fortement stimulé la nuptialité des célibataires durant les années 1940-1942 et il en est résulté un abaissement rapide de l'âge au mariage. En quelques générations, l'âge moyen au premier mariage est ainsi tombé à vingt-quatre ans chez les femmes et à vingt-sept ans chez les hommes (tableau 10). Cette plus grande précocité des mariages a été accompagnée d'une augmentation de leur nombre dans les générations féminines

²² En raison de la brièveté de la période pour laquelle les données sont disponibles, on ne peut connaître pour les générations anciennes que les comportements aux âges avancés, et pour les récentes, que leur attitude au début de leur vie adulte.

²³ Dumas, J. (1987). Op. cit.

TABLEAU 10. Âge moyen au premier mariage et intensité de la nuptialité, Canada, générations 1906-1938

Génération	Âge moyen au premier mariage		Intensité (pour 1 000)	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
1906	28,40	24,75	883	853
1907	28,37	24,95	884	877
1908	28,39	24,98	891	871
1909	28,36	25,06	893	874
1910	28,32	25,10	890	871
1911	28,24	25,11	887	869
1912	28,12	25,09	893	876
1913	27,94	25,03	893	883
1914	27,75	24,92	892	888
1915	27,54	24,77	892	893
1916	27,33	24,60	885	893
1917	27,13	24,44	868	885
1918	26,96	24,25	869	892
1919	26,81	24,08	876	903
1920	26,67	23,92	884	913
1921	26,54	23,79	889	921
1922	26,40	23,64	905	931
1923	26,24	23,52	909	926
1924	26,09	23,42	908	919
1925	25,97	23,32	910	915
1926	25,85	23,21	921	919
1927	25,74	23,10	925	922
1928	25,65	23,00	935	932
1929	25,56	22,89	949	945
1930	25,45	22,77	956	957
1931	25,36	22,66	956	959
1932	25,28	22,56	953	959
1933	25,21	22,46	942	952
1934	25,15	22,37	931	942
1935	25,11	22,32	924	931
1936	25,06	22,27	928	929
1937	25,02	22,24	922	918
1938	24,97	22,19	955	936

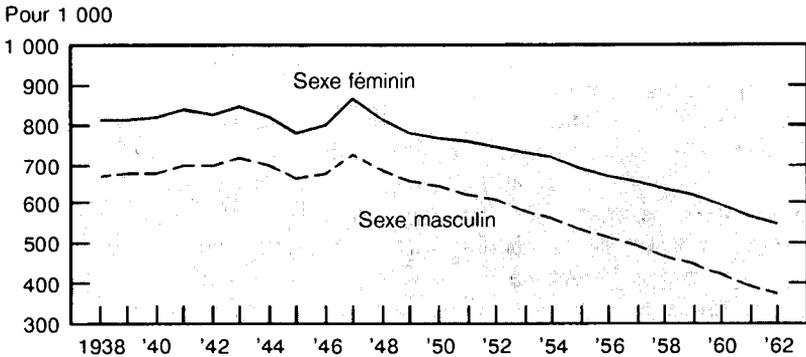
Source: Calculs des auteurs.

(G 13-14-15), mais non dans les générations masculines. Dans ces dernières, au contraire, le nombre de mariages a diminué, les minima étant atteints par les générations 1917-1918. Il s'agit là, très vraisemblablement, de l'effet de l'“excès” de mortalité des célibataires des générations mobilisées à partir de 1942: du fait de la disparition de ces célibataires, la proportion d'hommes déjà mariés parmi les survivants s'est trouvée augmentée et, conséquemment, le nombre de mariages réduits observés par la suite a été plus faible qu'il n'eût été sans la guerre (facteur célibat).

Les générations nées entre les deux guerres sont celles qui ont connu la nuptialité la plus précoce et la plus intense. Comme le montre le tableau 10, l'âge moyen au premier mariage a diminué de génération en génération jusqu'à vingt-deux ans et quart chez les femmes et vingt-cinq ans chez les hommes: c'est environ trois ans de moins que dans les générations touchées par la Grande Dépression. La fréquence du célibat à cinquante ans a également diminué, tombant à moins de cinq pour cent dans les générations du début des années

Figure 4

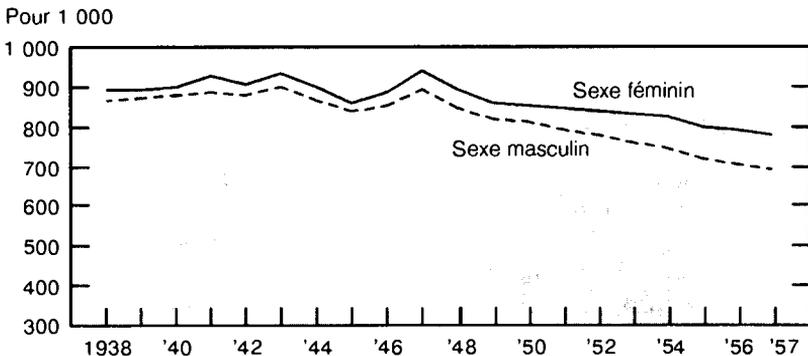
Somme des premiers mariages réduits à 26 ans, Canada, générations masculines et féminines, 1938 à 1962 (pour 1 000)



Source: *Tableau III.*

Figure 5

Somme des premiers mariages réduits à 31 ans, Canada, générations masculines et féminines, 1938 à 1957 (pour 1 000)



Source: *Tableau III.*

trente. Cette évolution vers un mariage plus précoce et plus universel a été à l'origine de cette accumulation exceptionnelle de mariages qui a caractérisé la période d'après-guerre, qui a été signalée précédemment, et qui a renforcé le "baby-boom".

Bien que leur histoire soit encore inachevée, on sait déjà que les dix générations suivantes ont également connu une forte nuptialité. Un cumul des mariages réduits montre, en effet, que plus de quatre-vingt-quinze pour cent des hommes et des femmes des générations 1939-1943 s'étaient mariés avant l'âge de quarante-cinq ans. Le même procédé montre aussi que plus de quatre-vingt-douze pour cent des hommes et des femmes des générations 1944-1948 étaient déjà mariés à l'âge de quarante ans. Cette forte nuptialité ne surprendra pas dans la mesure où toutes ces générations avaient atteint l'âge de vingt-cinq ans avant que ne s'amorce la crise contemporaine de la nuptialité.

L'histoire des générations plus récentes est encore trop peu avancée, et leur avenir trop incertain, pour que l'on puisse estimer le nombre de premiers mariages qui se produiront finalement en leur sein. En revanche, en cumulant les mariages réduits qui leur sont propres, il est possible de mettre en évidence le retard qu'elles ont pris sur leurs devancières dans la conclusion de mariages aux âges jeunes. La figure 4 illustre ce retard pour les mariages conclus avant l'âge de vingt-six ans. Alors que plus des trois quarts des jeunes filles nées dans les années quarante s'étaient mariées avant leur vingt-sixième anniversaire, cette proportion tombe à moins de la moitié chez celles des générations 1962-1963. Chez les hommes, la même proportion chute encore plus rapidement, passant de six sur dix dans les générations quarante à moins de trois sur dix dans la génération 1963. La figure 5 montre que ce retard initial n'a pas été comblé avant le trente et unième anniversaire, du moins dans les générations pour lesquelles la vérification est possible. Dans les toutes dernières générations, les proportions de personnes déjà mariées à trente et un ans sont d'ailleurs voisines de celles observées à vingt-six ans dans les générations quarante. Cette évolution vers un mariage tardif et, sans doute, moins fréquent n'est un retour au passé qu'en terme statistique car la réalité sociale qui l'engendre est de tout autre nature. On le sait, à la différence d'autrefois, le mariage n'est plus considéré comme un préalable nécessaire à la vie commune.

Le recul du mariage direct

Les analyses précédentes ont souligné l'ampleur du recul de la nuptialité des célibataires depuis une quinzaine d'années. Le phénomène n'est pas propre au Canada, mais touche pratiquement tous les pays industrialisés de l'Occident. Le tableau 11 permet d'en suivre les développements en Europe et montre qu'il s'est propagé à la manière d'une mode dans la façon de vivre, dont le foyer aurait été la Suède. Dans ce pays, en effet, l'indice synthétique de primo-nuptialité chute très brutalement dès la seconde moitié des années soixante, tombant à 624 premiers mariages pour 1 000 femmes en 1970. Puis c'est au tour du Danemark,

**TABLEAU 11. Indice synthétique de nuptialité des célibataires
(pour 1 000), sexe féminin, différents pays européens,
1965, 1970, 1975, 1980, 1985 et 1986**

	1965	1970	1975	1980	1985	1986
Angleterre-Galles	1 000	1 040	876	761	669	..
Autriche	995	913	751	674	598	608
Danemark	986	815	667	533	572	598
Finlande	930	939	702	671
France	993	919	858	706	540	530
Hongrie	978	968	998	894	880	..
Norvège	872	956	794	648	571	..
Pays-Bas	1 130	1 060	831	683	567	..
R.D.A.	1 050	980	919	812	737	782
R.F.A.	1 100	974	764	656	598	..
Suède	956	624	628	525	528	536
Suisse	897	868	650	659	671	..
Tchécoslovaquie	893	894	975	884	917	..

Note: En Angleterre-Galles, aux Pays-Bas, en Suisse, en Norvège et en Hongrie: Données de 1984.

Source: I.N.E.D., Programme international d'analyse conjoncturelle.

et des autres pays scandinaves et pays de culture germanique. L'Angleterre et la France sont touchées un peu plus tard tandis que les pays de l'Est, à l'exception de la République démocratique allemande, restent à l'écart du mouvement. Apparue en Suède voici plus de vingt ans, ce que d'aucuns qualifient de crise contemporaine de la nuptialité a maintenant gagné l'ensemble des pays occidentaux.

Au Canada, cette "crise de la nuptialité" sévit dans toutes les provinces, mais à des degrés divers. Il existe, à cet égard, une très nette différence entre les deux provinces les plus peuplées du pays: ainsi, en 1988, l'indice synthétique de nuptialité des femmes célibataires n'était que de 488 pour 1 000 au Québec alors qu'il s'élevait à 761 pour 1 000 en Ontario²⁴. La même année, les indices des autres provinces variaient de 634 (Terre-Neuve) à 756 (Colombie-Britannique).

Si les statistiques de l'état civil permettent de bien suivre le recul des premiers mariages, elles laissent dans l'ombre les autres aspects du changement. Les informations manquantes doivent alors être recherchées par enquête auprès d'échantillons représentatifs de la population d'âge adulte. Deux enquêtes effectuées par Statistique Canada sont très précieuses à cet égard. La première est "l'enquête rétrospective sur la famille" qui date de 1984. La seconde est "l'enquête sur la famille et les amis" qui a été menée en 1990. Les résultats de ces deux enquêtes montrent l'importance du recul des mariages directs, c'est-à-dire des mariages non précédés d'une union libre.

²⁴ Dumas, J. (1990) *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1990*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, 115 p.

TABLEAU 12. Premiers mariages selon le type et proportions de déjà mariés pour 1 000, générations masculines et féminines 1946-1951 à 1956-1961, Canada, enquête 1984

(1) Groupes d'âge	(2) Mariages directs au cours du temps passé dans le groupe d'âge	(3) Mariages indirects au cours du temps passé dans le groupe d'âge	(4) Somme de (2) et (3)	(5) Premiers mariages cumulés au début du groupe d'âge	(6) Proportions de déjà mariés pour 1 000 au début du groupe d'âge
Génération féminines					
1946-1951:					
13-19	212	6	218	-	-
20-24	414	30	444	218	234
25-29	105	24	129	662	711
30-34	791	850
1951-1956:					
13-19	257	17	274	-	-
20-24	318	65	383	272	276
25-29	655	665
1956-1961:					
13-19	168	30	198	-	-
20-24	198	185
Génération masculines					
1946-1951:					
13-19	68	-	68	-	-
20-24	415	25	440	68	73
25-29	170	58	228	508	543
30-34	736	787
1951-1956:					
13-19	66	7	73	-	-
20-24	342	73	415	73	77
25-29	488	515
1956-1961:					
13-19	36	18	54	-	-
20-24	54	49

Source: Bande de microdonnées de l'enquête rétrospective sur la famille, Statistique Canada, 1984.

Le tableau 12 donne un extrait des résultats de l'enquête de 1984. Il s'agit des premiers mariages directs et indirects conclus à divers âges par des personnes nées dans la période allant du 1er juin 1946 au 31 mai 1961. Les personnes ont été classées par groupe de cinq générations afin de mettre en évidence une certaine évolution. On constate que la proportion de personnes déjà mariées à un

âge donné diminue des générations les plus anciennes aux plus récentes. De plus, pour un même âge au mariage, la proportion de mariages indirects augmente d'un groupe de générations au suivant. En fait, cette proportion est faible dans les groupes d'âge ne rassemblant que des mariages conclus avant le 1^{er} juin 1976. En revanche, chez les femmes, elle est de l'ordre de quinze à vingt pour cent dans les groupes d'âge incluant des mariages conclus entre le 1^{er} juin 1976 et le 31 mai 1981. La proportion est du même ordre de grandeur pour les mariages entre vingt et vingt-cinq ans dans les générations masculines 1951-1956. Tout ceci confirme que, dès le début de la "crise", le recul des premiers mariages chez les jeunes a été accompagné du développement de la cohabitation prénuptiale.

Tiré des résultats de l'enquête de 1990, le tableau 13 renseigne sur l'extension récente de la cohabitation prénuptiale. Parmi les femmes mariées âgées de moins de trente ans à l'enquête, quatre sur dix ont vécu avec leur mari avant de l'épouser contre seulement une sur dix parmi celles âgées de quarante à quarante-neuf ans. Comme, chez les jeunes femmes, le mariage en cours est généralement le premier, la proportion de quatre sur dix est une bonne estimation de la fréquence des premiers mariages indirects au cours des années récentes. Par comparaison aux résultats du tableau 12, il ressort que la fréquence de la cohabitation prénuptiale chez les jeunes célibataires aurait plus que doublé en l'espace d'une décennie. C'est dire que, de plus en plus fréquemment, le premier mariage n'est plus l'acte fondateur de l'union qu'il rend publique.

TABLEAU 13. Proportion de personnes mariées ayant cohabité avec leur conjoint avant le mariage selon le sexe et l'âge, Canada, 1990

Groupes d'âge	Sexe féminin			Sexe masculin		
	Actuellement mariées	Cohabité avant mariage		Actuellement mariés	Cohabité avant mariage	
		Nombre	%		Nombre	%
20-24	195	84	43	86
25-29	638	262	41	514	151	29
30-34	787	240	31	670	206	31
35-39	742	192	26	752	198	26
40-44	729	75	10	727	105	14
45-49	526	56	11	568	82	14

Source: Données de l'enquête sociale générale.

Conclusion

Succédant à trois décennies de grande popularité du mariage, les années soixante-dix et quatre-vingt ont été marquées par une chute spectaculaire des indices de nuptialité des célibataires. Les premiers mariages sont devenus de moins en moins nombreux et de plus en plus tardifs. En outre, de plus en plus souvent, ils ont confirmé des unions déjà existantes plutôt que d'en créer de nouvelles. Ces changements quantitatifs et qualitatifs de la nuptialité ont été associés au développement des unions libres, développement dont il sera question au chapitre 6.

Néanmoins, comme le montre le tableau 14, la très grande majorité des jeunes Canadiens et des jeunes Canadiennes se marient encore, mais plus tardivement que ne l'avaient fait leurs aînés. Ce vieillissement de l'âge au mariage sera repris pour les célibataires comme pour les divorcés au chapitre 5. Les proportions de déjà mariées chez les personnes dans la trentaine sont, à cet égard, très éloquentes. Les plus âgées d'entre elles se sont déjà mariées dans une très forte proportion et l'on peut présumer que ces générations de la première moitié des années cinquante ne compteront pas plus de dix pour cent de célibataires à cinquante ans. Quant aux générations de la seconde moitié des années cinquante, elles devraient également se marier dans une assez forte proportion puisque près de quatre-vingts pour cent des femmes de ces générations l'ont déjà fait avant l'âge de trente-deux ans et demi, de même que près des deux tiers des hommes. Le destin des générations suivantes est plus difficile à cerner en raison du caractère tardif des mariages actuels, notamment chez les hommes; cependant, on remarquera que près des deux tiers des femmes nées dans la première moitié des années soixante s'étaient mariées avant 1990. Il est donc clair que le célibat définitif ne sera le lot que d'une faible minorité des membres des générations du baby-boom.

TABLEAU 14. Proportion de personnes déjà mariées selon le sexe et l'âge, Canada, 1990

Groupes d'âge	Sexe féminin			Sexe masculin		
	Nombre de déjà mariés	Effectifs tous états matrimoniaux	Pourcentage de déjà mariés	Nombre de déjà mariés	Effectifs tous états matrimoniaux	Pourcentage de déjà mariés
15-19	..	901	948	..
20-24	214	983	22	89	1 007	9
25-29	735	1 184	62	557	1 176	47
30-34	932	1 184	79	760	1 162	65
35-39	935	1 080	87	892	1 059	84
40-44	894	976	92	865	966	90
45-49	727	764	95	701	759	92
50-54	599	626	96	568	619	92
55-59	580	607	96	579	602	96
60-64	566	587	96	510	546	93

Source: Données de l'enquête sociale générale.

Chapitre 3

LE REMARIAGE DEPUIS 1921

Du début des années vingt à la fin des années soixante, le remariage n'a occupé qu'une place mineure dans l'ensemble de la nuptialité. Un changement important s'est produit à la suite de la montée du divorce, spécialement depuis 1969, qui a considérablement grossi et rajeuni la population candidate au remariage. Ainsi, depuis la fin des années quatre-vingt, le tiers des mariages impliquent le remariage d'au moins un des conjoints et pourtant, la nuptialité des personnes veuves ou divorcées a fortement diminué depuis une vingtaine d'années. Ces faits constituent la matière de ce chapitre.

Les remariables

Pour qu'une personne puisse se remarier, il faut que son mariage précédent ait pris fin de façon irrévocable. Les personnes veuves ou divorcées sont ainsi les seules remariables, selon le droit en usage au Canada. L'entrée dans la population remariable se faisant par le veuvage ou le divorce, on peut dire que ces deux événements donnent annuellement naissance à une nouvelle "cohorte" de remariables. Comme l'ont montré des travaux antérieurs de K.G. Basavarajappa²⁵ en 1978 et de B.W. Robinson et W.W. McVey²⁶ en 1985, les cohortes constituées depuis 1921 se distinguent les unes des autres par la répartition initiale de leurs membres entre veufs et divorcés, entre hommes et femmes et, aussi, entre personnes encore jeunes et personnes déjà âgées. Liés à l'évolution des fins d'union, ces changements de composition des cohortes sont d'autant plus intéressants à considérer que la fréquence du remariage dépend du sexe, de l'âge et de l'état matrimonial antérieur des remariables. C'est pourquoi il est utile de rappeler ici les grands traits de l'évolution des dissolutions de mariage depuis le début de l'entre-deux-guerres.

La figure 6 (et le tableau IV en annexe) présentent les taux de dissolution des mariages pour des périodes centrées sur une année de recensement depuis 1921. Les taux ont été obtenus en rapportant les nombres annuels moyens de divorces et de décès de personnes mariées ou séparées au nombre de mariages encore juridiquement valides au moment du recensement. L'estimation du nombre de mariages valides a été fournie par le plus grand des deux effectifs suivants: d'une part, le nombre d'hommes mariés ou séparés et, d'autre part, le nombre de

²⁵ Basavarajappa, K.G. (1978) *État matrimonial et nuptialité au Canada*, (Recensement du Canada 1971, études schématiques), Ottawa, Statistique Canada, 129 p. (n° de catalogue 99-704).

²⁶ Robinson, B. W. et McVey Jr., W. W. (1985) "The relative contributions of death and divorce to marital dissolution in Canada and the United States", *Journal of Comparative Family Studies*, XVI(1), pp. 93-109.

femmes dans les mêmes états matrimoniaux. Ces deux effectifs sont très voisins l'un de l'autre dans tous les recensements, l'effectif masculin étant le plus grand jusqu'en 1961 et le plus petit par la suite. En 1981 et 1986, les effectifs figurant aux recensements ont été diminués du nombre de femmes vivant en union libre, celles-ci étant presque toujours des célibataires, des divorcées et des veuves puisque à ces deux recensements Statistique Canada a classé dans la catégorie des mariés les personnes vivant en union libre.

Du fait qu'elle vit généralement plus longtemps que l'homme et qu'elle se marie d'ordinaire à un homme un peu plus âgé qu'elle, la femme a plus de chances de survivre à son mari que de le précéder dans la mort. Cet avantage comparatif de la femme est d'ailleurs devenu de plus en plus net au cours du vingtième siècle, la mortalité féminine ayant baissé plus rapidement que la mortalité masculine²⁷. Il en est résulté que les décès des femmes déjà mariées se sont produits de moins en moins souvent dans le cadre du mariage tandis que ceux des hommes non célibataires s'y concentraient davantage. Ceci explique que le taux brut de mortalité des époux soit demeuré relativement stable de 1931 à 1971 alors que celui des épouses diminuait presque de moitié. L'évolution parallèle des deux taux depuis 1971 ne remet pas en cause cette explication, mais révèle que les modifications nécessairement semblables de la composition par âge des deux populations sont devenues le facteur prépondérant. En particulier, le léger relèvement des deux taux depuis 1976 est à mettre sur le compte d'un vieillissement des deux populations de mariés, vieillissement principalement attribuable au recul de la nuptialité des jeunes célibataires et à la montée de la divortialité des jeunes couples. Contrairement à celles du passé, ces conditions récentes n'ont guère eu d'effet sur la répartition des nouveaux veufs selon le sexe. Alors que

²⁷ Dans un couple qui se serait formé en 1931, l'homme ayant 26 ans et la femme 23, les probabilités de veuvage après 10 ans et même après 20 ans de mariage étaient, selon les conditions de mortalité du moment, à peu près les mêmes pour les deux conjoints. Après 30 ans de mariage, les chances qu'une femme devienne veuve étaient de 17% plus élevées que pour l'homme, et après 40 ans, de 36% plus élevées.

Vers 1980, les risques comparatifs sont très sensiblement différents. Hommes et femmes ont, à toutes les durées de mariage envisagées, sensiblement moins de chances de tomber en veuvage. Par contre, le risque pour une femme de devenir veuve après 10 ou 20 ans de mariage est deux fois et demie plus élevé que celui pour un homme dans les mêmes conditions d'être veuf. Après 30 ans de mariage, les probabilités sont près de trois fois plus grandes pour une femme.

Probabilité de veuvage en l'absence d'autres causes de rupture d'union, pour des unions conclues à l'âge moyen au mariage¹, Canada, 1931 et 1981

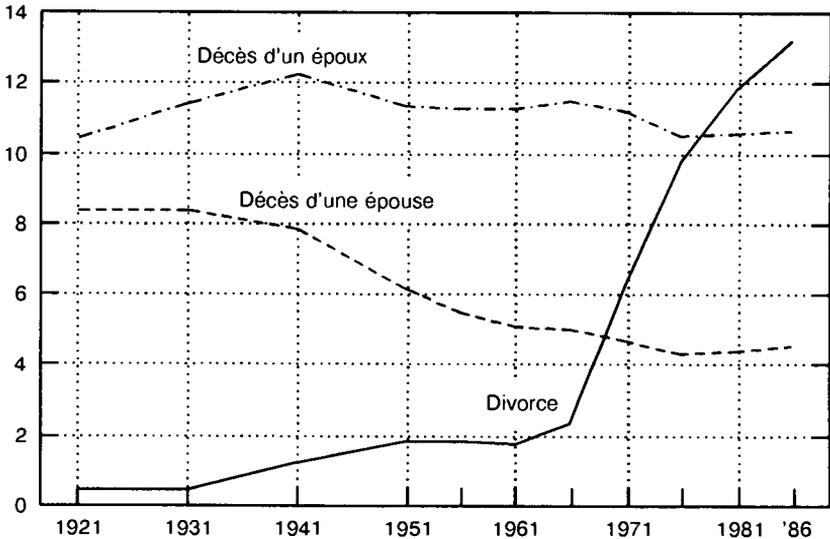
Durée du mariage	Sexe féminin (en %)		Sexe masculin (en %)	
	1931	1981	1931	1981
10	3,3	1,4	3,6	0,5
20	7,6	3,7	7,6	1,5
30	14,3	9,7	12,2	3,9
40	24,1	22,2	17,7	7,9

¹ 26 ans pour l'homme et 23 pour la femme.

Figure 6

Dissolution du mariage causée par un décès ou un divorce, Canada, 1921-1987

Taux (pour 1 000)



Source: Tableau IV.

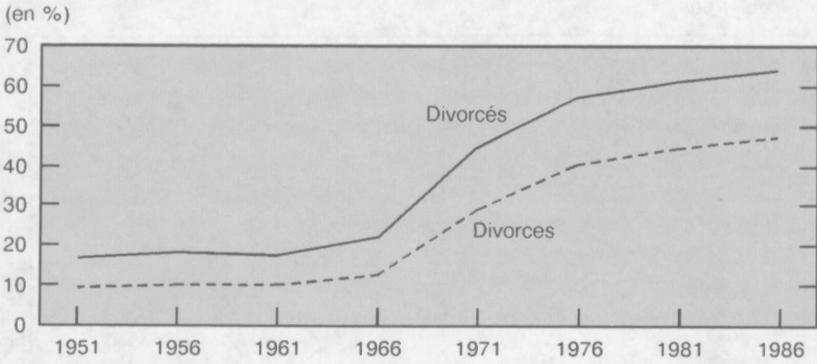
dans les années vingt, on comptait chaque année environ huit nouveaux veufs pour dix nouvelles veuves, on n'en compte plus que quatre depuis une vingtaine d'années.

Très faible avant la Deuxième Guerre mondiale, un peu plus élevé dans les années cinquante et soixante, le taux de dissolution par divorce n'a vraiment pris son envol qu'avec l'adoption d'une nouvelle loi en 1968. Outre le fait qu'elle rendait le divorce accessible dans toutes les provinces, cette loi reconnaissait l'échec de la relation conjugale comme motif de séparation. Dès le début de son application en 1969, les divorces sont devenus plus nombreux que les décès de femmes mariées. Une dizaine d'années plus tard, ils devenaient également plus nombreux que les décès d'hommes mariés. De la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt, le taux de divortialité a été multiplié par cinq et cette montée du divorce a considérablement grossi les effectifs des cohortes annuelles des candidats potentiels au remariage, le nombre de divorcés dans l'année passant d'un peu plus de vingt-deux mille en 1968 à plus de cent mille à partir de 1975.

La figure 7 montre l'évolution de la part de la divortialité dans la dissolution du mariage et la formation de la population remariale. Les données sont empruntées au tableau IV dans lequel le lecteur trouvera également les valeurs

Figure 7

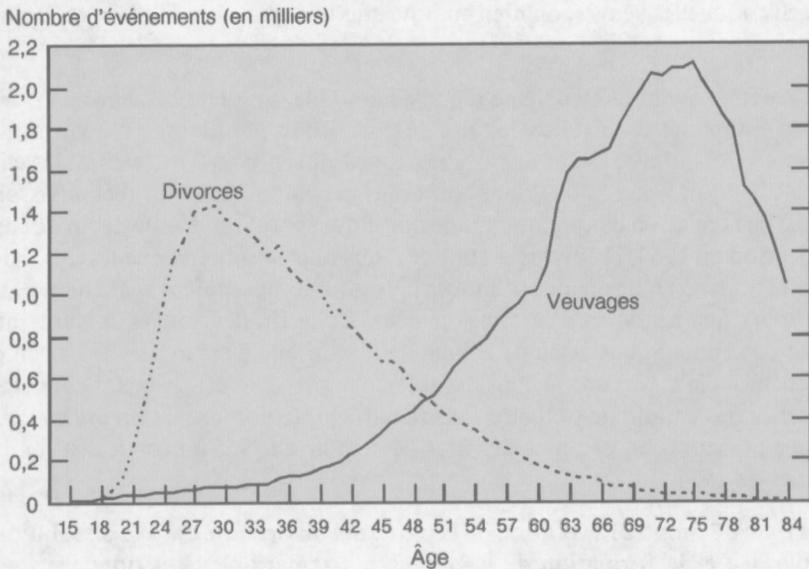
Nombre de divorces pour 100 dissolutions et nombre de divorcés pour 100 remariales, Canada, 1951-1986



Source: Tableau IV.

Figure 8

Veuvages et divorces de la table selon l'âge dans la génération féminine fictive, Canada, 1980-1982

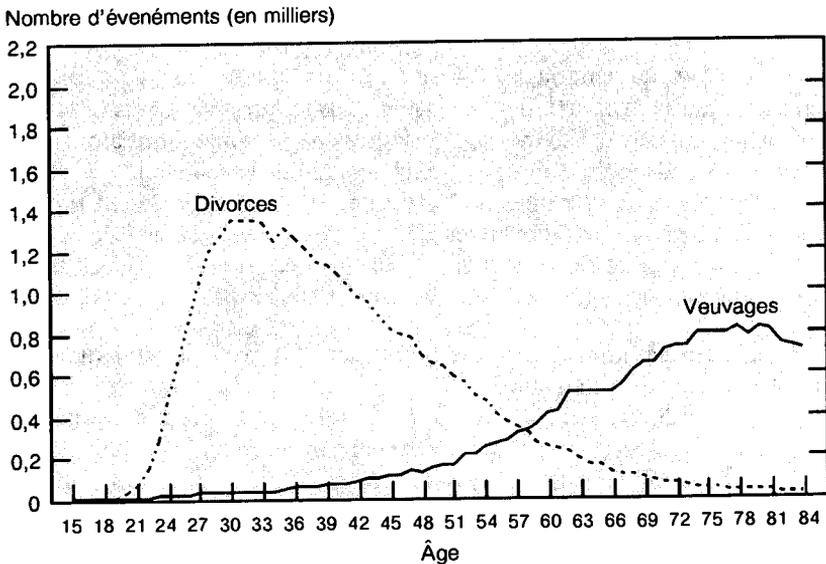


Source: Tableau V.

correspondantes pour les périodes antérieures à 1950-1952. Alors qu'elle n'était que de deux pour cent dans l'entre-deux-guerres, la part des divorces dans l'ensemble des dissolutions de mariage s'élevait de neuf à douze pour cent dans les années cinquante et soixante; elle grimpait à vingt-huit pour cent en 1970-1972 et atteignait quarante-sept pour cent au milieu des années quatre-vingt. Ainsi, c'est seulement dans les deux dernières décennies que le divorce a cessé d'être une cause mineure de dissolution des mariages pour devenir très rapidement une cause de même importance que la mortalité, ou peu s'en faut.

Le décès d'un des conjoints a pour conséquence l'apparition d'un ou d'une remariable. On peut donc dire que la mortalité contribue à la formation de nouvelles cohortes de remariables. Comme le divorce, par contre, produit deux remariables, sa contribution à la formation des cohortes de remariables a progressé de façon plus spectaculaire. Tout à fait négligeable dans l'entre-deux-guerres et modeste dans les années cinquante et soixante, cette contribution a dépassé celle du veuvage avant le milieu des années soixante-dix pour approcher des deux tiers dans les années quatre-vingt. Aux anciennes cohortes très majoritairement constituées de veufs et de veuves ont ainsi succédé, presque sans transition, de récentes cohortes principalement formées d'hommes et de femmes divorcés.

Figure 9
Veuvages et divorces de la table selon l'âge dans la génération masculine fictive, Canada, 1980-1982



Source: Tableau V.

Ce bouleversement de la répartition des remariables selon l'état matrimonial a été d'autant plus important qu'il a été accompagné d'un changement radical de leur composition par âge. Le fait est bien connu de tous, mais demeure difficile à quantifier dans la mesure où les statistiques annuelles de l'état civil ne donnent aucune information sur l'âge des personnes devenues veuves dans l'année. À défaut d'une quantification rigoureuse, le fait sera illustré ici par les résultats d'un calcul donnant la statistique des divorces et des veuvages dans des générations dont l'histoire se serait déroulée conformément à la nuptialité, à la divortialité et à la mortalité des Canadiens et des Canadiennes en 1980-1982²⁸. En tant que modèles, les tables à entrées et sorties multiples génèrent à chaque âge le nombre d'événements (mariages, divorces et décès) qui surviennent dans une population fictive de 100 000 hommes ou femmes à partir de leur naissance, à mesure qu'elle avance dans le temps. Ce sont les nombres de ces événements qui sont représentés aux figures 8 et 9.

Ces figures 8 et 9 illustrent les grandes différences de répartition des divorces et des veuvages selon l'âge. La distribution des divorces est centrée sur des âges jeunes, le mode se situant à la fin de la vingtaine chez les femmes et au début de la trentaine chez les hommes. La distribution des veuvages est, au contraire, centrée sur les âges avancés avec un mode supérieur à soixante-dix ans pour les deux sexes. Comme les cohortes de remariables constituées depuis une quinzaine d'années comprennent davantage de personnes divorcées que de personnes veuves, on peut déduire des observations précédentes qu'elles comprennent aussi davantage de personnes encore jeunes que de personnes déjà âgées, ce qui les distingue des cohortes plus anciennes.

Contribution et part du remariage

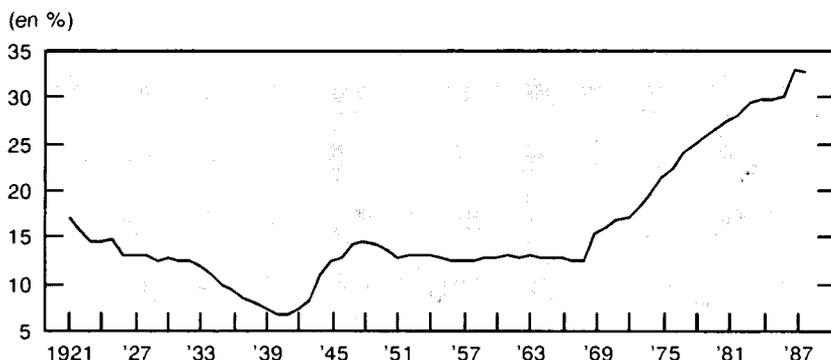
La contribution du remariage à la formation de nouveaux couples mariés peut être mesurée par la proportion de mariages dans lesquels il y a un remariage d'au moins un des conjoints. Les mariages célébrés chaque année sont alors classés en deux groupes distincts: d'une part, ceux unissant deux célibataires et, d'autre part, ceux impliquant au moins une personne veuve ou divorcée. La figure 10 et le tableau VI en annexe donnent les effectifs de ces deux groupes de mariages pour toutes les années postérieures à 1920, les mariages du Québec n'étant comptés qu'à partir de 1926 et ceux de Terre-Neuve à partir de 1949.

Jusqu'à la fin des années soixante, la plupart des mariages étaient conclus entre célibataires, les autres mariages ne représentant d'ordinaire que douze à treize pour cent de l'ensemble. Certes, après les deux Guerres mondiales, on avait noté un léger relèvement de la contribution du remariage mais, chaque fois, l'épisode avait été bref, soit juste le temps de résorber le supplément de

²⁸ Adams, O.B. et Nagnur, D.N. (1988) *Mariage, divorce et mortalité: Analyse des tables de mortalité*, Canada et régions, 1980-1982, Ottawa, Statistique Canada, 100 p. (n° de catalogue 84-536F).

Figure 10

Proportion des mariages de l'année dans lesquels au moins un des conjoints a déjà été marié, Canada, 1921 à 1988



Source: *Tableau VI.*

veuves et de divorces légué par toute guerre. En revanche, on avait observé un recul de la contribution du remariage lors de la reprise de la nuptialité des célibataires dans la seconde moitié des années trente et, surtout, durant le boom de cette même nuptialité au début de la Seconde Guerre mondiale. On remarquera au tableau VI que le nombre de remariages a progressé durant cette période, mais beaucoup moins vite que les mariages de célibataires. La mort ne fournissait pas assez de veufs et de veuves, d'où la baisse dans les proportions! Il est d'ailleurs possible que ce recul passager que font apparaître les statistiques ait été un peu amplifié par un mauvais classement des nouveaux mariés ontariens de cette époque²⁹. La faiblesse de la contribution du remariage durant tout ce demi-siècle s'explique par le fait que la plupart des remariables étaient alors des veufs et des veuves, en général trop âgés pour se remarier.

C'est seulement au cours des deux dernières décennies que la contribution du remariage a progressé de façon continue et importante. On sait que, durant cette période, un grand nombre d'hommes et de femmes sont devenus remariables à la suite d'un divorce et cela à un âge où le désir de contracter une nouvelle union et la possibilité de trouver un nouveau partenaire sont encore très grands. Cet afflux continu de très nombreux jeunes remariables a provoqué une très forte augmentation du nombre annuel de mariages dans lesquels au moins un des conjoints se remariait (tableau VI). En revanche, le nombre annuel de mariages entre célibataires a diminué fortement après 1972 (voir chapitre 5), à cause de l'augmentation du nombre de célibataires épousant une personne divorcée mais, aussi, en raison de la diminution du nombre total de célibataires

²⁹ Dumas, J. (1985) "Mariages et remariages au Canada", *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), pp. 209-229.

TABLEAU 15. Répartition des nouveaux mariés selon l'état matrimonial, Canada, 1928 à 1988

Année	Sexe masculin				Sexe féminin			
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total
1928	67 157	6 375	749	74 311	69 085	4 487	739	74 311
%	90,4	8,6	1,0	100,0	93,0	6,0	1,0	100,0
1933	58 210	5 001	654	63 865	59 988	3 271	606	63 865
%	91,1	7,8	1,0	100,0	93,9	5,1	0,9	100,0
1938	83 345	4 206	887	88 438	84 876	2 773	789	88 438
%	94,2	4,8	1,0	100,0	96,0	3,1	0,9	100,0
1943	104 652	4 849	1 436	110 937	105 911	3 606	1 420	110 937
%	94,3	4,4	1,3	100,0	95,5	3,3	1,3	100,0
1948	111 418	6 520	5 376	123 314	112 315	6 282	4 717	123 314
%	90,4	5,3	4,4	100,0	91,1	5,1	3,8	100,0
1953	119 683	6 411	4 743	130 837	119 722	6 565	4 550	130 837
%	91,5	4,9	3,6	100,0	91,5	5,0	3,5	100,0
1958	120 957	5 696	4 872	131 525	120 312	6 228	4 985	131 525
%	92,0	4,3	3,7	100,0	91,5	4,7	3,8	100,0
1963	119 884	5 771	5 456	131 111	119 235	6 502	5 374	131 111
%	91,4	4,4	4,2	100,0	90,9	5,0	4,1	100,0
1968	157 309	6 352	8 105	171 766	156 783	7 472	7 511	171 766
%	91,6	3,7	4,7	100,0	91,3	4,4	4,4	100,0
1973	173 355	6 838	18 871	199 064	174 135	7 715	17 214	199 064
%	87,1	3,4	9,5	100,0	87,5	3,9	8,6	100,0
1978	151 884	5 926	27 713	185 523	154 016	6 576	24 931	185 523
%	81,9	3,2	14,9	100,0	83,0	3,5	13,4	100,0
1983	144 960	5 232	34 483	184 675	147 968	5 310	31 397	184 675
%	78,5	2,8	18,7	100,0	80,1	2,9	17,0	100,0
1988	142 956	5 372	39 400	187 728	143 943	5 709	38 076	187 728
%	76,2	2,9	21,0	100,0	76,7	3,0	20,3	100,0

Source: Statistique de l'état civil.

se mariant chaque année (tableau 15). Le recul du mariage chez les jeunes célibataires et la montée du divorce ont ainsi conjugué leurs effets pour pousser à la hausse la contribution du remariage. En conséquence, le tiers des mariages célébrés en 1987 et 1988 impliquaient le remariage d'au moins un des conjoints.

Le tableau 15 donne, pour quelques années, la répartition des nouveaux mariés de chaque sexe selon l'état matrimonial antérieur. L'addition des proportions de veufs et de divorcés donne, pour chaque sexe, la part des remariages dans l'ensemble des mariages conclus dans l'année. Généralement un peu plus élevée pour les hommes que pour les femmes, la part du remariage prend nécessairement des valeurs plus faibles que l'indicateur précédent, mais a évolué de la

même façon au fil des ans. Si, jusqu'à la fin des années soixante, la majorité des conjoints des mariages de l'année étaient célibataires (90%), c'était moins vrai à la fin des années quatre-vingt: en effet, parmi les hommes et les femmes qui se sont mariés en 1988, un sur quatre n'en était plus à son premier mariage (24%).

La nuptialité des personnes veuves ou divorcées

Les statistiques annuelles de l'état civil donnent peu d'informations sur les personnes qui se remarient. Certes, sur une période de plus de cinq décennies, elles donnent leur répartition selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial, mais non selon l'ancienneté du veuvage ou du divorce. Cette lacune rend impossible la mesure de la fréquence du remariage au sein de cohortes de remariables et limite le choix des indicateurs de la nuptialité des personnes veuves ou divorcées.

Les tableaux 16 et 17 contiennent les taux de nuptialité des veufs et des divorcés de moins de soixante ans pour des périodes de trois ans centrées sur une année de recensement. Ces taux sont donnés par sexe, état matrimonial et groupe d'âge de cinq ans; dans chaque cas, ils ont été obtenus en rapportant le nombre annuel moyen de remariages à l'effectif du groupe en milieu de période. Les effectifs de veufs et de divorcés utilisés dans les calculs sont les effectifs figurant dans les résultats des recensements, sauf en 1981 et en 1986; en effet, les effectifs donnés par les deux derniers recensements ont été corrigés par les auteurs afin d'y ajouter un certain nombre de veufs ou de divorcés vivant en union libre et classés parmi les mariés. Pour cette raison, les taux proposés pour les années 1980-1982 et 1985-1987 sont plus faibles que ceux calculés à l'aide des effectifs non corrigés par O.B. Adams et D.N. Nagnur en 1988 et par H.C. Northcott en 1984. On notera, par ailleurs, que les taux donnés pour les années 1940-1942 et 1970-1972 sont sous-estimés en raison du mauvais classement des nouveaux mariés ontariens selon l'état matrimonial au début de la Seconde Guerre mondiale³⁰ et de la surestimation du nombre de jeunes veufs et divorcés dans le recensement de 1971³¹.

La nuptialité des veufs et des veuves est caractérisée par de grandes différences selon le sexe et l'âge (tableau 16). À partir de 20-24 ans chez la femme et de 25-29 ans chez l'homme, les taux de nuptialité diminuent lorsque l'on passe d'un groupe d'âge au suivant. De nombreux facteurs contribuent sans doute à l'émergence de ce profil de la nuptialité en fonction de l'âge. Le désir de contracter une nouvelle union est certainement d'autant plus prononcé que le veuvage est survenu tôt dans la vie adulte et que le mariage précédent a été trop bref pour combler toutes les attentes qu'il avait fait naître. En outre, la possibilité d'une nouvelle union diminue généralement avec l'avancement en âge, ne serait-ce que du fait du rétrécissement du marché matrimonial. Ce dernier facteur désavantage les veuves plus tôt que les veufs, surtout parce qu'elles sont plus nombreuses

³⁰ Dumas, J. (1985) Op. cit.

³¹ Basavarajappa, K.G. (1978). Op. cit.

TABLEAU 16. Taux de nuptialité des veufs et des veuves selon l'âge, Canada, 1940-1942 à 1985-1987 (pour 1 000)

Groupes d'âge	1940-1942	1950-1952	1955-1957	1960-1962	1965-1967	1970-1972	1975-1977	1980-1982	1985-1987
	Veufs								
20-24	165,3	221,7	197,1	133,0	121,4	33,1	60,1	42,5	38,5
25-29	176,8	248,9	224,7	243,6	243,0	86,7	176,9	166,0	120,6
30-34	159,2	234,2	210,5	184,2	206,4	111,9	185,3	122,7	113,5
35-39	126,7	176,7	148,3	148,1	132,8	115,9	141,2	101,3	81,0
40-44	84,3	133,0	112,4	77,5	110,9	97,6	104,1	76,9	75,0
45-49	59,0	100,8	93,5	87,7	95,8	89,7	82,6	67,5	63,9
50-54	43,1	73,7	69,1	64,1	75,2	88,9	72,0	56,9	53,4
55-59	32,0	57,6	54,3	49,5	56,4	72,7	62,9	49,8	43,3
	Veuves								
20-24	109,0	203,3	179,9	189,4	182,0	85,5	110,4	75,1	58,3
25-29	92,0	167,2	150,4	136,9	134,6	95,8	108,2	80,7	75,9
30-34	68,9	110,9	96,8	94,6	84,9	74,8	71,2	52,6	53,4
35-39	44,1	75,3	63,8	61,0	48,9	49,1	46,6	36,3	37,5
40-44	30,5	50,1	44,2	42,8	37,9	40,6	34,2	27,5	26,9
45-49	19,8	37,2	32,7	29,9	28,7	33,4	26,4	19,3	21,7
50-54	12,7	21,6	21,6	21,0	20,9	24,7	18,7	13,6	14,0
55-59	8,3	14,3	13,3	13,9	15,4	15,8	13,8	9,7	9,0

Sources: BASAVARAJAPPA, K.G. (1978). *État matrimonial et nuptialité au Canada*, (Recensement du Canada 1971, études schématiques), Ottawa, Statistique Canada, pp. 119-120, (n° de catalogue 99-704). *Mariages et divorces*, (Statistique de l'état civil, vol. II), (n° de catalogue 84-205). *Âge, sexe et état matrimonial*, (Recensement du Canada 1976). Les effectifs de veufs et de veuves en 1981 et 1986 ont été estimés par les auteurs afin d'y inclure ceux et celles qui vivaient en union libre.

mais aussi, quoique moindrement, à cause des critères d'âge intervenant dans le choix du conjoint et selon lesquels la femme choisit habituellement un mari quelque peu plus âgé qu'elle. C'est là, sans doute, la raison principale de la moindre nuptialité des veuves. On observera, cependant, que les changements récemment intervenus dans la nuptialité des veufs et des veuves tendent à atténuer les différences selon le sexe et l'âge.

Dans l'ensemble, la nuptialité des veufs et des veuves a évolué de la même manière que celle des célibataires. En écartant du tableau 16 les données douteuses des années 1940-1942 et 1970-1972, on peut constater que cela était vrai du temps où le mariage régissait la vie en couple. L'examen des taux montre, en effet, que les veufs et les veuves ont bien participé à l'augmentation des mariages de l'après-guerre, que leur nuptialité a également fléchi au début des

TABLEAU 17. Taux de nuptialité des divorcés et des divorcées selon l'âge, Canada, 1940-1942 à 1985-1987

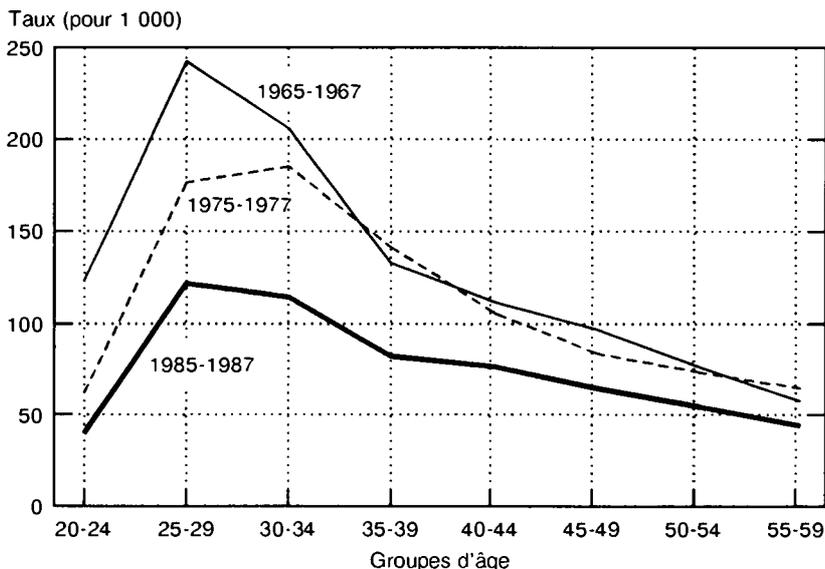
Groupes d'âge	1940-1942	1950-1952	1955-1957	1960-1962	1965-1967	1970-1972	1975-1977	1980-1982	1985-1987
Divorcés									
20-24	413,3	824,3	927,2	704,4	817,7	306,6	338,1	156,9	170,7
25-29	483,5	924,6	969,6	686,3	883,9	417,5	411,3	193,2	182,3
30-34	411,0	761,0	759,9	516,0	638,5	357,1	367,0	172,3	143,0
35-39	311,8	551,9	494,0	350,7	421,4	262,1	274,3	137,4	107,7
40-44	230,5	344,3	353,9	245,2	275,2	209,9	197,9	104,6	85,5
45-49	153,3	252,6	248,1	173,6	225,0	178,4	154,9	82,1	71,3
50-54	84,4	167,0	168,6	121,4	157,8	145,9	121,9	66,4	56,5
55-59	64,8	131,9	101,8	90,6	97,1	114,5	96,8	52,5	44,0
Divorcées									
20-24	500,8	651,3	726,6	656,6	597,0	360,8	332,7	192,2	208,6
25-29	364,0	506,8	567,7	453,9	417,3	285,5	262,7	162,5	158,6
30-34	264,2	338,3	366,4	293,4	293,3	203,3	174,4	111,5	103,3
35-39	155,9	224,9	226,8	194,7	187,8	148,9	119,7	73,8	66,5
40-44	124,3	156,6	150,3	125,2	135,8	120,4	89,5	57,5	49,5
45-49	82,7	110,8	112,5	85,4	100,6	103,9	74,5	45,1	40,2
50-54	59,4	77,1	74,5	54,6	62,9	77,0	56,6	33,5	28,6
55-59	42,4	55,6	56,6	33,0	42,1	49,0	41,8	24,1	19,1

Sources: BASAVARAJAPPA, K. G. (1978). *État matrimonial et nuptialité au Canada*, (Recensement du Canada 1971, études schématiques), Ottawa, Statistique Canada, pp. 119-120, (n° de catalogue 99-704). *Mariages et divorces*, (Statistique de l'état civil, vol. II), (n° de catalogue 84-205). *Âge, sexe et état matrimonial*, (Recensement du Canada, 1976). Les effectifs de divorcés et de divorcées en 1981 et 1986 ont été estimés par les auteurs afin d'y inclure ceux et celles qui vivaient en union libre.

années soixante pour, ensuite, se stabiliser pendant quelques années chez les femmes alors qu'elle se redressait modérément chez les hommes. Les analogies avec l'évolution de la nuptialité des célibataires se sont maintenues alors que le mariage perdait de son attrait. Les figures 11 et 12 montrent clairement que c'est chez les plus jeunes que le recul du mariage a été le plus précoce et le plus important. La baisse de la nuptialité commence avant 1976 chez les veufs et les veuves de moins de trente ans et ce n'est qu'ensuite qu'elle touchera leurs aînés. Comme chez les célibataires, la chute des taux de nuptialité a subi un net ralentissement au cours des années quatre-vingt. Tous ces faits montrent que la nuptialité des personnes veuves quand elles sont jeunes n'est pas une nuptialité particulière, régie par les lois de son univers, mais qu'elle résulte des opinions qui prévalent dans la société en ce qui concerne la nuptialité.

Figure 11

Taux de nuptialité des veufs selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987



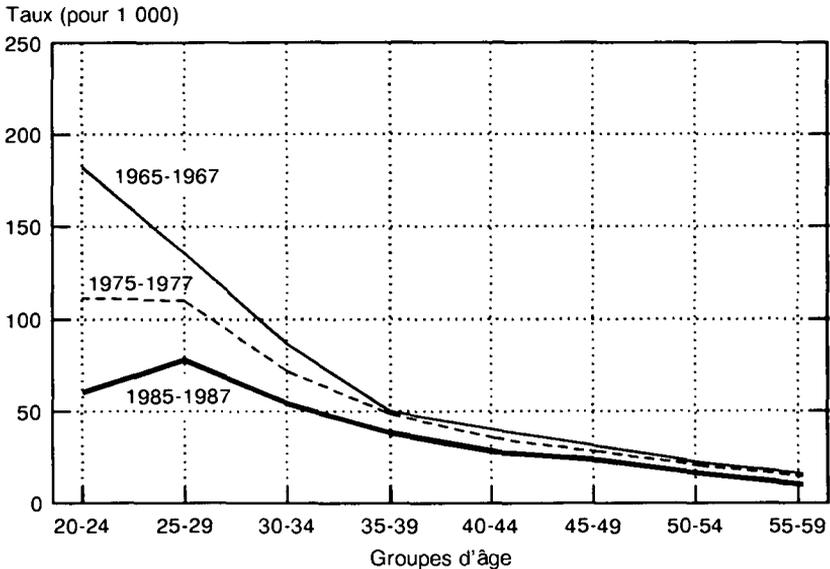
Source: Tableau 16.

Le même constat peut être fait à propos de la nuptialité des personnes divorcées, tout au moins jusqu'à la fin des années soixante (tableau 17). Cette nuptialité était alors rythmée de façon assez analogue à celle des autres personnes disponibles au mariage: aux taux élevés des années cinquante succédaient ainsi des taux plus faibles du début des années soixante, sauf toutefois chez les très jeunes. Les variations de ces taux demeuraient d'ailleurs assez modestes, comparativement à celles que l'on a observées depuis. Tout comme celle des autres mariables, la nuptialité des divorcés n'a chuté que dans les deux dernières décennies.

L'évolution annuelle du mariage des divorcés ne se mesure pas facilement, attendu que le nombre des divorces dans la population est difficile à estimer au cours d'une année. Leur effectif, en effet, s'augmente continuellement à mesure que les divorces sont prononcés et qu'entrent dans la population des immigrants de cet état civil, et se réduit de ceux qui disparaissent du groupe par décès et remariage, ou qui quittent le champ d'observation par émigration. On ne peut donc a priori que construire des indices approximatifs. L'un d'eux, considéré réaliste dans la conjoncture des sociétés occidentales, consiste à établir un rapport entre le nombre de remariages de divorcés d'une année à la somme des

Figure 12

Taux de nuptialité des veuves selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987



Source: *Tableau 16.*

divorces prononcés dans les six années précédentes. Numérateur et dénominateur du rapport sont à la fois fortement reliés, et le concept de la mesure se tient dans les limites de la vraisemblance, la très grande majorité des remariages se produisant dans un délai obligatoirement court entre la désunion et la formation d'une union subséquente (au moins dans le cadre accepté de l'étude).

L'évolution de la valeur de ce rapport de 1955 à nos jours fournit des enseignements intéressants sur l'attitude des personnes impliquées. Le tableau 18, qui décrit l'évolution de l'indice, montre que jusqu'à 1968, celui-ci se tient à un niveau élevé et sa progression est lente. C'est qu'au cours de cette période où le divorce était rare, le remariage était fréquent, celui en vue ayant bien souvent été à l'origine du divorce lui-même. L'année 1969 se marque par un changement soudain en une forte augmentation du rapport. Nul doute que ce changement de niveau soit lié à la modification de la loi sur le divorce, qui avait pour effet de le rendre plus accessible dans l'ensemble du pays et pratiquement possible dans des provinces comme le Québec et Terre-Neuve, dont les tribunaux n'avaient pas la compétence d'appliquer la loi fédérale jusque-là. On constate dans les années subséquentes une décroissance continue et à peu près constante du niveau du rapport. Ces deux observations méritent une explication.

TABEAU 18. Divorces, indice synthétique de divortialité, remariages des divorcés et "taux" de remariage, Canada, 1950-1989

Année	Nombre de décrets de divorces ²	Indice synthétique de divortialité pour 10 000 mariages ¹	Nombre de remariages ²		"Taux" de remariage de divorcés ²	
			Divorcés	Divorcées	Masculin	Féminin
1950	5 386
1951	5 270
1952	5 650
1953	6 160
1954	5 923
1955	6 053	..	4 586	4 681	133	136
1956	6 002	..	4 834	4 779	138	136
1957	6 688	..	5 049	4 936	138	135
1958	6 279	..	4 872	4 985	131	134
1959	6 543	..	5 215	5 185	139	138
1960	6 980	..	5 118	5 117	133	133
1961	6 563	..	5 026	4 935	130	126
1962	6 768	..	5 222	5 048	131	127
1963	7 686	..	5 456	5 374	134	132
1964	8 623	..	6 045	5 644	140	131
1965	8 974	..	6 442	6 179	141	135
1966	10 239	..	7 209	6 663	148	136
1967	11 165	..	7 751	7 144	145	134
1968	11 343	..	8 105	7 511	140	129
1969	26 093	1 367	12 502	11 632	164	152
1970	29 775	1 861	14 371	13 052	147	124
1971	29 685	1 881	15 521	14 351	131	121
1972	32 389	2 004	16 985	15 402	121	110
1973	36 704	2 231	18 871	17 214	114	104
1974	45 019	2 670	21 295	19 064	107	95
1975	50 611	2 932	23 948	21 312	107	95
1976	54 207	3 072	24 931	22 308	100	90
1977	55 370	3 063	26 227	23 555	96	86
1978	57 155	3 108	27 713	24 931	93	83
1979	59 474	3 180	29 220	26 492	91	82
1980	62 019	3 277	31 043	27 993	92	83
1981	67 671	3 529	32 405	29 517	91	83
1982	70 436	3 655	33 334	29 951	90	80
1983	68 567	3 522	34 483	31 397	89	81
1984	65 172	3 306	35 276	31 760	90	81
1985	61 980	3 121	34 780	32 018	88	81
1986	78 160	3 799	32 769	31 902	80	77
1987	90 872	4 314	38 112	36 560	88	84
1988	79 872	3 748	39 400	38 076	89	86
1989	80 716	3 982	38 492	39 370	87	89

¹ DUMAS, J. (1984), *Rapport sur l'état de la population du Canada 1983*, La Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, p. 67.

DUMAS, J. (1990), *Rapport sur l'état de la population du Canada 1990*, La Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, pp. 13 et 16.

² 1950-1985: Statistique Canada, Division de la santé, Section de la statistique de l'état civil et des registres de maladies, *Mariages et divorces*, catalogue n° 84-205 (annuel).

1986-1989: Centre canadien d'information sur la santé, documents internes.

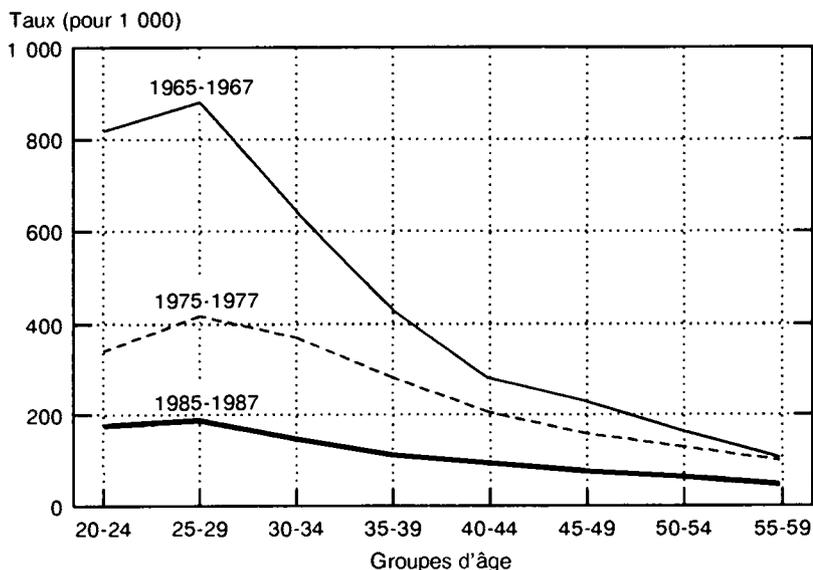
De par sa construction le rapport rend compte des deux observations qui viennent d'être exposées. Puisque le dénominateur s'augmente chaque année des divorcés de la dernière année tandis qu'il se diminue de ceux de l'année de six ans plus vieille, une modification dans l'accessibilité au divorce peut avoir des répercussions importantes sur l'indice. Lorsqu'en 1969 la libéralisation du divorce a commencé à faire sentir ses effets, le dénominateur n'a été accru que relativement peu, alors que les nouveaux divorcés (surtout Québécois) se sont empressés de conclure une nouvelle union dont l'autorisation découlait de leur changement d'état civil. Le numérateur du rapport s'est donc accru relativement beaucoup plus que le dénominateur - d'où la forte augmentation du rapport. Le déclin subséquent peut s'interpréter comme une propension de moins en moins grande des divorcés à se remarier. Mais sans nuance ce serait une conclusion hâtive, un peu simpliste et partant erronée. En fait, le rapport mesure en quelque sorte la relation entre les entrées et les sorties de l'état de divorcé par remariage (tenant pour nuls les effets perturbateurs dus aux décès et aux phénomènes migratoires). La réduction graduelle du niveau du rapport ne fait qu'indiquer que pour chacun des deux sexes, le remariage est plus lent que l'apparition de candidats. Deux raisons peuvent être invoquées. La première est que depuis l'acceptation par la société du divorce, les partenaires du remariage se trouvent de moins en moins exclusivement dans les rangs des divorcés; les célibataires ont fortement pénétré ce marché matrimonial. La seconde est l'augmentation des unions consensuelles qui "réduisent" en quelque sorte le niveau du numérateur tandis que celui du dénominateur jusqu'à nos jours ne cesse de progresser, puisque les divorces sont systématiquement enregistrés.

Ainsi, c'est chez les divorcés que le recul du mariage a été, à la fois, le plus précoce et le plus important. Dès 1975-1977, leurs taux de nuptialité étaient très nettement inférieurs à ce qu'ils étaient dix ans plus tôt, et cela pratiquement à tous les âges (figures 13 et 14). Cette baisse générale de la nuptialité des divorcés coïncidait d'ailleurs avec une augmentation impressionnante de leur nombre. Pour compléter ce qui a été dit précédemment, on fera remarquer que le nombre de nouveaux divorcés avait été de près de quatre cent mille dans la période 1969-1974 et dépassait cent mille par an à partir de 1975. En raison de l'importance de leurs effectifs et de la forte nuptialité des générations auxquelles ils appartenaient, ces divorcés se trouvaient en surnombre par rapport aux célibataires d'un âge compatible au leur, ce qui limitait leurs chances de se remarier à une personne qui ne serait pas elle-même divorcée. Ainsi, on peut dire que les divorcés ont précédé, plutôt qu'accompagné, les autres mariables dans la crise contemporaine de la nuptialité.

Malgré tout, la nuptialité actuelle des divorcés a conservé certains traits de celle du passé. Il en est ainsi de la variation des taux de nuptialité en fonction du sexe et de l'âge (figures 13 et 14). Aujourd'hui comme hier, les taux diminuent avec le passage à des groupes de plus en plus âgés, du moins à partir de 20-24 ans chez les femmes et de 25-29 ans chez les hommes. De même, au-delà

Figure 13

Taux de nuptialité des divorcés selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987



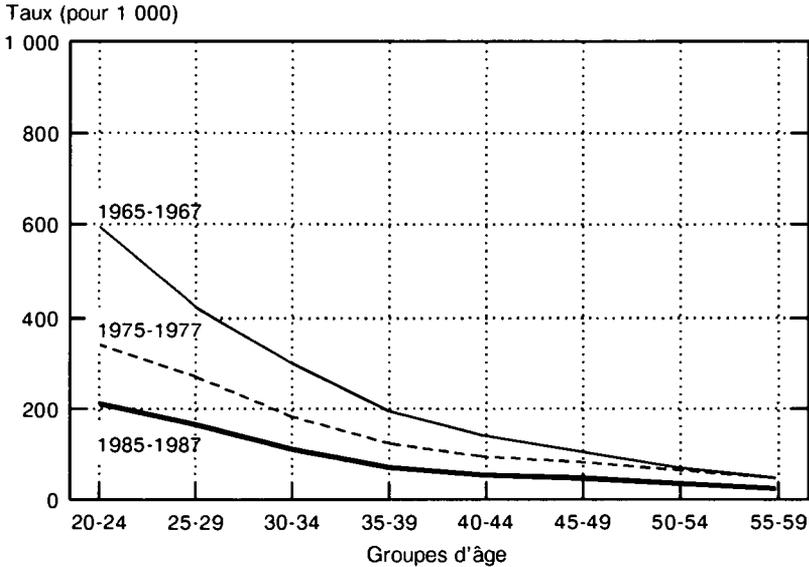
Source: Tableau 17.

de vingt-cinq ans, les taux des hommes divorcés sont toujours supérieurs à ceux des femmes divorcées de même âge. Tout comme chez les personnes veuves, ces différences selon le sexe et l'âge se sont atténuées en même temps que diminuait la fréquence du remariage.

En comparant les tableaux 16 et 17, on notera également la persistance des différences de nuptialité entre personnes divorcées et personnes veuves de même sexe et de même âge. Dans le passé, ces différences étaient très fortes, les taux de nuptialité des divorcés l'emportant largement sur ceux des veufs. Cela s'expliquait, sans doute, par le fait que la perspective d'un remariage n'était envisagée qu'un certain temps après le veuvage, une fois terminé le deuil, alors qu'elle était souvent présente au moment du divorce, soit qu'elle était à l'origine de la séparation d'avec le conjoint précédent, soit qu'elle était apparue au cours du délai nécessaire à l'obtention du divorce. De nos jours, les différences de nuptialité entre veufs et divorcés sont beaucoup plus faibles, probablement en raison d'une plus grande fréquence des unions libres chez les seconds. À remarquer que dans le lointain passé, le remariage des veufs et des veuves était très rapide et fréquent (voir chapitre 1).

Figure 14

Taux de nuptialité des divorcées selon l'âge, Canada, 1965-1967, 1975-1977 et 1985-1987



Source: *Tableau 17.*

Conclusion

Dans la période contemporaine, c'est au cours des deux dernières décennies que le remariage a pris une place relativement importante dans la formation de nouveaux couples mariés. Près du quart de l'ensemble des hommes et des femmes qui se sont mariés ces dernières années étaient veufs ou divorcés et le tiers des mariages impliquaient le remariage d'au moins un des conjoints. L'une des raisons de la progression du remariage est la montée du divorce, qui a considérablement grossi et rajeuni les rangs des remariables, même si devenus de plus en plus nombreux au fil des ans, les remariables se sont aussi de moins en moins remariés. L'autre raison serait le recul du mariage chez les jeunes célibataires.

La chute de la nuptialité des veufs et des divorcés ne signifie pas qu'ils aient renoncé à toute nouvelle union après la dissolution de leur mariage précédent. En fait, beaucoup d'entre eux ont opté pour l'union libre de préférence au remariage, soit temporairement, soit durablement. Très révélateurs à cet égard sont les résultats de l'enquête effectuée par Statistique Canada en 1990 sur "la famille et les amis". D'après cette enquête, la moitié des personnes divorcées de 30-39 ans et plus du tiers de celles de 40-49 ans vivaient en union libre. Les proportions étaient toujours plus élevées pour les hommes que pour les femmes: 62% contre 41% à 30-39 ans et 46% contre 28% à 40-49 ans. De ce fait, on peut dire que la libéralisation du divorce n'a guère aidé la cause du mariage.

Chapitre 4

LES DIVORCES DEPUIS 1969

Depuis la fin des années soixante, les divorces sont devenus de plus en plus nombreux et constituent maintenant une issue fréquente au mariage. Outre quelques remarques préliminaires, ce chapitre contient une description du mouvement annuel des divorces et une présentation de l'évolution de la divortialité au sein des promotions de mariages. Les données utilisées sont celles fournies par la statistique annuelle des divorces.

Remarques préliminaires

La séparation de fait d'un couple marié peut être ultérieurement transformée en séparation légale, en annulation de mariage ou en divorce. La séparation légale modifie les obligations des époux sans rompre le lien matrimonial qui les a unis; toujours révocable, elle ne permet que la reprise du mariage interrompu mais non le remariage. L'annulation du mariage redonne aux époux leur état matrimonial antérieur; très exceptionnelle, elle n'est accordée que pour des motifs assez particuliers comme, par exemple, la non consommation du mariage. Le divorce n'annule pas le mariage existant, il le dissout de façon irrévocable; les personnes divorcées peuvent se remarier mais conservent, le cas échéant, certaines obligations et certains droits découlant du mariage dissous, tels le versement d'une pension alimentaire ou le droit de visite aux enfants. Ces solutions juridiques du conflit conjugal sont facultatives et toujours postérieures à la fin de la vie commune.

Le recours à ces solutions juridiques n'a pas toujours été aussi facile qu'il l'est aujourd'hui. Intégrées dans les droits civils dont a hérité le Canada et admises depuis des siècles par les Églises chrétiennes, y compris l'Église catholique, la séparation légale et l'annulation du mariage ont longtemps été les seules solutions accessibles dans toutes les provinces. En effet, les tribunaux provinciaux³² n'ont été habilités à prononcer des divorces qu'à partir de 1930 en Ontario, de 1945 dans l'Île-du-Prince-Édouard et de 1968 au Québec et à Terre-Neuve. Certes, en l'absence de juridiction provinciale, des demandes de divorce pouvaient auparavant être adressées au Parlement fédéral (voir chapitre 1), mais il est clair que le nombre de demandes ainsi acheminées est demeuré peu important. De toute manière, les lois existantes, d'inspiration victorienne, étaient très restrictives puisqu'elles n'accordaient généralement le divorce que sur preuve d'adultère³³.

³² La législation est toutefois fédérale.

³³ Pike, R. (1975) "Legal access and the incidence of divorce in Canada: a sociohistorical analysis", *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie - Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 12(2), pp. 115-133.

Ce n'est qu'avec la loi de 1968 que le divorce est vraiment devenu accessible dans toutes les provinces et que son obtention est devenue certaine après trois ou cinq années de séparation.

Les seules statistiques disponibles à l'échelon national portent sur les divorces et encore s'agit-il de statistiques très rudimentaires pour les années antérieures à 1969. En effet, de 1921 à 1968 inclusivement, la seule information démographique publiée régulièrement est le nombre de divorces prononcés chaque année. Les seuls indicateurs calculables sont donc des taux bruts de divortialité, c'est-à-dire le nombre annuel de divorces pour mille habitants ou, mieux, pour mille mariages encore valides. Le second de ces indicateurs a été présenté dans le chapitre précédent et quelques-unes de ses valeurs ont été reportées dans le tableau IV en annexe et la figure 6. Les résultats montrent que le nombre annuel de divorces pour mille mariages valides est passé de 0,42 en 1921 à 2,32 vers les années 1965-1967, ce qui est peu comparativement aux 13,25 divorces enregistrés dans les années 1985-1987. Le manque de données sur les séparations de fait ou de droit³⁴, ainsi que sur les divorces de Canadiens à l'étranger spécialement aux États-Unis ou au Mexique, ne permet pas d'apprécier l'écart pouvant exister entre la fréquence du divorce au Canada et celle de la séparation des couples canadiens.

La loi de 1968 n'a pas seulement rendu le divorce plus accessible, elle en a fait un événement soumis à observation statistique au même titre que les autres événements d'état civil. Grâce au relevé de certaines caractéristiques des époux et de leur mariage, il a été possible de dresser une statistique annuelle des divorces plus riche que celle existant auparavant³⁵. Depuis 1969, on connaît ainsi le nombre annuel de divorces selon l'âge des nouveaux divorcés, leur état matrimonial au mariage, la durée de leur mariage, etc. Comme il s'agit, néanmoins, d'une statistique judiciaire, il est bon d'en rappeler quelques particularités avant d'en entreprendre l'analyse.

A priori, il pourrait exister un écart important entre le nombre de couples mariés qui se séparent et le nombre de ceux qui finissent par divorcer. En effet, comme par le passé, les couples désunis peuvent toujours rester séparés de fait ou opter pour une séparation légale, voire une annulation de mariage. On sait, cependant, que la séparation de fait présente beaucoup d'inconvénients de tous ordres, que les annulations de mariage sont nécessairement limitées en nombre et que la plupart des avocats conseillent à leurs clients le divorce de préférence à une séparation légale qui, le plus souvent, sur demande sera convertie en divorce au bout de quelques années. Il suffit d'ailleurs de comparer le nombre annuel de divorces au nombre annuel de mariages pour se rendre compte que ces solutions de rechange au divorce n'ont pas dû être très populaires depuis quinze ou vingt ans. Ainsi, on peut considérer que depuis une vingtaine d'années la quasi-totalité des couples séparés finissent par divorcer.

³⁴ Les séparations sont de juridiction provinciale.

³⁵ Encore que certaines informations importantes soient manquantes comme la date de la séparation. Le lieu du mariage dissous a été collecté pendant un certain temps et ne l'est plus à l'heure actuelle.

Bien entendu, le moment du divorce est postérieur à celui de la fin de la vie commune. Entre les deux événements, il existe deux délais successifs de durée variable: le premier va de la séparation à la demande de divorce et le second du dépôt de la demande à l'obtention du décret. La longueur totale de ces délais dépend, en grande partie, de la durée minimale de séparation exigée par la loi ainsi que du temps (variable suivant les cours de justice et les années) que prend l'appareil judiciaire à statuer sur les causes qui lui sont présentées.

Le mouvement annuel des divorces

À propos de quelques épisodes

Le nombre de divorces prononcés au Canada est passé d'un peu plus de onze mille en 1968 à plus de quatre-vingt-dix mille en 1987. Une faible part de cette augmentation impressionnante provient de l'accroissement du nombre de couples mariés et une autre part, beaucoup plus forte, de l'accroissement de la propension des couples à demander un divorce de plus en plus facile à obtenir. Ces deux facteurs peuvent rendre compte des tendances à long terme, mais non de brusques variations annuelles. Ces dernières trahissent plutôt les effets des changements législatifs et des modifications du rythme de l'activité judiciaire.

La loi du 2 juillet 1968 a innové en reconnaissant qu'une séparation durable pouvait être une raison suffisante pour demander le divorce, la durée de séparation exigée au moment de la demande étant d'au moins trois années si le requérant était le conjoint abandonné, et d'au moins cinq années dans le cas contraire. Les premiers bénéficiaires de cette nouvelle disposition de la loi ont été les couples qui étaient déjà séparés au moment de sa promulgation; aussi, c'est principalement à eux que l'on doit la forte augmentation du nombre de divorces en 1969 et 1970 (tableau 18). En revanche, les couples non encore séparés en juillet 1968 n'ont pu invoquer le même motif avant juillet 1971, de sorte que leurs divorces pour raisons de séparation n'ont guère eu lieu avant le deuxième quart des années soixante-dix. Cet effet de retardement de la loi de 1968 est à l'origine de la rapide augmentation du nombre de divorces de 1972 à 1976.

À voir l'augmentation impressionnante du nombre de divorces à partir de la fin des années soixante, on imagine bien que cela ne s'est pas fait sans un développement considérable de l'activité judiciaire consacrée au traitement des demandes. Pour répondre aux besoins, il a fallu multiplier les tribunaux habilités à prononcer des divorces. En certains endroits, les demandes ont afflué en trop grand nombre et il a été nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour statuer sur des causes en instance depuis trop longtemps. Ce fut le cas à Montréal où, en 1981, trois mille de ces causes furent confiées à des tribunaux spécialement institués à cet effet. Ce rattrapage du retard accumulé les années précédentes par la Cour de Montréal a fourni, à lui seul, plus du tiers de l'augmentation enregistrée en 1981 dans le nombre de divorces prononcés au Canada. Cet exemple incite à la prudence dans l'interprétation de la flambée de divorces qui a eu lieu en 1981 et 1982.

La hausse impressionnante du nombre de divorces en 1986 et 1987 est certainement liée aux effets de la loi du 21 décembre 1985. Entrée en vigueur au printemps 1986, cette loi a permis aux personnes séparées depuis peu d'entreprendre une action en divorce, la durée minimale de séparation étant désormais fixée à un an *au moment du jugement* de divorce au lieu de trois ou cinq ans *au moment du dépôt de la requête*. Des couples séparés ont ainsi pu divorcer plus tôt qu'auparavant et leurs divorces sont venus s'ajouter à ceux que l'on aurait dénombrés en l'absence de changement législatif. De plus, la diminution du nombre de divorces en 1984 et 1985 suggère que beaucoup de couples avaient alors retardé leur demande de divorce dans l'attente de la nouvelle loi et ne l'ont déposée qu'après la promulgation de celle-ci. Toutefois, une augmentation si spectaculaire du nombre de divorces n'aurait sans doute pas eu lieu si la loi n'avait pas également simplifié le travail des juges en instituant le divorce sans culpabilité, la notion d'échec du mariage étant substituée à celle de faute contre le mariage.

Comparaisons dans le temps et l'espace

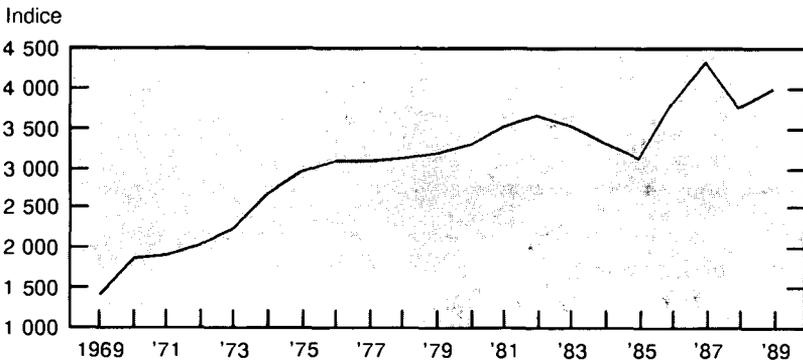
Le divorce étant nécessairement précédé du mariage, il est assez naturel d'en mesurer la fréquence en tenant compte de la durée écoulée depuis celui-ci, considérant le divorce comme résultant d'une "usure" du mariage. La statistique utilisée est alors celle donnant les divorces de l'année selon l'ancienneté ou l'année du mariage. Elle permet, en effet, de rapporter les divorces aux mariages dont ils sont issus. Ainsi, sachant que les divorces prononcés en 1981 pour des couples mariés depuis dix ans proviennent, pour la moitié environ, de mariages conclus en 1971 et, pour le reste, de mariages conclus en 1970, on rapportera ces divorces à la demi-somme des mariages enregistrés en 1970 et 1971. En étendant le calcul aux vingt-six premières années de mariage, on obtient, pour l'année 1981, vingt-six rapports différents que l'on multiplie par dix mille afin que chacun d'eux fournisse un nombre de divorces pour un même effectif de dix mille mariages au départ. Ces divorces ramenés à un même effectif initial de mariages sont appelés "divorces réduits"³⁶ selon la durée du mariage et leur somme pour l'année est nommée "indice synthétique de divortialité". Dans une population dont toutes les promotions de mariages auraient la même divortialité, au total et par durée, cet indice synthétique serait égal à la proportion de mariages se terminant par un divorce avant vingt-six ans de mariage, période où se concentrent 90% des divorces, parmi lesquels se rencontrent la quasi-totalité de ceux qui peuvent conduire les ex-partenaires à un remariage; en revanche, lorsque la divortialité varie d'une promotion à l'autre, ce qui est généralement le cas, l'indice synthétique peut prendre des valeurs très différentes de l'intensité moyenne de la divortialité, dans les promotions fournissant des divorces durant l'année d'observation.

³⁶ À l'effectif initial.

Une propriété intéressante de cet indice synthétique est de neutraliser l'effet de variations ou de différences dans le nombre annuel de mariages sur le nombre de divorces. En effet, le mode de calcul de cet indice en fait un nombre de divorces avant vingt-six ans de mariage pour un nombre annuel de mariages invariablement égal à dix mille dans le quart de siècle précédant l'année d'observation. Ainsi, sa valeur en 1981, soit 3 529, donne le nombre de divorces en 1981 pour dix mille mariages par année tout au long de la période 1955-1980. Cette propriété de l'indice en fait un outil très utile pour des comparaisons dans le temps et l'espace.

Les valeurs de l'indice synthétique pour les années postérieures à 1968 sont données dans le tableau VII et reportées à la figure 15. Bien que les variations de l'indice soient de moindre amplitude que celles du nombre annuel de divorces, les mêmes faits saillants en caractérisent l'évolution. En particulier, les épisodes décrits à la section précédente sont parfaitement lisibles sur la figure 15: premières montées du divorce provoquées par l'effet immédiat et l'effet différé de la loi de 1968, puis flambée temporaire du divorce au début des années quatre-vingt et, en 1986 et 1987, nouveau boom à la suite de l'entrée en vigueur de la loi de 1985. Depuis 1976, l'indice s'est maintenu constamment au-dessus de trois mille divorces pour dix mille mariages et tout indique qu'il approcherait maintenant de quatre mille, ce seuil ayant même été franchi temporairement en 1987.

Figure 15
**Indice synthétique de divortialité (pour 1 000 mariages),
Canada, 1969-1989**



Source: *Tableau 18.*

TABLEAU 19. Indice synthétique de divortialité, différents pays, 1965 à 1987 (en %)

	1965	1970	1975	1980	1985	1987
Angleterre-Galles	10,7	16,2	32,2	39,3	43,8	41,5
Autriche	14,5	18,2	19,7	26,2	30,8	29,5
Belgique	8,2	9,6	16,1	20,8
Canada	..	18,6	29,3	32,8	31,2	43,1
Danemark	18,2	25,1	36,7	39,3	45,2	45,2
Écosse	5,9	10,3	18,3	25,6	34,1	31,4
Finlande	13,7	17,1	25,8	27,3
France	10,7	12,0	15,6	22,2	30,4	30,8
Hongrie	22,7	25,0	27,7	29,4	33,3	35,0
Italie	3,1	3,2	4,1	6,5
Norvège	10,2	13,4	20,7	25,1	32,6	34,8
Pays-Bas	7,2	11,0	20,0	25,7	34,4	28,6
Pologne	..	14,6	15,4	13,6	16,6	..
R.F.A.	23,4	22,7	31,2	32,2
R.D.A.	28,8	32,3
Suède	17,8	23,4	49,9	42,2	45,5	43,1
Suisse	12,7	15,5	20,9	27,3	28,7	29,7
Tchécoslovaquie	16,8	21,8	27,3	26,6	30,9	30,2
U.R.S.S.	14,9	26,0	29,0	37,0

Source: DUMAS, J. (1990), *Rapport sur l'état de la population du Canada 1990*, La Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, p. 16. MONNIER, A. (1990), "La Conjoncture démographique: l'Europe et les pays développés d'Outre-Mer", *Population*, 45(4-5), p. 930.

La montée de la divortialité durant les vingt ou vingt-cinq dernières années n'est pas une exclusivité canadienne. Le tableau 19, où les indices synthétiques sont donnés pour cent mariages par année, permet de le vérifier. Dans plusieurs pays occidentaux, on a assisté à un véritable décollage de la divortialité durant la décennie 1965-1974, puis à une progression plus lente au cours de la décennie suivante. Comme au Canada, cette montée du divorce a été accompagnée de changements législatifs autorisant le divorce pour cause de séparation et exigeant une durée minimale de séparation de plus en plus courte. Autrefois pays à faible divortialité, le Canada a opéré un rattrapage qui le rapproche de plus en plus de pays à forte divortialité comme l'Angleterre, le Danemark ou la Suède.

Âge et état matrimonial au mariage

Les résultats présentés jusqu'ici concernent l'ensemble des mariages, mais il est intéressant d'examiner la divortialité des différentes catégories de mariages. On sait, en effet, que certains mariages sont réputés plus instables que d'autres: c'est le cas, notamment, des mariages précoces et des remariages. Les résultats donnés ci-après concernent des catégories définies d'après l'âge et l'état matrimonial au moment du mariage. Il s'agit, en premier lieu, d'indices synthétiques

TABLEAU 20. Divorces réduits à 0-9 ans de mariage selon l'état matrimonial au moment du mariage, Canada, 1985 (pour 10 000)

Durée	Tous états matrimoniaux	Femme divorcée et homme célibataire	Femme divorcée et homme divorcé	Femme célibataire et homme divorcé	Femme célibataire et homme célibataire
0	-	-	-	-	-
1	27	38	45	25	24
2	83	107	101	70	81
3	118	141	141	130	114
4	157	185	200	133	149
5	191	216	205	194	189
6	200	237	218	212	198
7	194	236	171	181	198
8	185	236	206	189	166
9	172	209	190	177	171
Total	1 327	1 605	1 477	1 311	1 290

Source: DUMAS, J. (1990), *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1988*, La Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, pp. 45-46 (n° de catalogue 91-209F).

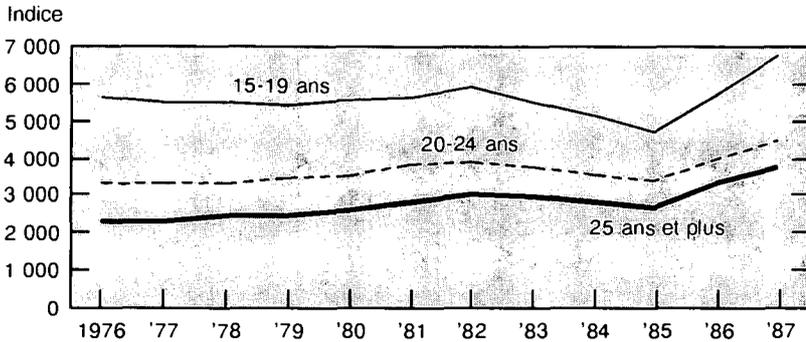
de divortialité selon l'âge au mariage pour les hommes et les femmes qui en étaient à leur premier mariage (tableau VIII en annexe). Viennent, en second lieu, des mesures de la divortialité aux faibles durées de mariage pour des couples regroupés selon l'état matrimonial de l'homme et de la femme au moment du mariage (tableau 20).

La grande fragilité des mariages précoces apparaît nettement sur les figures 16 et 17 qui illustrent l'évolution des indices synthétiques de divortialité des premiers mariages entre 1976 et 1987. Durant toute cette période, le nombre annuel de divorces pour dix mille premiers mariages conclus avant l'âge de vingt ans s'est maintenu au-dessus de quatre mille chez les femmes tandis que chez les hommes il a toujours dépassé cinq mille, sauf en 1985. Les records absolus ont été atteints en 1987 avec cinq mille sept cents divorces chez les femmes et mille de plus chez les hommes. Tous les indices calculés convergent pour laisser à penser que les mariages précoces sont beaucoup plus instables que ceux conclus entre vingt et vingt-cinq ans, ceux-ci étant eux-mêmes moins stables que ceux formés par les célibataires de vingt-cinq ans ou plus. Si cette observation résistait à une analyse rigoureuse qui n'a pas été conduite dans le cadre de cette publication, on pourrait conclure que l'évolution actuelle vers un mariage plus tardif serait, en soi, un frein à la progression de la divortialité.

Le tableau 20 a été établi à partir des divorces prononcés en 1985 pour des couples mariés au Canada dans les années 1976-1985. En vue du calcul des divorces réduits, les divorces enregistrés ont été classés selon l'année du mariage et diverses combinaisons de l'état matrimonial des conjoints au moment du

Figure 16

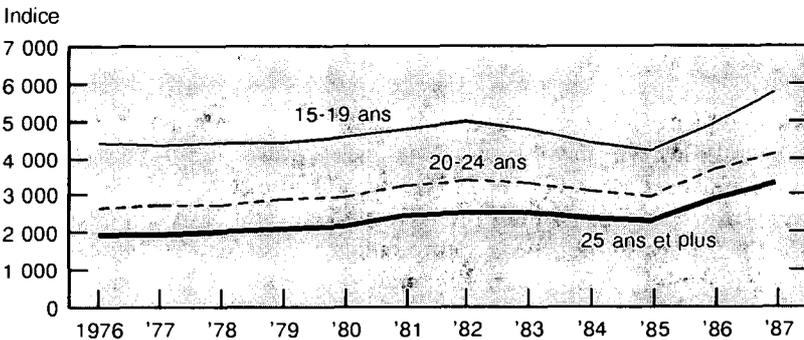
Indice synthétique de divortialité des premiers mariages selon l'âge au mariage, sexe masculin, Canada, 1976 à 1987 (pour 10 000 mariages)



Source: *Tableau VII.*

Figure 17

Indice synthétique de divortialité des premiers mariages selon l'âge au mariage, sexe féminin, Canada, 1976 à 1987 (pour 10 000 mariages)



Source: *Tableau VII.*

mariage. Ces divorces ont ensuite été rapportés aux mariages dont ils étaient issus afin d'obtenir un nombre de divorces pour un effectif initial de dix mille mariages. Ainsi, on peut lire dans le tableau 20 le nombre de divorces prononcés en 1985 pour dix mille mariages de chaque catégorie en 1985 (durée 0), en 1984 (durée 1), en 1983 (durée 2), etc. On peut y lire également, pour chaque catégorie de mariages, la somme des divorces réduits aux durées allant de 0 à 9 ans, c'est-à-dire un indice synthétique limité à la divortialité intervenue avant la fin de la neuvième année civile après celle du mariage.

Les indices obtenus confirment la plus grande instabilité des remariages de divorcés comparativement aux mariages entre célibataires. Ce sont les mariages entre une femme divorcée et un homme célibataire qui s'avèrent les moins durables³⁷, suivis en cela par les mariages entre deux personnes divorcées, ceux conclus entre un homme divorcé et une femme célibataire ayant, en revanche, sensiblement la même divortialité que les unions légales entre célibataires. La plus grande fragilité du remariage des femmes divorcées pourrait s'expliquer aussi par le fait que, beaucoup plus souvent que les hommes divorcés, elles ont la garde des enfants nés de leur mariage précédent. Les résultats trouvés suggèrent que l'augmentation de la part des remariages dans l'ensemble des mariages a favorisé la progression de la divortialité. Toutefois une remarque s'impose pour interpréter correctement l'observation. Les populations "à risque de mariage" ne sont pas les mêmes pour les remariages et pour les premiers mariages. La première est un sous-ensemble de la seconde, fortement sélectionnée par le divorce lui-même. La fragilité des unions de divorcés ne serait pas une caractéristique du type d'union, mais témoignerait de l'instabilité des individus concernés tout autant que de leur propension à la vie conjugale.

Le divorce dans les promotions de mariages

Après avoir traité de l'évolution de la divortialité d'année en année, il est utile d'examiner comment la montée du divorce s'est inscrite dans l'histoire des différentes promotions de mariages. Pour cela, il sera successivement fait appel aux données de l'enquête rétrospective sur la famille de 1984 et à celles de la statistique annuelle des divorces. Les premières ont déjà été analysées par T. Burch et A. Madan (1986) et le tableau IX est extrait de leur publication³⁸. Les secondes ont été également régulièrement présentées et analysées par J. Dumas dans la série intitulée "Rapport sur l'état de la population du Canada: la conjoncture démographique"; le tableau VII est un emprunt au rapport le plus récent³⁹. Intéressante en elle-même, l'approche longitudinale adoptée dans cette partie permettra aussi de confirmer certaines indications tirées de l'évolution des indices synthétiques.

L'enquête rétrospective sur la famille de 1984 a rassemblé des informations sur la vie conjugale de personnes âgées de dix-huit à soixante-quatre ans au moment de la sélection de l'échantillon. Il a été possible de classer ces personnes selon l'époque de leur premier mariage et de dénombrer celles qui avaient ensuite divorcé ou s'étaient simplement séparées de leur premier conjoint. Limité aux promotions féminines, le tableau IX en annexe donne deux probabilités pour une même durée de mariage: dans les deux cas, il s'agit de la probabilité que

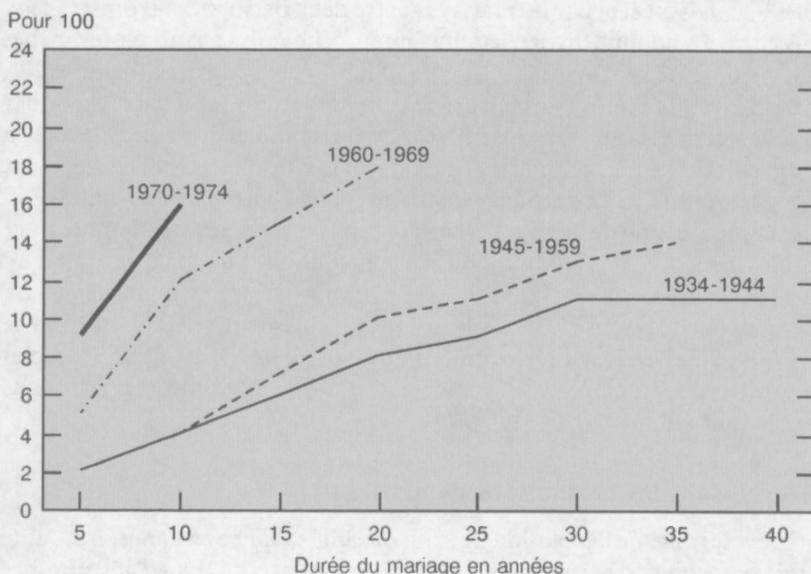
³⁷ On notera dans les schémas de mariage (chapitre 5) que dans ce type de mariage, les âges des époux s'écartent notablement de ceux que l'on rencontre dans les autres types de mariage. Dans près de 60% des cas, la femme est plus âgée que son conjoint.

³⁸ Burch, T.K. et Madan, A.K. (1986) *Formation et rupture d'union. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada, 35 p. (n° de catalogue 99-963).

³⁹ Il se trouve dans sa mise à jour la plus récente en annexe.

Figure 18

Probabilités cumulées de rupture du premier mariage par divorce selon la durée, promotions féminines, Canada, 1934-1979



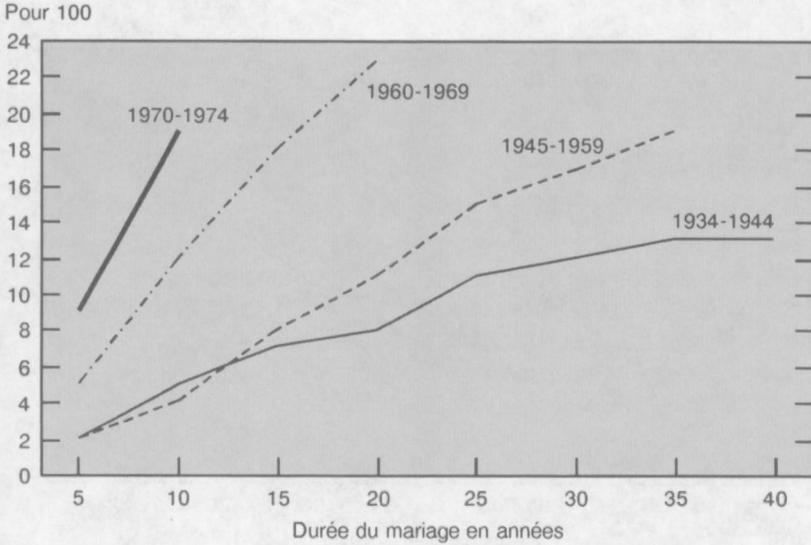
Source: Tableau IX.

le mariage soit déjà rompu, l'une ne tenant compte que des divorces, l'autre y ajoutant les séparations. La durée de mariage retenue dans les calculs est celle atteinte à la fin de la vie commune, et non au divorce. Les résultats obtenus sont illustrés par les figures 18 et 19.

Comme on pouvait s'y attendre, la divortialité a fortement progressé des promotions les plus anciennes aux promotions les plus récentes. Alors qu'elle n'était que de quatre pour cent pour les mariages conclus avant 1960, la probabilité qu'une rupture ultérieurement sanctionnée par un divorce survienne avant dix ans de mariage est passée à douze pour cent dans les promotions des années soixante et à seize pour cent dans celles de la première moitié des années soixante-dix (figure 18). L'addition des séparations ne réduit pas l'écart entre les promotions extrêmes, mais l'élargit (figure 19). Dans leur grande majorité, en effet, ces séparations étaient récentes et provenaient principalement des promotions les plus jeunes. Dans la mesure où la plupart d'entre elles ont probablement été transformées en divorces après l'enquête, leur addition améliore certainement le décompte des ruptures ultérieurement sanctionnées par un divorce. On peut alors affirmer que près du quart des femmes mariées en 1960-1969 avaient connu une rupture irréversible de leur mariage avant le vingtième anniversaire de

Figure 19

Probabilités cumulées de rupture du 1^{er} mariage par divorce ou séparation selon la durée du mariage, promotions féminines, Canada, 1934-1979



Source: *Tableau IX.*

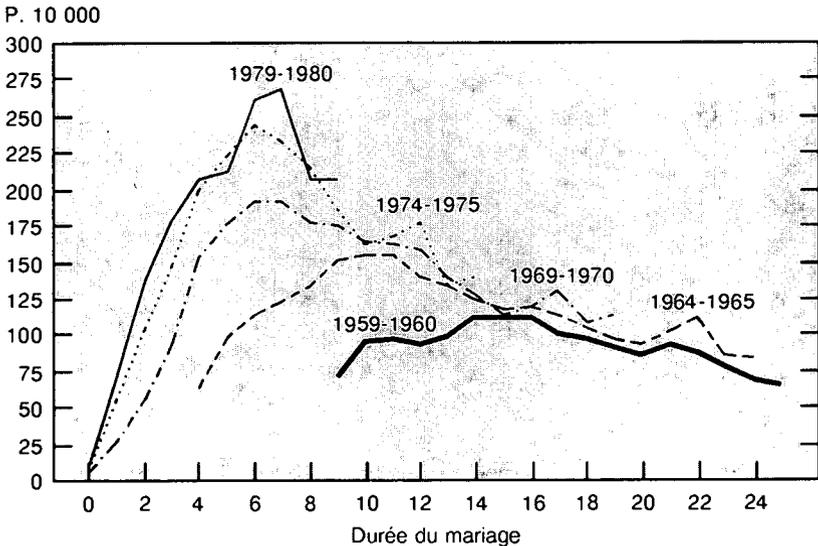
celui-ci; la même proportion sera certainement beaucoup plus forte parmi les femmes mariées en 1970-1974 puisque près du cinquième d'entre elles ont connu une telle rupture avant leur dixième anniversaire de mariage.

La figure 20 donne, pour quelques promotions, le nombre de divorces par durée de mariage pour un effectif initial de dix mille couples. Il s'agit, cette fois, de l'ensemble des mariages et non des seuls premiers mariages féminins. Par ailleurs, la durée du mariage retenue dans les calculs est celle atteinte au moment du divorce et non à la fin de la vie commune. La figure a été construite à partir des données du tableau VII en annexe.

Pour les promotions les plus anciennes, l'observation commence en 1969 et les divorces prononcés au cours des années antérieures demeurent inconnus. Il est intéressant de remarquer que, dans ces promotions, le nombre le plus élevé de divorces réduits n'est pas atteint dans les toutes premières années d'application de la loi de 1968, mais seulement vers le milieu des années soixante-dix et cela quelle que soit la durée du mariage au début de l'observation. Les chiffres ne sont pas mentionnés dans cette étude, mais ce mode tardif s'explique par le fait que les personnes non encore séparées en 1968 ont dû attendre au moins trois ou cinq ans avant d'être autorisées à présenter une requête en divorce pour cause de séparation.

Figure 20

Divorces réduits par durée de mariage (p.10 000), Canada, promotions de mariage, 1959-1960, 1964-1965, 1969-1970, 1974-1975, 1979-1980



Source: *Tableau VII.*

Cette exigence d'une durée minimale de séparation de trois ou cinq ans explique aussi que le plus grand nombre de divorces s'observe entre cinq et sept ans de mariage dans les promotions formées après 1968 (voir tableau VII). Cette durée modale apparaît relativement courte si l'on tient également compte du fait qu'il s'écoule plusieurs mois entre le dépôt de la requête et le jugement de divorce. Ceci indique que beaucoup de couples se séparent après une très brève période de vie commune. Leur nombre va d'ailleurs croissant d'une promotion à la suivante. Dans les promotions constituées après 1985 et donc trop récentes pour être retenues ici, la durée modale du mariage au moment du divorce devrait être encore plus courte, la nouvelle loi ayant réduit l'exigence à un an de séparation avant le jugement de la cause.

La figure 20 montre, de façon saisissante, que l'augmentation du nombre de divorces d'une promotion à la suivante s'est produite principalement dans les premières années du mariage. Après dix ou douze ans de mariage, le nombre de divorces prononcés à une même durée de mariage est assez peu différent d'une promotion à l'autre. D'après les données du tableau VII, la lecture horizontale indique que près du quart des couples mariés en 1969-1970 auraient divorcé avant

leur dix-neuvième anniversaire de mariage; vingt-trois pour cent de ceux mariés en 1974-1975 auraient fait de même avant leur quatorzième anniversaire de mariage. Ces résultats donnent à penser que la proportion de couples divorcés avant vingt-six ans de mariage pourrait dépasser trente pour cent dans toutes les promotions formées au cours des années soixante-dix.

Conclusion

En assurant une plus grande accessibilité au divorce, la loi de 1968 a permis aux couples mariés d'éviter la poursuite d'unions malheureuses, mais leur nombre avait été sous-estimé. L'examen de la divortialité de quelques promotions de mariages suggère, en effet, que trente pour cent environ des personnes mariées dans les années soixante-dix divorceront probablement avant leur vingt-sixième anniversaire de mariage. Les indices synthétiques de divortialité calculés pour les années 1976 à 1985 font état, pour leur part, d'un peu plus de trente divorces pour cent mariages dans le même intervalle de temps. Est-ce que le niveau plus élevé des indices du moment, depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1985, autorise de présager une divortialité qui toucherait 40% des couples? Ce serait la conclusion d'un simple prolongement de tendances. Mais ce serait négliger de parti pris un éventuel changement de calendrier, phénomène si fréquent en démographie. Il est possible, comme semblent l'indiquer timidement les statistiques des dernières années, que les couples destinés à se briser se rompent plus tôt. Leur proportion pourrait ne pas augmenter pour autant. Au tableau IX on note que la valeur modale des taux de divortialité tend à se situer à des durées de mariage plus faibles à mesure que le temps passe. Mais s'il ne devait rien en être, le Canada serait ainsi devenu un pays à très forte divortialité.

Chapitre 5

QUELQUES ASPECTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

La statistique des mariages fournit des informations sur certains aspects socio-démographiques de la nuptialité. La première partie du chapitre décrit les modifications du mouvement saisonnier des mariages, modifications qui révèlent, à leur manière, certaines transformations de la société canadienne. La deuxième partie est consacrée à une illustration des effets des phénomènes conjoncturels sur la nuptialité du moment et celle des générations. La troisième et dernière partie regroupe quelques données sur le choix du conjoint.

Le mouvement saisonnier des mariages

Dans tous les pays où l'enregistrement systématique des événements démographiques est disponible, on remarque facilement que la répartition de ces événements n'est pas uniforme au long de l'année. Décès ou naissances, par exemple, sont plus nombreux à certaines périodes. Ces dernières peuvent varier quelque peu suivant la géographie, les us et coutumes des pays, et changer avec le temps. Il n'en va pas autrement du mariage; mais alors que la date de la naissance et du décès, de par la nature de l'événement échappe encore en partie à la planification, le moment du mariage, par le caractère social de celui-ci, est plus lié aux coutumes, modes ou habitudes susceptibles de changer rapidement dans la même société. Au Canada, la période, voire la date du mariage, a été assujettie à au moins deux grandes contraintes, celle de l'autorité de la religion et celle du temps disponible. Toutes les religions ont, soit frappé de l'interdit de célébration certaines périodes de l'année, soit se sont montrées très réticentes à les autoriser⁴⁰. Il n'en n'a pas été autrement au Canada avec les religions dominantes. Pour ce qui relève du temps disponible, il n'est qu'à penser que la célébration d'un mariage nécessite la liberté des mariés et la disponibilité des invités qui participent aux noces, la parentèle venant parfois de loin.

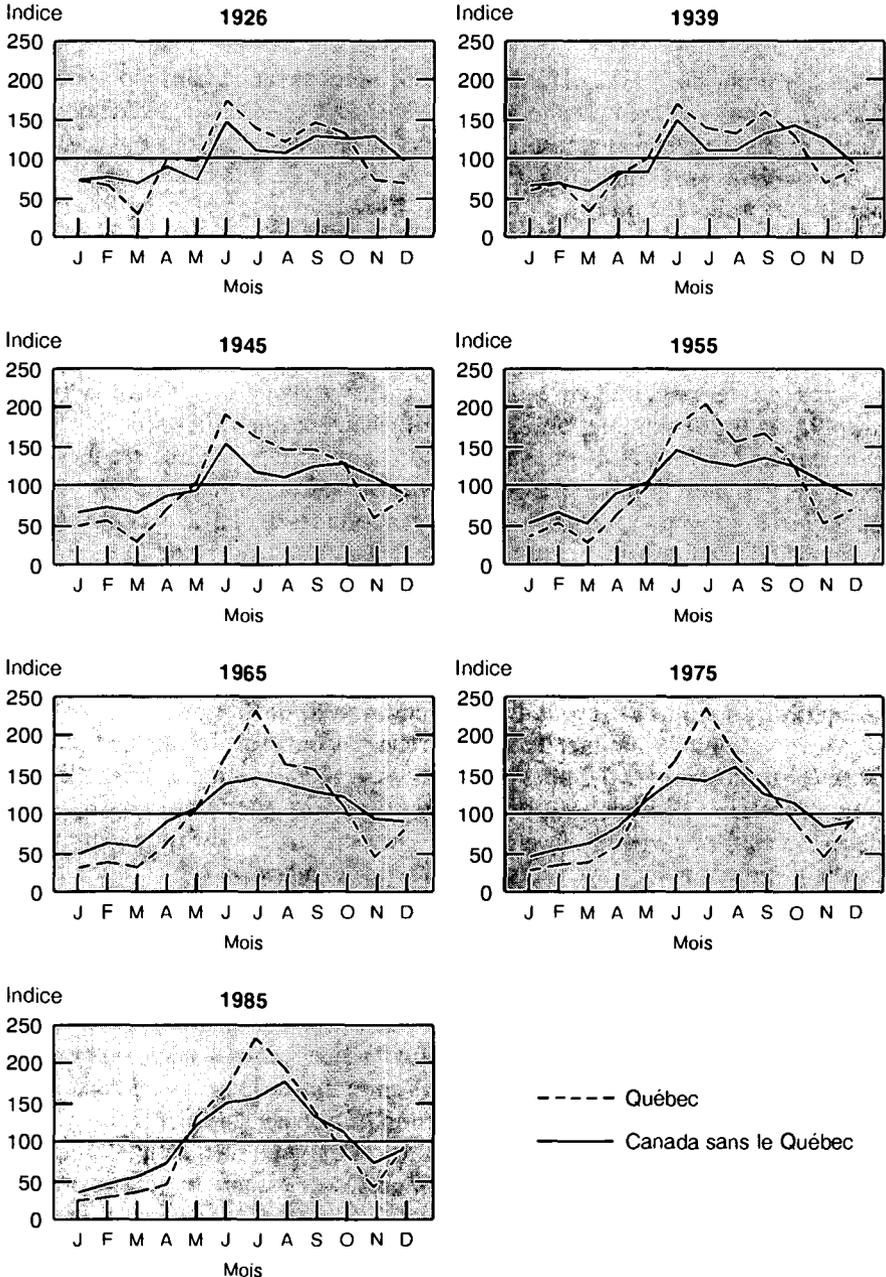
Au cours des quelques décennies qui font l'objet de l'observation, ces deux variables ont subi des changements. On a assisté à une atténuation considérable de l'autorité religieuse, et la disponibilité en temps des individus s'est accrue et surtout s'est répartie différemment et dans l'année et dans la semaine, à mesure que les modes de vie ont changé et que les communications se sont accélérées. L'effet de ces deux processus sur la saisonnalité des mariages est vérifiable par les souvenirs des gens de grand âge et a déjà été mis en lumière statistiquement par Réjean Lachapelle en 1971⁴¹. À l'époque, les séries statistiques étaient plus

⁴⁰ Le nombre de jours où l'Église Copte ne célèbre pas de mariage totalise environ sept mois au cours de l'année.

⁴¹ Lachapelle, R. op. cit.

Figure 21

Évolution de la saisonnalité des mariages au Québec et dans le reste du Canada, 1926-1985



Source: Tableau X.

courtes qu'aujourd'hui, et certains travaux d'analyse ne pouvaient être exécutés en raison de l'état moins avancé de l'informatique qu'aujourd'hui. Les auteurs ont donc repris cette analyse en s'efforçant de la pousser un peu plus loin.

La figure 21 résume l'évolution de la distribution selon les mois de la célébration des mariages. Connaissant la singularité du Québec vis-à-vis de la plupart des phénomènes démographiques, les auteurs ont analysé séparément, de manière à les comparer, la province de Québec et le reste du Canada.

Enfin, pour rendre compte de l'évolution dans le temps, il est d'usage d'effectuer des observations à certaines dates-repères, sélectionnées de manière à ne pas induire de biais. Comme le second conflit mondial a marqué un tournant sur le plan social et économique, la fin de la Guerre (1945) a été choisie comme point de départ d'un découpage du temps en tranches de dix ans, jusqu'à 1985 qui est encore inclus dans notre présent. La période d'avant-guerre est plus brève puisqu'elle ne débute qu'en 1926, les statistiques de l'état civil incluant le Québec n'existant qu'à partir de cette date. Comme un intervalle de dix ans conduirait à 1936, on a allongé la période de trois ans, pour appeler ces treize années l'avant-guerre.

Analyse générale

Les courbes de la figure 21 lient les indices d'intensité de chacun des douze mois de l'année et la valeur de l'indice de chaque mois est calculée par rapport à la moyenne de l'année qui prend la valeur 100. (La somme de tous les indices mensuels vaut toujours 1 200). Ainsi, un mois qui présente l'indice 150 en est un où le nombre de mariages est de 50% plus élevé que la moyenne annuelle. À l'inverse, un indice de 60 signifie que les mariages sont moins nombreux de 40% que la moyenne annuelle.

L'étude des graphiques fait apparaître avec netteté, et ce plus pour le Québec que pour le reste du Canada, la transformation d'une courbe à deux sommets saisonniers avant la Guerre en une courbe à sommet unique qui s'impose sans équivoque à partir de 1965. Les deux ordres d'influence relevés précédemment (celui de la religion et celui du temps disponible) combinent leurs effets pour expliquer le changement dans les distributions. Les courbes à deux sommets témoignent à la fois d'une société rurale dans laquelle le rythme du travail majoritairement agricole est imposé par le cycle des saisons et également respectueuse dans son ensemble des traditions religieuses. Les deux sommets se situent en juin principalement et secondairement en automne (septembre ou octobre), encadrant dans la partie estivale un fléchissement en juillet et en août. Le sommet de juin coïncide avec le répit d'activité offert par la croissance des produits agricoles, et celui de septembre et octobre, avec celui de l'après-récolte. Avril et mai, pauvres en mariages, correspondent à la forte activité liée à la préparation de la terre et des semences. Que la courbe du Québec soit plus contrastée que celle du Canada serait lié au fait que le Québec était à l'époque relativement plus rural.

TABLEAU 21A. Mariages au Canada (sans Québec), 1926-1951
(Déviation par rapport à la valeur 100 des indices, non liée à la saisonnalité)

Mercredi des Cendres	Pâques	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
															Canada (sans Québec)
17 février	4 avril	1926			110	83	91	108	89			84			110
2 mars	17 avril	1927			85			92	86			79			
22 février	8 avril	1928												88	
13 février	31 mars	1929												89	
5 mars	20 avril	1930													
18 février	5 avril	1931		109	118	116						86		113	
10 février	27 mars	1932												92	
1 mars	16 avril	1933	112												
14 février	1 avril	1934	110			114		88							
6 mars	21 avril	1935													
26 février	12 avril	1936		89	121						111				
10 février	28 mars	1937									115				
2 mars	17 avril	1938													
22 février	9 avril	1939							85	83	117	117			92
7 février	24 mars	1940		83	115				139	128					
26 février	13 avril	1941													
18 février	5 avril	1942				113						81			
10 mars	25 avril	1943			130							89			
23 février	9 avril	1944													
14 février	1 avril	1945				114			115						88
6 mars	21 avril	1946													
19 février	6 avril	1947			84	110									
11 février	28 mars	1948		91											
2 mars	17 avril	1949									108				
22 février	9 avril	1950													
7 février	25 mars	1951		83	117	92									88

Les valeurs manquantes sont statistiquement non significatives d'une fluctuation.
 Calculs de Statistique Canada.

TABLEAU 21B. Mariages au Québec, 1926-1951
(Déviation par rapport à la valeur 100 des indices, non liée à la saisonnalité)

Mercredi des Cendres	Pâques	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
17 février	4 avril	1926					92	91						
2 mars	17 avril	1927				78		88						
22 février	8 avril	1928	126	108				110			92			
13 février	31 mars	1929		89		115		111					93	
5 mars	20 avril	1930			166		89						87	
18 février	5 avril	1931	88	108		110	91			91			111	
10 février	27 mars	1932		92		86						92	119	
1 mars	16 avril	1933	109	137		92	90		82				108	
14 février	1 avril	1934				127		92						
6 mars	21 avril	1935			164									
26 février	12 avril	1936				116						92		108
10 février	28 mars	1937		77			108							
2 mars	17 avril	1938	92											
22 février	9 avril	1939	113										108	
7 février	24 mars	1940		64		86			224	89	112	138	90	
26 février	13 avril	1941		112						110	71		91	
18 février	5 avril	1942				130				91	89		112	
10 mars	25 avril	1943		86		66			89					
23 février	9 avril	1944				92		108		167				
14 février	1 avril	1945		90										
6 mars	21 avril	1946		91		88								
19 février	6 avril	1947												
11 février	28 mars	1948		81										
2 mars	17 avril	1949		110										
22 février	9 avril	1950		69									92	
7 février	25 mars	1951				86								83

Les valeurs manquantes sont statistiquement non significatives d'une fluctuation.
Calculs de Statistique Canada.

L'Ontario concentrait déjà la plus grande partie de l'activité industrielle, et sa population était plus urbaine. La baisse du nombre des mariages en novembre, plus prononcée au Québec qu'ailleurs, pourrait s'expliquer en partie par l'effet des "chantiers" forestiers qui entraînaient, en hiver, les agriculteurs loin des villages.

Pour ce qui est du profond creux de mars, il faudrait en tenir responsable le carême au cours duquel l'Église catholique n'aimait pas marier. L'Avent, moins contraignant sur ce point, voit ses effets confondus avec ceux des absences pour les chantiers. Là encore le Québec, très catholique, se démarque du reste du Canada. La similitude des situations en 1926 et 1939 laisse à penser que la société canadienne vivait alors une période de stabilité dans ses moeurs sociales.

L'après-guerre consacre, au terme d'une progression soutenue, la suprématie de l'été sur l'hiver comme saison des mariages; non seulement le ralentissement noté en juillet et août disparaît, mais c'est au cours de cette période que se situe maintenant le maximum qui n'a jamais culminé aussi haut. Les explications dans l'ensemble sont faciles. Avec l'industrialisation et l'urbanisation, l'immense majorité de la population n'est plus soumise aux contraintes du cycle des travaux agricoles, les vacances d'été sont devenues de rigueur, et l'on fait coïncider avec elles le mariage prévu et son voyage de noces. On note aussi depuis la fin de la Guerre une dissemblance de plus en plus grande entre les comportements québécois et ceux du reste du Canada. Prises dans leur ensemble, les autres provinces ont gardé plus de mariages d'hiver et juillet y est encore marqué d'un ralentissement, tandis que le point culminant semble de plus en plus se situer en août. Peut-être faut-il voir là une dernière marque de la ruralité de l'Ouest. Avec le temps, le creux de mars attribué au carême, au Québec comme dans le reste du Canada, est devenu de moins en moins évident, et a totalement disparu après 1975. Quant à celui de novembre, il semble, comme on le verra, de plus en plus résulter de l'augmentation des "mariages de fin d'année" que du respect de l'Avent.

L'effet de Pâques

En simplifiant, on peut dire que la désaisonnalisation d'une série chronologique de statistiques a pour résultat de faire apparaître les accidents. En effet, comme la fréquence d'apparition de la plupart des phénomènes est liée à la saison, certaines périodes (mois par exemple) sont marquées systématiquement par des fréquences supérieures ou inférieures à la moyenne. Si on ne fait pas disparaître cette "saisonnalité", les accidents, s'il en est, risquent d'être masqués ou leur ampleur mal estimée. La fête de Pâques est de nature accidentelle en raison de sa mobilité. La question qui se pose dans le cadre de l'étude de la nuptialité peut s'énoncer ainsi: peut-on mettre en évidence que lorsque Pâques se situe un certain mois, la nuptialité de ce mois s'en trouve accrue? La réponse négative ne provient probablement pas de ce que la fête de Pâques n'a pas d'effet, mais plutôt de ce que le carême qui la précède en a eu un très longtemps, et de sens opposé. La lecture des tableaux 21A et 21B, montre que les accidents sont plus nombreux en mars et en avril que dans les autres mois de l'année et ce, spécialement au Québec.

Le choix du jour du mariage

De la même manière que le choix du mois de l'année, le choix du jour de la semaine a subi l'influence de l'autorité de la religion et de la disponibilité en temps.

Au Canada, il ne s'est pas fait encore de recherches exhaustives sur le choix des jours de la semaine pour la conclusion des mariages. Les auteurs ont donc effectué une sorte de sondage pour évaluer s'il y a eu changement dans les habitudes, et de quelle sorte. Deux points de repère dans le temps ont été choisis: le premier est la situation vers les années 1933-1934 pour caractériser la période ancienne, (le coeur de la crise économique, ont-ils cru, devant accentuer les comportements sociaux typiques de l'époque) et l'année 1987 pour la période récente. La disponibilité des données a fait choisir pour la période ancienne un échantillon aléatoire à Terre-Neuve et en Ontario. Pour la période moderne, l'ensemble du Canada a pu être utilisé (tableau 22). Dans les années trente, l'influence de la religion se révèle dans le choix peu fréquent du dimanche (ce qui demeure vrai aujourd'hui) et du vendredi. Le clergé ces jours-là était accaparé par les offices religieux; le vendredi était de plus un jour "maigre". Les autres jours de la semaine étaient choisis à peu près également, le samedi ayant cependant déjà une place privilégiée. L'époque actuelle présente une distribution toute différente. Le vendredi n'est plus un jour négligé mais au contraire privilégié (14% des mariages s'y célèbrent), peut-être parce qu'il précède immédiatement la fin de semaine, fenêtre de vacances dans la régularité du travail. Peut-être aussi parce que les mariages civils devenant de plus en plus nombreux, les bureaux administratifs peuvent être surchargés le samedi, jour qui a pris une importance considérable puisque 72% des mariages de la semaine se célèbrent ce jour-là. Aussi, comme le mariage est rare le dimanche, neuf mariages sur dix sont célébrés en deux jours.

**TABLEAU 22. Mariages selon le jour de la semaine
(Ontario 1933-1934, Terre-Neuve 1934 et Canada 1987)**

		Dim.	Lun.	Mar.	Merc.	Jeu.	Vend.	Sam.	Total
Ontario, T.-N.	Nbre ¹	33	82	74	85	94	43	194	605
	%	5,5	13,6	12,2	14,0	15,5	7,1	32,1	100,0
Canada	Nbre ²	6 456	4 322	4 201	4 696	6 437	25 710	130 329	182 151
	%	3,5	2,4	2,3	2,6	3,5	14,1	71,5	100,0

¹ Nombre de l'échantillon.

² Nombre total des mariages.

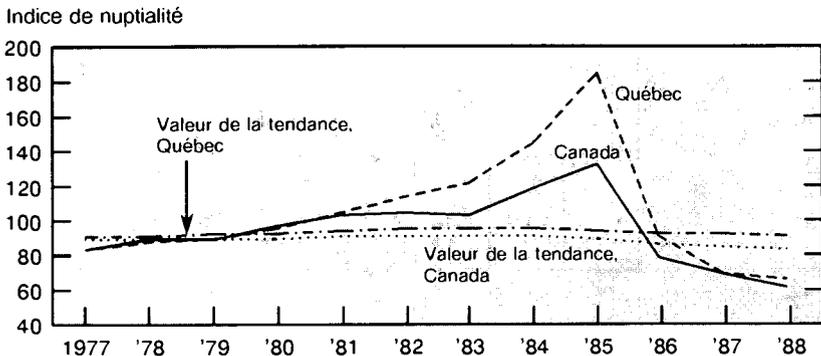
Source: Échantillon de bulletins de certificats d'enregistrement de mariage des années 1933 et 1934 - Données de l'état civil 1987.

Les mariages de décembre

On a attribué le nombre de mariages, depuis toujours plus élevé en décembre, qu'en novembre et janvier, à la fête de Noël. On aurait profité, surtout en milieu catholique, de ce temps des fêtes pour se marier si on n'avait pu le faire avant l'Avent. L'indice de décembre s'est de fait, au cours du temps, toujours situé en-dessous de la moyenne annuelle fixée à 100%, mais au-dessus de celle de novembre (figure 21). L'évolution de la saisonnalité de décembre de la figure 22 montre qu'à partir de 1977, on a assisté à une augmentation considérable de l'indice du mois jusqu'en 1985, suivie d'un brusque retour à la normale en 1986 et même au-dessous en 1987 et 1988. Le phénomène est plus accentué au Québec. L'explication se trouve dans la mise à profit du système fiscal canadien. La Loi de l'impôt, depuis des temps anciens, faisait bénéficier le déclarant d'une exemption fiscale pour le conjoint, si au 31 décembre son état civil officiel était celui de marié. Vers les années quatre-vingt, diverses raisons ont fait que les personnes en instance de mariage ont voulu tirer avantage de cette disposition (soucis de s'exonérer le plus possible d'impôts devenus plus lourds, meilleure connaissance de la loi, totale disparition de l'influence religieuse concernant l'Avent, etc.), pour se marier avant la fin de l'année. Mais la loi fut modifiée en 1985 de sorte qu'à partir de 1986, l'exemption pour le conjoint est devenue proportionnelle à la durée passée en état de marié pendant l'année. Du coup, l'indice de nuptialité a retrouvé son faible niveau antérieur et les mariages en janvier et février ont augmenté.

Figure 22

Déviations de l'indice de nuptialité de décembre par rapport à la valeur de la tendance-cycle, Québec et Canada sans Québec, 1977-1988



Source: Tableau XI.

La conscription lors de la Guerre 1939-1945

La méthode de désaisonnalisation utilisée fournit une estimation de la tendance-cycle. Celle-ci résulte du retrait, des valeurs observées, de ce qui est dû à la saisonnalité, à la composante "accidentelle" ainsi qu'à ce qui résulte de la variation dans l'occurrence de certains jours de la semaine au cours du mois. Cette tendance (figure 23) reflète l'évolution, au cours de la période, de la nuptialité et sa comparaison avec la série uniquement désaisonnalisée met en évidence les "accidents" dont on cherche l'explication dans des événements politiques, sociaux ou économiques. Ainsi, sur la figure apparaissent pour chacune des régions sous observation, deux courbes qui sont chacune désaisonnalisées, l'une indiquant la tendance de la période et l'autre la tendance et les accidents réunis.

Ainsi pour le Canada, selon la tendance-cycle (figure 23) la nuptialité s'élève brusquement à partir de mai 1939 et atteint des sommets à l'automne de 1939. L'historien consulté⁴² trouve l'explication du phénomène dans l'entrée en guerre du Canada et sa préparation. "Le souvenir de la Grande Guerre a tout de suite fait penser à la conscription pour service d'outre-mer dont étaient exemptés les hommes mariés". La courbe affiche un nouveau sommet en juillet 1940. La forte nuptialité ce mois-là aurait été provoquée par l'effondrement de la France et la prise de conscience des conséquences très graves qu'il risquait d'entraîner dans l'effort de guerre du Canada. La reprise de la progression au cours de 1941 culmine au printemps de 1942. Cette période coïncide avec la discussion à la Chambre des Communes de la conscription et avec le plébiscite qui délie le gouvernement de son engagement à ne pas procéder à l'enrôlement.

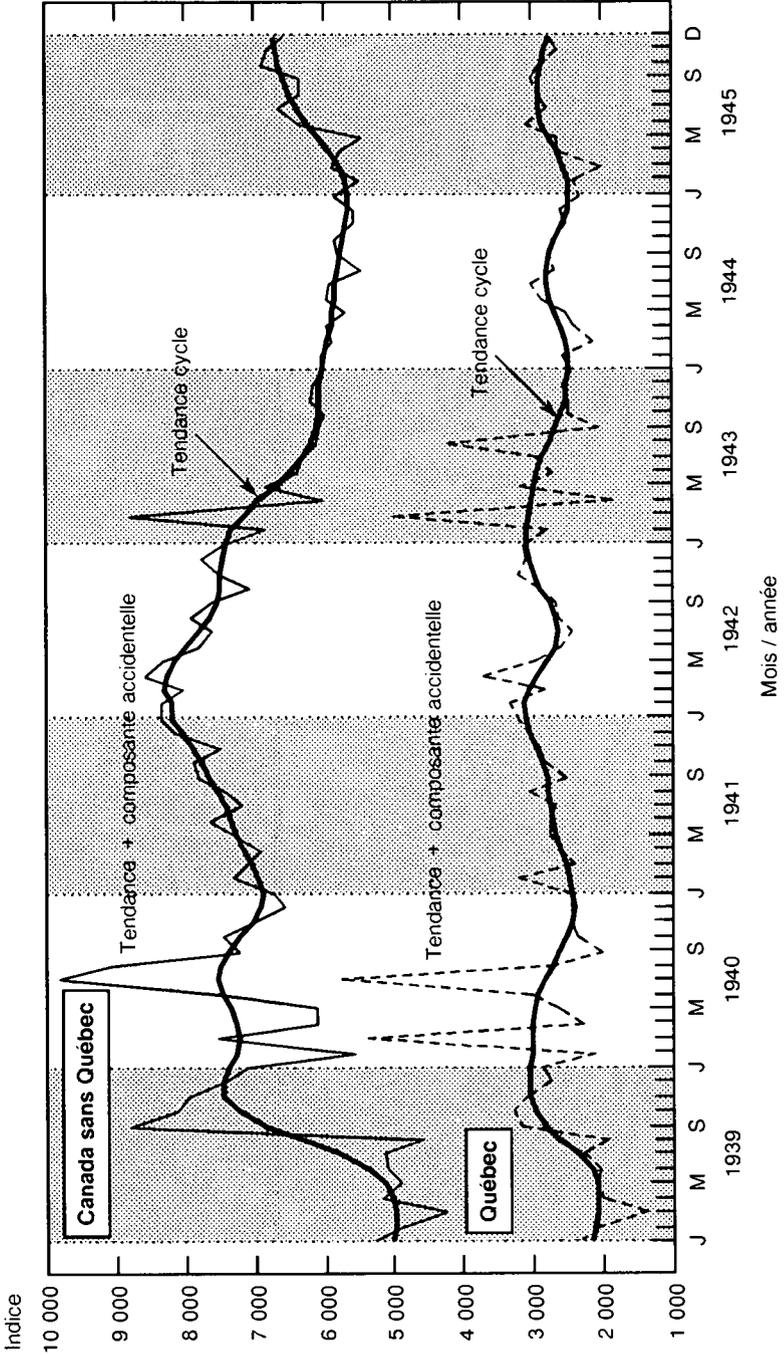
Au Québec, le début de la guerre a pris une autre tournure. Certes, la tendance à la hausse des mariages est nettement visible, mais les mois de septembre et octobre ne se signalent pas par des pointes comme dans le reste du Canada. Ce serait toujours, d'après les historiens, probablement parce que la population, même avec la déclaration de guerre, s'est crue à l'abri de la conscription pour service outre-mer en raison des engagements solennels du Parti libéral au pouvoir. Par contre, mars 1940 présente une pointe que l'on pourrait associer aux élections fédérales, auxquelles prenait part une population soudain inquiète de l'issue. Mais celle beaucoup plus forte de juillet serait consécutive à la loi passée en juin autorisant la conscription pour service au pays. Enfin, en février et mars 1943, la dernière pointe pourrait être due à une reprise des débats sur la conscription.

Comportements des générations

En suivant, au chapitre 2, l'évolution de la nuptialité des célibataires depuis 1921, on a remarqué une grande sensibilité de cette nuptialité aux grandes crises qui ont marqué l'histoire contemporaine. Il nous a paru bon de revenir avec plus

⁴² Trépanier, Pierre, Directeur de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

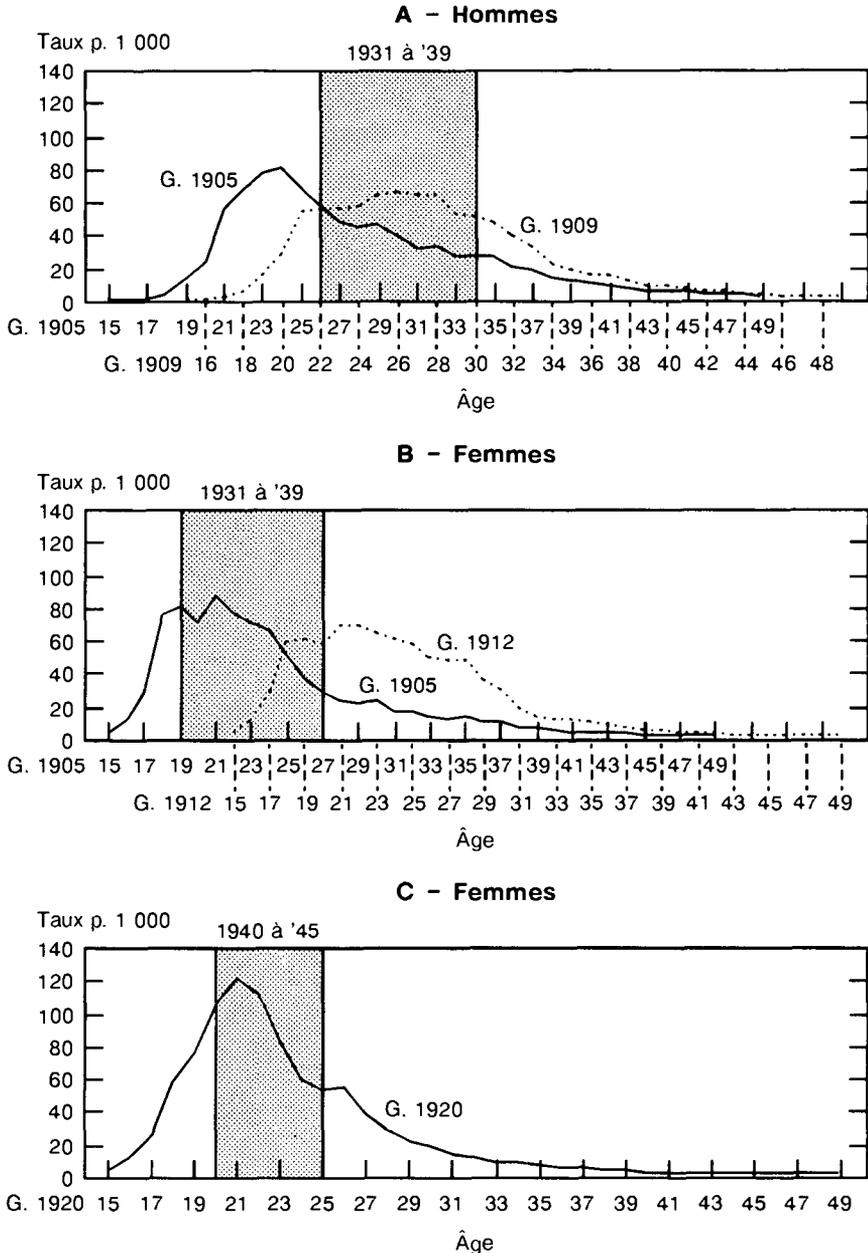
Figure 23
Fluctuation de la nuptialité mensuelle désaisonnalisée, Québec et Canada sans le Québec, 1939-1945



Source: Tableau XII.

Figure 24

Taux de nuptialité féminine, par âge, générations 1905, 1912, 1920 et masculine, générations 1905, 1909



Source: *Taux de nuptialité par année d'âge, 1921-1989. Données calculées à la Division de la démographie (tableau en annexe).*

de détail sur le comportement des générations, pour montrer par deux exemples comment les individus ont réagi aux événements économiques et politiques qui se sont produits depuis 1921. D'entrée de jeu, le lecteur aurait intérêt à se reporter aux tableaux II et III (en annexe). Il constatera alors que d'une année à l'autre, les indices synthétiques ont varié considérablement⁴³, alors que les indices d'intensité des générations ne montrent qu'une variation minime⁴⁴. Il n'en faut pas plus pour conclure que les flambées de nuptialité ou au contraire les périodes déprimées ont été des années où des personnes de tous âges, donc appartenant à des générations différentes, soit se sont empressées de se marier, soit ont au contraire différé leur union. Mais mariées plus tôt ou mariées plus tard change peu au fait; elles se seront mariées à peu près autant.

On peut donc dire que les grands événements économiques et politiques ont modifié le calendrier de la nuptialité des générations, sans altérer gravement la nuptialité elle-même. La grande dépression illustre bien le point. Impressionné par les faibles valeurs des indices de la première moitié des années trente, on serait tenté de croire que certaines générations aient été profondément affectées. Or on constate que 90% des membres de la génération masculine de 1910 (ses membres avaient 21 ans en 1931) ont fini par se marier. Sans être minime, ce n'est pas cependant un changement d'intensité très important par rapport aux générations voisines. Et si l'on estime qu'une seule génération est un repère trop précaire, on peut observer la moyenne du groupe des trois générations de 1910, 1911 et 1912. L'intensité moyenne de leur nuptialité a été de 88,95% alors que celle des trois générations précédentes était de 89,01% et celle des trois suivantes, de 90,15%. La conclusion demeure la même: l'intensité finale n'a pas changé beaucoup d'un groupe à l'autre.

Si la crise n'a pas modifié l'intensité finale de la nuptialité des générations qui l'ont traversée, elle a par contre fait varier la distribution des mariages en fonction de l'âge. En comparant, à la figure 24, les générations masculines de 1905 et 1909, il est clair que celle de 1909 montre, par rapport à la précédente, un très fort ralentissement dans la jeune vingtaine, c'est-à-dire au cours des années les plus pénibles de la crise (1931-1934). Par contre, la nuptialité de cette dernière se fait beaucoup plus intense que celle de 1905 au cours des années suivantes, soit aux âges compris entre 25 et 30 ans. Le mode de la distribution de la génération de 1909 se situe à 26 ans (au lieu de 24 ans pour la génération de 1905) et à une valeur nettement plus faible. Enfin, la partie postmodale de la courbe présente une nette convexité que n'a pas celle de 1905, témoignant de mariages tardifs (après 30 ans) nombreux. Il y a donc nettement eu un phénomène de "rattrapage" après le passage des années difficiles.

⁴³ De 1932 à 1940, il n'y a que 8 ans, et les indices sont passés du simple au double.

⁴⁴ Génération masculine de 1917 (868 p. 1 000), génération 1930 (956 p. 1 000) soit une différence de 88 p. 1 000: en termes relatifs 10 %.

Même si les années les plus pénibles de la crise se situent entre 1930 et 1934, les économistes s'entendent pour reconnaître que la reprise a été lente et que la prospérité s'est faite attendre jusqu'à la guerre. Curieusement, les différentes générations en cause n'ont pas, pendant cette période, réagi de la même façon face à la nuptialité. La figure 24 montre que la génération masculine de 1909 (et c'est valable pour les générations voisines) avait amorcé, à partir de 1934, alors que ses membres avaient 25 ans ou davantage, une récupération des mariages différés. Au même moment, les générations plus récentes (celles nées entre 1914 et 1917), alors au tournant de la vingtaine, adoptaient la cadence lente à laquelle on se mariait entre 1930 et 1934. Il semble donc que si les générations masculines plus anciennes ont conclu, à partir de 1934, des mariages jusque-là différés, c'est que leur avancement en âge les pressait, et que tout début de reprise était prétexte pour s'établir, alors que pour les générations plus récentes, l'incitation n'était probablement pas suffisante.

Les générations féminines semblent avoir réagi de la même façon que les générations masculines, compte tenu d'un décalage correspondant à l'écart d'âge au mariage traditionnel entre hommes et femmes. La génération féminine de 1912 a été la plus sérieusement affectée par la crise. C'est elle qu'on comparera, à la figure 24, à la génération 1905, dont les femmes avaient donc déjà 26 ans en 1931. Âgées de 19 ans au début de la crise, (nées en 1912) ces femmes entraient dans la période où la nuptialité est habituellement forte. Comme dans le cas de la génération masculine de 1909 par rapport à celle de 1905, la courbe de distribution des premiers mariages de ces femmes est plus largement étalée que celle des femmes nées en 1905, montrant qu'elles ne se sont pas mariées autant dans la jeune vingtaine qu'il était coutume de le faire.

La Guerre

La guerre est un deuxième exemple. Comme on l'a vu, le début de la guerre s'est traduit par une augmentation spectaculaire de la nuptialité, au point que l'indice synthétique a atteint des valeurs paradoxales. Or, comme on ne peut se marier qu'une fois dans sa vie en tant que célibataire, on se doute bien que c'est parce que cet événement socio-politique majeur a provoqué un "changement de calendrier", que s'est produite la flambée des indices du moment. On observera cette fois le comportement des générations féminines au passage de la guerre.

On voit clairement, au tableau 23, qu'en 1940-1942 les jeunes femmes de 19 à 22 ans (soit celles des générations de 1918 à 1922) ont eu des taux de nuptialité de beaucoup supérieurs à ceux des autres générations à ces mêmes âges. Ce sont elles qui ont été épousées par les jeunes hommes qui craignaient la conscription (lire horizontalement pour noter la différence). Durant les années ultérieures, par contre, et spécialement en 1943-1945, les taux sont beaucoup plus faibles que pour les générations précédentes, alors que celles-ci ont de 23 à 28 ans.

TABLEAU 23. Taux de nuptialité des générations féminines durant la Deuxième Guerre mondiale, 1920-1927

Années Âges	Années							
	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
28	402	472	448	445	342	287	287	329
27	483	553	545	520	387	331	341	399
26	594	666	645	601	468	396	398	536
25	713	806	744	699	552	462	532	665
24	821	920	839	824	649	599	650	817
23	895	1 010	930	906	827	715	770	973
22	907	1 066	1 000	1 121	938	822	862	1 078
21	971	1 141	1 216	1 240	1 064	943	1 020	1 254
20	772	1 057	1 068	1 102	973	907	960	1 220
19	763	909	917	963	895	875	843	1 091
Génération	G.1920	G.1921	G.1922	G.1923	G.1924	G.1925	G.1926	G.1927

Source: Données de l'état civil, Statistique Canada, le calcul des taux est celui des auteurs.

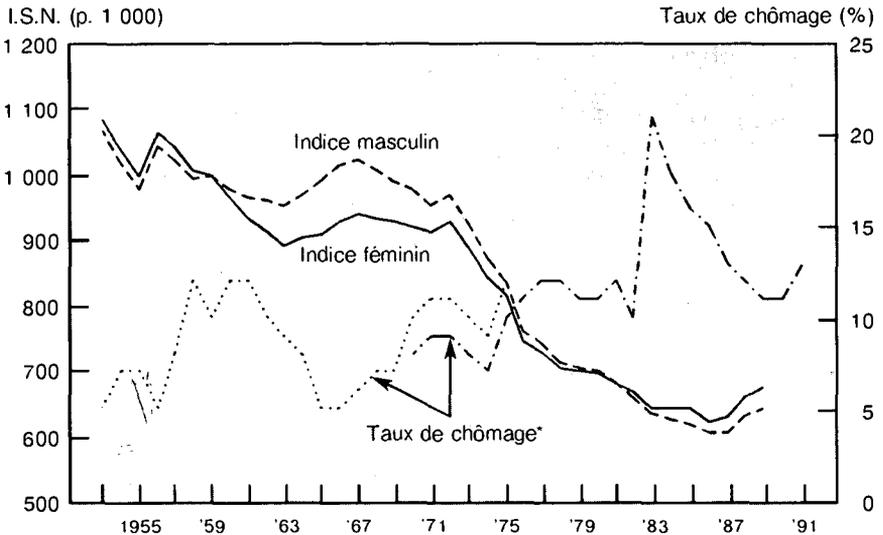
En prenant la génération de 1920 comme exemple, on constate à la figure 24, qu'après le maximum atteint à 21 ans, la courbe décroît rapidement. Certes, les années difficiles de 1942-1944 y sont pour quelque chose, mais les mariages "avancés" des années 1939-1942 avaient fait des prélèvements massifs dans le groupe de celles qui se destinaient au mariage dans cette génération. Pour cette raison, on ne voit pas, après 1945, de taux particulièrement élevés. Les femmes des générations de 1920-1921 ont été affectées par deux périodes exceptionnelles. En effet, les femmes de ces générations ont été sollicitées par le mariage au tout début de la guerre quand elles avaient entre 19 et 21 ans, et elles l'ont été de nouveau aux âges de 25 et 26 ans, en 1946 et les années suivantes, au moment où s'accroissait la prospérité économique. Le résultat est qu'à cinquante ans, 95% d'entre elles s'étaient mariées, ce qui a constitué un record jusqu'à la génération de 1931. Par contre, les femmes des générations de 1923-1924 étaient, au début de la guerre, trop jeunes pour le mariage. C'est pour cela que la courbe de nuptialité qu'elles ont dessinée a une forme beaucoup plus classique.

Mariage et conjoncture économique

Au fur et à mesure que la société a protégé l'individu contre les mésaventures dont il peut, un jour ou l'autre, être victime, on a vu s'amoindrir la sensibilité de ses comportements démographiques à la situation économique. La littérature sociologique abonde d'exemples tirés de l'histoire ancienne ou récente de relations parfois évidentes entre la fortune économique d'une population et son niveau de mortalité, ou de son comportement procréateur. Au chapitre deux on a même, sans discussion, associé la baisse de la nuptialité des années trente à la Grande Dépression et dans les paragraphes précédents on a renchéri sur le point. Certes, il faut pour les événements mineurs être soigneux dans le choix de l'indicateur économique à relier à la mesure de la nuptialité. Un indice trop global comme le niveau de l'emploi tous âges et sexes réunis, par exemple, ne fait pas apparaître de corrélation. Par contre, le choix d'un indicateur plus précis montre qu'il y a encore une sensibilité. Si on choisit, non sans raison, le taux de chômage des jeunes hommes de 20 à 24 ans⁴⁵ d'une part et l'indicateur conjoncturel de nuptialité d'autre part, on constate une corrélation négative.

Figure 25

Indice synthétique de nuptialité première et taux de chômage chez les hommes de 20 à 24 ans, Canada, 1953-1991



* Taux calculé selon deux méthodes différentes.

Source: Données de l'état civil et Enquête sur la population.

⁴⁵ Le groupe d'âge 20-24 est celui où se concluent une fraction importante des mariages de célibataires.

Aux périodes de chômage important de ces jeunes hommes correspond une nuptialité qui faiblit et inversement, les période de faible chômage correspondent à une nuptialité à la hausse.

Il faut se garder de pousser trop loin l'interprétation de corrélations très générales, mais dans ce cas, on aurait tendance à penser que pour le mariage, considéré comme un acte à implications économiques, la situation première de l'homme dans ce domaine serait encore déterminante car aucune corrélation n'apparaît avec le chômage global ou le chômage féminin.

Le choix du conjoint

L'homogamie⁴⁶ religieuse

Les conclusions que l'on peut tirer des statistiques que l'on construit sur l'homogamie ont a priori un caractère suspect. Comme l'homogamie est la mise en défaut du tirage au hasard, encore faudrait-il comparer les valeurs d'une mesure de l'homogamie aux probabilités offertes par le hasard. Ainsi faudrait-il dans le cas de l'homogamie religieuse comparer, par exemple, l'homogamie catholique à ce que l'absence de recherche d'un conjoint catholique offrirait comme résultat. Faute de cette précaution, les chiffres risquent de ne rien révéler d'intéressant. L'homogamie catholique serait de 100% dans un milieu qui ne serait composé que de catholiques. C'est pour cela que l'information sera brève sur ce thème, attendu que les conditions nécessaires à une interprétation pleinement satisfaisante ne sont jamais remplies.

Le tableau 24 donne, selon l'époque du mariage, la proportion d'hommes ou de femmes épousant une personne de même religion. Ce sont les personnes de religion juive qui se marient le plus entre elles à toutes les époques. Viennent ensuite les catholiques dont l'homogamie est également très forte. Les personnes de culte protestant sont celles qui épousent le plus souvent un fidèle d'une autre religion, probablement parce que la distance entre les divers cultes protestants est moins grande que celle qui les sépare de la religion catholique ou de la religion juive. L'observation la plus importante est sans doute que, quelle que soit la religion, l'homogamie a notablement diminué dans les années soixante.

L'homogamie selon le lieu de naissance

Au Canada, environ un Canadien sur six est un immigré, et les pays d'origine sont maintenant très variés par rapport à ce qu'ils étaient autrefois. Or, une partie importante des immigrés sont des célibataires, candidats un jour au mariage et une autre partie, après divorce ou veuvage, le deviendra. Or, l'hétérogamie

⁴⁶ L'homogamie se définit comme le choix d'un conjoint ayant les mêmes caractéristiques que soi quand des choix sont offerts. Elle peut être ethnique, religieuse, culturelle, etc. et s'oppose à l'hétérogamie.

TABLEAU 24. Proportion de mariages homogames quant à la religion, époux et épouses, Canada, 1930-1932 à 1970-1972

Religion	1930-1932	1935-1937	1940-1942	1945-1947	1950-1952	1955-1957	1960-1962	1965-1967	1970-1972
Époux									
Anglican	54,8	53,8	51,5	49,0	50,4	50,3	49,2	45,1	38,2
Baptiste	50,3	50,8	45,6	43,4	44,7	45,0	45,6	40,6	37,7
Catholique	91,5	92,2	90,4	89,9	89,0	88,7	88,1	85,4	80,5
Église unie	66,5	66,8	65,4	61,3	62,5	62,8	61,2	56,3	50,5
Juif	96,8	96,5	93,9	94,4	92,7	90,6	89,0	88,0	82,7
Luthérien	65,5	54,6	46,3	41,0	50,7	49,7	43,4	34,7	27,9
Presbytérien	48,4	42,3	38,4	35,3	36,1	37,5	35,7	31,7	26,3
Épouses									
Anglicane	56,6	55,5	54,1	49,5	49,9	50,1	47,4	43,0	37,7
Baptiste	49,2	50,7	46,0	43,1	45,2	46,5	45,7	42,3	38,6
Catholique	89,2	89,9	88,0	88,1	87,8	87,5	87,2	84,1	78,7
Église unie	64,4	63,9	62,4	60,3	61,0	60,5	59,1	54,5	48,0
Juive	98,2	98,0	97,0	96,6	96,9	96,0	94,6	92,4	87,9
Luthérienne	69,2	60,2	50,5	44,1	50,7	51,2	47,4	38,6	28,8
Presbytérienne	53,9	49,5	44,5	40,6	41,2	41,1	38,4	33,1	27,1

Sources: BASAVARAJAPPA, K.G., NORRIS, M.J. et HALLI, S.S. (1988), "Spouse Selection in Canada, 1921-1978: An Examination by Age, Sex and Religion", *Journal of Biosocial Science*, 20(2), pp. 214-215.

est un facteur important d'interpénétration des cultures et un agent puissant d'intégration des patrimoines de civilisation, qui contribue à la formation d'un pays original. Comment, à ce chapitre, se présente la situation?

Pour mesurer ce genre d'hétérogamie ethnoculturelle au Canada, les statistiques sont assez pauvres. Les principales sources de données sont le recensement, qui renseigne sur la situation matrimoniale dans laquelle se trouvent les individus au jour de l'énumération, et les fichiers de l'état civil où sont comptabilisés les mariages que contractent les individus.

De 1981 à 1985, près d'un million de mariages ont été conclus au Canada, et pour chacun le pays de naissance des époux figure sur le bulletin de mariage. C'est cette comparaison des lieux de naissance des conjoints qui fournit les renseignements qui suivent. L'information est très limitée et quelques mises en garde explicites s'imposent.

Si on connaît le lieu de naissance des personnes nées à l'étranger qui se sont mariées au Canada, on ne sait pas l'âge qu'elles avaient quand elles sont arrivées au Canada, (et une proportion non négligeable était comprise entre la tendre enfance et l'âge habituel au mariage). On ne sait pas non plus à quel groupe ethnoculturel se sentaient appartenir les personnes nées au Canada qui se sont

TABLEAU 25. Répartition des mariages selon le lieu de naissance des époux, Canada, entre 1981 et 1985

		Époux né au Canada	Époux né à l'étranger	Total
Ensemble des mariages				
Épouse née au Canada	Nbre	716 921	55 457	772 378
	%	76,9	5,9	82,8
Épouse née à l'étranger	Nbre	78 050	82 382	160 432
	%	8,4	8,8	17,2
Total	Nbre	794 971	137 839	932 810
	%	85,3	14,7	100,0
Mariages entre célibataires				
Épouse née au Canada	Nbre	525 005	48 061	573 066
	%	79,5	7,3	86,8
Épouse née à l'étranger	Nbre	33 379	56 296	89 675
	%	5,1	8,5	13,6
Total	Nbre	558 384	104 357	662 741
	%	84,6	15,8	100,0
Remariage de l'un des époux				
Épouse née au Canada	Nbre	191 916	29 989	221 905
	%	71,1	11,1	82,2
Épouse née à l'étranger	Nbre	22 066	26 098	48 164
	%	8,2	9,7	17,9
Total	Nbre	213 982	56 087	270 069
	%	79,3	20,8	100,0

Source: DUMAS, J.(1990), *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1988*, La Conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, p. 35 (n° de catalogue 91-209F).

mariées; rien n'est connu du statut social ou économique des conjoints. Ainsi abordée, l'homo-ou l'hétérogamie culturelle n'est pas par conséquent mesurée très finement et ne permet pas de véritable analyse. On se contentera d'une description évocatrice.

Dans les 932 810 mariages conclus, 772 378 fois la mariée était née au Canada (82,8% des cas) et 794 971 fois il en allait de même pour le marié (85,2% des cas). Évidemment, la plus grande partie des mariages ont uni des époux nés tous deux au Canada, 716 921 (76,9%). Aux fins de l'analyse, c'est un premier groupe. Les autres (215 889 mariages) ont impliqué au moins un conjoint né à l'étranger (23% de l'ensemble). C'est un second groupe. Les mariages entre deux personnes non nées au Canada s'élèvent à 82 376, soit 8,8 pour cent des mariages (ou 38% du second groupe). Les mariages d'une femme née à l'étranger

avec un Canadien de naissance s'élèvent à 78 050 (8,4% des mariages, ou 36% du second groupe) alors que 55 457 immigrants ont épousé une femme née au Canada (6% des mariages et 26% du second groupe). Les hommes paraissent donc au premier abord plus enclins à chercher une épouse elle-même immigrante, et les femmes immigrantes plus facilement mariées à des Canadiens de naissance.

Les 932 810 mariages dont on a trace se répartissent en deux catégories: les mariages dans lesquels les deux mariés étaient célibataires (662 741) et ceux dont l'un ou l'autre ou les deux époux avaient déjà eu une expérience conjugale (270 069) (tableau 25). Chacun de ces deux types d'union présente un schéma de choix différent. Lorsqu'il s'agit de deux célibataires, 79,5 pour cent des mariages impliquent des personnes nées au Canada; 8,5 pour cent, deux personnes nées à l'étranger; 7,3 pour cent, un homme né à l'étranger et une femme canadienne de naissance et 5,1 pour cent un homme né au pays et une femme immigrée. Donc 12,4 pour cent seulement des mariages sont des mariages "mixtes" et, aux restrictions près des hypothèses sur la signification des données, sont révélateurs d'une faible hétérogamie, car il s'agit bien de mariages conclus au Canada.

Lorsqu'il s'agit de remariage pour l'un des conjoints ou les deux (270 069 cas), 71,1 pour cent des mariages ont uni deux personnes nées au Canada, 9,7 pour cent deux personnes nées à l'étranger, 11,1 pour cent un étranger avec une Canadienne et 8,2 pour cent une immigrante avec un Canadien. Donc 19,3 pour cent des remariages sont "mixtes" c'est-à-dire qu'ils impliquent un conjoint né au Canada. Ce qui peut surprendre, ce n'est pas tant que dans les remariages, la proportion de cette catégorie soit plus élevée, mais plutôt qu'elle ne le soit pas davantage. Étant donné que ceux ou celles dont l'union a été rompue, a priori ont eu, en raison du temps de résidence au Canada plus long, un marché matrimonial plus ouvert aux natifs ou natives du pays que ceux qui en sont à leurs premières noces. S'il devait y avoir une divortialité différentielle entre les nés et les non nés au Canada, elle serait sans doute faible, mais si l'une devait être plus élevée, il y a de fortes raisons de croire que ce serait celle des immigrés.

Évidemment, la taille de la communauté originaire d'un pays étranger installée au Canada influe sur les choix, dans la mesure où un homme né à l'étranger a d'autant plus de chances d'épouser une femme née dans le même pays que la communauté de ce pays est importante et concentrée dans une région du Canada. On sait, par exemple, que dans les grandes villes, il existe des quartiers où se concentrent des gens de même origine – les "Chinatown" de Toronto, Montréal, Vancouver à titre d'exemple sont bien connus. D'autre part, pour tous les immigrés, mais particulièrement pour ceux qui montrent une forte endogamie, celle-ci est probablement sous-estimée parce que ceux qui épousent une personne née au Canada épousent, dans un certain nombre de cas, une personne dont les parents sont, eux, des immigrés du même pays.

TABLEAU 26. Mariages au Canada entre 1981 et 1985 de personnes nées à l'étranger¹ par pays de naissance des époux et des épouses

Lieu de naissance	ÉPOUX																
	Effectif	Chine	Inde et Pakistan	Japon	Autres pays asiatiques	Possessions britanniques		Amérique du Sud	Grèce	Italie	Pologne	Portugal	France	Allemagne	Hollande	Yougoslavie	Syrie
						Asie	Afrique										
		% des mariages du même groupe culturel															
Chine	4 262	88															
Inde et Pakistan	5 755	86	4 642		42	83	157										
Japon	914	61		550	11												
Autres pays asiatiques	12 087	76	116	34	8 260	437											
Possessions britanniques d'Asie	6 158	83	113		285	3 802											
Possessions britanniques d'Afrique	2 755	75	117			1 892											
Possessions britanniques d'Amérique	9 451	67					6 043	244									
Amérique du Sud	7 725	59					334	4 124			96						
Grèce	1 079	62							666								
Italie	5 996	39								2 354							
Pologne	3 084	53									1 633						
Portugal	5 166	67						72				3 378					
France	2 469	10											237				
Allemagne	6 223	12												740			
Hollande	2 539	16													406		
Yougoslavie	1 808	48														867	
Syrie	909	56															509

¹ Le tableau n'est pas complet, ne figurent que les pays pour lesquels ont pu être identifiés au moins 1 000 marié(e)s.
Source: Données non publiées et calculs des auteurs.

Il n'y a jamais un grand déséquilibre, par pays de naissance, entre le nombre des mariées et celui des mariés (sauf pour quelques pays comme l'Italie et la Grèce) (tableau 26), mais les natifs de certains pays ont plus ou moins tendance à se choisir un conjoint né dans leur propre pays ou dans un pays de même culture, voire de même langue. Contrairement à ce que la vue d'ensemble indiquait, on note que pour certaines origines, les femmes ont tendance à être plus endogames que les hommes. Cela provient que, dans certains cas, les hommes vont jusqu'à faire venir leur future épouse du pays où ils sont nés. Sur la base de l'expérience des mariages de 1981 à 1985, lorsqu'un Chinois se marie au Canada, dans 87 pour cent des cas son épouse est née en Chine, dans une possession britannique d'Asie ou un autre pays asiatique. Indiens ou Pakistanais épousent dans 75 pour cent des cas une femme née elle-même en Inde ou dans une possession britannique d'Asie ou d'Afrique où se trouvent de fortes minorités indiennes. Les Japonais marient une Japonaise 73 fois sur 100 et les ressortissants des possessions britanniques d'Asie choisissent des épouses dans les mêmes pays plus des trois quarts du temps (Inde, Chine, ou autre pays asiatique).

D'autres le sont moins: les natifs de possessions britanniques d'Afrique (56%) ou d'Asie du Sud (65%), les Polonais (52%), les Portugais (59%), les immigrés d'Amérique du Sud (53%). D'autres enfin le sont peu: les Grecs (33%), les Italiens (23%), les immigrants d'Afrique (19%), de France (9%), d'Allemagne (10%), de Hollande (10%), de Yougoslavie (35%) ou de Syrie (34%). Évidemment, le sont très peu également les natifs du Royaume-Uni et des États-Unis.

L'âge au mariage

On a pu se rendre compte, au fil des chapitres précédents, que l'âge moyen au mariage, au cours du temps, a sans cesse fluctué tout en demeurant, pour des raisons évidentes, dans des limites relativement étroites. On a vu des générations se marier très tardivement vers 1860; l'âge moyen du marié était de 29 ans et celui des épouses de 26 ans. Exceptionnellement, au XVII^e siècle, l'âge moyen des filles s'est situé à moins de 20 ans vers 1650. Dans les périodes plus proches de nous, et en indices du moment, les âges moyens ont fluctué entre 25 et 28 ans pour les hommes et entre 22,5 et 26 ans pour les femmes. Ce qui au cours du temps est demeuré constant est le fait que les hommes ont toujours épousé des femmes plus jeunes qu'eux. Les fondements de cette pratique sont probablement d'ordre psychologique, les deux sexes n'accédant pas en moyenne à la maturité aussi rapidement l'un que l'autre. Cependant, cette différence des âges moyens a varié au cours du temps, attendu que les fluctuations de l'âge de l'homme et de la femme ont montré une certaine indépendance. Cette question a intrigué nombre de chercheurs qui ont tenté d'y trouver d'abord des explications d'ordre démographique. Si le choix du conjoint, en fonction de son âge, devait correspondre à un vœu, encore faudrait-il que celui-ci puisse se

réaliser compte tenu des effectifs en présence. Louis Henri dans un article célèbre⁴⁷ a montré qu'à la suite des pertes en hommes de la guerre de 1914-1918, les femmes avaient modifié leur choix en épousant des hommes plus vieux mais surtout plus jeunes que ne l'avaient fait les générations précédentes pour, à cinquante ans, afficher des intensités de nuptialité très peu inférieures. On a vu au chapitre 1 comment l'immigration masculine massive au milieu du XVII^e siècle avait été responsable de la précocité du mariage chez les jeunes filles. Mais un des phénomènes démographiques qui pourrait influencer sur l'âge du conjoint est la fécondité et ses variations.

En simplifiant on peut dire que garçons et filles naissent à nombre égal. On peut également en approximation tenir pour négligeable la mortalité différentielle dans la jeunesse. Si, au cours d'une période, la natalité demeure constante, quelque 23 ou 24 ans plus tard ces enfants devenus des hommes et des femmes n'éprouveront pas de difficulté à trouver un conjoint, année après année, selon le même modèle soit avec la différence d'âge souhaitée, deux ans par exemple. Si brusquement il se produit une hausse de la natalité, une vingtaine d'années plus tard il y aura autant d'hommes que de femmes du même âge, mais cette égalité déséquilibrera le "marché matrimonial". En raisonnant du point de vue masculin, les hommes seront en demande puisque les femmes nombreuses chercheront un mari dans les classes relativement creuses des plus âgés, puisque nés avant l'augmentation de la natalité. Si elles veulent se marier sans attendre, un certain nombre devra choisir un conjoint dont l'âge est plus proche du leur. Inversement, si c'est une baisse de fécondité qui se produit, vingt ans plus tard ce seront les femmes qui seront en demande, les hommes cherchant des épouses dans des classes moins étoffées qu'il faudrait pour satisfaire leur demande.

Ce phénomène n'est certes pas simplement théorique, mais il est très difficile de le mettre en évidence pour de multiples raisons. Entre autres signalons-en trois: les fluctuations de la natalité s'étalent sur plusieurs années, ce qui a pour effet de diluer des effets du mécanisme; les phénomènes migratoires introduisent des perturbations et la disponibilité au mariage dépend au plan individuel et collectif de facteurs de plus en plus nombreux et étrangers à la démographie.

Quoi qu'il en soit, le tableau 27 montre l'évolution de l'âge des premiers mariés des 34 dernières années. On remarque que les fluctuations ont été amples avec une augmentation sensible depuis 1972 pour les deux sexes. On note aussi que la différence d'âge entre les conjoints au cours de ces 34 dernières années s'est réduite de près de un an.

Les effets des fluctuations de la fécondité sur la nuptialité apparaissent plus nettement à travers la différence dans les indices transversaux de fécondité masculins et féminins. Depuis le début des années quatre-vingt, l'indice de

⁴⁷ Henri, Louis. "Perturbations de la nuptialité résultant de la guerre, 1914-1918" *Population*, 21^e année mars-avril 1966, numéro 2, Direction et administration, Paris

TABLEAU 27. Âge moyen des premiers mariés, Canada, 1955-1989

Années	Hommes	Femmes	Différence
1955	26,2	23,3	2,9
1956	26,0	23,1	3,0
1957	25,9	23,0	3,0
1958	25,9	22,9	3,0
1959	25,7	22,8	3,0
1960	25,7	22,7	3,1
1961	25,6	22,6	3,0
1962	25,5	22,5	3,0
1963	25,6	22,8	2,8
1964	25,4	22,7	2,7
1965	25,3	22,6	2,7
1966	25,2	22,6	2,6
1967	25,0	22,6	2,4
1968	25,0	22,6	2,4
1969	25,0	22,7	2,3
1970	24,9	22,7	2,2
1971	24,9	22,6	2,3
1972	24,7	22,2	2,5
1973	24,7	22,3	2,4
1974	24,7	22,4	2,3
1975	24,9	22,5	2,4
1976	25,0	22,7	2,3
1977	25,1	22,8	2,3
1978	25,2	23,0	2,2
1979	25,4	23,1	2,3
1980	25,5	23,3	2,2
1981	25,7	23,5	2,2
1982	25,9	23,7	2,2
1983	26,2	24,0	2,2
1984	26,5	24,3	2,2
1985	26,7	24,6	2,1
1986	27,0	24,8	2,2
1987	27,4	25,2	2,2
1988	27,6	25,5	2,1
1989	27,8	25,7	2,1

Source: Statistique Canada, statistique de l'état civil.

nuptialité masculin est de plus en plus inférieur à celui du sexe féminin. On est enclin à lier cette situation à la disparité des effectifs à la naissance, due au changement dans la fécondité une vingtaine d'année auparavant.

Si, en approximation la nuptialité met en cause, par exemple, des hommes de 24 ans ayant préférence pour des filles de 22 ans, on peut voir au tableau 28 que les générations masculines d'avant 1955 étaient à la naissance souvent minoritaires par rapport aux générations féminines de deux ans plus jeunes, ou sensiblement égales. Cet équilibre du marché matrimonial résultait dans des taux

TABLEAU 28. Évolution des indices synthétiques de nuptialité masculins et féminins, 1974-1989 et déséquilibre des sexes à la naissance avec décalage de deux ans, 1965-1950

Année	Indice synthétique		Rapport de masculinité	Naissances				Rapport de masculinité
	Hommes	Femmes		Année	Hommes	Année	Femmes	
1989	642	675	95,1	1965	215 112	1967	181 067	118,8
1988	627	657	95,4	1964	232 657	1966	188 782	123,2
1987	605	629	96,2	1963	238 865	1965	203 483	117,4
1986	603	619	97,4	1962	240 870	1964	220 258	109,4
1985	615	638	96,4	1961	244 403	1963	226 902	107,7
1984	622	639	97,3	1960	246 029	1962	228 823	107,5
1983	630	639	98,6	1959	246 073	1961	231 297	106,4
1982	656	663	98,9	1958	241 675	1960	232 522	104
1981	679	676	100,4	1957	241 073	1959	233 202	103,4
1980	698	695	100,4	1956	231 697	1958	228 443	101,4
1979	703	696	101,1	1955	227 382	1957	228 020	99,7
1978	711	700	101,6	1954	224 168	1956	219 042	102,3
1977	739	725	101,9	1953	214 423	1955	215 555	99,5
1976	760	741	102,6	1952	208 070	1954	212 030	98,1
1975	835	812	102,8	1951	195 918	1953	203 461	96,3
1974	870	843	103,2	1950	191 413	1952	195 489	97,9

Source: Données publiées, Centre canadien de l'information sur la santé, calculs des auteurs.

et des indices synthétiques à peine supérieurs à celui des femmes. À l'inverse, les générations de la fin des années cinquante sont devenues de plus en plus majoritaires à la naissance par rapport aux générations féminines plus jeunes de deux ans, et à partir du milieu des années quatre-vingt la supériorité des indices synthétiques masculins diminue fortement.

Les schémas de mariage

Cependant l'observation des âges moyens, même s'il s'agit des seuls célibataires, ne renseigne pas suffisamment sur la façon dont les gens s'épousent. Pour avoir une vue plus exacte des comportements, il faut décomposer l'ensemble des mariages d'une année donnée dans les différents types de mariages et les analyser du point de vue de l'âge des conjoints. Il serait intéressant de savoir comment chacune de ces structures a évolué avec le temps, mais les données facilement disponibles ne portent que sur les années récentes. Aussi deux années seulement ont été choisies pour fin d'analyse: l'année 1977, parce que suffisamment éloignée de la libéralisation du divorce de 1969, et 1987 qui témoigne de la situation actuelle. Les différences indiqueront des tendances.

Attendu qu'un mariage implique deux personnes qui peuvent être chacune dans l'un des trois états civils suivants: célibataire, veuf(ve), divorcé(e), il existe donc les neuf types de mariages possibles suivants (tableau 29).

TABLEAU 29. Distribution des mariages suivant l'état matrimonial des époux, Canada, 1977-1987

Type de mariage	Nombre		Pourcentage	
	1977	1987	1977	1987
Un célibataire épouse une célibataire	142 594	122 133	76,1	67,1
Un divorcé épouse une divorcée	11 269	19 451	6,0	10,7
Un veuf épouse une veuve	3 324	2 643	1,8	1,5
Un célibataire épouse une divorcée	10 666	15 030	5,7	8,3
Un célibataire épouse une veuve	1 646	1 280	0,9	0,7
Un divorcé épouse une célibataire	12 991	16 305	6,9	9,0
Un veuf épouse une célibataire	1 269	874	0,7	0,5
Un divorcé épouse une veuve	1 965	2 356	1,0	1,3
Un veuf épouse une divorcée	1 618	2 079	0,9	1,1
Total	187 342	182 151	100,0	100,2

Source: Statistique de l'état civil.

Des graphiques ont été établis pour les cinq types les plus importants. Dans chacun on peut lire la proportion du type par l'âge du marié et dans chaque cas, l'âge moyen de l'épouse par différence d'âge avec son conjoint.

Un célibataire épouse une célibataire (Figure 26)

C'était naguère le type de mariage correspondant à la norme, mais il est devenu moins fréquent, même s'il demeure encore dominant. Pourtant, il ne représente plus en 1989 que les deux tiers des mariages alors qu'il en représentait les trois quart, dix ans auparavant et plus des quatre cinquièmes en 1971. C'est l'augmentation des mariages dans lesquels un des époux est divorcé qui est responsable de cette forte diminution. Ce type de mariage entre célibataires est caractérisé par une très forte concentration: plus de 85% des époux sont dans la vingtaine et la situation était la même en 1977. L'âge modal du marié est de 24 ans, de 2 ans plus vieux qu'en 1977. L'âge moyen du marié est de 26,5 ans. Quand l'âge de l'époux dépasse 21 ans, l'âge moyen de l'épouse est plus jeune et ce genre de situation représente 90% des mariages du type avant 50 ans.

Un divorcé épouse une célibataire (Figure 27)

Ce type de mariage augmente en importance numérique. Alors qu'en 1977 il représentait 7% de tous les mariages, en 1987 il en représente 9%. La concentration dans l'échelle des âges est moins forte que dans le type précédent. Il faut se rendre à l'âge de 42 ans du marié pour que soit atteint 85% des mariages de ce type, et la situation n'a pas changé depuis 1977. Ils sont peu nombreux avant que l'homme ait 25 ans et dans 75% des cas l'âge de celui-ci est compris entre 25 et 39 ans. L'âge modal de l'époux est de 33 ans, beaucoup plus élevé que dans

Figure 26

Distribution des mariages du type "un célibataire épouse une célibataire", Canada, 1977 et 1987

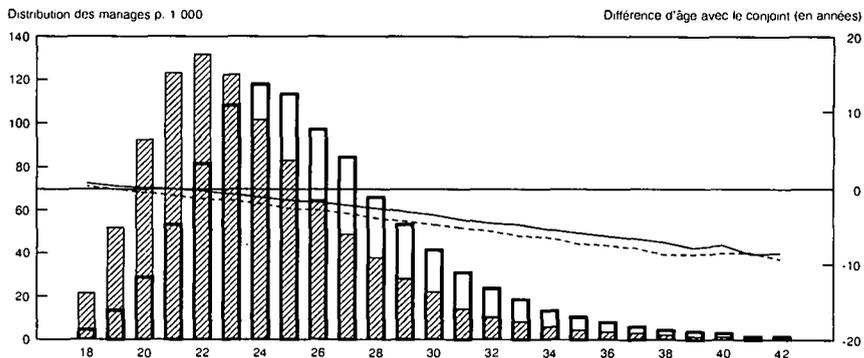


Figure 27

Distribution des mariages du type "un divorcé épouse une célibataire", Canada, 1977 et 1987

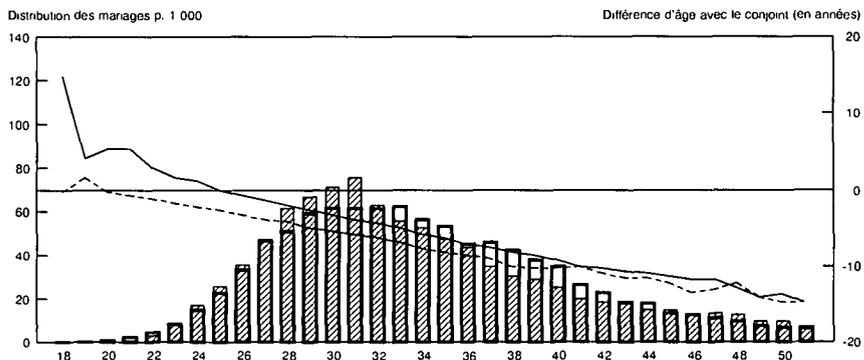


Figure 28

Distribution des mariages du type "une divorcée épouse un célibataire", Canada, 1977 et 1987

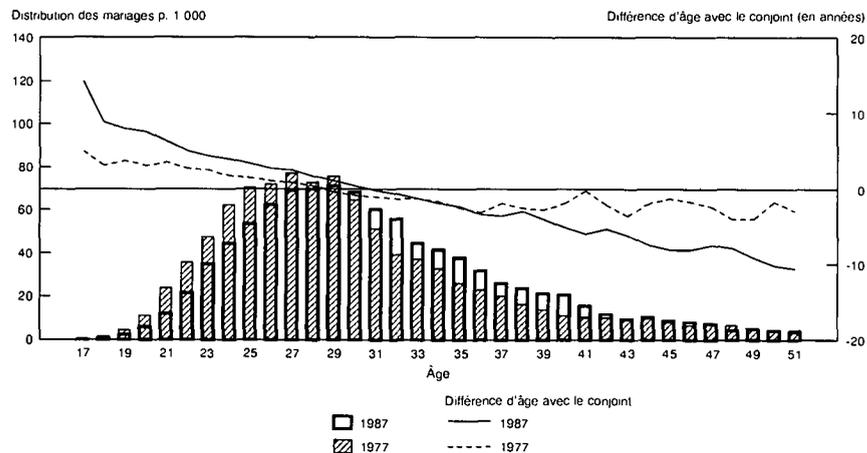
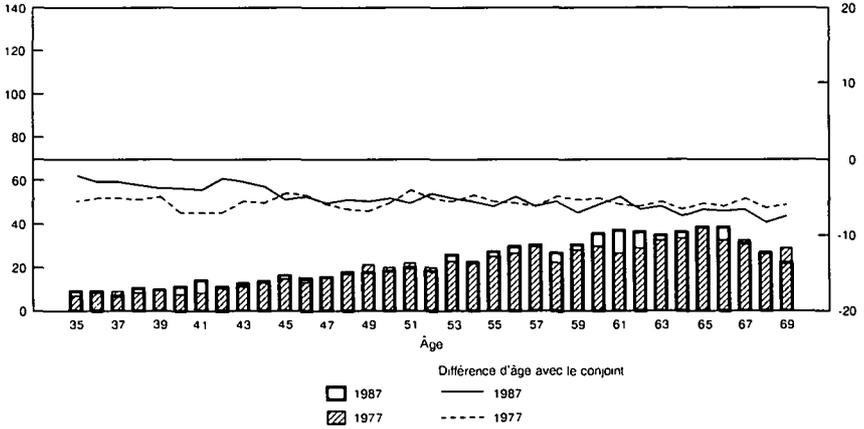


Figure 30

Distribution des mariages du type "un veuf se remarie", Canada, 1977 et 1987

Distribution des mariages p. 1 000

Différence d'âge avec le conjoint (en années)



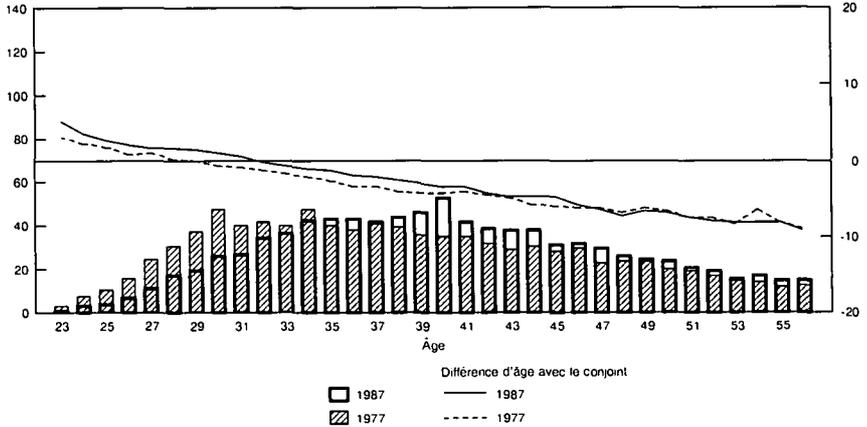
Source: Tableaux XIV-I et XIV-J.

Figure 29

Distribution des mariages du type "un divorcé épouse une divorcée", Canada, 1977 et 1987

Distribution des mariages p. 1 000

Différence d'âge avec le conjoint (en années)



Source: Tableaux XIV-G et XIV-H.

le type de mariage précédent et vieilli de 2 ans par rapport à celui du même type en 1977. L'âge moyen des hommes qui se mariaient avant 50 ans était de 32,9 et la moyenne d'âge de leurs femmes de 24,4 ans. En 1987, l'âge moyen des hommes est de 34,4 ans et celui des épouses s'est élevé à 27,8 ans. Si l'âge moyen de l'épouse est dans 5% seulement des cas de tous ces mariages supérieur à celui de son époux, dès que le marié a plus de 25 ans, l'âge moyen de l'épouse est plus faible, et plus le marié est âgé, plus la différence d'âge en faveur de la jeunesse de l'épouse augmente.

Cette forme de distribution découle du fait que l'homme étant divorcé, même jeune à son premier mariage, son âge au second est augmenté des années vécues dans le premier. Si les épouses de ces remariés sont en moyenne plus âgées que celles qui épousent des célibataires, c'est que ces hommes n'ont pas le même choix d'épouses que leurs homologues célibataires ou qu'inversement les femmes célibataires plus âgées, pour épouser un homme d'âge compatible, doivent inclure dans leur choix des divorcés.

Une divorcée épouse un célibataire (Figure 28)

Ce type de mariage est presque aussi fréquent que le précédent et lui aussi en progression. Il représentait 7% des mariages en 1977 et 8,3% en 1987. Ces mariages sont plus concentrés quant à l'âge du marié, puisque dans 85% des cas celui-ci a moins de 38 ans. De ce fait, l'âge moyen au mariage des moins de 50 ans est de 31,5 ans et le mode de la distribution se situe à 29 ans. Ce qui peut paraître surprenant, c'est que l'âge moyen de la femme soit supérieur à celui du marié: (36,2 ans). Dans 59% des cas, la femme est plus âgée que son second mari, et c'est lorsque le mari a plus de 31 ans qu'en moyenne l'âge de l'épouse est plus jeune et par la suite, la différence d'âge moyen de l'épouse avec le marié augmente, la femme étant relativement de plus en plus jeune. Évidemment, dans ce cas c'est la femme qui a vieilli pendant son premier mariage!

Il ne s'est pas produit de grands changements depuis 1977, sauf dans les âges moyens; les partenaires étaient alors plus jeunes; l'âge moyen des maris était de 30,3 et celui des épouses tout en étant plus élevé, était de 33,7 ans. Ces rajeunissements résultent principalement de la durée du mariage au moment du divorce qui s'est réduite entre les deux dates.

Le mariage de deux divorcés (Figure 29)

La distribution des mariages en fonction de l'âge de l'époux est très étendue puisque les deux remariés ont dû vivre leur premier mariage, qu'ils avaient contracté à des âges divers l'un et l'autre. En fait, pour avoir sous observation 85% de ces mariages, il faut dépasser l'âge de 50 ans pour le mari. De ce fait, l'âge moyen est de 38,8 ans et celui des épouses de 28,2 ans. La situation n'a pas changé beaucoup depuis 1977. Les conjoints ont légèrement vieilli l'un et l'autre. Dans 11,5% des cas, c'est-à-dire jusqu'aux mariages dans lesquels le marié a plus de 31 ans, la mariée est plus âgée. Par la suite, elle est relativement de plus en plus jeune.

Le remariage des veufs et des veuves (Figure 30)

C'est un type de mariage qui se fait de plus en plus rare. Après avoir historiquement été important au moment où la mort décimait les rangs des adultes, il a perdu beaucoup de son importance et ne concerne presque plus que des personnes âgées. Dans 25% seulement des remariages de veufs ceux-ci ont moins de 50 ans et ces remariages ne représentent que 3% des mariages. Dans 50% des cas, le veuf remarie une veuve.

Résumé

De ces différents types de mariage, il convient de retenir que:

- 1) l'âge des conjoints est largement influencé par leur expérience passée;
- 2) les hommes épousent bien la plupart du temps des femmes plus jeunes qu'eux, si on néglige les quelques mariages de très jeunes hommes. La seule exception à cette règle est le remariage des divorcées avec un célibataire où, dans la majorité des cas, la femme est plus âgée que le marié;
- 3) quel que soit le type de mariage, on assiste à un vieillissement de l'âge au mariage pour les deux sexes. Il est très vraisemblable qu'il y ait là la conséquence de l'augmentation des unions consensuelles qui, soit préludent au mariage, soit s'insèrent entre deux mariages.

Chapitre 6

CRISE DU MARIAGE ET VIE CONJUGALE

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, les années soixante-dix et quatre-vingt ont été marquées par de profonds changements de comportement des Canadiens et des Canadiennes en matière de formation et de dissolution d'unions. Ces changements de comportement se sont traduits par un accroissement de la mobilité matrimoniale des hommes et des femmes et par l'essor de la cohabitation hors mariage. Ce sont ces deux transformations récentes de la vie conjugale qui seront décrites dans ce sixième chapitre.

L'accroissement de la mobilité matrimoniale

Les changements d'attitudes des Canadiens et des Canadiennes devant le mariage et le divorce ont eu et auront de nombreuses répercussions sur leur vie matrimoniale, mais ces répercussions sont plus ou moins sensibles selon les générations. On peut s'en rendre compte en reconstituant le passé matrimonial de plusieurs d'entre elles et en prolongeant l'histoire de leurs membres en supposant que les nouveaux comportements se maintiendront à l'avenir. C'est ce qui a été fait pour les huit groupes quinquennaux de générations rassemblant les personnes nées dans la période allant du 1^{er} juin 1921 au 31 mai 1961⁴⁸. Grâce à un algorithme développé par R. Schoen⁴⁹, des tables de vie matrimoniale ont été dressées pour les hommes et les femmes de ces huit groupes de générations. Les conditions de mortalité, de nuptialité, de divortialité et de veuvage prises en compte par ces tables sont, pour le passé, celles auxquelles les membres de ces générations ont été exposés de leur naissance à la fin de 1985 et, pour le futur, celles qui prévalaient au Canada au début des années quatre-vingt. De ce fait, les résultats obtenus illustrent les effets à long terme des changements démographiques intervenus avant le milieu de la dernière décennie.

Mariages et remariages dans les générations

Le tableau 30 donne le nombre de premiers mariages et de remariages pour 100 000 personnes à la naissance⁵⁰ dans chaque groupe quinquennal de générations masculines ou féminines. Cette comptabilité démographique est le

⁴⁸ Péron, Y., Lapierre-Adamcyk, E. et Morissette, D. (1989) *Vie conjugale et parentale en mutation: une analyse par cohortes*. Rapport de recherche soumis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Université de Montréal, 132 p.

⁴⁹ Schoen, R. (1975) "Constructing increment-decrement life tables", *Demography*, 12, pp. 313-324.

⁵⁰ Il ne faut pas comparer les chiffres de cette section concernant les premiers mariages avec ceux rencontrés dans les chapitres précédents, où la cohorte étudiée était constituée de 10 000 célibataires à 15 ans pour les femmes et 17 ans chez les hommes.

TABLEAU 30. Premiers mariages et remariages, Canada, générations féminines et masculines 1921-1926 à 1956-1961

		Premiers mariages	Re-mariages de veuves	Re-mariages de divorcées	Total des re-mariages	Total des mariages	Rapport du total aux premiers mariages
Génération féminines							
1921-1926	Nbre	78 908	3 853	5 052	8 905	87 813	1,11
	%	89,9	4,4	5,8	10,1	100,0	1,11
1926-1931	Nbre	82 846	3 928	6 965	10 893	93 739	1,13
	%	88,4	4,2	7,4	11,6	100,0	1,13
1931-1936	Nbre	85 142	3 768	9 498	13 266	98 408	1,16
	%	86,5	3,8	9,7	13,5	100,0	1,16
1936-1941	Nbre	86 259	3 594	13 226	16 820	103 079	1,19
	%	83,7	3,5	12,8	16,3	100,0	1,19
1941-1946	Nbre	87 571	3 113	17 650	20 763	108 334	1,24
	%	80,8	2,9	16,3	19,2	100,0	1,24
1946-1951	Nbre	87 902	2 985	21 348	24 333	112 235	1,28
	%	78,3	2,7	19,0	21,7	100,0	1,28
1951-1956	Nbre	85 595	2 824	22 471	25 295	110 890	1,30
	%	77,2	2,5	20,3	22,8	100,0	1,30
1956-1961	Nbre	83 146	2 681	21 124	23 805	106 951	1,29
	%	77,7	2,5	19,8	22,3	100,0	1,29
Génération masculines							
1921-1926	Nbre	74 509	4 338	6 607	10 945	85 454	1,15
	%	87,2	5,1	7,7	12,8	100,0	1,15
1926-1931	Nbre	79 656	4 220	9 744	13 964	93 620	1,18
	%	85,1	4,5	10,4	14,9	100,0	1,18
1931-1936	Nbre	81 478	3 976	13 517	17 493	98 971	1,21
	%	82,3	4,0	13,7	17,7	100,0	1,21
1936-1941	Nbre	84 206	3 930	18 402	22 332	106 538	1,27
	%	79,0	3,7	17,3	21,0	100,0	1,27
1941-1946	Nbre	85 779	4 318	23 141	27 459	113 238	1,32
	%	75,8	3,8	20,4	24,2	100,0	1,32
1946-1951	Nbre	85 704	4 079	26 096	30 175	115 879	1,35
	%	74,0	3,5	22,5	26,0	100,0	1,35
1951-1956	Nbre	83 314	3 922	25 732	29 654	112 968	1,36
	%	73,8	3,5	22,8	26,3	100,0	1,36
1956-1961	Nbre	81 927	3 803	24 200	28 003	109 930	1,34
	%	74,5	3,5	22,0	25,5	100,0	1,34

Source: PÉRON, Yves, LAPIERRE-ADAMCYK, Evelyne et MORISSETTE, Denis, *Vie conjugale et parentale en mutation: une analyse par cohortes*, Rapport de recherche soumis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Université de Montréal, 1989, pp. 33 et 34.

produit des effets combinés de la mortalité, de la nuptialité et de la divortialité. De ce fait, les tendances que l'on peut dégager à la lecture du tableau ne sont pas seulement l'expression des changements de comportement en matière de nuptialité. Elles reflètent aussi, et souvent davantage, l'évolution d'une génération à l'autre du nombre de candidats à un premier mariage ou à un remariage, c'est-à-dire du nombre de célibataires parvenus à l'âge nubile ainsi que du nombre de personnes devenues veuves ou divorcées à un âge où le remariage est encore envisageable.

Le nombre de premiers mariages augmente d'abord de génération en génération, pour atteindre un maximum proche de 86 000 chez les hommes nés dans les années quarante, et proche de 88 000 chez les femmes nées dans la même décennie. Plus importante chez les hommes (+ 15%) que chez les femmes (+ 11%), cette augmentation résulte essentiellement de la réduction de la mortalité durant l'enfance, réduction qui permet à un nombre croissant de personnes d'atteindre l'âge au mariage. Dans les générations suivantes, cet effet positif de la baisse de la mortalité persistera et viendra compenser partiellement le recul de la nuptialité des célibataires. En dépit d'une plus faible propension au mariage, les membres des générations cinquante fourniront davantage de premiers mariages que ceux des années vingt parce qu'ils auront été plus nombreux que leurs aînés à parvenir à l'âge au mariage.

L'évolution du nombre de remariages est plus frappante encore que celle du nombre de premiers mariages. Ramené à 100 000 personnes à la naissance, le nombre de remariages passe, chez les hommes, de moins de 11 000 dans les générations 1921-1926 à plus de 30 000 dans les générations 1946-1951. Chez les femmes, il passe de moins de 9 000 dans les générations 1921-1926 à plus de 25 000 dans les générations 1951-1956. Ces augmentations considérables sont dues au quadruplement du nombre de remariages de personnes divorcées, le nombre de remariages de veufs et de veuves n'évoluant que lentement. Selon toute vraisemblance, le nombre de remariages sera plus faible dans les toutes dernières générations.

Sous la double poussée de l'augmentation du nombre de remariages et de celle du nombre de premiers mariages, le nombre total des mariages a connu une forte hausse dans les générations trente et quarante. Calculé pour 100 000 personnes à la naissance, il passe, chez les hommes, de moins de 86 000 dans les générations 1921-1926 à plus de 115 000 dans les générations 1946-1951. Chez les femmes, il passe de moins de 88 000 dans les générations 1921-1926 à plus de 112 000 dans les générations 1946-1951. Malgré le renversement de la tendance, les générations cinquante connaîtront encore un nombre élevé de mariages: près de 110 000 dans les générations masculines 1956-1961 et près de 107 000 dans les mêmes générations féminines.

Dans ce nombre total de mariages, la part des mariages de célibataires va en diminuant. Ainsi, alors que les premiers mariages représentent un peu plus de

87% des mariages dans les générations masculines 1921-1926, ils n'en représenteront plus que 74% environ dans les générations récentes. Chez les femmes, leur part passe de 90% dans les générations 1921-1926 à un peu plus de 77% dans les générations cinquante. Ceci implique un accroissement important du nombre moyen de mariages par personne qui se marie: ce nombre sera passé de 1,15 à 1,34 chez les hommes et, de 1,11 à 1,29 chez les femmes. Cet important accroissement de la mobilité matrimoniale montre bien que la montée de la divortialité ne doit pas être interprétée comme l'expression d'un rejet de l'institution du mariage, du moins jusqu'au milieu des années quatre-vingt.

Durée des mariages et temps passé en état de mariage

La multiplication des mariages prématurément rompus par divorce, le poids grandissant des remariages dans l'ensemble des mariages et le relèvement de l'âge au mariage entraînent une importante réduction de la durée moyenne des mariages. De 38 à 39 ans pour les mariages conclus par les personnes nées dans les années vingt, cette durée moyenne devrait tomber à moins de 32 ans pour ceux des personnes nées à la fin des années cinquante (tableau 31). Des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes, la réduction se sera ainsi élevée de sept ans environ.

À cause de l'accroissement de la part des remariages, le temps passé par une personne non célibataire dans l'état de marié s'écarte de plus en plus de la durée moyenne du mariage. Ainsi, chez les hommes, il se sera abaissé de 44,4 ans dans les générations 1921-1926 à 41,7 ans dans les générations 1956-1961, ne diminuant ainsi que de deux ans et demi environ alors que, comme dit précédemment, la durée du mariage s'est réduite de 7 ans. De même, chez les femmes, de 43,3 ans dans les générations 1921-1926 à 40,8 ans dans les générations 1956-1961.

TABLEAU 31. Durée moyenne du mariage des générations féminines et masculines 1921-1926 à 1956-1961, Canada (en années)

Groupes de générations	Génération féminines	Génération masculines
1921-1926	39,0	38,3
1926-1931	39,0	38,3
1931-1936	38,0	36,9
1936-1941	36,4	35,6
1941-1946	34,9	34,0
1946-1951	33,3	32,9
1951-1956	32,2	32,0
1956-1961	31,6	31,6

Source: PÉRON, Y., LAPIERRE-ADAMCYK, E. et MORISSETTE, D. (1989) *Vie conjugale et parentale en mutation: une analyse par cohortes*, Rapport de recherche soumis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Université de Montréal, p. 45.

TABLEAU 32. Nombre moyen d'années vécues entre 15 et 65 ans et répartition selon les états matrimoniaux, Canada, générations féminines et masculines 1921-1926 à 1956-1961

	Nombre moyen	Répartition en pourcentage				
		Célibat	Mariage	Veuvage	Divorce	Total
Groupes de générations féminines						
1921-1926	47,8	24,9	69,3	4,0	1,8	100,0
1926-1931	48,1	21,4	72,5	3,8	2,3	100,0
1931-1936	48,3	20,6	72,0	3,8	3,6	100,0
1936-1941	48,4	20,2	71,3	3,6	4,9	100,0
1941-1946	48,4	20,7	70,2	3,3	5,8	100,0
1946-1951	48,5	22,1	68,1	3,2	6,6	100,0
1951-1956	48,4	26,1	64,1	3,1	6,7	100,0
1956-1961	48,4	30,8	59,9	2,9	6,4	100,0
Groupes de générations masculines						
1921-1926	46,3	30,9	66,6	1,0	1,5	100,0
1926-1931	46,6	26,4	71,1	0,8	1,7	100,0
1931-1936	46,8	26,8	69,9	0,8	2,5	100,0
1936-1941	46,9	24,8	71,4	0,8	3,0	100,0
1941-1946	46,9	25,2	70,5	0,8	3,5	100,0
1946-1951	46,8	26,9	68,5	0,8	3,8	100,0
1951-1956	46,7	31,4	64,1	0,8	3,7	100,0
1956-1961	46,6	35,2	60,5	0,8	3,5	100,0

Source: PÉRON, Y., LAPIERRE-ADAMCYK, E. et MORISSETTE, D., *Vie conjugale et parentale en mutation: une analyse par cohortes*, Rapport de recherche soumis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Université de Montréal, 1989, p. 47.

Malgré l'importante réduction de la durée moyenne du mariage, les membres non célibataires des jeunes générations passeront en moyenne encore plus de quarante années en état de mariage; cependant, et c'est là un changement d'importance, ces années de mariage seront moins fréquemment concentrées dans une seule union qu'elles ne l'auront été chez leurs aînées.

Dans le tableau 32, les années vécues à l'âge adulte ont été réparties en années de célibat, de mariage, de veuvage et de divorce. Les années vécues durant l'enfance et la vieillesse ont été écartées parce que, à l'exception du veuvage, les changements d'état matrimonial s'effectuent en quasi-totalité à l'âge adulte.

D'après les tables, dans la mesure où on leur prête une valeur prédictive, le partage des années vécues à l'âge adulte continuera à se faire principalement entre les années de célibat et les années de mariage, les secondes l'emportant nettement sur les premières. Même dans les générations les plus récentes, les années de divorce et de veuvage représenteront, ensemble, moins de 5% des

années vécues par les hommes et moins de 10% de celles vécues par les femmes. Cela s'explique par le fait que les veuvages prématurés seront peu nombreux, notamment chez les hommes, et que les divorcés seront encore nombreux à se remarier dans un délai relativement court.

La part des années de célibat diminuera jusqu'à un minimum atteint dans les générations 1936-1941; elle remontera ensuite pour accéder à un niveau particulièrement élevé dans les générations 1956-1961. Dans ces générations, les années de célibat représenteront plus de 35% des années vécues par les hommes et plus de 30% de celles vécues par les femmes, soit une augmentation de 10 points environ par rapport aux valeurs obtenues pour les générations 1936-1941. Cela tient évidemment au fait que les premiers mariages deviennent, à la fois, moins fréquents et plus tardifs. Cette progression des années de célibat sera sensible à tous les âges mais sera particulièrement marquée dans les années de jeunesse.

La progression des années de célibat jouera un rôle déterminant dans le recul des années vécues en état de mariage. La part des années de mariage tombera en-dessous de 70% avec les générations du baby-boom. Elle devrait être de l'ordre de 60% pour les hommes et les femmes des générations 1956-1961. On notera, cependant, que les années vécues en état de mariage correspondront de moins en moins aux années de vie en couple, et ceci en raison de l'essor de la cohabitation hors mariage.

L'essor de la cohabitation hors mariage

Un nombre croissant de couples non mariés

Longtemps marginale, sauf chez les peuples autochtones, la cohabitation hors mariage s'est répandue au Canada à partir de la première moitié des années soixante-dix, mais c'est seulement au recensement de 1981 que le nombre de couples non mariés a pu être estimé pour la première fois, bien que les unions consensuelles fussent comptées avec les mariés. Ces couples ont été évalués alors à près de 357 000 et représentaient déjà 6,4% de l'ensemble des couples. Cinq ans plus tard, soit au recensement de 1986, l'évaluation était de 487 000 ce qui équivalait à 8,3% des couples. Ainsi, une quinzaine d'années après le début de sa diffusion, l'union libre était pratiquée par près d'un million de personnes. Le recensement de 1991 en fera sans doute apparaître le double.

La très grande majorité des unions libres détectées en 1981 et 1986 étaient nécessairement des unions récentes, et cela pour deux raisons. La première raison est que, d'année en année, l'union libre faisait de plus en plus d'adeptes parmi ceux qui formaient une première ou une nouvelle union. La seconde raison est que la très grande majorité des unions libres de cette époque aboutissaient, assez rapidement, à un mariage ou à une séparation. Dans ces conditions, plus une personne était jeune au moment du recensement, plus son union avait de chances

TABLEAU 33. Pourcentage des partenaires vivant en union libre par rapport à l'ensemble des personnes vivant en couple, selon le groupe d'âge, Canada, 1981 et 1986

Groupe d'âge	1981	1986
15-19	49,5	59,6
20-24	23,1	32,9
25-29	11,3	16,6
30-34	6,8	10,3
35-39	5,1	7,4
40-44	3,9	5,9
45-49	3,0	4,5
50-54	2,4	3,5
55-59	1,8	2,6
60-64	1,5	2,1
65 +	1,0	1,5
Total	6,4	8,3

Source: TURCOTTE, P., "Les unions libres: près d'un demi-million en 1986", *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, automne 1988, pp. 35-39.

d'être récente et, par conséquent, de s'être formée et maintenue en dehors des liens du mariage (tableau 33). Ainsi, c'est seulement dans les groupes d'âge les plus jeunes que la part des unions libres était déjà élevée en 1981; c'est aussi dans ces groupes d'âge qu'elle devait augmenter le plus au cours des cinq années suivantes, passant de 50 à 60% des unions chez les 15-19 ans et de 23 à 33% des unions chez les 20-24 ans.

Ces résultats ne signifient pas que l'union libre était seulement en vogue chez les plus jeunes. On s'en rend compte à la lecture du tableau 34 qui donne, par âge et sexe, le pourcentage de personnes vivant en union libre parmi celles susceptibles de le faire, c'est-à-dire parmi les personnes célibataires, séparées, divorcées ou veuves. On constate ainsi que le taux de cohabitation atteignait ses valeurs les plus élevées chez les femmes de 25 à 40 ans d'une part, et chez les hommes de 30 à 45 ans d'autre part. Cette observation suggère que l'union libre était plus populaire chez les personnes nouvellement séparées ou divorcées qu'elle ne l'était alors chez les jeunes célibataires. D'ailleurs, malgré le recul de leur nuptialité, les jeunes célibataires étaient les seuls à enregistrer une stagnation de leur taux de cohabitation entre 1981 et 1986, probablement à cause de leur tendance à retarder la formation d'une première union.

TABLEAU 34. Taux de cohabitation selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1981 et 1986

Groupe d'âge	Hommes		Femmes	
	1981	1986	1981	1986
15-19	0,7	0,5	3,0	2,4
20-24	9,1	8,5	14,9	15,1
25-29	18,7	20,0	20,8	23,4
30-34	22,5	24,7	19,1	22,9
35-39	22,7	25,1	16,5	19,6
40-44	19,2	23,3	13,4	16,6
45-49	15,5	19,5	10,0	13,3
50-54	11,9	15,8	7,1	9,5
55-59	9,0	11,9	4,5	6,1
60-64	7,0	9,1	2,7	3,8
65 +	3,0	4,3	0,7	1,1
Total	9,5	11,9	8,7	10,7

Source: TURCOTTE, P., "Les unions libres: près d'un demi-million en 1986", *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, automne 1988, pp. 35-39.

Le tableau 35 donne un aperçu plus récent et plus complet de la diffusion de la cohabitation hors mariage au Canada. Extrait des résultats des enquêtes sur la famille de 1984 et de 1990, toutes deux effectuées par Statistique Canada, il donne le pourcentage d'hommes ou de femmes ayant vécu en union libre à un moment quelconque de leur vie, que ce soit avant ou après un mariage. Les pourcentages obtenus à chaque enquête augmentent d'abord avec l'âge jusqu'à un maximum atteint à 25-29 ans ou à 30-34 ans; puis, contrairement à ce qui se passerait dans une génération, les pourcentages diminuent au fur et à mesure que s'élève l'âge des personnes interrogées. Cette distribution, à première vue surprenante, illustre la progression de la pratique de l'union libre au sein des générations⁵¹. Depuis que cette pratique s'est répandue, chaque génération est en avance sur ses aînées et en retard sur ses cadettes.

⁵¹ Burch, T.K. (1989) "Common-law unions in Canada: A portrait from the 1984 family history survey" dans Légaré, J., Balakrishnan, T.R. et Beaujot, R.P. (eds.), *The family in crisis: A population crisis? - Crise de la famille: crise démographique?* Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie, Université d'Ottawa, 1986, Ottawa, Société Royale du Canada, 1989, pp. 105-120.

TABLEAU 35. Proportion des personnes ayant vécu en union libre selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, 1984 et 1990

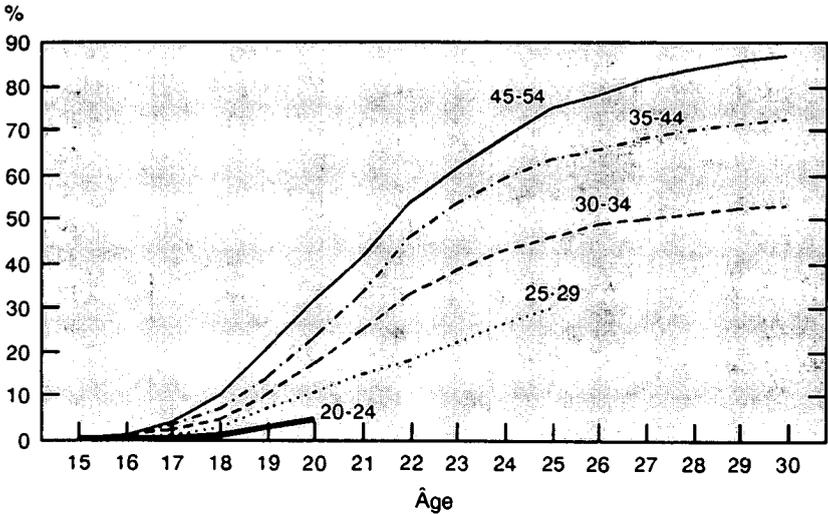
Groupe d'âge	Sexe féminin		Sexe masculin	
	1984	1990	1984	1990
15-19	12	6	3	--
20-24	26	35	17	22
25-29	33	48	29	39
30-34	26	43	26	45
35-39	15	35	17	38
40-44	12	21	12	26
45-49	7	21	8	27
50-54	7	11	10	18
55-59	7	8	5	10
60-64	3	--	5	11
65+	--	3	--	5
Total	17	23	16	24

Source: Enquête sur la famille, 1984 et enquête sociale générale, 1990.

Ce constat traduit le fait que les premières unions libres ont été moins précoces et moins fréquentes dans les anciennes générations qu'elles ne l'ont été dans les nouvelles. Les personnes nées avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale s'étaient mariées, pour la plupart, avant que ne débute l'essor de la cohabitation hors mariage et, en conséquence, fort peu d'entre elles ont vécu en union libre avant de se marier. Chez elles, les premières unions libres ont donc été tardives et pratiquées essentiellement par des personnes ayant rompu prématurément leur mariage, c'est-à-dire par une minorité qui, cependant, est devenue de plus en plus importante et de plus en plus jeune au fil des générations. En revanche, les personnes nées après la Deuxième Guerre mondiale ont été de plus en plus nombreuses à vivre en union libre avant de se marier; leurs premières unions libres ont ainsi été plus précoces et, n'étant plus limitées à la minorité formée des personnes en rupture de mariage, elles ont pu devenir beaucoup plus fréquentes. On s'est ainsi acheminé vers une banalisation de la cohabitation hors mariage, banalisation qu'illustre bien l'observation suivante: selon l'enquête de 1990, près de la moitié des femmes alors âgées de 25-29 ans avaient déjà vécu en union libre (tableau 33).

Figure 31A

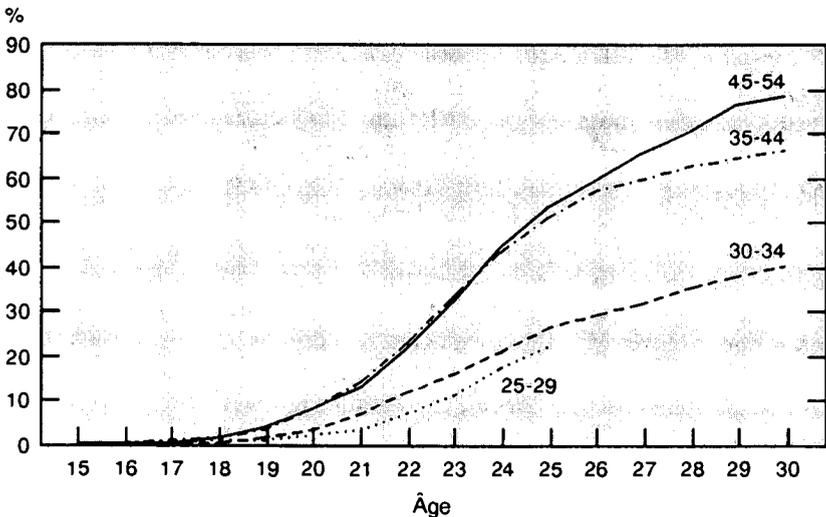
Proportions cumulées des femmes ayant commencé leur vie conjugale par un mariage selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990



Source: *Enquête sociale générale, 1990.*
Tableau XV.

Figure 31B

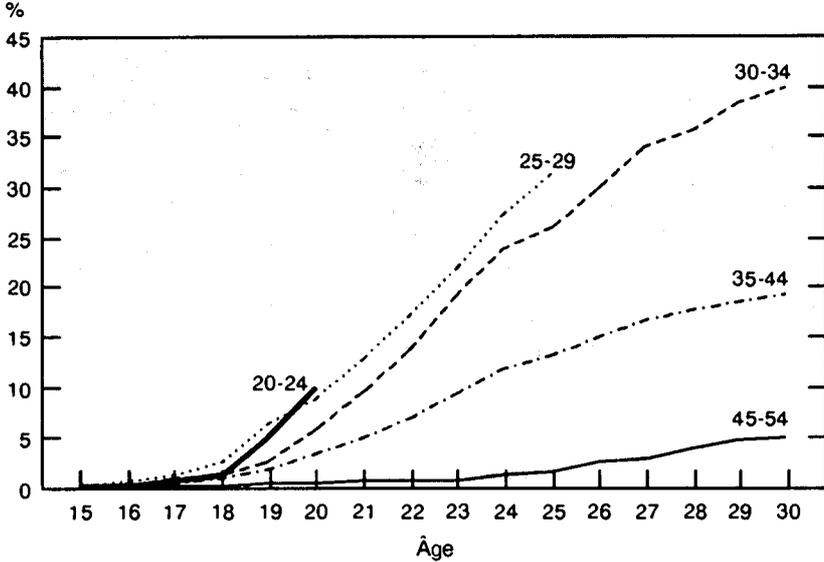
Proportions cumulées des hommes ayant commencé leur vie conjugale par un mariage selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990



Source: *Enquête sociale générale.*
Tableau XV.

Figure 32A

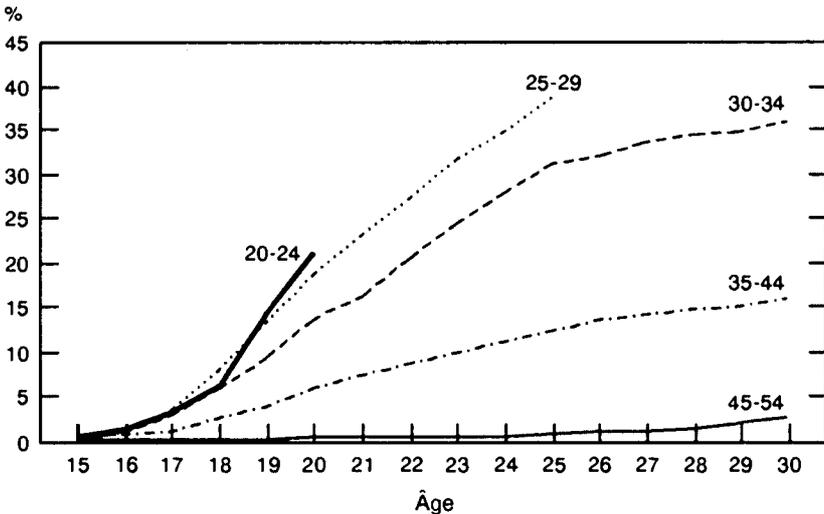
Proportions d'hommes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990



Source: Tableau XVI.

Figure 32B

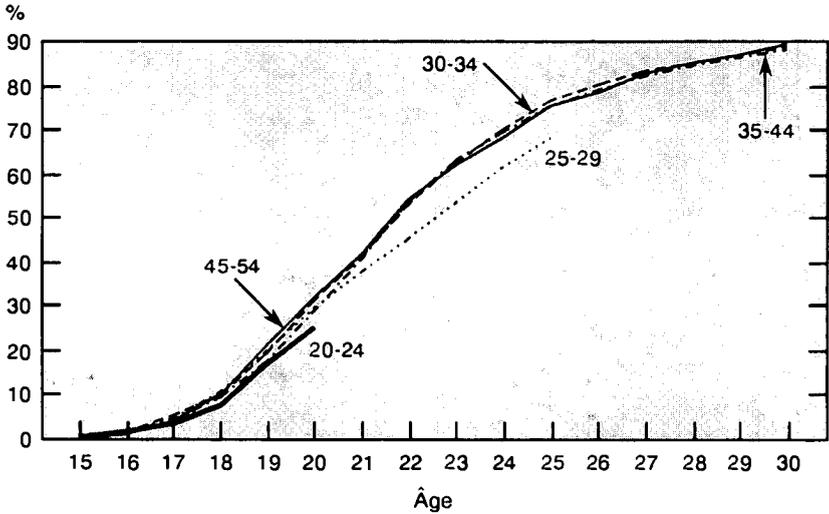
Proportions cumulées de femmes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990



Source: Tableau XVI.

Figure 33A

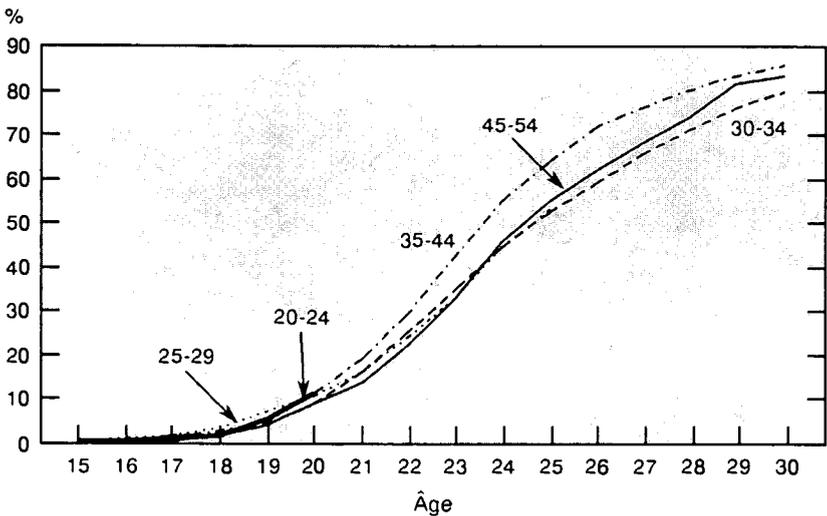
Proportions cumulées de femmes ayant déjà conclu une première union (mariage ou union libre) selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990



Source: *Tableau XVII.*

Figure 33B

Proportions cumulées d'hommes ayant déjà conclu une première union (mariage ou union libre) selon l'âge et l'âge à l'enquête, Canada, 1990



Source: *Tableau XVII.*

Vers l'éviction du mariage des débuts de la vie conjugale

L'enquête sur la famille de 1990 a recueilli de nombreuses informations sur l'histoire conjugale et parentale des Canadiens et des Canadiennes. Ces informations permettent de décrire l'évolution du mode de formation de la première union dans les générations masculines et féminines. Les figures 31, 32 et 33 représentent les résultats obtenus pour des unions conclues avant l'âge de 30 ans. Il n'a pas été tenu compte d'un petit nombre de cas pour lesquels les informations nécessaires n'avaient pas été recueillies ou étaient incomplètes (environ 2% du total pour les femmes et 3% pour les hommes).

Pendant longtemps, les Canadiens et les Canadiennes ont considéré le mariage comme une condition préalable à l'établissement du couple. Le premier mariage marquait alors le début de la première union. Le tableau XV en annexe donne les pourcentages cumulés d'hommes ou de femmes qui ont suivi cette voie d'accès traditionnelle à la vie de couple. Dans les générations de la fin des années trente et du début des années quarante, 87% des femmes et 79% des hommes ont emprunté cette voie avant d'atteindre leur trentième anniversaire. Les membres des générations suivantes ont été de moins en moins nombreux à les imiter (figures 31A et 31B). Ainsi, la proportion de femmes qui se sont mariées avant leur vingt-cinquième anniversaire, sans vivre préalablement en union libre, est passée de 75% dans les générations les plus âgées à 30% dans les générations du début des années soixante; dans le même temps, celle des hommes est tombée de 54% à 22%. La baisse est encore plus forte pour la proportion de personnes ayant fait un mariage direct avant l'âge de 20 ans: des premières aux dernières générations, cette proportion passe, en effet, de 32 à 4% chez les femmes et de 8 à 1% chez les hommes. Progressivement, on s'achemine ainsi vers une éviction du mariage des débuts de la vie conjugale.

Les personnes nées à la veille et pendant la Seconde Guerre mondiale ont été les dernières à s'être presque toutes mariées avant de vivre en couple pour la première fois. Ceci est visible à la figure 32 où sont dessinés les pourcentages cumulés d'hommes ou de femmes ayant commencé leur vie conjugale en dehors du mariage. Très faibles chez les personnes âgées de 45 à 54 ans au moment de l'enquête, ces pourcentages n'ont pris quelque importance que dans les premières générations de l'après-guerre. Arrivées à l'âge nubile au moment de la diffusion des méthodes contraceptives modernes, les premières générations du baby-boom ont été les initiatrices de la pratique de l'union libre chez les célibataires. Cette pratique a été de plus en plus largement adoptée par les jeunes des générations suivantes (figures 32A et 32B). Ainsi, dans les générations de la seconde moitié des années cinquante, 36% des femmes et 40% des hommes ont vécu en union libre alors qu'ils étaient encore célibataires et avaient moins de 30 ans. Ces proportions devraient encore être plus élevées dans les générations plus récentes, les jeunes nés dans les années soixante préférant nettement l'union libre au mariage en début de vie conjugale (tableaux XV et XVI).

On peut se demander si cette multiplication des unions libres chez les jeunes célibataires a été accompagnée d'une accélération ou, au contraire, d'un ralentissement dans le rythme de formation des premières unions. La réponse à cette question peut être lue sur les figures 33A et 33B. Addition des tableaux XV et XVI, le tableau XVII présente les pourcentages cumulés d'hommes ou de femmes qui ont déjà contracté une première union, que cette union ait commencé par une union libre ou un mariage. Chez les femmes âgées de 30 ans ou plus au moment de l'enquête, les différences entre générations sont peu sensibles; en revanche, les femmes plus jeunes se distinguent nettement de leurs aînées par un retard dans la formation de la première union (figure 33A). Chez les hommes, les différences entre les générations sont beaucoup plus sensibles, probablement en raison des conséquences du baby-boom sur le marché matrimonial, mais il est clair que les hommes des groupes d'âge 25-29 ans et 30-34 ans à l'enquête sont également "en retard" sur leurs aînés (figure 33B). On peut en conclure que, dans les générations les plus récentes, la progression de l'union libre chez les jeunes célibataires n'a pas suffi à compenser le recul du premier mariage direct.

Le récent ralentissement du rythme de formation des premières unions n'est pas particulier au Canada: on l'a observé dans d'autres pays, notamment aux États-Unis⁵² et en France⁵³. Parmi les facteurs probables de ce ralentissement, on cite souvent la généralisation et l'allongement des études, en particulier chez les jeunes filles. On y ajoute deux autres facteurs induits par les difficultés économiques des années quatre-vingt: chômage des jeunes et précarité des emplois qui leur sont offerts. Tous ces facteurs ont retardé l'insertion professionnelle des jeunes et, par voie de conséquence, ils portent probablement une large part de responsabilité dans le relèvement de l'âge à la formation de la première union.

De l'union libre au premier mariage

Avec l'enquête sur la famille de 1990, on dispose d'un recul suffisant pour se faire une bonne idée de la nuptialité des célibataires qui, dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, ont commencé leur vie conjugale par une union libre. Dans le tableau XVII, ces célibataires ont été classés en tenant compte des deux critères suivants: époque de la formation de l'union libre et existence ou non d'un premier mariage avant l'enquête. Ceux qui se sont déjà mariés ont été répartis en deux catégories selon qu'ils avaient ou non épousé leur premier partenaire. Ceux qui ne se sont pas mariés ont été répartis en trois catégories selon leur situation conjugale à l'enquête: vivant toujours avec leur premier partenaire, vivant avec un nouveau partenaire et, enfin, vivant sans

⁵² Bumpass, L.L. et Cherlin, A. (1989) *The role of cohabitation in declining rates of marriage*, Madison, Center for Demography and Ecology, 35 p. (A national survey of families and households working paper n° 5).

⁵³ Leridon, H. et Villeneuve-Gokalp, C. (1988) "Les nouveaux couples: nombre, caractéristiques et attitudes", *Population*, 43(2), pp. 331-374.

partenaire. L'époque de formation de l'union libre a été déterminée par différence entre l'âge à l'enquête et l'âge au moment de cette formation, ce qui a pu entraîner quelques erreurs de classement lorsque l'union avait été conclue au voisinage de la limite entre deux périodes. Les résultats obtenus sont riches en enseignements.

Le premier enseignement est que l'union libre n'a été, assez souvent, qu'un prélude au mariage. En effet, un peu plus de la moitié des unions libres conclues dans les années soixante-dix ont été transformées en mariages entre les mêmes partenaires. Tout indique que celles formées dans la première moitié des années quatre-vingt seront un peu moins nombreuses dans ce cas, même si plus de 40% d'entre elles étaient déjà légalisées au moment de l'enquête (46% chez les femmes et 42% chez les hommes). On peut en présumer qu'assez souvent, le mariage était déjà prévu ou espéré au moment de l'entrée en union libre.

Le deuxième enseignement est que la majorité des célibataires ayant vécu en union libre se sont mariés, soit à leur premier partenaire, soit à une autre personne. D'après le tableau XVII, c'est le cas de trois personnes sur quatre parmi celles qui ont formé une première union hors mariage au cours des années soixante-dix. Parmi celles qui ont formé une telle union dans la première moitié des années quatre-vingt, la proportion observée à l'enquête est moindre (51% chez les hommes et 59% chez les femmes), mais est également plus susceptible d'augmenter encore par la formation ou la légalisation de deuxième unions. Ainsi, il semble bien que d'après les informations disponibles au moment de l'analyse, les opposants irréductibles au mariage soient demeurés minoritaires chez les célibataires ayant commencé leur vie conjugale en union libre.

Le troisième enseignement est que peu de célibataires ont vécu longtemps en union libre avec leur premier partenaire. En effet, parmi ceux qui avaient formé leur première union au cours de la période 1980-1984, 12% seulement des femmes et 16% des hommes vivaient toujours en union libre avec leur premier partenaire au moment de l'enquête de 1990. Les proportions correspondantes étaient encore plus faibles parmi ceux qui avaient formé leur première union avant 1980. En fait, jusqu'à présent, la plupart des premières unions libres des célibataires se sont terminées, assez rapidement, par un mariage ou une séparation.

Conclusion

Depuis deux décennies, l'institution du mariage éprouve des difficultés. Celui-ci est apparu de moins en moins nécessaire à l'établissement du couple et, de fait, on s'achemine vers son éviction des débuts de la vie conjugale. Le mariage est aussi apparu de plus en plus fragile, la rupture du lien matrimonial étant devenue de plus en plus fréquente et de plus en plus facile à obtenir. Néanmoins, il a été possible de vérifier que le mariage avait conservé un certain attrait auprès de ceux qui en avaient contesté la nécessité et l'indissolubilité. En effet, la majorité des célibataires ayant cohabité hors mariage se sont finalement

mariés et beaucoup de divorcés se sont également remariés. Pour ces deux raisons, le mariage a mieux résisté que prévu et continue d'occuper une place dominante dans la vie conjugale des Canadiens et des Canadiennes.

La situation, cependant, pourrait s'aggraver dans les années à venir. On constate, en effet, que les naissances hors mariage prennent une part de plus en plus importante dans l'ensemble des naissances: de 11% en 1977, elle est passée à 22% en 1988. Cette progression est le signe que la constitution d'une descendance est de plus en plus souvent envisagée dans le cadre d'une union libre. Le principal obstacle juridique à une telle évolution a d'ailleurs disparu avec la suppression de l'ancienne distinction entre enfants légitimes et enfants illégitimes. De plus, dans bien des cas le droit fiscal et social a souvent avantage jusqu'à présent les couples non mariés par rapport aux couples mariés⁵⁴. Dans ces conditions, l'union libre pourrait devenir un substitut durable au mariage.

⁵⁴ Morrison, R.J. et Oderkirk, J. (1991) "Les couples mariés et non mariés et la fiscalité", *Tendances sociales canadiennes*, n° 21, pp. 15-20.

Vue d'ensemble et conclusion

Des débuts de la colonisation jusqu'à la fin des années soixante, les Canadiens et les Canadiennes ont vu dans le mariage une condition nécessaire à l'établissement du couple et, en conséquence, la plupart d'entre eux se sont mariés. Néanmoins, la nuptialité des célibataires n'est pas demeurée uniforme durant ces trois siècles et demi de l'histoire canadienne. Ainsi, le premier mariage a été beaucoup plus tardif et moins universel dans les générations de la seconde moitié du siècle dernier qu'il ne l'a été dans les générations de l'entre-deux-guerres (chapitre 1). De même, au profond recul de la nuptialité durant la crise économique des années trente a succédé un véritable boom des mariages dans les premières années de la Seconde Guerre mondiale. Assez curieusement d'ailleurs, c'est avec la dernière guerre que commence, au Canada, cet âge d'or de la nuptialité qui va durer trois décennies (chapitre 2).

Le mariage n'était pas seulement considéré comme une condition nécessaire à l'établissement du couple, il était aussi perçu comme un engagement pour toute la vie. La plupart des mariages se terminaient ainsi par le décès d'un des conjoints (chapitre 3). La baisse de la mortalité rendant de plus en plus improbable une fin prématurée de l'union, la durée moyenne des mariages continuait à s'élever. Le couple marié dans les années soixante se voyait ainsi doté d'une espérance de vie bien supérieure au temps qui lui était nécessaire pour avoir et élever ses enfants. C'était oublier le divorce, encore peu répandu à l'époque, mais qui allait devenir de plus en plus fréquent à partir de la fin des années soixante.

C'est dans les années soixante-dix et quatre-vingt que les difficultés du mariage prennent de l'ampleur. Après l'adoption de la loi de 1968, on assiste pendant quelques années à une montée rapide de la fréquence du divorce, puis à une lente progression de cette fréquence jusqu'à la flambée consécutive à la mise en application de la loi de 1985 (chapitre 4). La cohabitation hors mariage se développe également à partir de la première moitié des années soixante-dix et, de plus en plus souvent, la vie conjugale commence sans mariage (chapitre 6). Ainsi, ce sont la nécessité et l'indissolubilité du mariage qui ont été remises en cause.

La remise en question du mariage n'est évidemment pas aussi prononcée dans tous les milieux. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la fréquence du divorce est beaucoup moins forte dans les milieux ruraux que dans les grands centres urbains; elle est aussi beaucoup moins forte parmi ceux qui pratiquent leur religion qu'elle ne l'est chez ceux qui n'en pratiquent aucune (T.R. Balakrishnan et coll., 1987). De même, l'union libre en début de vie conjugale est moins fréquente chez les pratiquants que chez ceux qui ne pratiquent pas; elle est également moins forte chez ceux qui ont beaucoup d'instruction que chez ceux qui en ont peu (K.V. Rao, 1989). Le fait que les pratiquants se comportent de façon

plus traditionnelle n'est guère étonnant dans la mesure où la conception religieuse du mariage implique la nécessité et la quasi-indissolubilité de celui-ci.

Toutefois, il faut noter que les unions libres ou les divorces ont souvent été suivis de mariages ou de remariages. Ainsi, parmi les célibataires entrés en union libre dans les années soixante-dix, trois sur quatre se sont mariés avant la fin de la décennie suivante, assez souvent d'ailleurs à leur premier partenaire (chapitre 6). De même, beaucoup de jeunes divorcés se sont remariés, de sorte que le temps passé en état de mariage a moins diminué que la durée des unions (chapitre 6). Cette résistance du mariage tient au fait que les unions libres ont rarement perduré au point de se présenter comme des "mariages consensuels"; peu d'entre elles ont résisté à l'épreuve du temps, la plupart aboutissant assez rapidement au mariage ou à la rupture.

Les partenaires de l'union qui a, jusqu'à présent, consacré le mariage, statistiquement, présentent des caractéristiques de diverses natures. Le choix du conjoint a toujours été guidé par des préférences d'ordre culturel, économique et parfois des contraintes démographiques. Ainsi, dans une large mesure l'âge des époux, spécialement dans le cas des remariages, dépend des effectifs disponibles. Dans le domaine culturel, l'endogamie est parfois très forte chez les nouveaux immigrants. Quant aux périodes de l'année et aux jours de la semaine choisis pour la célébration, l'histoire montre qu'ils ont changé au cours du temps. Le mariage n'a pas toujours été, comme il l'est presque exclusivement de nos jours, une fête de fin de semaine d'été (chapitre 5). Dans un passé encore récent, les mariages étaient répartis bien différemment, à la fois au long de l'année et au cours de la semaine.

Au terme de ce récit des évolutions de la nuptialité et de ses tribulations, on peut se demander quel sera le sort réservé au mariage à l'avenir. Ces changements qu'il subit n'ont dans leurs fondements rien de commun avec les accidents et avatars qui ont jalonné le cheminement de la nuptialité canadienne, et plus généralement du monde occidental au cours des derniers siècles. La plupart des sociologues envisagent de profonds changements. Ils n'excluent pas que l'institution du mariage soit menacée. Leurs analyses montrent en effet que les difficultés de la nuptialité ne seraient pas d'origine externe, comme la présence accrue des femmes sur le marché du travail ou les aléas de l'économie, mais une conséquence de la remise en cause des règles du jeu de la vie sociale incluant, avec la formation des couples, la fécondité et le concept de la famille⁵⁵.

Pour toute une école, en effet, la crise que l'on observe dans la nuptialité serait de nature plus globale. Elle pourrait s'énoncer dans sa généralité par le rejet des grandes institutions sociales élaborées au cours de l'histoire, au profit d'une préférence accordée au concept du "pacte". Celui-ci a un caractère privé, alors

⁵⁵ Roussel, Louis. "Mariages et divorces, contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux", *Population*, 35(6), novembre-décembre, p. 1025-1040.

que les institutions sont, par nature, publiques. On constate, il est vrai, qu'à l'heure actuelle les normes que la société occidentale imposait naguère encore à ses membres dans l'organisation de leur vie ont été fortement bousculées.

En tant qu'institution, le mariage traditionnel avait pour lointaine origine la transmission du patrimoine, c'est-à-dire des avoirs, réels ou symboliques, acquis par les ascendants. Par conséquent, l'agrément des époux était un souci secondaire et leur malheur ne pouvait servir d'argument pour mettre un terme à leur union. Le divorce, de par la logique de ce régime matrimonial pouvait difficilement exister, et de fait n'y avait-il pratiquement que des annulations de mariage. On a pris à preuve de la situation, amants et maîtresses qui ont apporté le bonheur aux épouses et maris, parfois au risque de sévères ennuis, sans mettre en péril les mariages. Le divorce n'a pu apparaître que lorsque le mariage s'est fondé sur la satisfaction amoureuse des conjoints. Dans ces nouvelles conditions, la disparition des satisfactions pouvait mettre en question l'union scellée et éventuellement les partenaires pouvaient se libérer et chercher une autre union plus gratifiante. Pendant longtemps la logique de la théorie n'a cependant pas conduit à un nombre important de divorces. C'est que l'institution du mariage était fortement étayée par l'inégalité des sexes et une fécondité très peu contrôlée qui se concrétisait dans une famille, dont il fallait subvenir aux besoins. La société veillait à ce que ne soit pas dérangé un ordre dont les défaillances auraient été coûteuses, et la sacralisation de l'institution par la religion ne faisait que la renforcer.

Les changements des dernières décennies dans ces domaines sont venus à bout de ces grands régimes sociaux séculaires. Probablement une des atteintes les plus sérieuses a été portée par la vulgarisation d'une contraception efficace. Celle-ci a, en limitant de manière considérable la fécondité, réduit la taille de la famille et de ce fait contribué largement, dans la société industrielle, à la libération de la femme de ses obligations ancestrales et à l'accroissement de son autonomie économique. Le rempart sacramentel s'est avéré bien fragile et n'a pu endiguer le désir de liberté des partenaires de couples désenchantés de leur expérience. En quelques années, l'institution se trouve remise en question. Nombreux sont ceux qui maintenant la rejettent. Ainsi la libéralisation du divorce n'a-t-elle pas été à l'origine de la multiplication des ruptures d'unions, mais bien le constat légal de celles dont l'existence était patente.

Au mariage, on préfère de plus en plus des pactes privés, contrats aux modalités variables entre deux partenaires, pouvant être remis en cause à tout moment par l'un ou l'autre et sans sanction sociale. La loi générale qui dessinait le cycle de vie, en régissait l'ordre et la durée des étapes, et définissait les rôles des individus est rejetée⁵⁶.

Les effets de cette évolution sur la vie sociale ne sont pas négligeables. À la plus grande instabilité des unions, conjuguées à la réduction de la fécondité,

⁵⁶ Roussel, Louis. "Les futuribles de la famille", *Futuribles*, Avril 1991, n° 153. ISSN 0337 307 X.

sont associées un certain nombre de conséquences. De plus en plus, la vie des adultes se présente comme une alternance de périodes de vie conjugale et de vie solitaire. Quant aux enfants, moins nombreux, ils sont parfois seuls avec le père ou la mère ou se trouvent au hasard des aventures de leurs parents, isolés de leurs frères et soeurs ou plus qu'autrefois, mêlés à d'autres enfants biologiquement étrangers, au sein d'une famille reconstituée. En grandissant, en raison de l'allongement de l'espérance de vie, ils voient de plus en plus leur affection et leur temps sollicités à la fois par leurs parents âgés et leurs petits enfants, puisque de plus en plus quatre générations coexistent et certains devront partager ce temps et cette affection entre parents adoptifs et biologiques.

Dans ces turbulences émergent certains traits de la société qui prennent de plus en plus de netteté, comme la prédominance du lien mère-enfant sur le lien père-enfant. Lors du divorce, en effet, confiés la plupart du temps à leur mère, nombre d'enfants n'entretiennent plus, après quelques années, de relation avec leur père. Ainsi apparaît lentement une sorte de matriarcat d'un nouveau genre et imprévu. Le phénomène prend de l'ampleur à mesure que les désunions se multiplient. Il faut dire à ce sujet que les chiffres montrent que ce n'est plus seulement la formation du couple qui échappe à l'institution mais aussi la constitution des familles. De plus en plus d'unions consensuelles sont fécondes⁵⁷. Il en résulte entre autres que les indices de divortialité sous-estiment de plus en plus, avec les ruptures d'unions, la formation de familles monoparentales.

Certains voient dans la progression de la dissolution de la famille le prodrome du triomphe à terme de l'individualisme qui sera une des caractéristiques fondamentales de la société future. D'autres plus prudents préfèrent demeurer dans l'expectative⁵⁸. Le mouvement a été à leurs yeux trop rapide et il est encore trop récent pour permettre d'affirmer qu'il montre sans ambiguïté la direction et qu'il est irréversible. Dans de très nombreux domaines sociaux, en effet, l'avenir n'a pas confirmé des tendances qui paraissaient lourdes de rationalité et devaient conduire à des situations inéluctables. Dans ce cas, la facilité d'obtention du divorce pourrait conduire à la dévalorisation du mariage et en causer la disparition mais tout aussi bien en favoriser la multiplication, au hasard d'avantages administratifs ou pécuniaires.

De plus faut-il tenir compte du fait que les acteurs de demain ne progresseront pas obligatoirement dans les chemins tracés par les prédécesseurs. Sans imaginer un utopique et simpliste retour du passé, il n'est pas exclu que l'inconfort d'une société trop anomique puisse inspirer aux individus la recherche d'une sécurité, dans un conformisme qui ressusciterait, en quelque sorte, des institutions comme

⁵⁷ Marcil-Gratton, N. (1988) *Les modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada*, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Département de démographie, Université de Montréal, 54 p., tabl. (Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale, Rapport de recherche).

⁵⁸ Sullerot, Evelyne. "La crise de la famille", in Bardet, Jean-Pierre et Dupâquier, Jacques, *Histoire des populations européennes* - édition Fayard.

le mariage, mais régénérées. On pourrait en prendre pour indices certains changements observés récemment: stabilité de la fécondité dans de nombreux pays européens et même reprise comme en Suède et au Canada. Stagnation d'ensemble de la divortialité et même reprise de la nuptialité des célibataires en France, en Suède et au Canada.

Des sociologues interprètent ces chiffres comme des signes que tombe déjà en désuétude l'hédonisme qui avait inspiré les modes de vie des années soixante-dix: la libération sexuelle et la recherche sans limite de satisfactions égocentrées. La sagesse des toutes nouvelles générations dans leurs aspirations et le sérieux de leur comportement ne peuvent sans doute pas s'expliquer par la seule crainte du SIDA ou des MST - ou par la sensibilité aux exigences économiques de la vie qui les attend. Un certain nombre peut-être de ceux qui ont connu des enfances ou des adolescences pénibles pourraient aspirer à un ordre général que la société proposerait et saurait faire accepter, dans leur intérêt et celui de la collectivité. Pour l'heure, l'avenir est incertain, mais on constate que la relation conjugale est moins formelle qu'autrefois. Elle est aussi moins solide. Elle conduit de ce fait beaucoup moins aux alliances de familles. Comme l'atteste le silence dont elles sont entourées dans les conversations ordinaires, toutes les relations familiales sont bouleversées par la crise contemporaine du couple. L'édifice social actuel se présente faiblement structuré, composé d'individus taisant leurs origines et leurs liens.

Annexe A

Des sources

Le principal problème rencontré pour reconstituer l'histoire de la nuptialité au Canada a été l'obtention des taux par âge. Même en se contentant d'événements réduits, encore fallait-il pour le dénominateur connaître la population par année de calendrier, par sexe et par année d'âge.

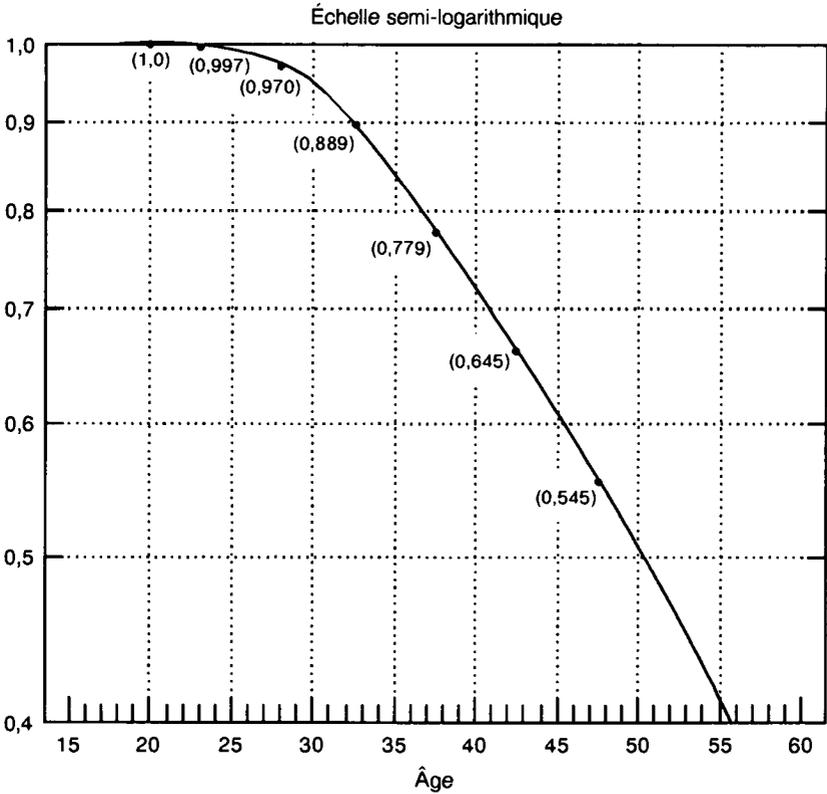
De 1951 à nos jours, les recensements ont publié la population par année d'âge et par sexe. D'autre part, la Division de la démographie a effectué des estimations pour les années intercensitaires. Pour les années antérieures, il a fallu utiliser la population par groupes d'âge de cinq ans qui ont été interpolés et fractionnés ensuite par le multiplicateur de Sprague. Le procédé, dont on connaît les inconvénients, peut avoir influé sur les résultats, mais le but de l'entreprise étant de retracer des mouvements généraux. Les erreurs de détail, même notables, n'ont pas découragé, quitte à faire part au lecteur des distances qu'il faut prendre par rapport aux valeurs proposées (voir Annexe C).

Au numérateur figurent les mariages. L'état civil publie annuellement depuis 1955 les mariages selon l'âge du et de la mariée, selon leur état matrimonial au moment du mariage. Pour une raison inconnue, les archives de l'état civil possèdent sur microfilms les renseignements pour les années 1930-1931 et 1932. Pour toutes les autres années anciennes, on ne dispose que d'une information réduite: d'une part, le nombre de mariages par année d'âge, tous états matrimoniaux antérieurs réunis; d'autre part, certaines années, le nombre de mariages de célibataires par groupe de cinq ans ou de leur proportion dans l'ensemble des mariages. Par méthode graphique, telle qu'illustrée à la figure "A", on a interpolé les proportions de mariages de célibataires dans l'ensemble des mariages et appliqué ensuite à chaque âge la proportion, (lue graphiquement), aux mariages tous états réunis, ce qui a fourni l'évaluation cherchée du nombre de mariages de célibataires.

Pour la période précédant 1930, comme on ne disposait que de l'ensemble des mariages, on a appliqué pour chacune des années les proportions par âge des célibataires de 1930. Comme à cette période, les remariages étaient, dans l'immense majorité des cas, des remariages de veufs et de veuves et que, de 1920 à 1930 la mortalité a décru, utiliser les proportions de 1930 pour les années vingt conduit à surestimer légèrement le nombre de célibataires et par conséquent, le taux et les indices dérivés.

Figure A

Proportions des mariages de célibataires masculins dans l'ensemble des mariages de l'année 1930



Note: Les nombres entre parenthèses sont les proportions fournies par l'état civil dans la tranche d'âge de 5 ans.

Annexe B

Tables de nuptialité des célibataires

La nuptialité des célibataires peut être décrite à l'aide d'une table qui donne le nombre et la répartition par âge des premiers mariages, si aucun célibataire dans une population fermée n'était empêché de se marier par une mort prématurée. La table peut décrire la nuptialité de célibataires nés à la même époque, comme c'est le cas dans l'exemple présenté et commenté à la section portant sur la table de nuptialité des premières générations canadiennes françaises de la présente étude. La table peut aussi servir à décrire le comportement des célibataires au cours d'une année, ou d'une courte période, et l'on parle alors de table de nuptialité "du moment" pour la distinguer d'une table de nuptialité de génération.

Des tables de nuptialité du moment ont été calculées pour le Canada par K.G. Basavarajappa (1978). Elles décrivent le comportement des célibataires au cours de périodes triennales centrées sur les recensements effectués de 1941 à 1971. Ces tables ont été obtenues en calculant des taux de nuptialité par groupe d'âge de 5 ans et en transformant ces taux en quotients quinquennaux de nuptialité par la formule:

$$n = (10 t)/(2 + 5 t)$$

... t désignant le taux et n le quotient.

La même méthode a été utilisée pour calculer des tables de nuptialité des célibataires au cours des périodes triennales centrées sur les recensements de 1931, 1976, 1981 et 1986. Pour la première période, soit 1930-1932, les données nécessaires au calcul des taux ont été extraites d'un article d'Enid Charles (1941). Pour les trois autres périodes, les données sur les mariages ont été extraites de la statistique annuelle de l'état civil. Sauf pour 1976, les effectifs de célibataires, auxquels sont rapportés les mariages, diffèrent de ceux figurant dans les résultats des recensements: ils incluent, en effet, des célibataires vivant en union libre et classés comme mariés lors du recensement. Le nombre de célibataires cohabitant hors mariage a été estimé à l'aide des informations recueillies sur l'état matrimonial de droit des personnes vivant en union libre. Les tableaux B1, B2, B3 et B4 contiennent les tables obtenues pour les 4 périodes concernées.

TABLEAU B-1. Table de nuptialité des femmes célibataires, Canada, 1930-1932

Âge x	Population de célibataires en 1931	Mariages 1930-1932	Taux de nuptialité 5^m_x	Quotient de nuptialité 5^n_x	Célibataires C_x	Mariages $m(x, x+5)$
15	487 733	45 768	0,03128	0,14505	100 000	14 505
20	282 372	87 042	0,10275	0,40875	85 495	34 946
25	121 708	35 763	0,09795	0,39341	50 548	19 886
30	63 580	10 803	0,05664	0,24806	30 662	7 606
35	44 684	4 350	0,03245	0,15008	23 056	3 460
40	33 759	1 923	0,01899	0,09064	19 596	1 776
45	27 099	1 005	0,01236	0,05996	17 820	1 068
50	16 751	..
Âge moyen au premier mariage: 25,11						

TABLEAU B-2. Table de nuptialité des célibataires, Canada, 1975-1977

Âge x	Population de célibataires en 1976	Mariages 1975-1977	Taux de nuptialité 5^m_x	Quotient de nuptialité 5^n_x	Célibataires C_x	Mariages $m(x, x+5)$
Sexe féminin						
15	1 054 945	138 598	0,04379	0,19736	100 000	19 736
20	483 545	253 351	0,17465	0,60784	80 264	48 788
25	161 815	66 504	0,13700	0,51203	31 476	16 060
30	73 130	15 902	0,07248	0,30682	15 416	4 730
35	44 430	5 522	0,04143	0,18770	10 686	2 006
40	38 515	2 558	0,02214	0,10489	8 680	910
45	38 600	1 627	0,01405	0,06787	7 770	527
50	7 243	..
Âge moyen au premier mariage: 23,47						
Sexe masculin						
15	1 171 940	38 849	0,01105	0,05376	100 000	5 376
20	721 280	264 893	0,12242	0,46866	94 624	44 346
25	270 140	124 597	0,15374	0,55529	50 277	27 918
30	107 470	30 976	0,09608	0,38735	22 359	8 661
35	60 905	9 795	0,05361	0,23636	13 698	3 238
40	52 995	4 902	0,03083	0,14313	10 461	1 497
45	52 430	3 042	0,01934	0,09224	8 963	827
50	8 137	..
Âge moyen au premier mariage: 25,75						

**TABLEAU B-3. Table de nuptialité des célibataires,
Canada, 1980-1982**

Âge x	Population de célibataires en 1981	Mariages 1980-1982	Taux de nuptialité 5_x^m	Quotient de nuptialité 5_x^n	Célibataires C_x	Mariages $m(x, x+5)$
Sexe féminin						
15	1 089 322	85 668	0,02621	0,12301	100 000	12 301
20	697 174	256 878	0,12282	0,46983	87 699	41 204
25	268 312	87 961	0,10928	0,42915	46 495	19 953
30	123 911	21 863	0,05881	0,25637	26 542	6 805
35	65 325	5 968	0,03045	0,14149	19 737	2 793
40	43 310	2 284	0,01758	0,08419	16 945	1 427
45	37 652	1 237	0,01095	0,05330	15 518	827
50	14 691	..
Âge moyen au premier mariage: 24,81						
Sexe masculin						
15	1 171 235	20 569	0,00585	0,02885	100 000	2 885
20	924 288	229 184	0,08265	0,34249	97 115	33 261
25	413 292	143 440	0,11569	0,44868	63 854	28 650
30	180 099	41 222	0,07630	0,32037	35 204	11 278
35	86 465	11 196	0,04316	0,19479	23 926	4 661
40	56 789	3 844	0,02256	0,10679	19 265	2 057
45	50 183	2 111	0,01402	0,06774	17 208	1 166
50	16 042	..
Âge moyen au premier mariage: 27,05						

**TABLEAU B-4. Table de nuptialité des célibataires,
Canada, 1985-1987**

Âge x	Population de célibataires en 1986	Mariages 1985-1987	Taux de nuptialité 5^m_x	Quotient de nuptialité 5^n_x	Célibataires C_x	Mariages $m(x, x+5)$
Sexe féminin						
15	917 042	40 080	0,01457	0,07028	100 000	7 028
20	792 673	219 020	0,09210	0,37432	92 972	34 801
25	393 717	117 825	0,09975	0,39921	58 170	23 222
30	186 401	31 811	0,05689	0,24902	34 948	8 703
35	103 439	9 310	0,03000	0,13954	26 245	3 662
40	60 310	3 070	0,01697	0,08139	22 583	1 838
45	41 209	1 291	0,01044	0,05089	20 745	1 056
50	19 689	..
Âge moyen au premier mariage: 26,06						
Sexe masculin						
15	977 270	8 212	0,00280	0,01391	100 000	1 391
20	975 588	162 780	0,05562	0,24414	98 609	24 075
25	568 638	164 249	0,09628	0,38801	74 535	28 920
30	268 733	55 335	0,06864	0,29292	45 614	13 361
35	139 550	16 954	0,04050	0,18387	32 253	5 930
40	76 064	5 641	0,02472	0,11641	26 322	3 064
45	51 652	2 395	0,01546	0,07440	23 258	1 731
50	21 528	..
Âge moyen au premier mariage: 28,42						

Annexe C

Indices de nuptialité des générations

Dans cette étude, la primo-nuptialité des générations canadiennes 1906 à 1938 a été résumée par deux indices:

- a) la somme des premiers mariages réduits avant l'âge de 50 ans pour 1 000 hommes ou 1 000 femmes (intensité de la nuptialité des célibataires);
- b) l'âge moyen au premier mariage tel que calculé à partir des premiers mariages réduits (résumé du calendrier de la nuptialité des célibataires). Le tableau de base, à la fin du volume, donne les résultats obtenus avant ajustement.

Ces résultats présentent quelques anomalies. Ainsi, il est peu probable que deux générations voisines, en l'occurrence les générations 1919 et 1920, aient des intensités de la nuptialité aussi différentes l'une de l'autre. De même, il est douteux que la nuptialité des générations 1930, 1931 et 1932 ait été forte au point de ne laisser que de 1,3 à 2,9% de célibataires à 50 ans. Ces anomalies s'expliquent principalement par des erreurs sur les estimations de population. En effet, ces dernières ont été obtenues en utilisant la méthode de Sprague qui, en lissant les effectifs par âge, amoindrit les différences d'effectif entre classes creuses et classes pleines d'un même groupe d'âge ou de deux groupes d'âge voisins. Les effets de cet artifice sont une sous-estimation de la nuptialité des classes creuses et une surestimation de la nuptialité des classes pleines.

Pour corriger ces anomalies, les indices figurant au tableau de base ont été remplacés par des moyennes mobiles calculées sur 5 générations successives. Ainsi, la génération 1931 s'est vue attribuée une intensité de la nuptialité égale à la moyenne arithmétique des intensités obtenues pour les générations 1929, 1930, 1931, 1932 et 1933. Le même procédé a été employé pour corriger les âges moyens au premier mariage. Pour des raisons évidentes, les indices des générations 1906, 1907, 1937 et 1938 n'ont pu être corrigés. Les résultats ajustés sont reproduits dans le texte au tableau 10.

TABLEAU I. Taux brut de nuptialité, Canada, 1921-1988

Année	Taux brut de nuptialité	Année	Taux brut de nuptialité
1921	7,9	1955	8,2
1922	7,2	1956	8,3
1923	7,3	1957	8,0
1924	7,1	1958	7,7
1925	6,9	1959	7,6
1926	7,0	1960	7,3
1927	7,2	1961	7,0
1928	7,5	1962	7,0
1929	7,7	1963	6,9
1930	7,0	1964	7,2
1931	6,4	1965	7,4
1932	5,9	1966	7,8
1933	6,0	1967	8,1
1934	6,8	1968	8,3
1935	7,1	1969	8,7
1936	7,4	1970	8,8
1937	7,9	1971	8,9
1938	7,9	1972	9,2
1939	9,2	1973	9,0
1940	10,8	1974	8,9
1941	10,6	1975	8,7
1942	10,9	1976	8,4
1943	9,4	1977	8,0
1944	8,5	1978	7,9
1945	9,0	1979	7,9
1946	10,9	1980	8,0
1947	10,1	1981	7,8
1948	9,6	1982	7,6
1949	9,2	1983	7,4
1950	9,1	1984	7,4
1951	9,2	1985	7,3
1952	8,9	1986	6,9
1953	8,8	1987	7,1
1954	8,4	1988	7,2

Source: Statistiques de l'état civil, calculs des auteurs.

TABLEAU II. Indice synthétique de nuptialité et âge moyen au premier mariage, Canada, 1921-1987

Année	Sexe féminin		Sexe masculin	
	Indice synthétique de nuptialité (pour 1 000)	Âge moyen au premier mariage	Indice synthétique de nuptialité (pour 1 000)	Âge moyen au premier mariage
1921	924	24,5	876	28,0
1922	851	24,4	847	27,8
1923	871	24,3	844	27,8
1924	832	24,2	812	27,8
1925	813	24,2	897	27,4
1926	794	24,3	806	27,7
1927	813	24,2	843	27,6
1928	847	24,2	867	27,6
1929	864	24,2	879	27,6
1930	777	24,2	789	27,7
1931	720	24,3	714	27,7
1932	660	24,2	653	27,8
1933	666	24,3	665	27,8
1934	754	24,4	758	27,9
1935	786	24,6	791	28,0
1936	815	24,7	833	28,2
1937	873	24,9	897	28,3
1938	878	24,9	895	28,3
1939	1 025	24,9	1 045	28,2
1940	1 212	24,9	1 240	28,2
1941	1 180	24,9	1 200	28,1
1942	1 212	24,9	1 228	28,1
1943	1 012	24,5	1 025	27,7
1944	916	24,6	929	27,8
1945	956	24,4	976	27,5
1946	1 167	24,1	1 200	27,2
1947	1 093	24,0	1 109	27,0
1948	1 057	23,9	1 060	26,9
1949	1 030	23,8	1 034	26,9
1950	1 045	23,6	1 046	26,6
1951	1 080	23,4	1 088	26,3
1952	1 067	23,3	1 060	26,2
1953	1 085	23,2	1 069	26,0
1954	1 040	23,1	1 018	25,9

TABLEAU II. Indice synthétique de nuptialité et âge moyen au premier mariage, Canada, 1921-1987 - fin

Année	Sexe féminin		Sexe masculin	
	Indice synthétique de nuptialité (pour 1 000)	Âge moyen au premier mariage	Indice synthétique de nuptialité (pour 1 000)	Âge moyen au premier mariage
1955	999	23,1	977	25,8
1956	1 065	22,9	1 042	25,7
1957	1 045	22,8	1 022	25,6
1958	1 007	22,7	997	25,5
1959	999	22,7	998	25,4
1960	965	22,6	980	25,4
1961	932	22,6	965	25,3
1962	912	22,5	961	25,2
1963	890	22,5	951	25,2
1964	903	22,6	969	25,2
1965	910	22,6	993	25,2
1966	928	22,6	1 016	25,1
1967	941	22,5	1 024	25,1
1968	931	22,6	1 005	25,1
1969	929	22,7	993	25,1
1970	921	22,7	977	25,1
1971	912	22,6	954	25,0
1972	929	22,5	968	24,9
1973	889	22,6	925	25,0
1974	844	22,7	871	25,0
1975	812	22,8	835	25,1
1976	741	22,9	761	25,3
1977	725	23,1	740	25,4
1978	701	23,2	711	25,5
1979	696	23,3	704	25,6
1980	695	23,5	698	25,7
1981	677	23,7	679	25,9
1982	663	23,9	657	26,1
1983	639	24,1	630	26,3
1984	640	24,4	623	26,6
1985	638	24,5	615	26,8
1986	620	24,7	603	27,0
1987	629	25,0	606	27,3

Source: Données de l'état civil, calculs des auteurs.

TABLEAU III. Somme des premiers mariages réduits, générations masculines et féminines (pour 1 000), Canada

Année	Génération (jusqu'à 26 ans)		Génération (jusqu'à 31 ans)	
	Masculine	Féminine	Masculine	Féminine
1938	665,08	806,44	865,37	889,16
1939	672,68	810,62	874,10	893,02
1940	675,53	814,59	876,54	900,93
1941	691,61	836,44	887,66	922,76
1942	691,49	821,84	880,72	908,10
1943	714,89	843,77	900,23	928,70
1944	691,44	814,40	866,98	898,07
1945	662,45	773,79	834,11	854,39
1946	676,97	798,22	851,39	883,00
1947	721,10	862,02	889,50	941,98
1948	680,71	807,70	845,31	890,16
1949	655,60	773,15	819,72	858,53
1950	642,92	760,79	807,59	849,03
1951	620,88	752,53	788,89	844,54
1952	604,10	741,14	775,26	835,96
1953	579,64	730,12	755,51	830,63
1954	560,97	716,82	741,48	821,49
1955	528,58	686,48	712,87	796,50
1956	508,89	669,66	697,81	786,04
1957	492,13	655,18	684,90	776,93
1958	466,56	634,35
1959	445,97	616,40
1960	415,57	590,59
1961	389,55	566,91
1962	364,61	545,84

Source: Données non publiées, Division de la démographie.

TABLEAU IV. Dissolution du mariage causée par un décès ou un divorce, Canada, 1921 à 1986

Période	Dissolutions pour 1 000 mariages					Divorces pour 100 dissolutions	Divorcés pour 100 remariables
	Décès d'un conjoint			Divorces	Décès et divorces		
	Époux	Épouse	Total				
1921	10,39	8,36	18,75	0,42	19,17	2,2	4,3
1930-1932	11,37	8,35	19,72	0,42	20,14	2,1	4,1
1940-1942	12,24	7,82	20,06	1,13	21,19	5,3	10,1
1950-1952	11,31	6,10	17,41	1,73	19,14	9,0	16,6
1955-1957	11,21	5,41	16,62	1,75	18,37	9,5	17,4
1960-1962	11,27	5,06	16,33	1,68	18,01	9,3	17,1
1965-1967	11,51	4,95	16,46	2,32	18,78	12,4	22,0
1970-1972	11,17	4,63	15,80	6,26	22,06	28,4	44,2
1975-1977	10,46	4,25	14,71	9,71	24,42	39,8	56,9
1980-1982	10,56	4,35	14,91	11,84	26,75	44,3	61,4
1985-1987	10,64	4,54	15,18	13,25	28,43	46,6	63,6

Source: BASAVARAJAPPA, K.G. (1978) *État matrimonial et nuptialité au Canada*, (Recensement du Canada 1971, études schématiques), Ottawa, Statistique Canada, p.43, (n° de catalogue 99-704). Les décès et les divorces: Statistique de l'état civil. Les mariages encore valides: Recensement du Canada.

TABLEAU V. Nombre de veuves et de divorces selon l'âge dans une génération masculine et féminine fictive, Canada, 1980-1982

Âge	Génération masculine		Génération féminine	
	Veuvage	Divorce	Veuvage	Divorce
15
16	1	...
17	2	1
18	6	11
19	...	4	10	46
20	...	17	15	116
21	1	57	23	273
22	2	142	25	479
23	5	283	36	707
24	6	465	39	943
25	8	664	43	1 168
26	11	853	51	1 263
27	15	1 046	51	1 399
28	16	1 202	62	1 409
29	21	1 270	66	1 415
30	26	1 349	67	1 356
31	29	1 347	70	1 330
32	30	1 348	77	1 306
33	28	1 328	79	1 247
34	29	1 239	80	1 179
35	40	1 313	96	1 231
36	49	1 256	116	1 111
37	48	1 201	115	1 058
38	50	1 136	128	1 032
39	56	1 123	155	1 006
40	66	1 072	170	902
41	74	1 035	178	916
42	80	970	223	841
43	91	938	243	793
44	93	879	290	737
45	107	806	316	673
46	107	793	374	666
47	130	783	404	628
48	121	686	428	548
49	139	645	481	506
50	154	638	508	473

TABLEAU V. Nombre de veuves et de divorces selon l'âge dans une génération masculine et féminine fictive, Canada, 1980-1982 - fin

Âge	Génération masculine		Génération féminine	
	Veuvage	Divorce	Veuvage	Divorce
51	164	581	569	415
52	207	557	645	393
53	210	489	695	356
54	240	457	736	337
55	260	404	782	288
56	270	357	852	268
57	308	338	896	243
58	324	306	947	221
59	351	264	995	187
60	400	243	1 007	172
61	420	228	1 134	157
62	510	216	1 427	125
63	508	176	1 584	115
64	512	152	1 643	105
65	511	145	1 645	105
66	504	124	1 666	89
67	541	114	1 698	70
68	614	97	1 808	71
69	646	89	1 903	58
70	651	77	1 982	44
71	708	64	2 059	38
72	715	64	2 042	34
73	733	51	2 079	30
74	786	43	2 082	26
75	793	37	2 107	19
76	791	37	2 034	15
77	791	28	1 945	11
78	806	24	1 858	10
79	778	20	1 789	6
80	805	16	1 524	7
81	797	16	1 451	3
82	744	7	1 357	2
83	730	8	1 214	2
84	706	5	1 028	2

Source: ADAMS, O.B. et NAGNUR, D.N. *Mariage, divorce et mortalité: Analyse des tables de mortalité, Canada et régions 1980-1982*, Ottawa, Statistique Canada, 1988, p. 51.

**TABLEAU VI. Mariages entre célibataires et autres mariages,
Canada, 1921 à 1989**

Année	Mariages	Mariages entre célibataires	Autres mariages	
			Nombre	%
1921	51 073	42 416	8 657	17,0
1922	47 811	40 390	7 421	15,5
1923	49 102	42 065	7 037	14,3
1924	47 538	40 805	6 733	14,2
1925	47 217	40 385	6 832	14,5
1926	66 658	58 047	8 611	12,9
1927	69 515	60 585	8 930	12,8
1928	74 311	64 785	9 526	12,8
1929	77 288	67 697	9 591	12,4
1930	71 657	62 655	9 002	12,6
1931	66 591	58 310	8 281	12,4
1932	62 531	54 797	7 734	12,4
1933	63 865	56 411	7 454	11,7
1934	73 092	65 241	7 851	10,7
1935	76 893	69 456	7 437	9,7
1936	80 904	73 506	7 398	9,1
1937	87 800	80 593	7 207	8,2
1938	88 438	81 724	6 714	7,6
1939	103 658	96 503	7 155	6,9
1940	123 318	115 277	8 041	6,5
1941	121 842	113 809	8 033	6,6
1942	127 372	118 522	8 850	6,9
1943	110 937	102 292	8 645	7,8
1944	101 496	90 678	10 818	10,7
1945	108 031	94 877	13 154	12,2
1946	134 088	117 143	16 945	12,6
1947	127 311	109 426	17 885	14,0
1948	123 314	105 634	17 680	14,3
1949	123 877	106 391	17 486	14,1
1950	124 845	108 149	16 696	13,4
1951	128 230	112 023	16 207	12,6
1952	128 301	111 711	16 590	12,9
1953	130 837	114 131	16 706	12,8
1954	128 385	111 906	16 479	12,8
1955	127 777	111 641	16 136	12,6

**TABLEAU VI. Mariages entre célibataires et autres mariages,
Canada, 1921 à 1989 - fin**

Année	Mariages	Mariages entre célibataires	Autres mariages	
			Nombre	%
1956	132 713	116 430	16 283	12,3
1957	133 186	116 844	16 342	12,3
1958	131 525	115 234	16 291	12,4
1959	132 474	115 760	16 714	12,6
1960	130 338	113 801	16 537	12,7
1961	128 475	112 089	16 386	12,8
1962	129 381	113 117	16 264	12,6
1963	131 111	114 357	16 754	12,8
1964	138 135	120 604	17 531	12,7
1965	145 519	127 304	18 215	12,5
1966	155 596	136 181	19 415	12,5
1967	165 879	145 462	20 417	12,3
1968	171 766	150 633	21 133	12,3
1969	182 183	154 689	27 494	15,1
1970	188 428	158 453	29 975	15,9
1971	191 324	159 626	31 698	16,6
1972	200 470	166 888	33 582	16,8
1973	199 064	163 017	36 047	18,1
1974	198 824	159 761	39 063	19,6
1975	197 585	155 285	42 300	21,4
1976	193 343	150 245	43 098	22,3
1977	187 344	142 594	44 750	23,9
1978	185 523	139 269	46 254	24,9
1979	187 811	139 502	48 309	25,7
1980	191 069	140 409	50 660	26,5
1981	190 082	137 742	52 340	27,5
1982	188 360	135 381	52 979	28,1
1983	184 675	130 333	54 342	29,4
1984	185 597	130 161	55 436	29,9
1985	184 096	129 464	54 632	29,7
1986	175 518	122 840	52 678	30,0
1987	182 151	122 133	60 018	32,9
1988	187 728	126 063	61 665	32,8
1989	190 640			

Source: Statistiques de l'état civil.

TABLEAU VIII. Indice synthétique de divortialité des premiers mariages selon le sexe et l'âge au mariage, Canada, 1976 à 1987 (pour 10 000)

Année	Âge au moment du mariage			
	15-19	20-24	25 +	Tous âges
Sexe masculin				
1976	5 610	3 312	2 269	3 074
1977	5 479	3 285	2 264	3 058
1978	5 447	3 310	2 383	3 122
1979	5 370	3 410	2 441	3 199
1980	5 534	3 472	2 543	3 290
1981	5 579	3 792	2 795	3 565
1982	5 886	3 885	2 956	3 693
1983	5 478	3 743	2 893	3 557
1984	5 113	3 473	2 758	3 321
1985	4 672	3 322	2 591	3 132
1986	5 671	3 962	3 264	3 792
1987	6 797	4 484	3 741	4 306
Sexe féminin				
1976	4 404	2 631	1 861	3 048
1977	4 294	2 666	1 920	3 048
1978	4 347	2 731	1 976	3 106
1979	4 385	2 818	2 070	3 178
1980	4 514	2 915	2 096	3 269
1981	4 768	3 220	2 394	3 546
1982	4 926	3 351	2 505	3 670
1983	4 738	3 256	2 443	3 535
1984	4 395	3 057	2 352	3 295
1985	4 143	2 917	2 243	3 106
1986	4 882	3 624	2 810	3 761
1987	5 739	4 091	3 293	4 278

Source: Statistique Canada, données non publiées.

TABLEAU IX. Probabilités cumulées de rupture d'union selon la durée du mariage, promotions féminines de premier mariage de 1934 à 1979, Canada

Durée du mariage en année	Promotions de mariage				
	1934-1944	1945-1959	1960-1969	1970-1974	1975-1979
	Rupture par divorce				
0	-	-	-	-	-
5	0,02	0,02	0,05	0,09	0,07
10	0,04	0,04	0,12	0,16	-
15	0,06	0,07	0,15	-	-
20	0,08	0,10	0,18	-	-
25	0,09	0,11	-	-	-
30	0,11	0,13	-	-	-
35	0,11	0,14	-	-	-
40	0,11	-	-	-	-
Nombre	455	1 774	1 445	940	818
	Rupture par divorce ou séparation				
0	-	-	-	-	-
5	0,02	0,02	0,05	0,09	0,12
10	0,05	0,04	0,12	0,19	-
15	0,07	0,08	0,18	-	-
20	0,08	0,11	0,23	-	-
25	0,11	0,15	-	-	-
30	0,12	0,17	-	-	-
35	0,13	0,19	-	-	-
40	0,13	-	-	-	-
Nombre	455	1 774	1 445	940	818

Source: BURCH, T.K. et MADAN, A.K.(1986), *Formation et rupture d'unions, Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada, pp.13-14, (n° de catalogue 99-963).

TABLEAU X. Indice mensuel de saisonnalité de mariages au Canada (sans le Québec) et au Québec, 1926, 1939, 1945, 1955, 1965, 1975, 1985

Période	1926		1939		1945		1955		1965		1975		1985	
	Canada	Québec												
Janvier	72	71	64	57	64	45	51	33	47	28	41	26	33	21
Février	75	65	66	66	69	52	64	48	59	36	54	31	44	26
Mars	65	26	56	27	63	26	51	23	57	28	61	35	52	32
Avril	88	98	80	77	83	68	88	60	87	60	80	57	72	44
Mai	72	94	81	98	92	102	101	96	105	105	116	122	120	129
Juin	145	174	148	169	152	190	145	175	136	173	143	170	148	164
Juillet	109	138	109	139	116	161	131	205	143	231	141	236	156	234
Août	105	120	108	130	109	145	125	155	138	161	158	171	175	195
Septembre	126	144	130	158	125	146	133	166	128	154	124	133	129	136
Octobre	123	131	140	127	128	127	125	122	121	106	113	87	109	83
Novembre	126	70	123	67	110	58	101	48	92	41	82	42	72	40
Décembre	95	68	93	85	89	80	85	68	87	76	87	90	88	93

Source: Calculs des auteurs.

TABLEAU XI. Déviation de l'indice de nuptialité de décembre par rapport à la valeur de la tendance-cycle, Québec et Canada (sans le Québec), 1977-1988

Année	Tendance-cycle	Décembre
	Québec	
1977	90	82
1978	90	86
1979	91	88
1980	92	95
1981	93	103
1982	94	113
1983	94	121
1984	94	144
1985	93	185
1986	92	90
1987	91	68
1988	90	64
	Canada (sans le Québec)	
1977	89	82
1978	89	88
1979	89	89
1980	89	96
1981	89	102
1982	89	103
1983	89	102
1984	89	117
1985	88	132
1986	85	78
1987	84	67
1988	83	61

Source: Calculs des auteurs.

TABLEAU XII. Indices de nuptialité mensuelle masculine et féminine, désaisonnalisés (les indices sont exprimés en logarithmes)

Mois	Année						
	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	Canada (sans le Québec)						
Janvier	5 005	7 369	6 873	8 183	7 403	6 022	5 612
Février	4 964	7 255	6 923	8 279	7 304	5 975	5 650
Mars	4 964	7 198	7 020	8 307	7 142	5 919	5 747
Avril	5 004	7 227	7 128	8 265	6 920	5 866	5 887
Mai	5 111	7 326	7 241	8 147	6 678	5 831	6 044
Juin	5 348	7 447	7 333	7 972	6 457	5 812	6 205
Juillet	5 762	7 518	7 414	7 790	6 275	5 791	6 353
Août	6 291	7 494	7 505	7 630	6 143	5 766	6 470
Septembre	6 802	7 376	7 619	7 522	6 073	5 730	6 559
Octobre	7 203	7 205	7 739	7 476	6 051	5 687	6 629
Novembre	7 421	7 030	7 876	7 468	6 054	5 646	6 682
Décembre	7 454	6 908	8 034	7 452	6 052	5 617	6 709
	Québec						
Janvier	2 144	3 006	2 381	3 067	3 050	2 435	2 420
Février	2 101	2 983	2 420	3 078	3 041	2 447	2 443
Mars	2 057	2 976	2 483	3 018	3 016	2 486	2 507
Avril	2 030	2 977	2 558	2 894	2 987	2 549	2 605
Mai	2 037	2 950	2 628	2 750	2 954	2 626	2 716
Juin	2 135	2 882	2 684	2 634	2 900	2 698	2 813
Juillet	2 333	2 785	2 716	2 586	2 818	2 747	2 868
Août	2 575	2 680	2 732	2 624	2 719	2 753	2 875
Septembre	2 789	2 578	2 764	2 723	2 618	2 705	2 854
Octobre	2 935	2 484	2 825	2 844	2 542	2 615	2 813
Novembre	3 012	2 408	2 910	2 954	2 490	2 519	2 766
Décembre	3 028	2 369	3 000	3 026	2 455	2 446	2 704

Source: Calcul effectué par Pierre Cholette de la Division des séries chronologiques, recherche et analyse.

TABLEAU XIII. Indice synthétique de nuptialité première pour les hommes, Canada, 1953-1989 et taux de chômage masculin (20-24 ans)¹, 1953-1991

Année	Indice synthétique de nuptialité (pour 1 000)	Taux de chômage masculin	
		Ancienne Série	Nouvelle Série ²
1953	1 068,62	5,0	...
1954	1 017,55	7,8	...
1955	977,42	7,2	...
1956	1 042,02	5,8	...
1957	1 021,71	8,3	...
1958	996,65	12,7	...
1959	998,44	10,7	...
1960	979,86	12,4	...
1961	965,10	12,0	...
1962	960,86	10,1	...
1963	951,20	9,7	...
1964	969,35	8,0	...
1965	992,65	5,8	...
1966	1 016,43	5,3	...
1967	1 023,61	6,1	...
1968	1 005,31	7,6	...
1969	992,89	7,4	...
1970	977,27	10,1	8,8
1971	954,20	11,4	9,4
1972	968,34	11,5	9,6
1973	925,18	10,0	8,3
1974	870,71	9,4	7,8
1975	835,36	12,6	10,5
1976	760,70	...	11,2
1977	739,80	...	12,7
1978	711,29	...	12,8
1979	703,75	...	11,2
1980	698,08	...	11,5
1981	679,06	...	12,4
1982	656,93	...	10,9
1983	630,13	...	21,3
1984	622,89	...	18,2
1985	615,48	...	16,8
1986	603,05	...	15,4
1987	605,70	...	13,8
1988	626,90	...	12,0
1989	641,90	...	11,0
1990	11,0
1991	13,4

¹ Simple moyenne des taux mensuels.

² La méthodologie a été changée et les deux séries ne peuvent être conjuguées.

Source: Cansim 001800 Monthly Labour Force Survey Group.

TABLEAU XIV-A. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints dans les mariages entre célibataires, Canada, 1987

Âge de l'époux	Nombre de mariages	Distribution pour 1 000	Âge moyen de la mariée	Différence d'âge avec l'époux
17	126	1,03	18,31	1,3
18	564	4,62	18,74	0,7
19	1 628	13,34	19,34	0,3
20	3 519	28,83	20,12	0,1
21	6 492	53,19	20,84	-0,2
22	9 991	81,85	21,50	-0,5
23	13 170	107,90	22,15	-0,9
24	14 381	117,82	22,83	-1,2
25	13 829	113,30	23,44	-1,6
26	11 896	97,46	24,04	-2,0
27	10 310	84,47	24,67	-2,3
28	8 020	65,71	25,27	-2,7
29	6 556	53,71	25,89	-3,1
30	5 100	41,78	26,37	-3,6
31	3 842	31,48	26,89	-4,1
32	2 890	23,68	27,46	-4,5
33	2 261	18,52	28,11	-4,9
34	1 619	13,26	28,42	-5,6
35	1 256	10,29	29,18	-5,8
36	1 003	8,22	29,81	-6,4
37	719	5,89	30,11	-6,9
38	580	4,75	30,72	-7,3
39	427	3,50	30,96	-8,0
40	357	2,92	32,31	-7,7
41	230	1,88	32,07	-8,9
42	193	1,58	33,23	-8,8
43	156	1,28	34,04	-9,0
44	124	1,02	35,23	-8,8
45	87	0,71	34,85	-10,2
46	61	0,50	33,59	-12,4
47	72	0,59	37,26	-9,7
48	42	0,34	38,38	-9,6
49	43	0,35	38,16	-10,8
50	31	0,25	39,45	-10,6
51	43	0,35	40,70	-10,3
52	30	0,25	37,73	-14,3
53	23	0,19	39,43	-13,6
54	35	0,29	41,37	-12,6
55	22	0,18	41,36	-13,6
56	17	0,14	42,18	-13,8
57	22	0,18	43,14	-13,9
58	15	0,12	39,67	-18,3
59	18	0,15	50,33	-8,7
60	11	0,09	52,09	-7,9
61	22	0,18	49,45	-11,6
62	9	0,07	50,44	-11,6
63	19	0,16	56,16	-6,8
64	10	0,08	46,70	-17,3
65	7	0,06	59,14	-5,9
66	1	0,01	50,00	-16,0
67	7	0,06	49,29	-17,7
68	5	0,04	53,20	-14,8
69	3	0,02	51,67	-17,3
70	165	1,35	29,39	-40,6
Total	122 059			

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-B. Distribution selon l'âge des conjoints dans les mariages entre célibataires, Canada, 1977

Âge de l'époux	Distribution pour 1 000	Différence d'âge avec l'époux
18	21,3	0,2
19	52,2	-0,3
20	92,7	-0,6
21	122,6	-1,0
22	131,6	-1,3
23	122,0	-1,7
24	101,7	-2,2
25	83,1	-2,6
26	64,6	-3,0
27	48,8	-3,4
28	37,8	-3,9
29	28,1	-4,4
30	21,9	-4,9
31	14,4	-5,4
32	10,2	-5,7
33	8,0	-6,2
34	5,9	-6,5
35	4,6	-7,4
36	3,6	-7,6
37	2,9	-8,1
38	2,4	-8,9
39	1,7	-8,9
40	1,4	-8,6
41	1,2	-8,7
42	1,1	-9,6
Total	985,9	

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-C. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme célibataire, Canada, 1987

Âge de l'époux	Nombre de mariages	Distribution pour 1 000	Âge moyen de la mariée	Différence d'âge avec l'époux
17	1	0,06	25,00	8,0
18	1	0,06	33,00	15,0
19	3	0,18	23,00	4,0
20	9	0,55	25,33	5,3
21	32	1,96	26,31	5,3
22	72	4,42	24,78	2,8
23	127	7,80	24,45	1,5
24	246	15,10	25,06	1,1
25	376	23,08	24,76	-0,2
26	544	33,39	25,21	-0,8
27	766	47,02	25,42	-1,6
28	830	50,95	25,91	-2,1
29	960	58,93	26,15	-2,9
30	996	61,14	26,57	-3,4
31	1 004	61,63	26,86	-4,1
32	1 006	61,75	27,43	-4,6
33	1 013	62,18	27,83	-5,2
34	919	56,41	28,00	-6,0
35	871	53,47	28,63	-6,4
36	739	45,36	28,79	-7,2
37	748	45,91	29,38	-7,6
38	693	42,54	29,64	-8,4
39	614	37,69	30,38	-8,6
40	573	35,17	30,62	-9,4
41	433	26,58	30,73	-10,3
42	377	23,14	31,64	-10,4
43	307	18,84	32,21	-10,8
44	291	17,86	32,85	-11,2
45	222	13,63	33,45	-11,6
46	200	12,28	34,13	-11,9
47	185	11,36	35,19	-11,8
48	160	9,82	35,04	-13,0
49	123	7,55	34,81	-14,2
50	105	6,45	36,21	-13,8
51	107	6,57	36,07	-14,9
52	77	4,73	37,49	-14,5
53	79	4,85	38,94	-14,1
54	61	3,74	39,89	-14,1
55	51	3,13	40,37	-14,6
56	50	3,07	39,18	-16,8
57	40	2,46	41,33	-15,7
58	33	2,03	41,64	-16,4
59	42	2,58	41,24	-17,8
60	26	1,60	41,69	-18,3
61	30	1,84	43,70	-17,3
62	26	1,60	40,46	-21,5
63	27	1,66	48,00	-15,0
64	19	1,17	47,89	-16,1
65	21	1,29	51,52	-13,5
66	4	0,25	41,75	-24,3
67	9	0,55	50,56	-16,4
68	5	0,31	36,80	-31,2
69	6	0,37	56,17	-12,8
70	32	1,96	49,03	-21,0
Total	16 291			

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-D. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme célibataire, Canada, 1977

Âge de l'époux	Distribution pour 1 000	Différence d'âge avec l'époux
18	0,2	-0,5
19	0,2	1,4
20	0,4	-0,4
21	1,1	-0,8
22	3,3	-1,4
23	9,0	-2,0
24	17,0	-2,4
25	25,9	-2,7
26	35,2	-3,5
27	47,5	-4,0
28	61,6	-4,2
29	66,7	-5,0
30	71,0	-5,5
31	75,8	-6,0
32	62,8	-6,4
33	55,9	-7,1
34	52,4	-7,8
35	47,6	-8,4
36	44,0	-8,8
37	34,8	-9,1
38	30,6	-10,3
39	28,9	-10,4
40	25,3	-10,5
41	19,9	-10,1
42	18,8	-11,1
43	17,9	-11,8
44	14,5	-11,7
45	14,5	-12,4
46	12,5	-13,7
47	13,2	-13,2
48	12,4	-12,4
49	9,5	-14,2
50	9,5	-14,9
51	6,2	-15,0
Total	945,7	

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-E. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme célibataire et une femme divorcée, Canada, 1987

Âge de l'époux	Nombre de mariages	Distribution pour 1 000	Âge moyen de la mariée	Différence d'âge avec l'époux
17	3	0,20	31,33	14,3
18	9	0,60	26,78	8,8
19	31	2,06	26,81	7,8
20	88	5,86	27,42	7,4
21	177	11,79	27,12	6,1
22	322	21,44	26,99	5,0
23	518	34,49	27,27	4,3
24	662	44,08	27,79	3,8
25	799	53,20	28,25	3,3
26	940	62,59	28,47	2,5
27	1 032	68,71	29,25	2,3
28	1 050	69,91	29,50	1,5
29	1 069	71,18	29,87	0,9
30	1 021	67,98	30,28	0,3
31	897	59,72	30,63	-0,4
32	834	55,53	31,23	-0,8
33	666	44,34	31,55	-1,5
34	628	41,81	31,87	-2,1
35	568	37,82	32,52	-2,5
36	480	31,96	32,45	-3,6
37	393	26,17	33,27	-3,7
38	355	23,64	34,75	-3,3
39	320	21,31	34,67	-4,3
40	310	20,64	34,58	-5,4
41	236	15,71	34,86	-6,1
42	178	11,85	36,39	-5,6
43	150	9,99	36,67	-6,3
44	156	10,39	36,29	-7,7
45	129	8,59	36,74	-8,3
46	121	8,06	37,64	-8,4
47	107	7,12	39,31	-7,7
48	69	4,59	39,94	-8,1
49	75	4,99	39,57	-9,4
50	64	4,26	39,59	-10,4
51	53	3,53	40,13	-10,9
52	57	3,80	41,88	-10,1
53	52	3,46	45,04	-8,0
54	42	2,80	46,05	-8,0
55	41	2,73	44,80	-10,2
56	22	1,46	42,82	-13,2
57	27	1,80	42,70	-14,3
58	38	2,53	46,08	-11,9
59	29	1,93	48,90	-10,1
60	24	1,60	51,79	-8,2
61	18	1,20	47,44	-13,6
62	22	1,46	50,14	-11,9
63	17	1,13	54,06	-8,9
64	15	1,00	53,67	-10,3
65	13	0,87	49,62	-15,1
66	7	0,47	48,57	-17,4
67	9	0,60	50,78	-16,2
68	4	0,27	52,75	-15,3
69	6	0,40	51,00	-18,0
70	66	4,39	38,17	-31,8
Total	15 019			

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-F. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme célibataire et une femme divorcée, Canada, 1977

Âge de l'époux	Distribution pour 1 000	Différence d'âge avec l'époux
17	0,2	5,0
18	1,3	3,0
19	4,7	3,7
20	11,1	2,9
21	23,9	3,3
22	35,6	2,6
23	47,5	2,3
24	61,9	1,5
25	70,6	1,3
26	71,5	0,8
27	77,4	0,6
28	72,8	0,2
29	75,6	0,6
30	64,8	-1,0
31	50,9	-1,2
32	39,6	-1,5
33	37,1	-1,4
34	32,8	-1,8
35	25,7	-2,7
36	23,0	-3,3
37	19,7	-2,2
38	16,4	-2,9
39	14,1	-3,0
40	11,4	-2,2
41	10,1	-0,4
42	10,5	-2,4
43	9,4	-3,7
44	10,3	-2,1
45	8,3	-1,5
46	6,8	-1,9
47	7,4	-2,6
48	6,8	-4,3
49	5,2	-4,2
50	4,6	-1,9
51	4,6	-3,2
Total	973,7	

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-G. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme divorcée, Canada, 1987

Âge de l'époux	Nombre de mariages	Distribution pour 1 000	Âge moyen de la mariée	Différence d'âge avec l'époux
17	-	-	-	-
18	-	-	-	-
19	-	-	-	-
20	-	-	-	-
21	2	0,10	36,00	15,0
22	12	0,62	25,33	3,3
23	16	0,82	28,06	5,1
24	55	2,83	27,31	3,3
25	75	3,86	27,53	2,5
26	136	7,00	27,88	1,9
27	215	11,07	28,59	1,6
28	333	17,14	29,44	1,4
29	377	19,41	30,24	1,2
30	501	25,79	30,84	0,8
31	516	26,56	31,46	0,5
32	669	34,44	31,48	-0,5
33	703	36,19	32,16	-0,8
34	823	42,37	32,65	-1,4
35	831	42,78	33,59	-1,4
36	828	42,62	33,78	-2,2
37	811	41,75	34,63	-2,4
38	847	43,60	35,22	-2,8
39	892	45,92	35,90	-3,1
40	1 016	52,30	36,47	-3,5
41	800	41,18	37,31	-3,7
42	752	38,71	37,61	-4,4
43	736	37,89	38,17	-4,8
44	737	37,94	39,01	-5,0
45	610	31,40	40,09	-4,9
46	618	31,81	39,97	-6,0
47	576	29,65	40,45	-6,6
48	498	25,64	40,65	-7,4
49	477	24,55	42,27	-6,7
50	454	23,37	42,95	-7,1
51	407	20,95	43,35	-7,7
52	370	19,05	43,88	-8,1
53	302	15,55	44,78	-8,2
54	334	17,19	45,78	-8,2
55	283	14,57	46,70	-8,3
56	287	14,77	46,59	-9,4
57	230	11,84	46,93	-10,1
58	174	8,96	47,60	-10,4
59	189	9,73	48,53	-10,5
60	158	8,13	49,87	-10,1
61	127	6,54	50,84	-10,2
62	116	5,97	50,60	-11,4
63	117	6,02	51,17	-11,8
64	103	5,30	51,87	-12,1
65	60	3,09	52,93	-12,1
66	52	2,68	54,85	-11,2
67	41	2,11	55,10	-11,9
68	35	1,80	54,97	-13,0
69	22	1,13	53,09	-15,9
70	103	5,30	53,30	-16,7
Total	19 426			

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-H. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un homme divorcé et une femme divorcée, Canada, 1977

Âge de l'époux	Distribution pour 1 000	Différence d'âge avec l'époux
20	0,3	1,0
21	0,5	2,5
22	1,9	3,0
23	2,9	2,9
24	7,5	2,0
25	10,2	1,8
26	15,7	0,7
27	24,1	0,9
28	30,0	0,0
29	36,8	-0,1
30	47,6	-0,9
31	40,3	-1,1
32	41,3	-1,5
33	39,9	-1,9
34	47,5	-2,4
35	40,3	-2,7
36	38,0	-3,5
37	41,0	-3,7
38	38,9	-4,2
39	35,6	-4,5
40	35,0	-4,6
41	35,0	-4,2
42	32,1	-4,8
43	28,8	-5,2
44	30,4	-5,9
45	27,8	-6,2
46	29,4	-6,5
47	22,9	-6,4
48	23,9	-7,0
49	23,8	-6,4
50	20,3	-6,7
51	19,6	-7,7
52	16,9	-7,7
53	15,0	-8,6
54	14,1	-6,7
55	12,1	-8,2
56	12,3	-9,1
Total	939,6	

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV-I. Nombre et distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un veuf et une femme de tout état civil, Canada, 1987

Âge de l'époux	Nombre de mariages	Distribution pour 1 000	Âge moyen de la mariée	Différence d'âge avec l'époux
17	-	-	-	-
18	-	-	-	-
19	-	-	-	-
20	1	0,20	44,00	24,0
21	-	-	-	-
22	-	-	-	-
23	4	0,79	30,50	7,5
24	10	1,98	24,90	0,9
25	9	1,78	30,00	5,0
26	15	2,97	27,53	1,5
27	16	3,17	32,06	5,1
28	22	4,36	30,68	2,7
29	26	5,15	29,81	0,8
30	28	5,55	29,36	-0,6
31	32	6,34	31,31	0,3
32	43	8,52	31,44	-0,6
33	36	7,14	31,50	-1,5
34	54	10,70	31,85	-2,2
35	44	8,72	32,61	-2,4
36	45	8,92	32,91	-3,1
37	35	6,94	33,89	-3,1
38	52	10,31	34,38	-3,6
39	50	9,91	35,06	-3,9
40	56	11,10	36,00	-4,0
41	71	14,07	36,73	-4,3
42	57	11,30	39,14	-2,9
43	65	12,88	39,77	-3,2
44	68	13,48	40,07	-3,9
45	81	16,06	39,51	-5,5
46	76	15,06	40,82	-5,2
47	78	15,46	41,06	-5,9
48	90	17,84	42,44	-5,6
49	89	17,64	43,29	-5,7
50	93	18,43	44,66	-5,3
51	100	19,82	45,03	-6,0
52	95	18,83	47,24	-4,8
53	129	25,57	47,78	-5,2
54	112	22,20	48,21	-5,8
55	140	27,75	48,54	-6,5
56	151	29,93	50,99	-5,0
57	152	30,13	50,66	-6,3
58	136	26,96	52,20	-5,8
59	155	30,72	51,71	-7,3
60	179	35,48	53,74	-6,3
61	188	37,26	55,84	-5,2
62	182	36,08	55,21	-6,8
63	177	35,08	56,54	-6,5
64	182	36,08	56,32	-7,7
65	194	38,45	58,11	-6,9
66	196	38,85	59,02	-7,0
67	157	31,12	60,14	-6,9
68	135	26,76	59,52	-8,5
69	113	22,40	61,35	-7,7
70	826	163,73	62,13	-7,9
Total	5 045			

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XIV.J. Distribution selon l'âge des conjoints des mariages entre un veuf et une femme de tout état civil, Canada, 1977

Âge de l'époux	Distribution pour 1 000	Différence d'âge avec l'époux
23	1,3	-1,5
24	2,6	-0,9
25	2,9	-2,1
26	4,7	-2,7
27	4,8	-1,9
28	4,5	-3,8
29	5,2	-3,4
30	5,2	-3,9
31	7,4	-4,3
32	6,6	-4,4
33	6,9	-3,5
34	6,3	-6,2
35	6,4	-5,8
36	8,1	-5,4
37	9,0	-5,4
38	8,5	-5,5
39	9,3	-5,1
40	7,2	-7,2
41	8,1	-7,3
42	10,3	-7,2
43	11,1	-5,7
44	13,8	-5,9
45	14,7	-4,7
46	13,0	-4,9
47	15,6	-6,2
48	17,1	-6,9
49	21,3	-7,0
50	20,1	-6,0
51	21,9	-4,3
52	19,8	-5,3
53	23,2	-5,7
54	23,3	-4,9
55	25,0	-5,7
56	27,0	-6,0
57	29,6	-6,3
58	21,9	-5,2
59	27,9	-5,5
60	29,5	-5,3
61	26,9	-6,1
62	29,1	-6,3
63	32,4	-5,8
64	33,5	-6,9
65	38,3	-6,1
66	32,8	-6,4
67	32,4	-5,3
68	27,4	-6,6
69	28,8	-6,2
70 à 79	176,0	...
80 à 98	35,3	...
99	5,8	...
Total	78,3	

Source: Statistique de l'état civil.

TABLEAU XV. Proportions cumulées d'hommes et de femmes ayant commencé leur vie conjugale par un mariage selon l'âge, Canada, 1990

Âge	Âge à l'enquête				
	20-24	25-29	30-34	35-44	45-54
Sexe féminin					
15	-	-	-	0,2	0,1
16	-	0,3	0,4	0,5	0,9
17	0,2	0,9	2,0	3,0	3,6
18	0,9	2,5	4,1	6,5	9,8
19	2,7	6,6	9,6	13,5	20,3
20	4,1	10,5	17,3	22,9	31,6
21	...	14,6	24,9	33,6	41,6
22	...	17,6	32,6	45,4	53,7
23	...	21,9	38,4	53,6	61,6
24	...	26,4	42,3	58,7	67,9
25	...	29,7	45,5	63,1	74,6
26	48,4	65,7	77,8
27	50,0	68,0	81,6
28	50,9	69,7	84,1
29	52,5	71,4	85,6
30	53,1	72,4	87,1
N	639	762	764	1 316	901
Sexe masculin					
15	-	-	-	-	0,1
16	-	-	-	-	0,1
17	-	-	0,1	0,5	0,2
18	-	0,4	0,3	1,5	1,0
19	0,3	0,7	1,2	2,9	3,6
20	0,9	1,7	3,1	7,7	7,9
21	...	3,3	6,7	13,9	12,8
22	...	6,7	11,3	22,2	21,4
23	...	11,0	15,8	33,6	32,1
24	...	17,2	20,6	43,3	44,4
25	...	21,7	26,2	51,1	53,7
26	29,2	57,2	59,7
27	31,8	59,4	65,6
28	35,3	62,6	70,5
29	37,9	64,7	76,5
30	40,0	66,4	78,6
N	662	757	733	1 290	868

Source: Enquête sociale générale 1990.

TABLEAU XVI. Proportions cumulées d'hommes et de femmes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre selon l'âge, Canada, 1990

Âge	Âge à l'enquête				
	20-24	25-29	30-34	35-44	45-54
Sexe féminin					
15	0,3	0,1	0,1	0,2	0,0
16	1,3	1,0	1,0	0,5	0,0
17	3,0	3,4	2,7	0,8	0,1
18	6,1	7,9	5,9	2,4	0,1
19	14,1	13,0	9,2	3,6	0,1
20	21,0	18,4	13,7	5,8	0,2
21	...	23,1	16,2	7,4	0,3
22	...	27,2	20,3	8,4	0,4
23	...	31,6	24,2	9,6	0,4
24	...	34,8	27,6	10,8	0,4
25	...	38,7	30,9	12,2	0,7
26	31,9	13,5	0,8
27	33,4	14,0	1,0
28	34,3	14,7	1,2
29	34,6	15,0	1,7
30	35,9	15,7	2,3
N	639	762	764	1 316	901
Sexe masculin					
15	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
16	0,0	0,5	0,1	0,2	0,0
17	0,6	1,2	0,8	0,4	0,1
18	1,1	2,4	1,1	0,9	0,1
19	4,8	6,2	2,5	1,6	0,2
20	9,8	8,7	5,6	3,1	0,3
21	...	12,7	9,3	4,9	0,5
22	...	17,0	13,6	6,7	0,5
23	...	21,8	19,0	9,1	0,6
24	...	27,3	23,7	11,5	1,0
25	...	31,2	25,8	12,8	1,3
26	29,9	14,7	2,5
27	34,0	16,4	2,6
28	35,7	17,4	3,7
29	38,3	18,4	4,7
30	39,8	19,1	4,8
N	662	757	733	1 290	868

Source: Enquête sociale générale 1990.

TABLEAU XVII. Proportions cumulées d'hommes et de femmes ayant déjà conclu une première union (mariage ou union libre) selon l'âge, Canada, 1990

Âge	Âge à l'enquête				
	20-24	25-29	30-34	35-44	45-54
Sexe féminin					
15	0,3	0,1	0,1	0,3	0,1
16	1,3	1,3	1,4	1,0	0,9
17	3,1	4,3	4,7	3,7	3,7
18	7,0	10,4	9,9	8,9	9,9
19	16,7	19,6	18,7	17,2	20,4
20	25,0	28,9	31,0	28,6	31,9
21	...	37,7	41,1	41,0	42,0
22	...	44,8	52,9	53,8	54,2
23	...	53,5	62,6	63,2	62,0
24	...	61,2	69,9	69,5	68,4
25	...	68,4	76,4	75,3	75,2
26	80,4	79,3	78,6
27	83,4	82,0	82,6
28	85,2	84,4	85,3
29	87,0	86,3	87,2
30	89,0	88,1	89,5
N	639	762	764	1 316	901
Sexe masculin					
15	-	0,1	-	0,1	0,1
16	-	0,5	0,1	0,2	0,1
17	0,6	1,2	1,0	0,9	0,3
18	1,1	2,8	1,4	2,4	1,2
19	5,1	6,9	3,7	4,4	3,8
20	10,7	10,4	8,7	10,8	8,3
21	...	16,0	16,0	18,8	13,2
22	...	23,8	25,0	28,9	21,9
23	...	32,8	34,8	42,6	32,7
24	...	44,5	44,3	54,7	45,4
25	...	52,8	52,0	63,9	55,0
26	59,1	71,9	62,2
27	65,8	75,8	68,2
28	71,1	80,0	74,2
29	76,3	83,1	81,2
30	79,8	85,5	83,4
N	662	757	733	1 290	868

Source: Enquête sociale générale 1990.

Références

- ADAMS, O.B., et NAGNUR, D.N. (1981). *Mariage, divorce et mortalité: Analyse des tables de mortalité, Canada, 1975-1977*, Ottawa, Statistique Canada, 91 p. (n° de catalogue 84-536F).
- ADAMS, O.B., et NAGNUR, D.N. (1988). *Mariage, divorce et mortalité: Analyse des tables de mortalité, Canada et régions, 1980-1982*, Ottawa, Statistique Canada, 100 p. (n° de catalogue 84-536F).
- BALAKRISHNAN, T.R., BURCH, T.K., CHEN, J., et FERNANDO, R. (1990). *Union formation and dissolution in Canada: A multistate/ multivariate analysis of cohort experience*, London, Population Studies Center, University of Western Ontario, 1990, (Discussion paper no. 90-5).
- BALAKRISHNAN, T.R., et CHEN, J. (1990). "Religiosity, nuptiality and reproduction in Canada", *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 27(3), pp. 316-340.
- BALAKRISHNAN, T.R., RAO, K.V., LAPIERRE-ADAMCYK, E., et KROTKI, K.J. (1987). "A hazard model analysis of the covariates of marriage dissolution in Canada", *Demography*, 24(3), pp. 395-406.
- BASAVARAJAPPA, K.G. (1978). *État matrimonial et nuptialité au Canada*, (Recensement du Canada 1971, études schématiques), Ottawa, Statistique Canada, 129 p. (n° de catalogue 99-704).
- BASAVARAJAPPA, K.G., NORRIS, M.J., et HALLI, S.S. (1988). "Spouse selection in Canada, 1921-78: An examination by age, sex and religion", *Journal of Biosocial Science*, 20(2), pp. 211-223.
- BATES, R. (1986). "Les conceptions pré-nuptiales dans la vallée du Saint-Laurent avant 1725", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(2), pp. 253-272.
- BUMPASS, L.L., et CHERLIN, A. (1988). *The role of cohabitation in declining rates of marriage*, Madison, Center for Demography and Ecology, 35 p. (A national survey of families and households working paper no. 5).
- BURCH, T.K. (1989). "Common-law unions in Canada: A portrait from the 1984 family history survey" dans LEGARE, J., BALAKRISHNAN, T.R., et BEAUJOT, R.P. (éds.), *The family in crisis: A population crisis? - Crise de la famille: crise démographique?* Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie, Université d'Ottawa, 1986, Ottawa, Société Royale du Canada, 1989, pp. 105-120.
- BURCH, T.K. (1985). *Enquête sur la famille, conclusions préliminaires*, Ottawa, Statistique Canada, (n° de catalogue 99-1955F).

- BURCH, T.K., et MADAN, A.K. (1986). *Formation et rupture d'union, Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*, Ottawa, Statistique Canada, 35 p. (n° de catalogue 99-963).
- BURCH, T.K. (1990). *Modeling remariage: A simple modification of Hernes' model of first marriage*, London, Population Studies Centre, University of Western Ontario, 6 p. ((Discussion paper no. 90-10).
- CHARBONNEAU, H. (1975). *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 268 p.
- CHARBONNEAU, H., DESJARDINS, B., GUILLEMETTE, A., LANDRY, Y., LEGARE, J., et NAULT, F. (1987). *Naissance d'une population, Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 232 p. (Travaux et documents de l'I.N.E.D. n° 118).
- CHARLES, E. (1941). "The nuptiality problem with special reference to Canadian marriage statistics", *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, VII, pp. 447-492.
- DANDURAND, R.B. (1988). *Le mariage en question, Essai sociohistorique*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 189 p.
- DUMAS, J. (1984). *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1983*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, 129 p. (n° de catalogue 91-209F).
- DUMAS, J. (1987). *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1986*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, 139 p. (n° de catalogue 91-209F).
- DUMAS, J. (1987). "L'évolution des premiers mariages au Canada", *Cahiers québécois de démographie*, 16(2), pp. 237-265.
- DUMAS, J. (1985). "Mariages et remariages au Canada", *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), pp. 209-229.
- DUMAS, J. (1990). *Rapport sur l'état de la population du Canada 1990*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, 115 p.
- DUPAQUIER, J. (1979). *La population française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., 127 p. (Que sais-je?).
- FESTY, P., (1973). "Canada, United States, Australia and New Zealand: Nuptiality trends", *Population Studies*, vol.27, no. 3, pp. 479-492.
- FESTY, P. (1985). "Cohabitation et cohabitants, enquête et indices", dans *Colloque de l'AIDELF sur les familles d'aujourd'hui*, Genève, 17-20 septembre 1984, Paris, AIDELF, pp. 343-356.
- FESTY, P. (1979). *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, Paris, Presses universitaires de France, 401 p. (Travaux et documents, cahier n° 85).

- GAUDEMET, J. (1987). *Le mariage en Occident*, Paris, Les Éditions du Cerf, 525 p. (Histoire).
- GEE, E.M.T. (1980). "Female marriage patterns in Canada: Changes and differentials", *Journal of comparative family studies*, pp. 457-473.
- GEE, E.M.T. (1982). "Marriage in nineteenth-century Canada", *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie - Canadian review of sociology and anthropology*, 19(3), 1982, pp. 311-325.
- GEE, E.M. (1986). "The life course of canadian women: An historical and demographic analysis", *Social indicators research*, 18, pp. 263-283.
- GRENIER, G., BLOOM, D.E., et HOWLAND, D.J. (1987). "An analysis of the first marriage patterns of Canadian women", *Canadian studies in population*, 14(1), pp. 47-68.
- HAJNAL, J. (1953). "Age at marriage and proportions marrying", *Population Studies*, 7(2), pp. 115-136.
- HAJNAL, J. (1965). "European marriage patterns in historical perspective", in GLASS, D.V., and EVERSLEY, D.E.C., *Population in history: Essays in historical demography*, London, Edward Arnold, pp. 101-143.
- HAJNAL, J. (1982). "Two kinds of preindustrial household formation system", *Population and development review*, 8(3), Sept., pp. 449-494.
- HENRIPIN, J., et PÉRON, Y. (1972). "The demographic transition of the Province of Quebec", dans GLASS, D.V., et REVELLE, R., *Population and social change*, Londres, Edward Arnold, 1972, pp. 213-231.
- HENRY, L., et HOUDAILLE, J. (1978). "Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. I. Célibat définitif", *Population*, 33(1), janvier-février, pp. 43-84.
- HENRY, L., et HOUDAILLE, J. (1979). "Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. II. Age au premier mariage", *Population*, 34(2), mars-avril, pp. 403-442.
- HOEM, J.M., et RENNERMALM, B. (1985). "Modern family initiation in Sweden: experience of women born between 1936 and 1960", *European journal of population*, 1, pp. 81-112.
- KALBACH, W.E., et RICHARD, M.A. (1989). "Ethnic intermarriage and the changing canadian family", dans LEGARE, J., BALAKRISHNAN, T.R., et BEAUJOT, R.P. (éds.). *The family in crisis: A population crisis? - Crise de la famille: crise démographique?* Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie, Université d'Ottawa, 1986, Ottawa, Société Royale du Canada, 1989, pp. 213-226.

- KUZEL P., et KRISHNAN, P. (1973). "Changing patterns of remarriage in Canada, 1961-1966", *Journal of comparative family studies*, IV(2), pp. 215-224.
- LACHAPPELLE, R. (1971). *Étude démographique de la nuptialité canadienne*, Montréal, 214 p. (Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal).
- LAPIERRE-ADAMCYK, E. (1984). "L'incidence du divorce du point de vue des enfants: application d'une méthode à la situation du Québec, 1969-1980", *Cahiers québécois de démographie*, 13(2), octobre, pp. 303-309.
- LAPIERRE-ADAMCYK, E., BALAKRISHNAN, T.R., et KROTKI, K.J. (1987). "La cohabitation au Québec, prélude ou substitut au mariage? Les attitudes des jeunes Québécoises", dans DANDURAND, R. B. (éd.). *Couples et parents des années quatre-vingt: un aperçu des nouvelles tendances familiales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 27-46 (Collection "Questions de culture", n° 13).
- LAROSE, A. (1980). *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800: introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, (Études et recherches archivistiques n° 2).
- LECLERC, P.A. (1959-1960). "Le mariage sous le Régime français", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(2), pp. 230-246, 13(3), pp. 374-401, 13(4), pp. 525-543, 14(1), 34-60, 14(2), pp. 226-245.
- LEGARE, J., BALAKRISHNAN, T.R., et BEAUJOT, R.P. (1989). *Crise de la famille: crise démographique?* Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie et parrainé par la Société royale du Canada, Université d'Ottawa, (28-29 novembre 1986), 463 p.
- LERIDON, H., et VILLENEUVE-GOKALP, C. (1988). "Les nouveaux couples: Nombre, caractéristiques et attitudes", *Population*, 43(2), pp. 331-374.
- MARCIL-GRATTON, N. (1988). *Les modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada*, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Département de démographie, Université de Montréal, 54 p., tabl. (Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale, Rapport de recherche).
- McKIE, D.C., PRENTICE, B., et REED, P. (1983). *Divorce: la loi et la famille au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 280 p.
- MERTENS, W. (1976). "Canadian nuptiality patterns", *Canadian Studies in Population*, 3, pp. 57-71.
- MONNIER, A. (1990). "La conjoncture démographique: l'Europe et les pays développés d'Outre-Mer", *Population*, 45(4-5), pp. 923-936.

- MORRISON, R.J., et ODERKIRK, J. (1991). "Les couples mariés et non mariés et la fiscalité", *Tendances sociales canadiennes*, n° 21, pp. 15-20.
- NAGNUR, D., et ADAMS, A. (1987). "Le mariage: aperçu de la situation au Canada", *Tendances sociales canadiennes*, automne, pp. 2-6.
- NORTHCOTT, H.C. (1984). "Widowhood and remarriage trends in Canada 1956 to 1981", *Canadian Journal on Aging*, 3, pp. 63-78.
- PAQUETTE, L., et BATES, R. (1986). "Les naissances illégitimes sur les rives du Saint-Laurent avant 1730" *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(2), pp. 239-252.
- PÉRON, Y., LAPIERRE-ADAMCYK, E., et MORISSETTE, D. (1989). *Vie conjugale et parentale en mutation: une analyse par cohortes*, Rapport de recherche soumis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Université de Montréal, 132 p.
- PIKE, R. (1975). "Legal access and the incidence of divorce in Canada: a socio-historical analysis", *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie - Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 12(2), pp. 115-133.
- RAM, B. (1990). *Nouvelles tendances de la famille, Aspects démographiques* (La conjoncture démographique), Ottawa, Statistique Canada, 98 p.
- RAO, K.V. (1989). "Analysis of first marriage patterns in Canada" dans LEGARE, J., BALAKRISHNAN, T.R., et BEAUJOT, R.P. (éds.). *The family in crisis: A population crisis? - Crise de la famille: crise démographique?* Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie, Université d'Ottawa, 1986, Ottawa, Société Royale du Canada, 1989, pp. 287-302.
- RAO, K.V. (1990). "Marriage risks, cohabitation and premarital births in Canada", *European Journal of Population*, 6(1), 1990, pp. 27-49.
- RAO, K.V. (1989). "What is happening to cohabitation in Canada?", in *International population conference*, New Delhi, 1989 - Congrès international de la population, pp. 269-286.
- ROBINSON, B.W., et McVEY Jr., W.W. (1985). "The relative contributions of death and divorce to marital dissolution in Canada and the United States", *Journal of Comparative Family Studies*, XVI(1), pp. 93-109.
- ROMANIUC, A. (1984). *La fécondité au Canada: croissance et déclin*, La conjoncture démographique, Ottawa, Statistique Canada, 158 p., (n° de catalogue 91-524F).
- ROUSSEL, L. (1984). "Du pluralisme des modèles familiaux dans les sociétés post-industrielles, Quelques problèmes méthodologiques et théoriques", dans *Colloque de l'AIDELF sur les familles d'aujourd'hui*, Genève, 17-20 septembre 1984, Paris, AIDELF.

- ROUSSEL, L. (1980). "Mariages et divorces, Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux", *Population*, 35(6), nov.-déc., pp. 1025-1040.
- SCHOEN, R., et NELSON, V.E. (1974). "Marriage, divorce and mortality: A life table analysis", *Demography*, 11(2), May, pp. 267-290.
- SCHOEN, R. (1975). "Constructing increment-decrement life tables", *Demography*, 12, pp. 313-324.
- SCHOEN, R. (1975). "Author's correction notice", *Demography*, 12, pp. 571.
- SCHOEN, R., et LAND, K.C. (1979). "A general algorithm for estimating a Markov-generated increment-decrement life table with applications to marital status patterns", *Journal of the American Statistical Association*, 74(368), Dec., pp. 761-776.
- SEGALEN, M. (1988). *Sociologie de la famille* (2è éd. révisée et augmentée), Paris, Armand Colin, 336 p.
- STONE, L.O., et SIGGNER, A.J. (Ed.) (1974). *The population of Canada: A review of the recent patterns and trends*, Paris, C.I.C.R.E.D.
- TODD, E. (1990). *L'invention de l'Europe*, Paris, Editions du Seuil, 543 p.
- TURCOTTE, P. (1988). "Les unions libres: près d'un demi-million en 1986", *Tendances sociales canadiennes*, n° 10, pp. 35-39.
- WAKIL, S.P. (1976). "Marriage and the family in Canada", *Journal of comparative Family Studies*, pp. 1-145.

Glossaire¹

Accroissement: Variation de l'effectif d'une population durant une période. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel: Variation de l'effectif d'une population durant une période résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Année censitaire: Néologisme forgé sur le modèle de l'année fiscale et qui correspond, pour le Canada, à une période de 12 mois s'étendant du 1^{er} juin d'une année civile au 31 mai de la suivante.

Calendrier: Distribution des événements caractéristiques d'un phénomène donné selon l'ancienneté, au sein d'une cohorte. Il a pour but de traduire le rythme auquel se sont produits les événements. L'âge moyen ou médian, la durée moyenne ou médiane résumant souvent le "calendrier" des événements.

Célibat définitif: Situation, dans une génération, caractérisée par la présence de célibataires définitifs, c'est-à-dire de personnes qui en l'absence de mortalité ne parviendraient jamais à se marier.

Classes creuses: Générations sensiblement moins nombreuses à la naissance que celles qui les encadrent.

Cohorte: Ensemble de personnes ou de couples ayant vécu un même événement durant une période, l'année par exemple. Promotions et générations sont des cohortes particulières.

Cohorte (fictive): Cohorte "artificielle" constituée des fractions de cohortes réelles présentes, aux différents âges successifs, une même année.

Descendance: Nombre d'enfants mis au monde. La descendance est dite "complète" si le groupe à l'étude n'est plus en âge de se reproduire, et "atteinte" si la période de fécondité du groupe à l'étude n'est pas terminée.

Endogamie: Tendance marquée des individus appartenant à un certain groupe, ou une certaine catégorie, à ne choisir un conjoint que parmi les membres de ce groupe.

Endogène: Qui est dû à une cause interne.

¹ Pour plus d'informations, consultez les documents suivants: Union internationale pour l'étude scientifique de la population (1981). *Dictionnaire démographique multilingue*. Liège: Ordina éditions. Roland Pressat (1979). *Dictionnaire de démographie*. Paris: Presses Universitaires de France.

Espérance de vie à l'âge x : Selon une table de mortalité, nombre moyen d'années restant à vivre à une personne atteignant l'âge x .

Exogamie: Tendance des individus appartenant à un certain groupe ou une certaine catégorie, à choisir un conjoint à l'extérieur de ce groupe.

Fécondité: Phénomène en rapport avec les naissances vivantes considérées du point de vue de la femme, du couple et très exceptionnellement de l'homme.

Fécondité générale: S'il s'agit de la fécondité sans distinction d'état matrimonial.

Indice du moment: Indice construit à partir des mesures concernant des phénomènes démographiques et effectuées sur la base de manifestations de ces phénomènes durant une période (généralement l'année). Par exemple, l'espérance de vie de 1981 est un indice du moment en ce qu'elle exprime le nombre moyen d'années que vivrait une personne si tout au cours de sa vie elle rencontrait les conditions de 1981.

Indice synthétique de fécondité, de divortialité, de nuptialité, etc.: Somme des taux par âge durant une période. C'est un des indices du moment fréquemment utilisés. Il traduit le comportement des membres de la cohorte fictive.

Intensité: Fréquence d'apparition au sein d'une cohorte des événements caractéristiques du phénomène en cause.

Intercensitaire: Se dit d'une période comprise entre deux recensements.

Lustre: période de cinq ans.

Migration nette: Pour un territoire et une période donnés, différence entre l'immigration et l'émigration.

Mortalité infantile: Mortalité des enfants de moins d'un an.

Mortalité néonatale: Mortalité durant le premier mois. Une composante de la mortalité infantile.

Mortalité post-néonatale: Mortalité après le premier mois et avant le premier anniversaire.

Mouvement de la population: Changement progressif de l'état de la population au cours d'une période sous l'effet des événements démographiques survenus durant la période. Mouvement, dans ce cas, n'est pas synonyme de déplacement.

Période quinquennale: Période de cinq ans.

Prévalence: Nombre de personnes ayant une certaine caractéristique dans un ensemble de personnes donné.

Probabilité de survie: Probabilité pour une personne vivante à l'âge exact x de survivre au moins jusqu'à l'âge exact $x + a$. Elle se note p . C'est le complément à l'unité du quotient de mortalité $(1 - q)$.

Quotient: Rapport des événements survenus pendant une période aux individus présents au début de la période. Le quotient a une valeur de probabilité.

Rapport de dépendance: Rapport faisant apparaître la charge que représente pour la population active une fraction donnée ou la totalité de la population non active.

Standardisation: Procédé par lequel les taux sont corrigés de l'influence des structures de la population étudiée afin de permettre la comparaison avec d'autres populations.

Structure: Composition d'une population selon diverses caractéristiques spécifiquement démographiques comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial, etc.

Surmortalité masculine: Rapport des taux de mortalité masculins aux taux de mortalité féminins, pour une cause de décès et un âge donnés.

Table de mortalité: Mode de description de la façon dont surviennent, dans une génération, les décès selon l'ancienneté de la génération.

Taux: Rapport des événements survenus dans une population pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est brut lorsque les événements sont rapportés à la totalité de la population. Exemple: le taux brut de natalité du Canada est le rapport entre le nombre de naissances survenues au Canada au cours d'une année et la population canadienne totale au milieu de l'année. On calcule de la même manière les taux bruts de mortalité, de divortialité, etc.





Tableau de base - Taux de nuptialité première (pour 1 000), sexe masculin, Canada 1921-198

Génération	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962
Année du 15 ^e anniversaire	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977
Indice des générations											
Âge moyen des générations											
15	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
16		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	
17			0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,9	1,2	1,7	
18				2,9	3,5	3,7	4,0	4,5	6,1	6,8	
19					8,6	9,6	10,2	11,3	13,4	16,7	1
20						18,1	21,1	22,1	24,7	29,4	3
21							31,8	35,3	38,2	42,4	4
22								45,7	50,7	53,1	5
23									58,9	61,5	6
24										63,8	6
25											6
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											
41											
42											
43											
44											
45											
46											
47											
48											
49											
Indice synthétique ¹											
Âge moyen au mariage											
Année, cohorte fictive											

¹ Les indices du moment (I.S.N. et âge moyen au mariage) sont calculés sur les taux qui apparaissent sur la

	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947
	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962
0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
3	0,3	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,5	0,6	0,7	0,8	1,0	0,7	0,6	0,7	0,8
6	2,0	2,5	3,3	3,9	4,5	4,9	4,7	4,3	4,3	4,0	3,8	3,9	3,9	3,9	4,0
9	9,6	11,1	13,0	15,0	18,3	19,7	20,6	21,9	18,9	17,9	17,2	16,9	17,8	18,1	18,3
4	22,7	25,3	28,7	32,4	36,6	41,3	44,7	48,0	48,7	44,2	41,7	39,8	41,0	44,2	44,6
4	40,7	44,9	49,7	53,4	58,8	62,0	71,3	77,6	81,7	83,6	77,3	73,6	73,4	77,4	82,8
3	55,2	61,8	68,1	71,6	75,0	79,4	82,9	96,9	100,2	109,5	116,5	116,5	114,0	120,1	127,6
8	62,4	70,0	74,3	80,5	82,5	83,2	86,3	92,3	102,6	110,4	118,5	127,1	125,3	130,3	140,0
4	67,4	68,6	74,6	77,7	81,3	80,4	81,6	84,7	87,5	96,4	101,0	110,2	118,3	116,1	130,7
5	67,0	68,2	69,7	70,4	72,1	73,5	72,6	72,5	73,7	75,2	82,4	87,3	92,5	97,5	97,3
7	62,0	62,8	63,9	61,2	62,4	63,8	63,2	62,1	61,4	62,5	61,9	67,0	68,9	72,7	75,3
	53,9	53,8	55,5	52,8	52,7	53,5	52,2	50,9	50,2	48,8	49,8	48,7	51,4	52,6	55,5
		48,1	45,9	46,5	45,0	42,7	42,5	42,4	41,5	40,4	39,0	38,9	38,2	39,8	40,7
			39,2	36,8	37,8	36,2	35,2	34,4	33,6	32,9	31,8	31,5	31,3	29,7	30,7
				32,9	30,6	31,4	29,8	29,1	27,6	27,4	26,4	25,0	23,7	23,6	23,2
					26,6	25,1	24,5	23,6	23,0	21,8	21,0	20,6	19,5	18,9	18,3
						21,3	18,6	19,2	18,7	18,0	16,8	16,1	15,7	14,7	14,3
							16,7	15,3	15,5	15,2	13,4	13,3	12,4	12,0	11,3
								13,6	12,2	12,1	11,6	11,2	10,3	9,8	9,4
									10,7	9,7	9,7	9,0	8,8	8,0	7,9
										9,0	7,8	7,8	7,6	6,9	6,5
											7,4	6,7	6,3	5,9	5,6
												5,6	5,2	4,7	4,5
													4,8	4,0	3,5
														3,8	3,8
															3,4

diagonale.

946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931
961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946
								955,2	921,8	931,9	922,4	909,8	935,9	957,3	979,3
								25,0	25,0	25,1	25,1	25,2	25,2	25,2	25,2
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	1,0	0,7	0,6	0,7	0,8	0,5	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
3,8	4,0	4,4	4,9	4,9	5,0	4,7	4,9	3,3	4,2	4,4	4,1	4,3	4,2	4,0	4,0
15,9	15,3	17,1	18,0	19,2	19,0	19,2	19,3	18,5	15,6	17,2	17,4	16,3	16,9	15,8	15,8
39,1	37,7	38,1	43,1	42,6	44,5	43,9	44,1	43,1	42,0	37,3	38,7	39,6	40,1	41,0	41,0
73,3	70,6	71,7	73,7	74,5	75,5	74,2	76,9	76,0	73,6	74,8	66,0	65,7	71,0	69,7	69,7
18,1	112,9	114,0	116,8	111,3	113,4	114,7	112,9	114,8	108,7	111,7	112,2	101,0	106,2	112,5	112,5
28,6	128,2	130,6	130,6	122,6	121,1	118,4	118,6	117,8	115,6	114,8	117,0	116,1	110,0	112,8	112,8
21,1	119,6	128,1	131,3	121,9	119,4	114,7	114,5	112,8	109,6	113,3	108,2	107,5	112,8	107,5	107,5
98,3	98,5	106,0	111,0	108,3	106,0	101,1	98,5	98,6	92,9	95,6	95,8	93,7	99,3	102,1	102,1
78,1	75,2	80,8	84,8	85,5	86,6	83,9	82,2	79,5	77,2	77,2	78,1	79,1	79,2	84,7	84,7
58,5	56,2	59,7	62,0	64,3	64,6	64,1	65,2	63,1	59,3	59,4	59,6	61,4	62,2	64,2	64,2
42,4	42,3	42,1	44,9	46,7	47,8	49,6	49,2	48,8	46,4	46,2	46,1	46,2	48,3	51,1	51,1
31,1	31,3	31,2	33,5	34,0	35,9	36,8	37,2	37,4	35,5	36,0	35,7	35,7	36,4	39,7	39,7
24,1	23,3	23,9	25,9	24,7	27,5	28,0	28,4	29,2	28,4	28,6	28,3	27,2	28,9	29,9	29,9
18,3	18,5	18,6	18,9	19,5	20,4	22,4	21,5	21,8	22,1	22,8	22,0	21,2	21,7	22,4	22,4
14,6	14,2	14,1	14,5	14,6	15,3	15,6	16,5	16,5	16,3	16,0	16,3	16,4	17,1	17,5	17,5
11,3	11,2	11,3	11,3	11,4	12,4	12,6	12,5	13,7	13,2	14,0	12,7	13,9	14,0	13,5	13,5
9,3	8,7	9,2	8,7	9,3	10,2	9,6	10,8	10,6	10,9	10,9	11,0	10,8	12,2	11,6	11,6
7,6	7,3	7,1	7,2	7,2	8,1	7,8	8,6	8,4	8,4	8,8	9,1	9,0	9,1	9,5	9,5
6,3	6,3	6,1	6,0	5,9	6,2	6,8	6,4	7,0	7,2	7,5	7,4	7,4	7,1	7,7	7,7
5,7	5,2	4,6	5,0	4,8	5,0	5,5	5,8	5,8	5,8	5,9	6,2	5,9	6,6	6,2	6,2
4,6	4,0	4,3	4,2	4,3	4,2	4,6	4,3	5,0	4,6	4,9	4,9	5,2	5,6	5,4	5,4
3,7	3,5	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	4,0	4,0	4,1	3,9	4,2	4,4	4,7	4,5	4,5
3,4	3,3	2,9	2,8	3,1	2,9	2,9	3,0	3,3	3,5	3,4	3,8	3,9	3,8	4,2	4,2
3,1	2,5	2,8	2,4	2,3	2,5	2,4	2,8	3,0	2,9	3,3	3,3	3,3	3,2	3,5	3,5
2,8	2,6	2,1	2,2	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,3	2,5	2,6	3,0	2,8	3,0	3,0
	2,4	2,1	2,0	1,8	1,6	1,8	1,9	1,7	2,1	2,1	2,4	2,5	2,7	2,5	2,5
		2,0	1,9	1,7	1,8	1,5	1,5	1,6	1,6	2,0	1,9	2,0	2,1	2,5	2,5
			1,9	1,6	1,5	1,6	1,3	1,4	1,5	1,5	1,4	1,6	2,1	1,9	1,9
				1,6	1,6	1,1	1,3	1,4	1,3	1,3	1,5	1,6	1,4	1,8	1,8
					1,4	1,2	1,1	1,1	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4
						1,4	1,2	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	1,2	1,2
							1,0	1,1	1,0	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0
								1,0	1,2	0,9	0,8	0,7	0,9	1,1	1,1
								605,7	603,1	615,5	622,9	630,1	656,9	679,1	699,1
								27,3	27,0	26,8	26,6	26,3	26,0	25,9	25,9
								1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980

	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916
5	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931
6	975,0	926,4	934,8	919,6	919,5	924,2	905,3	883,3	909,2	923,0	905,7	825,1	858,0	866,5	888,0
4	25,5	25,6	25,7	25,8	25,8	25,9	26,1	26,3	26,4	26,6	26,7	26,8	26,9	27,1	27,2
0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	3,3	3,2	3,4	3,1	2,6	1,7	1,4	1,0	1,0	1,1	0,8	0,9	1,0	0,8	0,7
4	14,0	12,6	13,0	14,5	12,5	12,1	9,0	6,2	5,9	5,2	4,3	4,0	3,4	3,9	3,8
3	33,8	33,0	31,1	31,5	27,7	28,7	26,6	25,4	19,9	19,0	13,2	10,2	10,1	10,5	10,4
7	64,1	57,3	58,3	54,2	58,5	48,3	44,1	45,3	50,7	43,9	38,4	25,5	20,3	19,8	19,7
9	110,3	95,9	91,9	92,0	94,1	94,7	73,6	67,7	77,4	83,3	76,9	69,4	56,7	46,9	46,8
0	115,8	111,9	105,2	96,9	99,0	100,9	103,2	76,9	76,3	84,3	90,2	82,3	84,6	70,4	57,7
7	116,4	108,1	111,7	101,8	98,2	102,0	105,7	108,3	85,4	78,9	85,2	92,3	97,5	99,9	85,7
9	99,9	99,2	98,8	99,8	96,0	94,4	96,0	100,1	111,0	84,3	75,4	78,9	98,3	100,6	109,9
1	83,2	81,1	85,9	83,9	84,4	84,0	82,4	84,0	91,1	101,5	78,1	63,1	75,3	92,1	99,9
7	70,4	62,8	67,5	69,7	69,7	71,5	70,2	70,2	74,5	83,6	92,7	63,5	61,0	71,7	87,7
2	55,5	54,9	53,8	54,2	56,6	57,3	59,5	59,7	61,6	66,0	72,2	72,0	59,8	56,2	65,7
0	42,8	41,7	44,2	42,7	43,6	47,1	47,1	47,7	50,3	54,6	55,5	55,5	62,9	51,0	49,9
4	33,4	33,7	35,2	35,5	34,1	35,7	38,2	39,4	41,8	43,3	44,1	41,6	48,3	53,0	44,9
9	25,6	25,7	27,6	27,5	27,5	28,4	29,0	30,4	32,1	34,5	35,0	32,5	36,2	38,5	46,9
7	18,7	18,3	19,4	20,0	20,6	21,8	20,6	22,8	25,2	26,9	29,0	24,6	27,6	29,4	31,9
6	14,6	14,7	15,3	16,8	17,2	17,7	18,1	17,4	19,5	21,8	22,2	21,7	22,4	24,5	25,9
0	11,4	11,0	11,9	12,3	13,2	12,9	13,8	14,1	15,1	16,2	17,0	16,9	18,7	17,7	19,9
7	9,4	9,3	9,6	9,9	10,7	10,8	11,3	11,4	12,1	12,5	13,9	13,2	13,6	15,4	16,9
3	8,1	7,8	7,4	8,1	8,7	8,7	8,9	9,6	9,7	10,9	10,4	10,0	11,2	12,2	13,9
5	6,7	6,7	6,7	6,8	7,1	6,8	7,9	7,2	8,2	8,8	9,2	8,0	9,0	9,5	10,9
3	5,8	5,6	5,3	5,3	5,7	5,7	5,9	5,8	6,3	6,9	7,3	6,8	6,7	6,9	8,9
0	4,8	5,1	4,9	4,8	4,6	4,8	5,2	5,4	5,6	6,0	6,0	5,7	6,3	6,2	6,9
3	4,4	4,0	4,0	4,2	4,2	4,2	4,3	4,6	4,7	4,9	4,9	4,8	5,1	5,2	5,9
6	4,3	4,1	3,7	3,9	3,6	4,0	3,7	3,6	3,9	4,0	3,9	3,6	3,9	4,1	4,9
2	3,1	3,5	3,2	3,2	3,1	3,3	3,1	2,8	3,1	3,0	3,5	3,0	3,0	3,8	3,9
7	2,9	3,0	2,9	3,0	2,8	2,9	3,0	2,8	2,9	3,1	2,9	2,6	2,9	3,2	3,9
4	2,7	2,4	2,5	2,6	2,6	2,4	2,5	2,6	2,6	2,4	2,6	2,5	2,3	2,7	2,9
1	2,0	2,1	2,3	2,6	2,3	2,6	2,1	2,3	2,2	2,6	2,0	2,3	2,2	2,3	2,9
8	2,0	1,8	2,1	2,2	2,2	2,1	2,2	1,8	2,0	2,1	2,2	2,0	1,9	2,1	2,9
6	1,6	1,8	1,8	1,9	1,8	1,8	1,8	2,0	1,8	2,1	1,7	1,4	1,4	1,6	1,9
3	1,4	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8	1,7	2,0	1,5	1,8	1,7	1,6	1,6	1,9
2	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,7	1,6	1,5	1,6	1,7	1,5	1,4	1,5	1,5	1,9
1	1,1	1,1	1,2	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6	1,6	2,0	1,6	1,3	1,3	1,2	1,9
1	703,8	711,3	739,8	760,7	835,4	870,7	925,2	968,3	954,2	977,3	992,9	1 005,3	1 023,6	1 016,4	992,9
7	25,6	25,5	25,4	25,3	25,1	25,0	24,9	24,9	25,0	25,1	25,1	25,1	25,1	25,1	25,1
0	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965

1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906					
1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921					
902,9	909,9	892,2	868,5	892,9	901,2	879,6	905,3	884,5	882,8					
27,6	27,8	28,0	28,2	28,3	28,4	28,4	28,4	28,4	28,4					
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
0,8	1,0	1,0	0,8	0,9	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7			
4,0	3,8	4,0	4,6	5,4	5,1	4,9	4,8	4,5	3,8	3,5	4,3	4,6		
11,0	10,0	10,4	11,1	11,9	13,5	14,3	13,9	11,3	13,9	13,1	13,4	12,4	13,0	
20,2	20,3	19,5	13,8	23,0	23,8	27,5	28,8	27,7	26,7	23,4	24,3	23,6	24,1	25,5
44,7	45,6	44,0	42,8	45,4	48,9	54,0	62,5	61,7	58,9	56,4	60,0	66,1	66,1	68,0
56,5	54,4	54,4	52,7	49,3	51,6	55,7	63,9	71,1	70,3	67,1	64,0	63,1	64,9	66,7
70,3	69,1	65,5	62,3	60,1	56,4	55,6	63,3	66,9	77,1	76,6	76,4	74,3	68,4	69,3
92,6	78,8	76,0	68,7	67,3	66,6	57,5	59,4	64,8	70,7	79,9	78,5	75,3	72,1	166,1
105,6	90,0	75,3	75,4	71,6	67,9	64,6	56,7	55,2	59,1	67,3	77,6	74,4	71,8	66,7
92,0	95,9	84,5	70,5	73,7	70,3	66,1	64,6	54,2	51,6	57,2	63,7	69,9	69,5	68,7
79,9	83,0	81,8	74,8	65,1	70,2	64,8	62,8	59,7	49,3	47,7	52,8	57,3	61,2	57,0
59,9	78,9	77,5	80,6	71,7	64,8	63,9	61,8	55,7	51,5	43,7	45,5	47,6	49,8	56,0
45,1	52,3	65,0	65,1	72,4	61,1	52,2	56,6	50,8	47,2	46,4	38,3	35,8	37,7	44,5
38,9	37,2	42,5	53,5	55,7	59,1	51,3	46,7	45,9	43,5	40,0	37,9	31,2	30,6	31,9
37,7	32,3	29,7	33,2	46,2	45,9	47,2	42,4	36,3	36,2	32,0	31,1	29,0	23,7	23,9
28,3	32,3	27,3	25,5	30,9	41,2	39,3	42,9	36,8	32,9	33,5	30,6	28,0	26,1	23,9
20,1	23,5	26,5	21,7	22,3	26,7	32,9	31,8	33,9	29,4	26,9	26,9	23,0	21,1	19,8
18,7	18,7	20,3	21,5	20,0	22,0	21,8	29,2	27,0	29,8	26,1	22,6	21,9	18,9	19,2
14,1	15,3	16,4	16,6	20,0	17,7	17,7	19,7	24,8	23,6	26,0	21,7	19,3	19,1	17,2
11,5	12,6	12,7	13,2	14,7	17,0	14,3	15,0	16,1	21,1	20,2	22,6	16,8	15,1	15,6
9,0	10,2	10,5	11,1	11,3	12,4	14,1	13,3	13,6	14,6	18,6	17,0	16,4	14,1	13,7
7,8	8,3	8,2	8,9	9,9	10,7	11,3	12,3	12,1	12,4	13,7	16,1	15,3	16,5	13,4
6,3	7,3	7,7	7,7	8,4	8,9	8,8	9,6	10,4	10,6	11,2	11,7	14,7	13,6	14,6
5,0	5,2	6,0	6,1	6,7	7,0	7,9	8,6	8,2	9,9	9,4	10,0	9,8	12,0	11,3
4,3	4,3	5,0	5,1	5,6	6,4	6,0	6,8	6,3	7,1	8,1	7,6	8,3	7,7	10,7
4,0	3,6	3,9	4,2	5,0	5,7	5,2	6,1	6,1	6,3	6,5	7,4	7,4	7,7	8,5
3,2	3,6	3,6	3,3	4,0	4,5	4,5	4,6	4,9	5,5	5,6	5,3	6,3	6,4	6,8
2,7	2,7	2,6	3,2	3,5	3,2	3,7	4,1	4,1	4,0	4,8	4,8	4,6	5,3	5,6
2,5	2,5	2,6	2,5	3,0	2,8	3,4	3,1	3,5	4,0	4,5	4,8	4,6	4,3	5,2
1,9	1,9	2,3	2,6	2,5	2,9	2,4	3,0	3,0	3,4	3,5	3,8	4,0	3,9	4,2
1,8	2,1	2,0	2,0	1,8	2,3	2,2	2,0	2,5	3,0	2,9	3,5	3,3	3,5	3,6
1,3	1,8	1,8	1,6	1,8	1,8	1,9	2,4	2,3	2,5	2,9	2,8	3,1	3,4	3,5
1,4	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	2,2	2,2	2,5	2,7	2,5	3,1	3,3
969,4	951,2	960,9	965,1	979,9	998,4	996,7	1 021,7	1 042,0	977,4	1 017,6	1 068,6	1 060,1	1 087,7	1 046,0
25,2	25,2	25,2	25,3	25,4	25,4	25,5	25,6	25,7	25,8	25,9	26,0	26,2	26,3	26,6
1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950

Tableau de base - Taux de nuptialité première (pour 1 000), sexe féminin, Canada 1921-1987

Génération	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962
Année du 15 ^e anniversaire	1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977
Indice des générations											
Âge moyen des générations											
15	0,2	0,2	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,1	
16		2,3	2,5	3,1	3,6	3,9	4,6	5,0	5,9	6,6	
17			5,6	6,2	7,6	8,5	9,6	11,1	12,8	15,3	
18				18,7	22,3	24,7	25,8	29,8	34,6	39,1	
19					33,8	39,3	41,1	44,4	49,8	56,8	
20						50,4	53,6	58,1	61,6	67,1	
21							63,5	65,6	69,7	74,3	
22								68,8	72,1	73,1	
23									69,7	67,6	
24										62,9	
25											
26											
27											
28											
29											
30											
31											
32											
33											
34											
35											
36											
37											
38											
39											
40											
41											
42											
43											
44											
45											
46											
47											
48											
49											
Indice synthétique ¹											
Âge moyen au mariage											
Année, cohorte fictive											

¹ Les indices du moment (I.S.N. et âge moyen au mariage) sont calculés sur les taux qui apparaissent sur l

2	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947
7	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962
8	2,2	2,5	2,8	3,5	3,5	3,4	3,5	3,5	3,2	3,3	3,4	3,4	4,0	4,2	5,0
8	9,2	11,4	13,9	15,8	17,4	18,6	17,6	17,7	16,7	15,7	16,5	16,8	17,6	19,5	21,0
2	19,7	23,7	27,4	33,0	36,1	39,9	41,8	40,1	40,6	38,6	39,7	40,8	41,0	44,8	48,0
4	49,8	54,6	61,6	68,1	77,6	82,3	87,0	92,3	85,2	82,7	82,0	81,7	84,5	88,0	93,0
2	70,5	74,5	79,6	85,3	91,3	101,4	106,5	115,8	119,7	113,2	108,7	108,6	110,3	116,5	123,0
0	81,4	87,4	90,0	92,4	96,3	97,2	108,7	116,2	123,3	130,3	126,8	121,5	126,1	132,8	141,0
6	81,8	84,7	89,3	89,5	90,8	90,4	91,1	102,5	109,0	117,5	125,7	128,8	126,7	134,6	143,0
1	74,3	76,7	80,0	79,0	79,3	76,5	77,5	79,1	86,2	89,9	95,4	100,7	101,3	105,8	115,0
5	68,4	67,1	68,4	67,5	66,5	64,9	62,0	63,2	61,6	66,5	68,2	71,0	74,0	73,4	83,0
3	59,6	58,2	56,2	55,7	53,0	52,9	49,9	48,1	47,7	46,8	50,4	50,6	51,0	51,8	49,0
9	49,9	49,8	47,4	44,5	43,3	42,2	40,7	38,4	37,0	36,5	35,7	36,9	36,5	36,3	36,0
	41,3	39,7	39,9	37,4	35,4	33,7	31,6	30,2	29,3	27,8	28,2	27,2	27,2	26,1	25,0
		33,5	30,7	30,2	29,1	27,0	25,9	24,5	24,3	22,2	21,6	21,0	20,3	20,0	18,0
			26,3	22,9	23,5	22,8	20,8	19,7	18,6	18,0	16,9	16,3	15,6	15,0	15,0
				20,5	17,8	18,5	17,3	16,3	15,7	14,8	13,9	12,9	12,4	12,0	11,0
					15,9	14,3	14,5	14,0	12,5	12,0	11,4	10,8	9,9	9,4	9,0
						11,9	10,7	10,9	10,6	9,7	9,0	8,6	7,8	7,5	6,0
							9,4	8,1	8,4	8,0	7,6	7,2	6,5	6,2	5,0
								7,5	6,7	6,8	6,5	5,9	5,5	5,5	5,0
									5,9	5,6	5,4	5,2	4,6	4,4	4,0
										5,2	4,3	4,3	4,0	3,6	3,0
											3,9	3,5	3,3	2,9	3,0
												3,2	2,6	2,5	2,0
													2,5	2,3	2,0
														2,1	1,0
															1,0

diagonale.

1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931
1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	1949	1948	1947	1946
								935,6	918,2	930,0	934,1	928,4	943,6	971,6	999,6
								22,2	22,2	22,2	22,3	22,4	22,4	22,4	22,5
5,0	5,4	5,8	6,2	5,9	6,3	5,2	5,6	5,4	5,1	5,1	5,3	4,9	4,7	5,0	5,3
21,5	22,4	25,7	26,7	26,5	27,2	27,9	23,8	24,4	23,4	23,2	22,1	20,6	19,0	19,8	20,6
45,4	48,5	53,5	56,8	59,2	62,1	61,3	62,5	54,7	55,2	56,5	54,0	52,3	49,0	47,1	48,9
87,2	86,2	94,3	101,6	104,6	110,9	109,5	111,5	111,9	97,8	102,9	105,1	98,8	101,1	97,5	100,3
109,4	106,7	112,7	122,0	120,2	126,1	124,0	125,3	126,7	124,5	114,1	116,2	119,4	115,6	119,5	122,2
124,7	118,5	124,9	125,7	124,0	126,9	124,0	127,5	124,2	127,5	129,4	119,6	120,9	126,1	126,6	130,3
132,1	122,9	124,5	127,3	119,5	120,7	116,3	116,4	118,2	114,8	120,8	123,2	114,0	118,9	127,2	131,9
105,1	100,7	103,0	104,4	95,1	94,1	91,9	89,1	92,1	92,8	94,3	97,6	98,1	95,7	100,3	105,1
76,3	74,1	78,2	78,0	73,6	70,9	67,2	66,4	66,8	68,8	72,5	72,4	75,2	78,0	76,6	79,4
53,4	50,6	53,6	55,9	54,2	52,3	50,7	47,5	47,9	48,1	50,8	53,2	54,1	59,1	62,1	65,1
38,2	37,7	38,1	39,2	39,0	38,8	36,6	35,0	34,1	33,9	36,2	38,4	39,2	41,1	45,2	48,2
27,7	25,7	27,9	28,2	28,1	27,7	27,2	26,7	26,0	25,4	25,1	27,0	28,9	30,9	32,8	34,7
20,1	18,9	19,9	21,0	21,0	20,6	19,6	19,6	19,6	18,6	18,7	19,4	19,7	21,6	24,5	27,4
15,7	14,8	15,5	14,9	15,3	15,8	16,7	15,1	16,0	14,7	14,5	14,2	15,2	16,1	17,6	19,1
11,9	11,7	11,4	11,6	12,6	12,6	12,4	11,7	11,8	12,2	11,1	11,7	11,7	12,0	12,9	13,8
9,4	9,5	8,9	9,2	9,4	9,6	10,3	9,3	9,2	9,3	9,2	9,2	9,0	8,9	9,5	10,1
7,4	7,5	7,3	7,3	7,8	7,8	7,8	7,8	7,7	7,3	6,8	7,4	7,0	6,9	7,8	8,4
6,1	5,9	5,9	5,9	6,2	6,0	6,2	6,4	6,0	6,0	5,6	5,9	5,7	5,9	6,0	6,6
4,9	4,7	4,7	5,2	4,8	4,9	5,1	5,2	5,3	5,3	4,9	4,5	5,0	5,3	5,0	5,6
4,0	4,0	4,1	4,1	3,9	4,5	4,3	4,3	4,2	4,0	4,4	4,4	3,8	4,0	4,2	4,8
3,6	3,3	3,4	3,3	3,7	3,6	4,1	3,7	3,9	3,6	3,8	3,6	3,5	3,3	3,4	4,0
3,1	2,5	2,7	2,7	2,6	3,0	2,9	3,2	2,9	3,2	3,3	3,2	3,4	3,2	3,0	3,6
2,4	2,2	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,9	2,9	2,7	2,9	2,9	2,8	2,5	3,1
2,3	2,0	2,1	2,0	2,2	2,1	2,1	2,1	2,4	2,5	2,3	2,0	2,6	2,3	2,8	3,4
2,0	1,8	1,7	1,4	1,6	1,7	1,6	1,6	1,9	1,9	2,1	2,2	2,3	2,0	2,2	2,8
1,7	1,5	1,3	1,3	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,5	1,7	1,7	1,9	2,5
1,4	1,3	1,3	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	1,4	1,3	1,3	1,4	1,7	1,6	1,6	2,2
	1,3	1,2	1,2	1,1	1,3	1,1	1,2	1,1	1,1	1,4	1,3	1,2	1,3	1,3	1,9
		1,3	1,1	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0	1,3	1,3	1,2	1,8
			0,9	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9	1,0	1,0	1,6
				0,9	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	1,0	1,6
					0,7	0,7	0,7	0,8	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	1,2
						0,8	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	1,2
							0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	1,2
								0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	1,2
								629,1	619,9	638,1	639,6	639,3	663,1	676,9	690,7
								25,0	24,7	24,5	24,4	24,1	23,9	23,7	24,5
								1987	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980

31	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916
46	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936	1935	1934	1933	1932	1931
30,0	971,4	925,7	935,0	914,4	915,6	919,5	912,3	915,9	933,6	947,1	947,9	859,6	878,5	884,3	890,0
22,7	22,8	22,9	23,0	23,1	23,2	23,3	23,4	23,5	23,6	23,7	23,9	24,2	24,2	24,4	24,5
4,4	3,4	3,5	3,9	3,7	3,6	3,2	2,7	2,9	3,1	3,2	2,6	2,5	2,6	2,5	2,5
18,3	17,3	14,0	12,7	13,4	14,1	13,5	12,7	11,1	10,3	11,8	11,0	10,3	10,2	9,5	9,5
47,0	44,5	40,5	34,5	32,2	33,7	35,0	31,1	31,2	26,6	24,5	25,4	22,4	23,6	24,2	24,2
33,5	93,5	89,1	88,7	72,2	69,5	73,6	78,5	74,0	74,1	63,8	57,8	47,3	52,0	53,1	53,1
12,5	105,0	104,6	107,1	109,1	84,3	82,5	89,5	96,3	91,7	90,9	76,3	59,2	60,7	59,8	60,7
26,9	116,5	110,3	113,5	114,1	122,0	98,0	90,7	97,3	110,2	106,8	105,7	77,2	68,3	68,3	68,3
33,9	125,1	112,4	112,3	112,5	118,0	125,4	102,0	94,3	106,4	124,0	121,6	114,1	97,1	82,7	82,7
06,8	104,7	99,9	97,6	93,3	96,1	102,7	107,8	86,2	82,2	93,8	112,1	100,0	106,6	90,7	90,7
12,2	85,8	81,1	81,6	79,4	79,1	82,2	86,4	97,3	77,0	71,5	82,7	90,8	93,0	101,0	101,0
51,0	64,4	63,6	64,8	63,7	66,5	67,1	67,1	71,9	81,7	65,0	59,9	64,9	82,4	83,9	83,9
39,2	46,8	46,4	50,0	48,9	50,1	50,9	51,3	52,9	57,8	66,5	53,2	46,2	55,2	69,9	69,9
14,0	36,8	34,1	36,0	37,6	38,0	39,7	40,4	41,6	44,9	47,8	53,6	39,8	39,6	46,8	46,8
25,4	27,7	27,0	27,4	27,7	28,9	29,9	31,5	31,2	34,5	36,3	37,9	39,9	34,1	33,1	33,1
9,7	20,8	20,8	21,3	21,1	22,3	23,5	23,4	24,4	26,3	26,8	28,7	28,3	32,9	28,7	28,7
3,9	16,0	16,0	16,4	16,8	16,9	18,2	18,9	19,9	20,8	21,5	21,9	21,7	23,6	27,1	27,1
0,7	11,8	11,4	12,1	13,4	13,3	13,7	14,7	15,8	16,5	17,5	18,0	17,5	18,9	20,5	20,5
8,0	8,7	8,5	9,3	9,3	10,9	10,9	10,8	11,3	12,6	13,5	14,0	13,0	13,6	15,5	15,5
6,9	6,7	6,8	7,7	8,1	8,5	8,5	9,4	9,4	10,2	11,7	11,5	11,4	11,6	11,2	11,2
5,0	5,0	5,3	6,3	6,4	6,6	7,1	7,3	7,5	7,3	8,5	9,0	8,4	9,2	9,5	9,5
4,3	4,4	4,5	4,6	5,0	5,4	5,7	5,8	6,6	6,4	6,8	7,5	6,9	7,2	7,5	7,5
3,9	4,0	3,6	4,1	3,8	4,5	4,4	5,2	5,5	5,7	6,0	6,1	5,9	6,1	6,4	6,4
3,3	3,1	3,2	3,3	3,2	3,6	3,5	4,1	4,4	4,0	4,7	5,0	4,4	5,0	5,6	5,6
2,7	2,7	2,8	2,6	2,7	2,8	3,1	3,3	3,4	3,6	3,8	4,4	3,8	4,1	4,2	4,2
2,5	2,2	2,1	2,4	2,4	2,5	2,4	2,6	2,8	3,0	3,6	3,7	3,7	3,5	3,9	3,9
2,2	2,3	1,7	2,1	2,1	1,9	2,3	2,2	2,6	2,6	2,5	3,2	3,0	2,8	3,2	3,2
2,0	2,1	2,1	1,6	1,9	1,8	1,9	2,1	2,1	2,3	2,4	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6
1,8	1,8	1,7	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6	1,7	1,8	1,9	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1
1,7	1,7	1,5	1,8	1,6	1,4	1,5	1,6	1,9	1,5	1,7	1,7	1,8	1,9	1,8	1,8
1,1	1,3	1,4	1,6	1,6	1,4	1,2	1,3	1,5	1,6	1,5	1,5	1,4	1,6	1,8	1,8
1,3	1,0	1,2	1,4	1,3	1,4	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,6	1,2	1,3	1,4	1,4
1,0	1,0	1,1	1,3	1,0	1,3	1,2	1,3	1,2	1,1	1,2	1,3	4,2	1,2	1,4	1,4
0,8	0,8	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1	1,3	0,9	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0
0,7	0,7	0,8	0,9	1,0	0,9	1,1	0,8	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0
0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,8	0,9	1,0	0,9	0,9	1,1	1,1	1,0	1,0	1,2	1,2
5,2	696,2	700,8	725,1	741,4	812,3	843,5	889,1	928,8	911,9	920,7	928,7	931,2	940,5	928,2	900,0
3,5	23,3	23,2	23,1	22,9	22,8	22,7	22,6	22,5	22,6	22,7	22,7	22,6	22,5	22,6	22,6
10	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969	1968	1967	1966	1965

1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906						
1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921						
912,1	902,4	873,7	860,8	865,5	877,7	863,6	884,4	876,5	853,2						
24,8	25,0	25,1	25,1	25,1	25,1	25,1	25,1	24,9	24,7						
2,8	3,1	3,3	2,9	3,0	3,2	3,0	3,0	3,1	3,3						
10,7	10,6	11,2	11,2	11,8	10,8	11,8	11,0	11,1	11,4	12,3					
21,6	23,4	24,5	27,8	27,5	27,4	25,8	28,2	26,2	26,6	27,2	29,4				
51,6	52,7	54,2	59,2	66,1	67,6	62,5	60,6	69,5	75,5	75,3	75,9	82,4			
61,3	56,0	56,6	60,2	64,3	72,3	72,1	69,7	67,5	72,8	81,4	80,1	77,1	79,6		
67,0	66,6	59,2	58,2	64,8	68,8	77,1	78,1	73,7	73,0	71,5	74,4	77,0	73,7	76,9	
82,2	80,1	77,4	68,9	70,6	78,4	84,2	95,7	93,2	88,2	87,8	90,0	91,6	96,3	87,1	
78,5	74,1	69,2	68,5	60,4	61,4	65,7	75,7	83,5	79,6	78,0	76,3	73,6	70,7	76,8	
75,7	74,9	67,8	63,8	60,2	54,5	53,4	59,6	65,9	72,4	70,8	67,7	66,4	63,0	62,1	
82,1	70,3	67,5	60,6	58,7	56,3	48,2	50,4	52,6	59,0	65,3	60,5	58,8	56,1	54,3	
80,6	71,3	57,8	58,4	54,8	51,3	49,0	42,6	39,8	24,7	50,4	53,3	51,2	47,3	46,3	
64,6	66,6	59,4	49,4	49,8	47,7	43,8	42,2	35,6	33,2	36,9	40,6	43,7	42,0	40,9	
52,0	54,5	55,3	48,3	41,9	44,5	38,1	37,1	34,1	28,1	27,8	29,7	32,5	33,9	33,2	
34,2	44,5	44,8	47,2	40,2	35,8	35,9	33,6	31,6	28,6	23,6	22,0	47,0	17,2	28,4	
24,2	27,3	35,8	35,9	37,6	32,8	28,8	29,5	25,9	22,9	22,0	18,8	17,0	19,2	21,0	
20,2	20,7	23,6	30,1	30,4	33,4	28,2	25,4	25,8	20,8	23,7	18,8	15,1	13,9	16,3	
20,1	16,1	16,3	18,1	25,0	25,0	25,7	21,6	17,8	18,1	16,6	15,0	12,4	11,1	10,6	
14,7	16,8	14,3	14,0	15,9	21,5	20,4	22,4	18,5	15,5	16,6	13,9	12,4	11,5	9,1	
11,6	12,4	13,0	11,6	12,6	14,0	17,2	16,1	17,5	13,6	13,0	12,5	10,6	9,5	9,3	
9,8	10,4	10,9	12,0	10,8	10,1	11,8	15,7	14,3	15,0	12,1	11,3	9,9	9,0	8,7	
7,9	8,1	8,9	9,8	10,3	9,9	9,8	10,7	13,9	13,0	12,6	10,7	8,8	7,5	7,7	
6,2	6,8	7,2	7,5	8,6	8,6	7,7	8,9	8,6	11,4	10,3	10,9	8,2	6,4	7,2	
5,7	5,8	5,6	6,2	6,7	7,1	7,0	7,5	7,4	7,6	10,4	8,4	8,6	6,6	6,8	
4,8	5,2	5,1	5,1	6,1	6,0	6,4	6,9	6,5	6,7	6,9	8,7	8,0	7,7	6,1	
4,1	4,3	4,4	4,3	4,6	4,9	4,8	5,7	5,9	5,5	6,0	5,0	7,7	6,5	7,3	
3,2	3,3	3,6	3,8	4,2	4,7	4,6	4,7	4,9	4,9	4,8	5,3	5,0	7,1	5,7	
2,5	2,9	2,9	3,6	3,2	3,6	3,5	3,6	3,9	3,7	4,1	4,2	4,1	4,0	5,5	
2,3	2,7	2,7	2,8	3,1	3,3	3,7	3,8	3,5	3,7	3,8	3,9	4,0	3,6	4,1	
2,1	2,3	1,9	2,2	2,7	2,7	2,6	3,2	2,9	2,8	3,4	3,1	3,4	3,1	3,7	
1,7	2,0	2,1	2,0	2,0	2,1	2,8	2,6	2,5	2,5	2,7	2,6	2,7	2,7	2,8	
1,8	1,8	2,1	1,8	1,9	2,1	2,2	2,4	2,3	2,4	2,2	2,4	2,6	2,4	2,6	
1,4	1,4	1,4	1,6	1,8	2,1	1,5	1,9	2,0	1,9	2,3	2,0	2,3	2,1	2,4	
1,1	1,2	1,3	1,4	1,6	1,5	1,7	1,7	2,0	2,1	1,9	2,3	1,9	1,9	1,9	
1,0	1,1	1,4	1,3	1,3	1,2	1,5	1,3	1,5	1,6	1,8	1,7	1,9	1,7	2,0	
0,9	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1	1,5	1,6	1,2	1,5	1,5	1,5	1,7	1,4	
903,0	890,2	912,5	932,1	965,0	999,3	1 006,6	1 044,8	1 064,6	999,3	1 040,0	1 085,1	1 067,0	1 079,7	1 044,5	
22,6	22,5	22,5	22,6	22,6	22,6	22,7	22,8	22,9	23,1	23,1	23,2	23,3	23,4	23,6	
1964	1963	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951	1950	

Ca005

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada



1010090607



- *Dolt-on parler d'une "crise du mariage" ou de changements dans la vie conjugale?*
- *Après une brève période de mariage précoce et quasi universel, on revient au Canada à un mariage tardif et non universel, mais les raisons ont changé.*
- *La durée moyenne du mariage s'est réduite davantage que celle de la vie passée dans le mariage.*
- *En dépit des infortunes de la conjoncture économique et politique, l'immense majorité des Canadiens et des Canadiennes se sont toujours mariés et continuent de nos jours.*
- *Les indicateurs les plus courants sous-estiment beaucoup la nuptialité contemporaine.*
- *Conséquence du divorce et de la séparation, la parenté maternelle prend plus d'importance que la parenté paternelle.*
- *Ni dans l'année ni dans la semaine on se marie comme autrefois.*
- *Quel que soit l'état civil des partenaires en cause: presque toujours à mari âgé épouse jeune.*
- *Le mariage précédé d'une union libre est devenu la règle.*